

UNIVERSITÉ PALACKÝ D'OLOMOUC
Faculté des lettres

THÈSE DE DOCTORAT

Olomouc 2019

Mgr. Martin Růžička

**UNIVERSITÉ PALACKÝ D'OLOMOUC
FACULTÉ DES LETTRES
DÉPARTEMENT DES LANGUES ROMANES**

**Différences et similarités lexicales des expressions de registres
substandards en francophonie du Nord :
Analyse lexicographique et sociolinguistique**

Thèse de doctorat

Auteur : Mgr. Martin Růžička

Directeur :

Co-directeur : Bruno Courbon

Olomouc 2019

Déclaration / Prohlášení

Je soussigné certifie d'avoir rédigé la présente thèse de doctorat indépendamment sous la supervision des mes anciens directeurs de thèse Monsieur Jan Holeš et Madame Fanny Lafontaine en consultant ma recherche avec Monsieur Bruno Courbon. Je certifie également d'avoir cité toutes les sources d'informations utilisées dans la thèse.

Já, níže podepsaný, prohlašuji, že jsem disertační práci vypracoval samostatně pod odborným dohledem mých bývalých veducích, kterými byli doc. PhDr. Jan Holeš, Ph.D. a Fanny Lafontaine, Ph.D. Svůj výzkum jsem rovněž konzultoval s prof. Bruno Courbonem. Rovněž prohlašuji, že v disertační práci jsem citoval všechny použité zdroje informací.

Olomouc,

Signature / Podpis

Génèse de la thèse

La sélection des événements les plus importants au sein de la poursuite du plan individuel d'études et de la rédaction de la thèse. Le plan individuel d'études et le sujet de la thèse ont été approuvés par le comité scientifique du Département des langues romanes.

septembre 2013 –
août 2015

Université Palacký d'Olomouc, début des études doctorales, directeur de thèse Monsieur Jan Holeš, acceptation du sujet de la thèse, consultations du début de la rédaction, la poursuite du plan individuel approuvé par le comité scientifique du Département des langues romanes, préparation de la recherche pour la thèse doctorale

septembre 2015 –
janvier 2016

Université de Montréal, Québec, stage de recherche, consultations concernant la rédaction de la thèse, participation active aux colloques linguistiques

été 2016

Fin du contrat de Monsieur Jan Holeš à l'Université Palacký d'Olomouc, fin de sa direction de la présente thèse

septembre 2016 –
décembre 2017

Nouvelle directrice de thèse Madame Fanny Lafontaine a été assignée par le Département des langues romanes, consultations et incorporation des suggestions de la nouvelle directrice dans la thèse

janvier –
novembre 2018

Université Laval, Québec, stage de recherche, consultations concernant la rédaction de la thèse, contrat d'auxiliaire d'enseignement

depuis octobre 2018

Co-direction de thèse en coopération avec Monsieur Bruno Courbon de l'Université Laval, consultations concernant la thèse

avril 2019

Abandon de Madame Fanny Lafontaine de la position de la co-directrice de la présente thèse

depuis mai 2019 jusqu'à
la soumission de la thèse

Co-direction avec Monsieur Bruno Courbon non fonctionnelle à cause du manque de directeur de thèse de la part de l'Université Palacký

Thèse est soumise sans relecture par aucun co-directeur de thèse à cause de l'absence de co-directeur de thèse de l'Université Palacký, ce qui a empêché la coopération avec le co-directeur de l'Université Laval à l'époque de la finalisation de la thèse.

Geneze disertační práce

Výběr nejdůležitějších událostí v průběhu plnění individuálního studijního plánu a sbírání podkladů pro disertační práci. Individuální studijní plán i téma disertační práce byly schváleny oborovou radou Románských jazyků.

září 2013 – srpen 2015	Univerzita Palackého v Olomouci, zahájení doktorského studia, vedoucí práce doc. PhDr. Jan Holeš, Ph.D., schválení tématu disertační práce, konzultace a plnění individuálního studijního plánu schváleného oborovou radou Románských jazyků, příprava podkladů k realizaci výzkumu pro disertační práci
září 2015 – leden 2016	Université de Montréal, Quebec, výzkumná stáž, sběr podkladů pro disertační práci, rešerše v knihovnách a konzultace disertační práce, aktivní účast na lingvistických konferencích
léto 2016	Ukončení pracovního poměru doc. PhDr. Jana Holeše, Ph.D. na Univerzitě Palackého v Olomouci znamená rovněž jeho konec ve funkci vedoucího této disertační práce
září 2016 – prosinec 2017	Katedrou romanistiky přidělena nová vedoucí práce Fanny Lafontaine, Ph.D., konzultace a zpracování poznámek nové vedoucí do disertační práce
leden – listopad 2018	Université Laval, Quebec, výzkumná stáž, sběr podkladů pro disertační práci, částečný úvazek jako asistent výuky
od října 2018	Spoluvedení disertační práce ve spolupráci s profesorem Bruno Courbonem z Université Laval, konzultace disertační práce
duben 2019	Rezignace dosavadní školitelky Fanny Lafontaine, Ph.D. na svůj post vedoucí práce
od května 2019 až do odevzdání disertační práce	Pozastavení spoluvedení disertační práce a spolupráce s profesorem Bruno Courbonem vinou absence vedoucího disertační práce na Univerzitě Palackého v Olomouci

Disertační práce je odevzdána, aniž by byla zkontrolována některým z vedoucích práce, neboť v době finalizace disertační práce tento post nebyl obsazen nikým z Univerzity Palackého, což bránilo ve spolupráci se zahraničním vedoucím z Université Laval.

Remerciements

J'aimerais remercier tous mes anciens directeurs de thèse pour leurs conseils et suggestions lors de la rédaction de la présente étude. Je remercie également Monsieur Samuel Bidaud qui selon les informations de Madame Zajícová, directrice du comité scientifique du Département des langues romanes, sera nommé le directeur de ma thèse.

Mes remerciements sont également adressés à Bruno Courbon qui m'a guidé pendant mes stages à Québec et qui a accepté de devenir le co-directeur de ma thèse. Je lui remercie pour toutes ses idées et suggestions.

Une place spéciale occupe ma famille, surtout mes parents Blanka et Vladimír qui m'ont moralement soutenu tout au long de ma thèse. Leur soutien et leurs conseils m'ont beaucoup aidé.

J'aimerais aussi remercier Gabrielle et Alžběta pour leur patience et soutien durant la rédaction de la présente thèse.

Enfin, je remercie la fondation „Nadání Josefa, Marie a Zdeňky Hlávkových“ pour le soutien financier concernant mon stage de recherche à Montréal en 2015.

Résumé česky

Jazyková variace je přirozený jev, který se vyskytuje v každém živém jazyce. Pokud se jazyk proměňuje a vyvíjí, je to znak, že je jazyk živý. V jazykové variaci rovněž spatřujeme důkaz svědčící o vlivu mluvčích daného jazyka na způsob jeho používání. Jazyková variace se nejčastěji projevuje v závislosti na území, čase, společnosti a konkrétní situaci. My se zaměříme na konkrétní projevy v jazyce spojené s neformální (hovorovou, nespisovnou) stránkou jazyka, která je méně zmapována než jeho obecný úzus, avšak tvoří nedílnou součást každodenního života mluvčích daného jazyka. Konkrétními projevy se v naší disertační práci rozumí hovorová slovní spojení spadající do neformální sféry francouzského jazyka v Belgii, Francii, Quebecu a Švýcarsku. V naší studii se nejdříve zabýváme základními pojmy spojenými s jazykovou variací a přiblížíme hlavní témata, výzkumné otázky a cíle naší práce. Druhá kapitola zpracovává různá lexikografická a sociolingvistická témata, která předesílají, jakým způsobem pracujeme s vybranými slovními spojeními. Naše metoda spočívá v lexikografické analýze vybraného vzorku slovních spojení, jež je doplněna o sociolingvistickou analýzu. Ta je zprostředkována elektronickým dotazníkem přístupným online. Lexikografická analýza tvoří náplň třetí kapitoly, ve které jsou zveřejněny první výsledky vzešlé z porovnání informací z vybraných slovníků a informací z projektu BFQS (Belgie – Francie – Quebec – Švýcarsko), který se zabývá ustálenými slovními spojeními z oblasti severních frankofonních území, tedy ze stejných území, jež jsou předmětem našeho výzkumu. Projekt BFQS nám slouží jako zdroj ustálených slovních spojení pro naši analýzu. Čtvrtá kapitola následně představuje elektronický dotazník, který je naším druhým nástrojem pro výzkum. Dotazník slouží k mapování postojů rodilých mluvčích francouzštiny vzhledem k vybraným ustáleným slovním spojeními. Pátá kapitola se zabývá srovnáním výsledku dotazníkového šetření s informacemi ze slovníků a z projektu BFQS. Vzhledem k aplikovaným postupům si v naší disertační práci klademe za cíl zmapování úzkého počtu ustálených slovních spojení z neformální roviny francouzského jazyka za pomoci slovníků a projektu BFQS. Tyto informace dále srovnáme s postoji rodilých mluvčích francouzštiny a následně představíme sociolingvisticko-lexikografické panorama týkající se znalosti a použití vybraných slovních spojení.

Résumé en français

La variation linguistique est un phénomène naturel présent dans chaque langue vivante. Elle est son signe de vie, car elle est le moteur de l'évolution des langues. Nous percevons alors la variation comme un phénomène sociolinguistique qui illustre l'influence des locuteurs d'une langue à leur variété de la langue. La variation d'une langue comprend généralement plusieurs variétés qui sont le plus souvent projetées dans l'espace, le temps, la société et la situation. Les réalisations concrètes de la variation au sein de chaque variété sont les variantes. Nous avons choisi de cibler les variantes du langage substandard, voire informel qui est moins décrit que la langue courante / neutre mais qui fait partie de la vie quotidienne de locuteurs d'une langue. Les variantes que nous visons sont les expressions des registres familier, très familier et populaire. Dans notre thèse, nous procédons par aborder les notions de base liées à la variation linguistique dans le premier chapitre. Cela nous permet de prendre position concernant la norme, la variation extralinguistique et de nous prononcer sur nos sujets, questions et objectifs de recherche. Le second chapitre traite de divers sujets lexicographiques et sociolinguistiques afin de présenter notre méthode, notre premier instrument de recherche et la matière sur laquelle la méthode et les critères de choix seront appliqués. Notre méthode se traduit par l'analyse lexicographique des expressions choisies complétée par l'analyse sociolinguistique par moyen d'un questionnaire électronique accessible en ligne. L'analyse lexicographique est le sujet du troisième chapitre et apporte les premiers résultats surgis de notre comparaison des dictionnaires et du recueil BFQS (Belgique – France – Québec – Suisse) qui traite les expressions verbales figées de la francophonie du Nord, à savoir Belgique francophone, France, Québec et Suisse romande, voire les même territoires que nous ciblons dans notre recherche. Le projet nous sert de source de la matière, voire des expressions à traiter au sein de notre étude. Le quatrième chapitre introduit le questionnaire sociolinguistique accessible en ligne qui nous sert de l'instrument du recueil des attitudes de nos locuteurs envers les expressions analysées. Le chapitre cinq aborde la comparaison des résultats du sondage sociolinguistique ensemble avec les informations des dictionnaires et du BFQS.

Étant donné nos démarches appliquées, notre thèse vise naturellement les objectifs suivants. Premièrement il s'agit de décrire un nombre limité d'expressions de registres substandards à l'aide d'ouvrages lexicographiques et comparer les informations de cette source avec le projet BFQS. Ensuite, l'autre objectif est de nous concentrer sur le traitement des expressions de registres substandards dans les ouvrages lexicographiques choisis. Enfin,

notre objectif principal est la comparaison des informations des dictionnaires et du BFQS avec les attitudes des locuteurs natifs de français envers la connaissance et l'usage des expressions. Par notre approche, nous visons d'apporter de nouvelles informations sur les expressions analysées concernant leur connaissance et usage et ainsi cerner les tendances majeures dans le comportement linguistique de nos locuteurs.

Table des matières

Déclaration / Prohlášení.....	3
Génèse de la thèse.....	4
Geneze disertační práce.....	5
Remerciements.....	6
Résumé česky.....	7
Résumé en français.....	8
Table des matières.....	10
Abréviations et symboles.....	14
Introduction.....	15
1 Variation linguistique.....	19
1.1 Variation selon les domaines linguistiques.....	20
1.2 Variation intralinguistique.....	23
1.3 Variation extralinguistique.....	24
1.3.1 Variation diachronique.....	24
1.3.2 Variation diatopique.....	26
1.3.3 Variation diastratique.....	28
1.3.4 Variation diaphasique.....	32
1.4 Question de norme(s).....	34
1.4.1 Communautés linguistiques plurionrmées et utilité de normes.....	35
1.4.2 Effets probméatiques de la norme standard.....	36
1.5 Sujets de recherche.....	39
1.6 Questions de recherche.....	42
1.7 Objectifs de recherche.....	44
2 Méthode de recherche.....	46
2.1 Introduction à la situation lexicographique concernant la variation linguistique.....	46
2.1.1 Types d'ouvrages présentés.....	46
2.1.2 Ouvrages fermés à la variation.....	48
2.1.2.1 France.....	48
2.1.2.2 Belgique.....	49
2.1.2.3 Suisse.....	50
2.1.2.4 Québec.....	50

2.1.3	Ouvrages ouverts à la variation	51
2.1.3.1	France.....	51
2.1.3.2	Québec.....	52
2.1.3.3	Suisse.....	54
2.1.3.4	Belgique	55
2.1.3.5	Et encore la France pour terminer	55
2.1.4	Résumé de la situation lexicographique aux territoires concernés	57
2.2	Ouvrages lexicographiques comme un outil d'analyse.....	58
2.2.1	Dictionnaires choisis par les chercheurs du BFQS.....	58
2.2.2	Sélection des dictionnaires pour notre recherche	60
2.3	Corpus de travail	64
2.3.1	Recueil d'expressions BFQS	64
2.3.1.1	À l'intérieur du BFQS.....	65
2.3.1.1.1	Marquage géographique	66
2.3.1.1.2	Marquage de registres de langue	67
2.3.1.1.3	Vitalité d'expressions	67
2.4	Méthode de la sélection des expressions du BFQS.....	68
2.4.1	Registres de langue et marques lexicographiques	68
2.4.2	Regroupement sémantique.....	72
2.4.2.1	Domaines thématiques	72
2.4.2.2	Variables	73
2.4.3	Critères appliqués	76
2.5	Questions du figement.....	78
3	Comparaison des dictionnaires et du BFQS	81
3.1	Variables sémantiques et le traitement lexicographique.....	81
3.1.1	« Avoir faim ».....	82
3.1.2	« Être de mauvaise humeur ».....	85
3.1.3	« Être prétentieux ».....	86
3.1.4	« Faire des efforts en vain ».....	89
3.1.5	« Réprimander qqn. ».....	90
3.1.6	« Prix excessif de qqch. »	91
3.1.7	« Converser avec qqn. ».....	93
3.2	Résultats de la comparaison BFQS – dictionnaires	94
3.2.1	Attestations des expressions dans les ouvrages lexicographiques.....	94

3.2.2	Marques sociolinguistiques.....	97
3.2.3	Marques géographiques du BFQS	99
4	Sondage sociolinguistique	100
4.1	Questionnaire en ligne.....	101
4.1.1	Contenu et structure formelle du questionnaire	102
4.2	Questionnaire et ses particularités.....	104
4.2.1	Points forts	104
4.2.2	Points discutables.....	107
4.2.3	Menaces	109
4.2.4	Opportunités.....	110
4.3	Informations démographiques sur le sondage sociolinguistique	111
5	Résultats du sondage	115
5.1	Variables sémantiques et les données sociolinguistiques	115
5.1.1	« Avoir faim ».....	117
5.1.1.1	Belgique	117
5.1.1.2	France	119
5.1.1.3	Québec.....	120
5.1.1.4	Suisse.....	121
5.1.1.5	Résumé « avoir faim »	122
5.1.2	« Être de mauvaise humeur ».....	126
5.1.3	« Être prétentieux ».....	129
5.1.3.1	Belgique	129
5.1.3.2	France	131
5.1.3.3	Québec.....	132
5.1.3.4	Suisse.....	134
5.1.3.5	Résumé « être prétentieux »	135
5.1.4	« Faire les efforts en vain ».....	140
5.1.5	« Réprimander qqn. ».....	143
5.1.6	« Prix excessif de qqch. »	146
5.1.6.1	Belgique	146
5.1.6.2	France	147
5.1.6.3	Québec.....	149
5.1.6.4	Suisse.....	150
5.1.6.5	Résumé « prix excessif de qqch. »	151

5.1.7	« Converser avec qqn. ».....	157
5.2	Résumé des attitudes de nos participants de recherche.....	160
5.2.1	Attitudes typiques pour un territoire.....	161
5.2.2	Attitudes polarisées.....	161
5.2.3	Attitudes partagées à travers plusieurs territoires.....	163
5.2.4	Attitudes diversifiées à travers les territoires.....	164
	Conclusion.....	168
	Références bibliographiques.....	175
	Anotace.....	182

Abréviations et symboles

arg.	argotique
Blg	Belgique
cf.	confer (voyez)
et al.	et alii (et autres auteurs)
etc.	et cætera (et ainsi de suite)
fam.	familier, familière
Fra	France
ibid.	ibidem (au même endroit)
loc.	locution
Nb.	nombre
pop.	populaire
Qc	Québec
qqch.	quelque chose
qqn.	quelqu'un
Sui	Suisse
vulg.	vulgaire

()	élément facultatif ; précision ; explication ; exemple
[...]	coupure dans un texte cité
« »	citation ; sens figuré
[]	son(s)
//	phonème(s)
=	égale à
/	variante(s), éventail
numéro / numéro	fraction du nombre total
X	sans objet ; élément manquant
x derrière un numéro	nombre de fois
+	et ; suivi de

Introduction

La variation linguistique est un phénomène naturel qui est présent dans chaque langue. En effet, la variation signifie qu'une langue est vivante et qu'elle continue à évoluer dans le temps, l'espace, la société et la situation de la parole ou bien en ce qui concerne le plan phonétique, grammatical, lexical et sémantique. La notion de la variation est l'un des aspects principaux de la sociolinguistique, ensemble avec la notion de la communauté linguistique et la norme il s'agit de souligner le caractère social d'une langue. En effet, la variation linguistique qui engendre de différentes variétés d'une langue représentées par les variantes concrètes que l'on peut rassembler sous diverses variables linguistiques, introduit les jugements de locuteurs d'une variété par rapport à leurs usages ou les usages d'autres locuteurs appartenant à d'autres communautés linguistiques. Les jugements sont alors à l'origine de discours sur la langue, sur les normes et sur la valorisation ou stigmatisation de pratiques linguistiques. Les discours apportent alors les différentes optiques à ce qui est valorisé comme usage et ce qui est stigmatisé.

La sociolinguistique alors prend en compte le locuteur et donc le côté social d'une langue. Nous proposons une excursion dans la zone de ce qui est proscrit par la norme standard, mais ce qui continue à être pour les locuteurs l'usage dont ils se servent plus ou moins régulièrement dans la réalité quotidienne. Nous parlons effectivement des expressions de registres familier et populaire, aussi appelés « substandards » (Podhorná-Polická et Fièvet, 2012). Il s'agit d'un sujet vaste qui n'est pas vraiment défini. La notion d'expression engendre également les débats sur la définition et classification d'une telle unité pylexicale selon les critères morphologiques, syntaxiques, lexicales et sémantiques (Svensson, 2004). Les mêmes débats de classification sont menés par rapport aux registres qui représentent le « substandard ». Selon Calvet (2012a : 69) il y a, en théorie, une distinction entre la situation informelle (familier) et le milieu social (populaire) qui représentent le domaine du substandard, mais à la fois en essayant d'appliquer les distinctions dans les dictionnaires, on n'y arrive pas suffisamment. La classification des pratiques linguistiques de locuteurs est difficile et l'auteur prononce une idée qu'il peut s'agir d'un continuum entre les notions de familier, populaire, argotique, vulgaire, etc. (ibid. : 70) qui sont liées l'une à l'autre et pour cela la distinction est difficile, voire parfois impossible. Bref, les précisions de ces domaines manquent. Malgré les zones pas clairement définies qui représentent les notions de « expression » et de « substandard », il est intéressant à explorer et ouvrir ce sujet. En fait, dans notre étude, nous nous concentrons davantage au sujet du non standard, non soutenu,

non neutre, voire substandard. Le flou autour du substandard s'explique en partie par la norme standard qui focalise l'usage « correct » et qui laisse de côté les usages jugés à éviter dans les situations officielles. Mais la vie quotidienne ne se déroule pas uniquement sur le plan officiel. En tant que locuteurs, on est exposé à plusieurs situations en liaison avec plusieurs milieux où on rentre en interaction avec d'autres locuteurs. Ces interactions favorisent l'emploi de différentes façons de s'exprimer.

Nous nous situons alors dans ce sphère de l'usage déconseillé dans les situations officielles, car comme le souligne Kiesler (2012 : 178), à chaque époque les traits familiers et populaires remontent à l'usage standard. En d'autres mots, l'usage critiqué et proscrit aujourd'hui devient en effet l'usage courant du demain. L'auteur soutient son idée par l'exemple de l'évolution du latin dans lequel coexistaient le latin classique *sermo urbanus* et le latin vulgaire *sermo plebeius*. Le latin classique était la variété standardisée qui était utilisée par un nombre réduit de locuteurs appartenant aux classes supérieures. Le latin vulgaire, en revanche, représentait le langage populaire, alors la variété employée par toute la population (ibid. : 182). Les deux variétés ont alors été pratiquées parallèlement au sein de l'Empire Romain, mais chacune avait une autre base de locuteurs. Ainsi, le latin classique des élites a été concurrencée par le latin vulgaire tel que parlé par les soldats, colons, marchands et peuples dominées ou soumises à l'esclavage. Le latin vulgaire n'a pas été normé et il se développait librement en s'éloignant du latin classique malgré les tendances de correction représentées par l'Appendix Probi. L'éloignement du latin vulgaire du latin classique se déroulait surtout dans les nouveaux territoires conquis où le latin vulgaire entraînait en contact avec les langues régionales, les parlers locaux, etc. ce qui a abouti plus tard à la naissance des langues romanes. L'exemple du latin vulgaire souligne alors l'importance des variétés substandards dans l'évolution des langues. Cette fois, il s'agissait de la variation diatopique et diastratique projetées dans un laps de temps, alors liées à la variation diachronique. Le langage substandard a alors un potentiel d'influencer la facette de la langue courante et standard dans une période de temps. En accord avec Calvet (2012b : 68), on constate que nous ne savons pas prédire grand-chose sur l'avenir du français et ses variétés géographiques, sociales et situationnelles. Or, on peut se poser la question sur la vitalité et l'usage actuels d'un nombre limité d'expressions tels que perçues par leurs usagers.

Tel est d'ailleurs notre objectif de thèse qui poursuit le plan suivant. Dans le premier chapitre, nous commençons par aborder les notions de base liées à la variation linguistique telles que la variation même, voire son découpage et ses caractéristiques élémentaires pour ensuite enchaîner par une réflexion sur les normes en présentant la genèse de la norme

standard et son acceptation et maniement au sein de diverses communautés. Nous terminons le premier chapitre par formuler nos sujets, questions et objectifs de recherche. Dans le second chapitre, il s'agit de présenter nos instruments de recherche et la matière, voire le corpus de travail sur lequel nos instruments seront appliqués. Il s'agit d'apporter un panorama lexicographique qui résume l'évolution lexicographique concernant la variation linguistique aux territoires ciblés et présente la situation actuelle en ce qui concerne les ouvrages lexicographiques les plus importants. Le bilan lexicographique nous permet de faire le choix de notre premier instrument de recherche, à savoir les dictionnaires. Nous procédons ensuite à présenter notre corpus de travail, à savoir le projet BFQS (Belgique – France – Québec – Suisse) d'où nous puisons notre matière, voire les expressions de registres substandards. Le procédé suivant est de présenter la méthode que nous appliquons pour ressortir les expressions pertinentes pour notre recherche, c'est-à-dire comment les instruments seront utilisés et quels critères seront appliqués. Le troisième chapitre illustre l'application même de nos instruments de recherche à la matière, ce qui se traduit par l'analyse lexicographique du recueil d'expressions BFQS. Les premiers résultats de cette analyse sont ensuite commentés. Le chapitre quatre se concentre ensuite à la présentation de notre second instrument de recherche, à savoir le questionnaire sociolinguistique. Il s'agit de focaliser sa structure et ses avantages et inconvénients à l'aide de l'analyse SWOT. Le même chapitre sert également d'introduire notre échantillon des locuteurs qui ont participé à notre recherche sociolinguistique. Cela se traduit par la présentation des informations géographiques, démographiques et socioprofessionnelles. Le chapitre cinq introduit les résultats de notre enquête sociolinguistique. Il s'agit des informations sur le comportement linguistique de nos participants de recherche, à savoir connaissance passive et usage active des expressions analysées. Les attitudes de nos locuteurs envers les expressions sont comparées aux informations des ouvrages lexicographiques et du BFQS. Enfin, la conclusion ensuite commente les résultats les plus saillants et pertinents concernant notre recherche et apporte une image lexicographique et sociolinguistique

Inspirés de diverses recherches sociolinguistiques et lexicographiques, nous voulons par notre étude contribuer à la discussion et à la mise à jour des informations sur nos sujets de recherche, à savoir les expressions de registres substandards telles que perçues par les dictionnaires et par leurs usagers à travers la francophonie du Nord. À la fois, en faisant l'effort de rendre nos données les plus représentatives possible et en tenant compte des limites de notre étude, nous voulons alimenter la discussion sur la variation diatopique, diastratique et

diaphasique d'une autre source de données, le questionnaire, et ainsi contribuer à la pluralité des sources et des points de vues.

1 Variation linguistique

« Il n'est pas de langue que ses locuteurs ne manient sous des formes diversifiées [...] » (Gadet, 2003 : 7)

La variation est un phénomène typique pour chaque langue, c'est un processus naturel qui assure l'évolution des langues. La variation se concentre alors au changement linguistique et au fait que les langues varient en temps, espace, milieu, situation, objectif de l'énoncé, etc. La variation est le sujet principal de l'observation en sociolinguistique (Bulot et Blanchet, 2013 : 43). La sociolinguistique se concentre à l'aspect social dans la langue et elle s'oppose dans ce sens au structuralisme (Calvet, 2009 : 3) ou bien au postulat que « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (Saussure, 1916 : 317). En d'autres mots, la sociolinguistique prend en compte les locuteurs des langues, les groupes ou les communautés avec leurs caractéristiques tant sociales que spatiales, identitaires, communicationnelles, historiques, temporelles, etc. Il s'agit alors de l'affirmation de la diversité linguistique et donc de l'affirmation de la variation en tant que phénomène qui reflète cette diversité (Gadet, 2007 : 13).

D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle Bulot et Blanchet (2013 : 44) peuvent constater que les locuteurs ont une conscience de différentes façons dont on peut s'exprimer et qu'ils en apportent leurs jugements et constatations. La variation est en effet l'une des réalités les plus facilement repérables par la plupart de locuteurs natifs d'une langue et même par les locuteurs non natifs de la langue en question, le français, dans notre cas. Comme le souligne Gadet (ibid.), c'est l'observation empirique de la variation qui permet de se rendre compte que les pratiques de locuteurs et les évaluations de façons de parler apportent en effet les différences, les inégalités, les jugements de valeurs et les discriminations. Il s'agit alors de prendre position par rapport aux pratiques linguistiques des autres qui diffèrent de les leurs. En plus, les observations empiriques permettent aux locuteurs de s'exprimer sur leur propre usage. Ils la situent par rapport aux autres usagers, normes, etc.

On peut alors voir que la variation influence les locuteurs qui y réagissent différemment. La variation est repérable dans tous les domaines de linguistique, mais sa présence n'est pas pareille à chaque domaine. Dans le présent chapitre, nous nous concentrons à divers aspects de ce phénomène. Nous abordons également la variation et la situation concernant les normes. Tous les thèmes abordés nous permettront de formuler nos sujets, questions et objectifs de recherche.

1.1 Variation selon les domaines linguistiques

Si on distingue la variation linguistique selon les domaines linguistiques, on arrive à la distinction entre la variation phonique, variation grammaticale et la variation lexicale (Bigot et Papen, en ligne, cité le 10 mars 2018). La variation phonique concerne les différences liées à la prononciation tant d'unités lexicales que de l'intonation dans les phrases. Ainsi, par exemple, on peut observer les différentes façons de prononciation du phonème /ʁ/ réalisé par des sons [ʁ] – constrictive post-vélaire ou uvulaire sonore et [r] dit « roulé » – vibrante apicale (apico-alvéolaire) simple qui distinguent une couche d'âge de locuteurs à Montréal et ses alentours et qui est aussi repérée en Bourgogne. Un autre exemple est la conservation des quatre voyelles nasales : *un* [œ̃], *bon* [bõ], *lapin* [lapɛ̃], *lent* [lã] au Québec ; ou encore à titre d'exemple la prononciation du *e* caduc dans *samedi* [samədi] au sud de France opposée à la prononciation sans le *e* caduc [samdi] qui prévaut au nord du pays. Comparée aux autres variations selon les domaines linguistiques, la variation phonique est la plus acceptée par les locuteurs (Remysen, en ligne, cité le 21 mars 2019).

La variation grammaticale concerne les règles morphologiques et syntaxiques. Par exemple, il s'agit de la particule interrogative *-tu* qui est ajoutée aux questions absolues au Québec *tu comprends-tu ?* (ibid.). Ou bien la position de l'objet dans le schéma *sujet-verbe-objet* (SVO) qui est typique pour le français de référence mais qui, renversé, résulte en *sujet-objet-verbe* *il ça prend, on ça met dans l'eau, il veut ça manger* l'usage que l'on peut observer dans le canton de Vaud et de Fribourg en Suisse à cause de l'influence des patois locaux (Avanzi, en ligne, cité le 22 mars 2019).

La variation grammaticale est moins fréquente que la variation phonique et lexicale (Remysen, en ligne, cité le 20 mars 2019). Par exemple, entre le Québec et la France existe de nombreuses différences dans la prononciation et le lexique (Valdman, Auger et Piston-Halten, 2005 ; Bagola, Niederehe et Wolf, 2007, etc.), ce qui est d'ailleurs le cas de différences entre la France et Belgique ou la France et Suisse (Francard et Latin, 1995). En revanche, quant aux différences grammaticales, on retrouve un moindre nombre de différences. Cela en effet souligne Bigot (2011 : 14) en parlant de la situation de la grammaire au Québec « pour ce qui est de la grammaire orale comme écrite, ce modèle [québécois] est bien celui du français de référence décrit entre autres dans *Le Bon usage* de Grevisse-Goosse ». Bigot alors souligne le caractère similaire de la grammaire écrite tant au Québec qu'en France et que la grammaire orale de ces territoires converge aussi. Naturellement, il focalise la variété standard de français, car c'est cette variété qui est décrite par les manuels de grammaire (cf. 1.4 Question

de(s) norme(s)) tels que Le Bon usage à laquelle il fait référence. D'ici la constatation que la variation grammaticale varie alors le moins par rapport à la prononciation et le lexique.

Si la grammaire varie moins que le lexique, c'est parce que le lexique est une liste ouverte et dynamique, tandis que la grammaire est un système assez fermé et statique qui n'accepte pas de changements rapides (cf. exemple de la particule *ne* dans 1.3.1 Variation diachronique). D'un côté, l'ouverture du lexique s'explique par le besoin de la diversité et pluralité de formes qui servent comme des outils d'expressivité et de désignation (Remysen, en ligne, cité le 20 mai 2019). À la fois, le lexique a la fonction identitaire (Calvet, 2012b : 67) qui souligne l'appartenance de locuteurs aux divers groupes sociaux distingués par âge, territoire, occupation socioprofessionnelle, etc. (cf. 1.3 Variation extralinguistique). En fait, les mêmes caractéristiques sont valables pour les divers accents existant en français. D'autre côté, la fermeture du système de la grammaire correspond à l'autre besoin de locuteurs qui s'oppose à la diversification, à savoir le besoin de l'unification qui se traduit par la tendance de standardiser leur langue. Cette tendance les mène à « définir une norme à respecter dans certaines situations précises (à l'école, dans l'administration ou dans les médias, entre autres) » (Remysen, *ibid.*). Ce fait est en plus souligné par la perception des locuteurs quant aux variations : la variation phonique est la plus acceptée, ce qui engendre la diversité d'accents de français ; la variation lexicale n'est pas autant acceptée, mais les variantes lexicales de diverses communautés linguistiques sont de plus en plus prises en considération par les ouvrages lexicographiques (Lebouc, 2006 : 28 ; Paquot, 1988 : 67 ; voir 2.1.4 Résumé de la situation lexicographique des territoires concernés). Par contre, ce n'est pas le cas de la variation grammaticale qui n'est pas acceptée par les grammaires prescriptives qui servent à diffuser la norme standard (cf. 1.1.4 Questions de(s) norme(s)). Également les locuteurs ne sont pas ouverts à la diversité de la variation grammaticale qui dans leur perception n'est pas tolérée (Remysen, en ligne, cité le 20 mai 2019). Une certaine rigidité de locuteurs et surtout celle de la norme prescriptive par rapport à cette variation correspond au fait que ce système assure l'intercompréhension au sein des variétés d'une langue. Ainsi, grâce au système grammatical de français, les locuteurs francophones de diverses régions de France, Québec, Maroc, Nouvelle Calédonie, etc. arrivent à se comprendre sans la nécessité de maîtriser la variété de français de l'autrui. C'est en effet ce système qui maintient le français ayant les diverses variétés et ne fait pas de ces variétés les langues distinctes.

Quant au lexique, nous le considérons, en accord avec Bulot et Blanchet (2013 : 53) comme le domaine de linguistique où la variation est la plus saillante¹. La variation s’y manifeste par exemple dans la dénomination de particularités locales : *cabane à sucre* (Québec – Qc) « bâtiment construit dans une érablière destiné à la fabrication du sucre et du sirop d’érable » (Antidote 9 : *sucre*), *alpage* (Suisse – Sui) « pâturage de haute montagne (Alpes, chaîne du Jura) où les troupeaux de bovins [...] séjournent [en été] » (Dictionnaire suisse romand : *alpage*), *waterzooi* (Belgique – Blg) « poulet préparé dans le bouillon des légumes » (Lebouc, 2006 : 47). La variation lexicale concerne aussi les différentes dénominations de mêmes référents. Par exemple, *un téléphone portable / un mobile / un smartphone* sont appelés *cellulaire* au Québec, *natel* en Suisse et *GSM* en Belgique. En revanche, une situation très nuancée et complexe règne dans la question des dénominations d’une viennoiserie fourrée au chocolat dont les formes et usages varient à travers la francophonie de l’Europe et du Québec. Ainsi, *chocolatine* qui est en usage au sud-ouest de France et sur tout le territoire du Québec se fait en France concurrencer par *pain au chocolat* la variante prédominante qui, en revanche, est au Canada en usage actif uniquement en Nouvelle Écosse. Pour compléter l’éventail de dénominations les plus répandues, la forme *petit pain (au chocolat)* est en usage dans le Nord-Pas-De-Calais et à l’est de France et nord de la Suisse. Cette dernière est connue passivement au Québec (Avanzi, en ligne, consulté le 10 mars 2019). Ensuite, les mêmes unités lexicales peuvent avoir un sens différent selon les territoires. C’est par exemple le cas de *bleuet* qui est en France compris « centaurée à fleur bleue, commune dans les blés » mais au Québec, il s’agit de « arbrisseau ligneux (aussi appelé bleuétier) », « le fruit de cet arbrisseau ». La variation lexicale est aussi liée à la préférence d’usage des sens connus à travers plusieurs territoires. Ainsi, *abreuvoir* avec son sens de « lieu, récipient aménagé à faire boire des animaux » et moins utilisé en France que le sens de « distributeur d’eau potable » l’est au Québec. Les unités lexicales peuvent également être enrichies d’un nouveau sens à un territoire donné qui n’est pas étendu ailleurs. Par exemple, *char* contient les sens connus à travers plusieurs territoires, à savoir « voiture rurale tirée par un animal », « voiture à deux roues utilisée dans les combats », « engin blindé monté sur chenilles », mais au Québec, en plus de sens commun de *char*, on arrive à entendre cette unité lexicale au sens familier « automobile » et en Suisse, il s’agit de « sorte de jeu de marelle de table » (Base de données lexicographiques panfrancophone, en ligne, cité le 10 mars 2019). Ce procédé fonctionne également à l’invers et il existe alors les unités lexicales dont le sens

¹ Pour plus d’exemples voir par exemple Poirier, 1995 ; Thibault et Knecht 2004 ; Lebouc, 2006 ; Prikhodkine 2012, etc.

est restreint par opposition à une autre unité lexicale qui reprend une partie de son sens original. Il s'agit par exemple de *tuyau* qui a en France le sens de « canal fermé [...] (en matière rigide, flexible ou souple), destiné à faire passer un liquide ou gaz », tandis qu'au Québec, une partie de ce sens est reprise par *boyau* « conduit souple » qui s'oppose à *tuyau* « conduit rigide » (Poirier, 1995 : 32).

Les quelques exemples de différents types de la variation lexicale illustrent que le lexique constitue alors un domaine saillant de la variation linguistique. Étant donné les milliers d'exemples d'unités lexicales bien attestées dans les ouvrages lexicographiques et dans les recueils de particularités lexicales, nous faisons ici notre premier choix de nous concentrer à la variation lexicale dans la présente étude. En d'autres mots, sur le plan de la variation selon les domaines linguistiques, nous nous situons dans le domaine lexical et nous allons alors désormais nous concentrer au lexique.

1.2 Variation intralinguistique

La variation interne est représentée par des faits liés uniquement à la langue en tant que système des règles (Bulot et Blanchet, 2013 : 47). Il résulte difficile à exemplifier une telle variation à cause de sa liaison, qui devrait être seule et unique, à la structure linguistique sans aucune influence extralinguistique. Une tentative de présenter cette variation montre Laks (2000 : 25–26) qui parle d'un usage légèrement différent de formes phonétiques pour construire un même contenu sémantique de message. Il propose les exemples du relâchement illustrés par liaison, élision, *e* muet, *h* aspiré, aperture vocalique, liquides et glissantes en soulignant que la pression de la norme fait stigmatiser certains écarts de la prononciation jugée standard. Il y a donc une pression d'une couche de la société pour promouvoir un usage à l'autre. Il s'agit alors d'un rapport à la société, le facteur externe à la langue comme système des règles. Cet exemple illustre bien qu'il est en fait difficile de montrer que la variation interne est liée uniquement à la langue et non à la variation externe qui prend sa source à l'environnement dans lequel une langue est pratiquée.

Un autre exemple de la variation interne constitue l'usage des temps verbaux de futur. On peut utiliser tant en affirmatif, qu'en négatif le futur proche que le futur simple. Bigot et Papen (en ligne, cité le 10 mars 2018) montrent qu'il prédomine la tendance de recourir au futur proche quand il s'agit de l'affirmation : *demain je vais regarder le match de hockey* ; et la tendance d'utiliser le futur simple quand il s'agit de la négation *demain je ne regarderai pas le match de hockey*. Cet usage est donc dépendant de contexte et non de locuteur et il s'agit donc réellement de la variation interne.

1.3 Variation extralinguistique

La variation externe explique la variation linguistique par les faits non linguistiques, comme par exemple le temps, l'espace, un groupe social, une situation de communication ou le sexe des locuteurs (Bulot et Blanchet, 2013 : 48). En d'autres mots, c'est la raison pour laquelle on parle le plus souvent de la variation diachronique, diatopique, diastratique et diaphasique².

1.3.1 Variation diachronique

La variation diachronique se situe sur l'axe temporel. C'est donc la recherche établie au sein d'une période de temps. Il s'agit de comparer l'état « avant et après » du phénomène observé ou « au début et à la fin » d'une période donnée. La diachronie s'oppose à la synchronie qui met l'accent sur l'état d'une langue ou d'un phénomène considéré en un moment donné. Ainsi, par exemple, il est possible de se concentrer à l'état présent du discours politique de président de la France ou on peut observer le français de la cour de Louis XIV et il s'agirait toujours d'une étude synchronique ; une située dans l'époque actuelle, l'autre située dans le temps plus éloigné de nos jours.

La variation diachronique représente alors la diversité dans le temps, on parle du changement de la langue courant les époques qu'elle traverse (Gadet, 2003 : 14). En reprenant l'exemple du roi soleil, en diachronie, il s'agirait alors de se concentrer à la comparaison du français parlé à la cour royale au début et à la fin de règne de Louis XIV. Le changement représente alors la transition entre deux états de langue. La transition concerne l'étape d'introduction d'un phénomène dans le système. Cette étape est caractérisée par la concurrence ou alternance du phénomène donné avec d'autres phénomènes similaires. Ensuite vient l'étape de diffusion dans laquelle le phénomène reçoit une signification sociale, la communauté apporte un jugement envers le phénomène donné et son usage n'est pas stable et automatisé, car on n'est pas sûr de sa persistance. Enfin, la troisième étape représente l'accomplissement du changement où le phénomène est accepté et ancré dans le système et son usage ne varie plus et se stabilise soit dans le registre neutre, soutenu ou non soutenu (Matoré, 1973 : 59–60). Un exemple d'un élément qui est en période de l'alternance représente l'omission de la particule *ne* dans la négation *ne ... pas* qui est selon Gadet (ibid.)

² Pour compléter le bilan de variations, il existe encore la variation diagénique liée au sexe des locuteurs, variation diamésique qui se concentre aux différences entre la communication orale et écrite. On mentionne encore l'existence de la chronémique qui focalise le temps que l'on consacre aux différentes personnes lors de la communication ou contacte et la kinésique qui représente les gestes qui sont liés au langage du corps. Aucune de ces variations et champs de la sémiotique non verbale ne font pas l'objet de notre analyse et nous n'allons pas les traiter au sein de la présente étude.

attestée en français « depuis au moins trois siècles » et dont l’ancrage dans le système n’est pas toujours accompli. On l’utilise dans la communication formelle, tandis que dans la communication informelle la particule *ne* est omise tant à l’oral qu’à l’écrit. Un exemple d’un changement accompli représente le sens des constructions verbales *souvenir de* et *se rappeler de* qui se concurrençaient jadis. En fait, dans le premier stade du changement, il s’agissait de la forme plus ancienne *il me souvient de* qui a été concurrencée par une nouvelle forme *je me rappelle de* qui avait le même sens. Ensuite, étant donné la diffusion de la nouvelle forme, celle-ci acquiert sa signification sociale. Ainsi, la première forme est considérée à nos jours comme l’usage soutenu et vieilli, tandis que la seconde forme représente l’usage courant. L’accomplissement du changement est perçu dans le fait que le verbe *souvenir* est devenu *se souvenir* qui est inspiré du sens de verbe *se rappeler* (Matoré, *ibid.*).

Il est donc question de combien de temps prennent-elles les étapes de changement pour de différents domaines linguistiques ou bien pour des traits linguistiques particuliers comme nous venons de l’exposer. Suite à nos exemples, un laps de temps d’un changement peut se prolonger à travers les siècles. Étant donné que ce sont les locuteurs qui effectuent le changement linguistique, il y a plusieurs chercheurs qui sont venus avec les périodisations en rapport à la vie humaine et l’évolution linguistique. Celle-ci va de pair avec l’évolution d’un individu. Rey-Debove (1971 : 95) présente la « synchronie pratique » et parle d’une coexistence des générations et du lexique qui est représenté par une période de 60 ans. En revanche, Matoré (1973 : 61–62) propose une moyenne de la vie « utile » qu’il trace depuis la Renaissance et il estime une telle moyenne entre 30 et 36 ans, alors la vie productive d’une personne. Enfin, Van Raemdonck (2011 : 349) illustre à titre d’exemple qu’en conversation de deux individus d’âge différent, on ne parle pas de la même façon à 20, 40 et 60 ans. Il s’agit alors d’une périodisation par une vingtaine d’années. Chez Gadet (2003 : 122–123) on observe une distinction de trois catégories liées à l’âge de locuteurs. D’abord, il s’agit de « langue des jeunes » qui comprend un mélange d’argot, d’emprunts à différentes langues (anglais, arabe, autres langues africaines) et des troncations. Ce fait illustre les exemples suivants du langage de « jeunes » de différentes époques :

- *Les vieux de Loïc ont flippé quand il s’est mis à délirer en disant qu’il partait loin pour un super plan fric.*
- *Les ieufs de Loïc, ils ont pris un coup de pression quand il a fait le chaud et qu’il leur a dit qu’il se gerbait à chaille pour un plan keus caviar.*

Le premier exemple illustre un usage plus éloigné de nos jours, il s’agit environ des années 1980 et le second exemple représente un énoncé plus récent repris des années 1990. La

traduction en est « Les parents de Loïc ont très mal pris sa décision d’aller gagner de l’argent à l’étranger. » (Girard et Kernel, 1995 : 10). Ensuite, Gadet (ibid.) parle du groupe de locuteurs plus âgés, voire retraités où on peut observer un certain « relâchement de la surveillance langagière » liée à la « marginalisation par rapport aux enjeux sociaux du monde du travail ». On sous-entend dans cette distinction la division en trois groupes d’âge principaux : les adolescents, les adultes et les retraités qui correspondent grosso-modo aux étapes de la vie des humains qui est donc suivie des pratiques linguistiques des locuteurs respectifs. Bien que la périodisation de ces étapes puisse varier à chaque individu, elle correspond le plus au constat de Van Raemdonck sur la façon de parler divisée par une vingtaine d’années. Le facteur d’âge joue alors un rôle tant dans la périodisation de l’usage et du changement que dans la stratification de la société (cf. 1.3.3 Variation diastratique) et dans le choix d’usages à employer dans les diverses situations (cf. 1.3.4 Variation diaphasique).

1.3.2 Variation diatopique

Il s’agit de la variation géographique qui se concentre aux traits linguistiques observés dans un territoire par rapport au français de référence (cf. 1.4 Question de norme(s)) ou par rapport à une autre variété géographique. Un territoire peut avoir de dimensions différentes, il peut s’agir d’une partie d’un continent, d’un pays, d’une région, d’une ville, d’un quartier, etc. Ce découpage aide les chercheurs à se situer dans l’espace en décrivant un trait linguistique, mais il est à noter que les pratiques linguistiques de divers groupes de locuteurs dépassent souvent les frontières administratives et politiques.

Un exemple du lexique qui est en usage à travers de plusieurs territoires est la dénomination des repas courant la journée, la triade *déjeuner-dîner-souper* qui représente le repas du matin, du midi et du soir respectivement. Cette dénomination était répandue sur l’ensemble de la France au XVII^e siècle (Auger, 2005 : 73–102). À nos jours, la triade est supposée d’être en usage aux territoires de Belgique, Québec, Suisse (Lebouc, 2006 : 68) et aussi aux plusieurs territoires en France. L’une des recherches d’Avanzi (francaisdenosregions.com, en ligne, cité le 10 avril 2019) se concentre à la préférence de locuteurs de Belgique, France et Suisse quant à l’usage de *dîner* en tant que « repas de midi, en général le second repas que l’on prend dans la journée ». La recherche montre la division nette entre la France où cet usage est plutôt passif d’un côté, et la Belgique et Suisse d’autre côté où cet usage est actif. Malgré une moindre attestation en France, cet usage y reste connu et on peut voir que d’autres régions francophones maintiennent leur propre façon d’évoluer quant à la préférence de cette unité lexicale considérée archaïque en France, mais qui est en

usage actif tant en Belgique qu'en Suisse. Il en va de même pour le Québec, comme le souligne Auger (ibid.).

En revanche, un cas spécifique parmi les exemples de la variation diatopique représentent les *statalismes*, c'est-à-dire le vocabulaire d'administration qui est lié à un territoire administratif donné. Ce vocabulaire coïncide alors avec les frontières d'un état. On peut voir cette tendance dans la dénomination des établissements d'enseignement, fréquentés généralement par les étudiants de quinze à dix-huit ans (au moins en France), qui est appelé *lycée* en France ; qui coïncide en partie avec *école secondaire* et *cégep* « collège d'enseignement générale et professionnelle » (Antidote 9 : *cégep*) au Québec, avec *athénée* (Lebouc, 2006 : *athénée*) en Belgique et *gymnase* (DSR : *gymnase*) en Suisse. Un autre exemple de *statalismes* représente le terme utilisé pour le chef de l'exécutif dans une commune : *bourgmestre*, *mayeur* ou *maïeur* en Belgique (Lebouc, 2006 : 58), *président*, *syndic* ou *syndique* en Suisse (DSR : *président* ; *syndic*). En fait, l'équivalent de ces dénominations le plus connu et utilisé est *maire* dont l'usage est répandu à travers plusieurs territoires politico-administratifs. Pour cette raison, il ne s'agit pas d'un *statlisme*, car malgré son sens lié au domaine d'administration, il n'est pas lié à un seul territoire administratif, dans notre cas les régions de Belgique ou de Suisse.

Un autre exemple d'un phénomène qui dépasse les frontières d'un état sont « les principales dénominations du récipient destiné à contenir de l'eau à table » (Avanzi, en ligne, cité le 6 avril 2019). L'ensemble de plusieurs enquêtes via questionnaires en ligne ont permis de dresser l'image de la vitalité et répartition géographique des dénominations *carafe*, *pichet*, *cruche*, *broc d'eau*, *pot à eau*, *pot* et *pot d'eau*. Il est à noter qu'il y a des dénominations plus répandues que d'autres et qu'en connaissant *carafe* sur l'ensemble de territoires de la Belgique, France et Suisse, et *pichet* dans l'ouest de France, on distingue les préférences d'autres dénominations liées à divers territoires au sein de Belgique, France et Suisse. Ainsi, la première dénomination est connue partout (*carafe*), mais elle n'est pas toujours utilisée parce que les locuteurs préfèrent une autre dénomination qui est utilisée à la portée plus restreinte : *cruche* = nord-est de France et la Belgique francophone ; *broc d'eau* = départements voisinant avec l'Ile de France, puis centre du pays (Puy de Dôme et Cher) et enfin, un petit territoire tout au sud-est (Var) ; *pot* et *pot d'eau* = autour de Lyon ; *pot à eau* = autour des villes de Privas et Valence. Vu que les dénominations spécifiques n'ont pas été relevées de la Suisse, la recherche présente comme le plus répandu l'usage de *carafe* sur ce territoire.

Les exemples présentés illustrent la diversité diatopique au sein de l'Europe francophone. Les locuteurs natifs de français qui vivent à ces territoires se servent tant d'unités lexicales qui sont liées à un domaine et territoire donné que d'unités lexicales qui dépassent les frontières administratives et politiques. Quant aux exemples tirés des recherches d'Avanzi, il est important de comprendre qu'elles sont centrées sur l'usage courant et qu'elles se concentrent à relever tant l'usage passif qu'actif des participants de la recherche. En plus, on peut voir sur le dernier exemple qu'Avanzi va depuis des aires larges couvrant plusieurs pays et régions jusqu'à des aires dialectologiques assez limitées en espace. À l'instar de Gadet (1997a : 3), nous percevons la variation diatopique comme un domaine plus large que la dialectologie. Vu que la variation est un phénomène sociolinguistique, alors la variation diatopique perçoit des variétés diatopiques non seulement de point de vue linguistique, comme le fait la dialectologie, mais la sociolinguistique voit derrière cette matière linguistique aussi les questions d'identité, d'acception, stigmatisation ou valorisation des pratiques linguistiques d'une communauté linguistique, bref les attitudes de locuteurs envers les faits de langue.

Les variétés diatopiques ou régionales de la France et des variétés du français dans les territoires de la francophonie du Nord – les belgicismes, les québécoisismes et les romandismes – se caractérisent par des particularités relevées de la prononciation, de la grammaire ou du lexique. Ces usages régionaux incluent leurs variétés géographiques respectives (y incluant celles de France), également comme des traits trouvant leur origine dans des langues régionales et des patois ; toutes ces dénominations sont rassemblées par Thibault (2007 : 71–81) sous le terme générique de *diatopisme*. Malgré les origines particulières des diatopismes, certains ont étendu leurs usages ou sont connus passivement dans plusieurs territoires linguistiques au-delà de celui d'où ils sont originaires. Nous traitons dans notre étude de ces diatopismes relevés du domaine lexical, alors les *diatopismes lexicaux*.

1.3.3 Variation diastratique

La variation diastratique se concentre sur « les caractéristiques sociales des locuteurs » (Ledegen et Léglise 2013 : 318) ou des groupes sociaux d'où ces locuteurs proviennent, vivent ou y sont liés d'une quelconque manière. Il s'agit d'un côté de l'âge, sexe ou de l'origine et d'autre côté, cette variation prend en compte le niveau de scolarité, la profession exercée, le salaire des locuteurs, etc. Il s'agit alors du profil démographique et social des locuteurs ou des communautés dans lesquelles vivent les locuteurs.

Quant aux individus, nous avons déjà exposé la question de l'âge de locuteurs qui est un des facteurs de stratification de la société (cf. section 1.3.1 Variation diachronique). Les autres facteurs contribuent également à cette stratification. Quant au sexe, Gadet (2003 : 123) parle des femmes comme des moteurs de l'évolution dans les pratiques linguistiques, car ce sont elles qui sont « plus avancées dans la réalisation des changements », alors que les hommes s'avèrent plus conservateurs. En ce qui concerne le facteur d'habitat, la même auteure continue, au cours du XX^e siècle prédomine l'opposition rural / urbain qui permet d'identifier l'origine d'un locuteur. Néanmoins, à nos jours à cause de la mobilité, l'éducation et les médias, les particularités locales sont maintenues plutôt dans les campagnes chez les locuteurs âgés (ibid. : 15). Enfin, le profil d'un locuteur est souvent complété par le facteur social qui se traduit par le niveau d'études atteint et l'occupation professionnelle exercée qui servent à classer les locuteurs dans des classes sociales (Papen et Bigot, en ligne, cité le 10 mars 2018). D'après la tradition labovienne (Labov, 1966), on distingue quatre classes sociales : classe inférieure (lower class), classe ouvrière (working class), classe moyenne inférieure (lower middle class) et classe moyenne supérieure (upper middle class) qui restent courantes le temps pratiquement pareilles (Papen et Bigot, en ligne, cité le 10 mars 2018).

Mais selon Gadet (2003 : 124) pour comprendre les façons de parler de locuteurs, la classification plus pertinente est liée aux notions de « communauté linguistique » et des « réseaux sociaux » tels qu'entretenus parmi les membres d'une telle communauté. Une communauté linguistique représente un ensemble de locuteurs qui forme un groupe social sur un territoire déterminé qui partagent les mêmes valeurs / stigmates et qui s'identifient comme « nous » par rapport aux « autres » (Baggioni, 1997 ; Calvet, 2009). De ce point de vue, une communauté est un groupe social qui n'est pas nécessairement caractérisé par une langue, mais elle peut être, et souvent l'est, plurilingue. Les langues sont alors une de plusieurs caractéristiques d'une communauté (Calvet, 2009 : 84–85). Les réseaux sociaux représentent ensuite les liens, les contacts et les activités faites ensemble parmi les membres d'une communauté linguistique (Baggioni, ibid ; Calvet 2009 : ibid.). Les réseaux sont serrés quand les membres d'un groupe social maintiennent un contact régulier, participent aux mêmes activités liées à plusieurs domaines (école, travail, passe-temps, famille) et sont liés par les relations proches (famille, relations partenaires, amitié). Plus serrés sont les réseaux, la communauté s'attache plus à ses pratiques linguistiques qui la distinguent des autres communautés. Une communauté à réseaux serrés est également plus résistante envers les changements venus de l'extérieur (Gadet, 2003 : 124). En d'autres mots, les membres d'une telle communauté linguistique maîtrisent toujours plusieurs registres, mais ils font plus de

recours aux usages spécifiques du lexique, expressions, sens, prononciation ou procédés grammaticaux par lesquels ils s'identifient et se distinguent des autres (Gadet, 1997b : 22).

À propos, vu que la variation diastratique se concentre aux usages utilisés parfois uniquement par certains groupes sociaux de population (celles de plus modestes) ou de certaines professions et occupations, on parle du français populaire, du jargon de professions et de l'argot de groupes défavorisés qui représentent cette variation (Trésor de la langue française informatisée : *populaire, jargon et argot*). Le français populaire était à son origine le français parlé par le peuple ordinaire hors la cour royale. Étant donné que les Grammairiens au XVI^e siècle commencent à distinguer, codifier et promouvoir le parler de la cour royale comme la norme à suivre, la langue populaire a été bloquée dans son évolution et elle a été rejetée. Mais cette langue continue à être parlée par le peuple ensemble avec les patois et langues régionales. Après la Révolution (1789) et ensuite à la montée du prolétariat (révolution de 1848) le français populaire prend sa nouvelle source de locuteurs, à savoir les classes ouvrières qui se forment des paysans arrivant à Paris et qui s'installent à ses alentours courant le XIX^e siècle (Gadet, 1997b : 6–7). Le français populaire est donc à nos jours le français urbain représenté le plus souvent par le français parisien (Calvet, 2012b : 68). Quant à l'argot, il s'agissait longtemps du langage des malfaiteurs et mendiants organisés dans les bandes. Sa syntaxe et prononciation se nourrissait du français populaire, mais son lexique était spécifique et constituait un code secret dont se servaient par exemple les Coquillards dont le langage s'inspire Villon dans ses ballades. L'argot alors évoluait à côté du français populaire, de langues régionales et de patois. Courant le XIX^e siècle, les grandes bandes isolées se mêlent à la vie urbaine et l'argot fusionne la langue populaire (Gadet, *ibid.*). En revanche, le jargon contenait toujours les unités lexicales techniques de diverses professions. À nos jours, il est à priori associé au langage des professions valorisées comme médecin, avocat, bancaire, informaticien, etc. Néanmoins, la frontière entre l'argot et jargon est assez floue et on peut retrouver dans divers textes les dénominations comme par exemple *argot / jargon de voleurs ; jargon scolaire* et *argot des étudiants* ainsi que *langage des jeunes* (Araneum Francogalicum Maius, en ligne, cité le 15 mai 2019). Quant au premier exemple, il n'est pas sûr si un voleur représente une appartenance à un groupe exclu ou s'il s'agit d'un métier. Les trois autres dénominations se recouvrent partiellement étant toutes liées aux groupes de locuteurs jeunes provenant de diverses communautés linguistiques. Jargon et argot scolaires couvrent alors des activités et situations qui sont en liaison avec l'école, alors le milieu de cohésion sociale et de socialisation de ceux qui y vont en tant qu'apprentis

(Grandjean et Piet, 2012 : 9). Voici un exemple suivant de comment la variable sémantique de « être volontairement absent de l'école / d'un cours » peut être exprimée :

Belgique	<i>brosser</i> ;
France	<i>sécher, zapper, faire sauter/péter</i> ;
Québec	<i>loafer, foxer, skipper, faire une école buissonnière</i> ;
Suisse	<i>gratter, schwentzer, courber</i> ;

Il s'agit des exemples des variantes des différents territoires de la francophonie qui tous désignent la même variable. C'est non seulement un exemple de l'usage répandu dans un groupe spécifique et pourtant assez large, à savoir les locuteurs jeunes et scolarisés, mais ces variantes illustrent également le partage de mêmes réalités extralinguistiques exprimées de manières variées. Ainsi, l'école gratuite et obligatoire a d'un côté aidé à minimiser les différences entre diverses communautés linguistiques, mais d'autre côté a contribué à la formation d'une nouvelle communauté de locuteurs jeunes qui partagent les connaissances, valeurs, normes et expériences véhiculées par l'école et qui se créent leur propre usage, comme le montre notre exemple.

En ce qui concerne le langage des jeunes, il s'agit d'une façon d'expression utilisée par les locuteurs d'un âge restreint qui représentent une communauté linguistique à réseaux serrés et où il peut s'agir d'activités qui ne sont pas uniquement liées à l'école, mais qui incluent d'autres activités ou situations. En d'autres mots, le langage des jeunes représente l'expression de l'identité (Calvet, 2012a : 68) qui se manifeste par tel usage. En voici les exemples du langage des jeunes des cités sensibles (Rey et Diziz la peste, 2007) :

<i>j'suis <u>en pit</u></i>	« en manque de qqch », « seul » ;
<i>je suis <u>yomb</u> de toi</i>	« fatigué, soûlé de toi », « tu me fatigues » ;
<i>j'ai invité <u>mes sauces</u> au barbecue</i>	« mes amis » ;

Il est à noter que parfois l'usage de ce langage (surtout le verlan et la réduplication) apporte non seulement le côté identitaire (Goudailler, 1999 : 2) qui s'oppose à des normes et styles conventionnels, mais qui représente également un stigma et le jugement négatif que l'ont des locuteurs de l'extérieur par rapport à ceux qui utilisent ce langage (Bell, 2017 : 351).

Ce dernier exemple illustre la variation diastratique représentée par l'usage plus restreint qui est souvent associé aux locuteurs de groupes spécifiques. Le premier exemple montre en revanche la variation diastratique au sens plus large. En effet, les activités en liaison avec l'école représentent les usages employés à travers plusieurs territoires où les jeunes locuteurs

fréquentent cette institution formatrice et où nécessairement existent plusieurs communautés linguistiques auxquelles appartiennent ces locuteurs.

Il existe alors les usages qui permettent de stratifier les locuteurs selon l'âge, territoire et occupation socioprofessionnelle assez précisément comme le montre l'exemple des usages des cités. Il existe également les usages qui sont partagés parmi plusieurs communautés linguistiques à cause de l'âge, du bagage culturel et des expériences communes (Remysen, en ligne, cité le 30 mai 2019) comme l'illustre l'exemple de jeunes locuteurs scolarisés à travers les territoires de la francophonie du Nord. Dans ce cas, la classification de locuteurs n'est pas autant précise comme dans le cas des cités, mais il s'agit des usages répandus et donc plus connus et utilisés. Effectivement, ces usages, expériences et notions partagés inspirent notre choix d'expressions substandards à présenter à divers locuteurs dans notre recherche.

1.3.4 Variation diaphasique

Comparant la variation diaphasique aux autres variations mentionnées (diachronique, diatopique et diastratique), celle-ci se distingue des autres par sa concentration uniquement à l'usage d'un locuteur et non aux usagers appartenant aux diverses communautés linguistiques (Gadet, 2007 : 23). La variation diaphasique sert donc d'expression d'un locuteur selon la situation – caractéristiques préexistant à l'énonciation ; et les circonstances – éléments construits courant une énonciation articulée à la base d'interactions de locuteurs (ibid. : 90). Comme le souligne Chevillet (1991 : 19) :

Tout individu possède donc un usage personnel de sa langue au sein de son environnement personnel. Il se situe par rapport aux autres membres de son groupe social, lui-même déterminé par un axe géographique (stratification horizontale), un axe social (stratification verticale) et un axe « affectif » constitué par son environnement social direct.

Par l'axe affectif on comprend effectivement la variation diaphasique et donc l'ajustement d'un énoncé dans l'interaction d'un locuteur dans la communication verbale, car selon Gadet (ibid. : 96 d'après Goffman) « il est rare que le contexte corresponde à la situation [...] parce que la dynamique des relations entre les locuteurs modifie constamment ». Chaque locuteur dispose alors d'un éventail d'outils linguistiques afin de pouvoir moduler sa façon de parler en fonction de différents interlocuteurs et activités.

Si à la variation diastratique sont liés les notions telles que populaire, argot et jargon, à la variation diaphasique sont liés les notions telles que soutenu, recherché, soigné, surveillé courant, neutre, familier, etc. Ces notions sont liées aux niveaux, styles, genres, registres de langue, etc. Pour notre étude, la notion la plus utile est cependant celle du registre de langue,

car il se concentre au lexique (Favart, 2010 : 183), ce qui correspond à l'un de nos objectifs (cf. 1.7 Objectifs de recherche). Les registres situent alors l'usage marqué (par une marque lexicographique) par rapport à l'usage neutre et informent ainsi sur les particularités et les restrictions d'emploi liées à chaque élément marqué (cf. 2.4.1 Registres de langues et marques lexicographiques).

Les définitions de chaque registre et leurs fonctions sont décrites dans les sections suivantes, mais nous aimerions développer ici une réflexion sur le registre le plus discuté, au moins en ce qui concerne la lexicographie (voir plus bas), à savoir le registre familier. En effet, dès qu'on aborde le langage familier, on rentre dans une zone obscure. D'un côté, il est question de quel sens, quelle unité lexicale ou quelle expression inclure dans la nomenclature d'un dictionnaire. Pour cette raison, la présence dans un dictionnaire d'un tel élément³ évoque les questions sur la pertinence de sa description (Rey-Debove, 1971 : 93). Si on inclut dans un ouvrage les éléments non soutenus, substandards ou non neutres, voire familiers dans la plupart des cas dans notre étude (cf. 3.2 Résultats de comparaison BFQS – dictionnaires), on propose une description plus complexe d'une langue. Par contre, ils peuvent surgir de fortes critiques de la part du large public poussées par les enseignants, car on s'éloigne des normes d'enseignement, alors de la norme prescriptive (cf. 1.4 Question de norme(s)). C'est donc la norme prescriptive qui intervient contre l'acceptation d'un tel élément substandard, parce que c'est dans le domaine du familier et populaire où cette norme agit le plus rigoureusement (ibid. : 91). D'ailleurs, comme le souligne Rey (1995 : 95), les dictionnaires souvent sélectionnent le langage des élites en écartant le langage non soutenu, voire substandard.

D'autre côté, il s'agit de l'actualité d'un ouvrage lexicographique. Étant donné que le langage populaire échappe au normatif (Gadet, 1997b : 21) ce qui vaut aussi pour le langage familier, tel lexique, tant familier que populaire, évolue plus vite que celui du registre neutre ou courant. Cela s'explique par le fait que le vocabulaire neutre est mieux documenté dans les dictionnaires généraux et, on le répète, il est surveillé par la norme prescriptive. En revanche, le langage familier est délaissé à la disposition aux locuteurs de toutes les couches socioprofessionnelles, de différents territoires et de différentes tranches d'âge à le manier chacun de sa propre façon. D'ici la difficulté de la description et mise à jour de ce registre et cela non seulement dans des ouvrages lexicographiques.

³ Par *élément* on entend dans notre étude une unité lexicale, une expression ou un sens, dépendamment du contexte.

1.4 Question de norme(s)

La notion de la variation est étroitement liée à la notion de norme. Il en est ainsi, parce que la variation évoque la pluralité d'usages dont les locuteurs se rendent compte et en apportent leurs jugements par rapport à leur usage ou envers l'usage des autres. De ces comparaisons ressortent les discours sur les normes et les représentations concrètes que les locuteurs s'en font. (Bulot et Blanchet, 2013 : 43–45).

Non seulement la langue connaît les variations, les normes linguistiques évoluent avec elle (ibid.), dans le temps (diachronie), espace (diatopie), société (diastratie) et situation (diaphasie). Les locuteurs appartiennent à une communauté linguistique qui est d'une part régie par les normes précises et qui, d'autre part, diffère de ces normes à travers les usages qu'en font les locuteurs. Les normes ne sont pas nécessairement fonctionnelles, mais elles sont fixées socialement, dans le cadre de l'usage collectif courant de la communauté linguistique (Guiraud, 1969).

Il existe alors plusieurs normes. Étant donné la pluralité de normes, il existe différentes façons de les classer ou présenter. D'un côté on parle des normes descriptives, objectives, endogènes, implicites ou internes qui représentent les usages propres à des communautés linguistiques ; d'autre côté, il s'agit de la norme standard, prescriptive, subjective, exogène, explicite ou externe qui n'est pas propre aux locuteurs d'une communauté et qui leur est imposée d'une façon (Bulot et Blanchet, 2013 : 43–68).

Quand on parle de la norme, on réfère le plus souvent à la norme standard, l'usage standardisé ou bien l'idée du normatif qui est valorisée et promue par des élites (Favart, 2010 : 180). Cette norme est des fois introduite avec un *N* majuscule. Elle représente la norme subjective. La norme objective, en revanche, est liée à la statistique et elle pointe sur une fréquence ou une tendance dans l'usage linguistique de locuteurs. La norme dans le premier cas réfère au bon usage (cf. le paragraphe suivant), l'usage standard allant jusqu'à purisme (ibid.). La norme dans le second cas réfère à ce qui est courant, typique comme l'usage de locuteurs et il s'agit de la description de l'état d'une langue et de ses variétés (Bulot et Blanchet, 2013 : 50).

Les normes (ou les approches) descriptives sont donc contrastées par la norme prescriptive. Celle-ci est depuis la moitié du XVII^e siècle connue sous le nom de bon usage. Par le bon usage nous entendons la définition de Vaugelas (1991 : 363) : « la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps ». L'œuvre de Vaugelas *Remarques sur la langue françoise* d'où vient cette citation a inspiré, entre autres, dans les années 1930 la publication d'un ouvrage portant le

nom de *Bon usage* de Grévisse qui est une grammaire prescriptive et qui y fait référence (Van Raemdonck, 2011 : 345–346). La notion du bon usage est donc à l'origine de la norme standard ou du français standard. Ceux-ci constituent « un objet construit par quelques-uns à partir des différents registres dont [la norme standard] sélectionne des caractéristiques » (ibid. : 346). En effet, la norme standard n'est qu'une variété parmi d'autres qui a été choisie par les élites pour représenter le modèle à suivre. Plus concrètement, la langue standard se définit comme un ensemble de « prescriptions en matières de phonologie, de lexique, de syntaxe et de style » (ibid. : 347). Il s'agit d'un concept artificiel et idéalisé, car il n'y a pas de locuteur natif de norme ou langue standard. C'est la raison pour laquelle elle est enseignée à l'école, car sans formation, on ne la maîtrise pas. La norme ou langue standard n'est pas innée. Il y a donc un écart entre la langue acquise au sein d'une communauté (langage courant) et la langue normalisée (standard) qui est véhiculée par l'école (Genouvrier, 1972 : 44).

1.4.1 Communautés linguistiques plurionnées⁴ et utilité de normes

Les membres d'une communauté linguistique utilisent leurs normes endogènes, le plus souvent contrastées par une norme exogène. Les normes endogènes ou internes sont propres aux locuteurs d'un territoire, ils les acceptent comme les leurs car il s'agit du modèle de leur usage courant. En revanche, dans le second cas, il s'agit le plus souvent d'une norme externe qui vient d'ailleurs (souvent de France) et cette norme prescriptive est donc imposée aux locuteurs d'un territoire donnée. Cette norme fait référence au français standard qui est à utiliser dans les usages officiels ou formels (Bulot et Blanchet, 2013 : 50–52). De telle situation témoigne par exemple la recherche de Lafontaine (1991) qui a effectué une enquête sociolinguistique en demandant les Belges francophones qu'est-ce qu'ils pensent de leur français. En résumant les résultats, l'enquête a permis de mettre en évidence que le français en Belgique dispose de plusieurs variétés et il ne s'agit pas d'un bloc monolithique. Ensuite, deux tendances majeures sont dégagées : d'un côté, les Belges francophones ont commencé à valoriser leurs variétés du français auxquelles ils attribuent les qualités de chaleur, douceur, affection et convivialité qui sont liées à la vie privée (famille, amis), alors aux situations informelles. D'autre côté, le français standard (de France) véhiculé par l'éducation à l'école constitue une référence à laquelle sont attribuées les qualités telles que raffiné, rigoureux, cultivé et qui est alors liée au monde du travail et aux situations formelles. D'ailleurs, il en va de même pour les locuteurs de la Suisse romande qui ont la tendance « à juger la variété

⁴ Terme employé d'après Bulot et Blanchet (2013 : 52).

parisienne d'une part comme plus correcte et d'autre part comme moins plaisante que les variétés locales du français » (Prikhodkine, 2012 : 395).

Les membres d'une communauté linguistique sont alors exposés à plusieurs normes qui exercent différents rôles pour eux. Les normes endogènes correspondent alors au besoin de locuteurs de s'identifier avec un usage. Ces normes sont nécessaires pour la transmission de la langue à travers les générations ainsi qu'à la compréhension du message transmis entre deux membres d'une même communauté linguistique (Genouvrier, 1972 : 44). La norme prescriptive correspond, en revanche, à la tendance et nécessité d'unifier les usages (Remysen, en ligne, cité le 30 mai 2019) pour les fins d'intercompréhension entre les communautés linguistiques (cf. 1.1 Variation selon les domaines linguistiques – grammaire). Il s'agit également du modèle légal de correction (Bulot et Blanchet, 2013 : 52) qui est utilisé par les autorités linguistiques et véhiculé par l'enseignement, les médias, l'administration (Remysen, *ibid.*) et en partie par la littérature (Rey-Debove, 1971 : 90). En effet, tant les normes endogènes ou objectives que la norme exogène ou prescriptive ont les fonctions importantes au sein de communautés linguistiques.

1.4.2 Effets probématiques de la norme standard

En revanche, il est vrai que l'imposition d'une norme exogène, voire prescriptive, ouvre la question de jugements de valeurs (Favart, 2010 : 180) – appréciation ou au contraire stigmatisation – des usages linguistiques et leurs relations par rapport à la norme externe et les normes internes. Il s'agit alors de la question de discours sur les normes. Dépendamment de communautés linguistiques et leurs rapports à la norme prescriptive, les attitudes des élites peuvent engendrer le purisme ; et aussi l'insécurité linguistique d'autres locuteurs.

Quant au purisme, il s'agit de l'effort des élites d'isoler et préserver la langue dans un état idéal (pur) en la coupant de son évolution (Gadet, 1997b : 6). Cet effort caractérise une période s'étalant à travers plusieurs siècles qui suivait la constitution de la norme prescriptive et la construction de l'idée d'une seule langue française sans variétés. On en témoigne encore au XX^e siècle, comme le souligne Van Raemdock (2011 : 346) :

Sous l'influence des défenseurs de la norme, on rejetait presque systématiquement les néologismes au profit des archaïsmes, ainsi que le recours aux emprunts comme les anglicismes. On privilégiait de la même manière le français parisien de la moyenne bourgeoisie, des universitaires ou des présentateurs de la télévision, celui des classes que l'on voulait investir. Cette conception de la langue renvoyait de préférence à une langue écrite, plutôt soutenue : celle des bons écrivains reconnus.

Le même auteur conclut son idée par constater que le point de vue à la norme standard a changé et qu'elle n'est pas à nos jours prise comme supérieure, mais comme égale aux autres variétés. Par contre, Bulot et Blanchet (2013 : 52) soulignent que malgré que la norme standard s'inspire d'autres normes objectives, elle « se [confond] avec la norme prescriptive ». Cela veut dire que la dénomination *standard* n'est pas dépourvue de ses connotations de supériorité par rapport aux autres variétés. C'est la raison pour laquelle nous distinguons d'un côté, la dénomination *français standard*, pour parler de la variété représentant la norme standard du français qui sert de modèle de correction ; et d'autre côté, la dénomination *français de référence* pour parler de l'usage courant ou neutre du français sur le territoire de France. C'est donc pour nous le français de référence qui sert de comparaison avec les autres variétés diachroniques, diastratiques, diaphasiques et surtout diatopiques y comprises les variétés régionales de France aussi.

Un autre phénomène introduit par l'imposition d'une norme standard est l'insécurité linguistique. Il s'agit d'une situation de concurrence, voire subordination, d'une variété jugée peu prestigieuse en contact avec une variété jugée hautement légitime et prestigieuse ce qui engendre la dépréciation, le sentiment de l'infériorité et l'autodépréciation du langage de ceux qui ne maîtrisent pas, ou pas suffisamment, la variété jugée standard (Lafontaine, 1991 : 9–10). En d'autres mots, Francard (1993 : 13) définit l'insécurité comme :

[L]a prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français « pur », non abâtardi par les interférences avec un idiome, ou encore celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire.

La définition de Francard est importante non seulement dans le fait de décrire l'insécurité comme une prise de conscience d'une distance qui existe entre différentes variétés, mais surtout dans le fait qu'elle pointe sur les trois sources de l'insécurité : tensions entre la classe dominante et les classes moyennes au sein d'une communauté linguistique ; tensions entre deux communautés linguistiques dont une maîtrise la variété qui est jugée plus prestigieuse et donc plus correcte ; et la position de l'école comme diffuseur d'un modèle idéal de français à suivre qui est à la fois inaccessible aux apprentis (Bulot et Blanchet, 2013 : 59–61).

L'insécurité linguistique a alors pour conséquence les problèmes au milieu scolaire, les discours tant dépréciatifs qu'autodépréciatifs et aussi les pratiques linguistiques qui tendent à s'approcher de la variété prestigieuse ; ces pratiques sont rassemblées sous le terme hypercorrection. Quant à elle, il s'agit de « réalisation grammaticale fautive due à

l'application excessive d'une règle imparfaitement maîtrisée » (Gadet, 1997a : 15). Par exemple, le livre *dont auquel tu parles, c'est une classique ; la sociolinguistique est-ce qu'elle est-t-elle utile ?* (ibid.).

En ce qui concerne le rapport entre l'école et la norme standard, la matière présentée à l'école tend à être véhiculée aux apprentis dans le français standard, ce qui favorise les usagers qui ont plus d'habitude à cette variété ou dont la variété endogène est plus proche de la norme standard. Ainsi, les locuteurs de classes sociales inférieures ont alors recours à des usages linguistiques différant davantage des normes établies (Cauguilhem, 1966 : 178). Il est donc commun que les élèves provenant des milieux populaires, soit défavorisés sur le plan socioéconomique, présentent davantage de difficultés scolaires en lien avec la conformité aux normes linguistiques. De plus, le langage fonctionne pour ces élèves plutôt à travers l'usage lors d'interactions sociales, c'est-à-dire son efficacité en pratique. Ce qui mène à la situation d'un cercle vicieux puisque ceux qui ne réussissent pas aussi bien à l'école demeurent davantage dans leurs milieux et continuent à pratiquer leurs usages (Gadet, 2007 : 105–107) qu'ils transmettent à la génération suivante dont les pratiques sont ensuite confrontées à l'école à la norme standard.

Quant au discours sur la norme et sur les pratiques linguistiques des locuteurs se trouvant en situation de l'insécurité linguistique, Lafontaine (1991 : 9–10) souligne :

Les locuteurs s'exprimant habituellement dans une variété dominée ont de leur façon de parler une image très négative. Souvent plus négative que celle qu'en ont les locuteurs de la variété dominante.

L'auteure illustre son idée sur l'exemple du Québec, où à Montréal les locuteurs anglophones avaient dans les années 1960 et 1970 de meilleures estimations des québécois francophones que les Québécois n'avaient pas d'eux-mêmes. Les anglophones les considéraient plus intelligents, plus sociables et dignes de confiance et plus sympathiques que s'estimaient les Québécois francophones. Les locuteurs en situation de l'insécurité linguistique partagent alors un stigma par rapport à leur variété, ce qui a le rapport à leur culture et identité. Calvet (2012b : 55) en apporte un exemple tiré de la Bible (Les juges, XII, 5-6) où la tribu de Galaad avait défait celle d'Ephraïm et pour reconnaître les partisans des tribus respectives servait la prononciation du mot *schibboléth* « épi » en hébreu :

Puis Galaad s'empara des gués du Jourdain, vers Ephraïm. Lors donc qu'un des fuyards d'Ephraïm disait : « Je veux passer ! », les hommes de Galaad lui disaient : « Es-tu d'Ephraïm ? » Et s'il disait : Non ! Ils lui disaient : « Prononce donc *Shibboléth* ! » et il prononçait *Sibboléth*, car il ne réussissait pas à parler correctement. Alors on le saisissait et on l'égorgeait aux gués du Jourdain. Il tomba, en ce temps-là, quarante-deux mille hommes d'Ephraïm.

L'exemple illustre un stigma mortel et une vraie insécurité dépassant le cadre linguistique. À la fois, on peut voir que tant la variation que les jugements apportés envers elle constituent un phénomène présent parmi les locuteurs depuis jadis. En plus, les locuteurs sont effectivement conscients de la distance entre les différentes variétés d'une langue qui est ici représentée par la variable /s/ dont les variantes de prononciation fonctionnent comme un trait identitaire. Enfin, l'exemple montre que les mesures prises par les autorités envers la variation ne devraient pas dépasser certaines limites.

Terminons les questions de normes par constatation que les usages vont toujours s'écarter de la norme prescriptive et que les locuteurs y vont toujours réagir en apportant leurs jugements par rapport aux écarts d'autres variétés comparées à la leur. L'important est de comprendre que les normes, tant endogènes qu'exogène, aident les locuteurs à mieux savoir modifier l'usage de différentes variétés selon la situation et leur entourage (auditeurs) avec lequel l'interaction est produite afin d'être compris et de pouvoir s'exprimer d'une manière ajustée selon leurs besoins d'expression. Ce constat renvoie en effet à la primauté de la variation diaphasique en français contemporain (Favart, 2010 : 184) dans laquelle notre étude est ancrée.

1.5 Sujets de recherche

Les sujets de la variation linguistique abordés dans les sections précédentes aident à caractériser nos sujets de recherche. En effet, dans notre étude, nous nous intéressons aux variations en tant que « phénomènes diversifiés en synchronie » (ibid. : 182), c'est-à-dire qu'ils apparaissent en même temps. Les variations qui représentent notre point d'intérêt sont alors les variations diatopique, diastratique et diaphasique. Celles-ci interviennent ensemble dans la communication des locuteurs natifs de français, comme le souligne Gadet (2007 : 24) :

Le découpage en types de variation laisserait attendre une discontinuité, alors que diatopique, diastratique et diaphasique interagissent en permanence : les locuteurs emploient d'autant plus de formes régionales [variation diatopique] que leur statut socioculturel est plus bas [variation diastratique] et que la situation est plus familière [variation diaphasique]. Le spectre diastratique est donc plus large au bas de l'échelle sociale.

Les trois variations sont donc liées : « le jugement social n'est pas indépendant de la localisation, par exemple dans l'opposition rural/urbain » (Gadet, 1997a : 120–121) et l'interdépendance du social et du situationnel se manifeste par exemple dans le marquage dans les ouvrages lexicographiques (cf. 2.4.1 Registres de langue et marques lexicographiques ; 3 Comparaison des dictionnaires et du BFQS) et les difficultés de classification et distinction de ces deux variations.

Nos sujets de recherche nous permettent alors de nous situer par rapport à la variation et de faire le choix de nous concentrer aux thématiques suivantes :

Ad variation diatopique

Sur le plan diatopique qui constitue notre premier axe de recherche, notre analyse porte sur les expressions de la francophonie du Nord (Thibault 2007 : 71 ; Prikhodkine 2012 : 395) où nous retrouvons les territoires de la Belgique francophone, de la France, du Québec et de la Suisse romande. Ces territoires ont été choisis parce qu'ils comportent la plus grande concentration de locuteurs francophones natifs du français (Leclerc, en ligne, cité le 30 mai 2019). Il s'agit ainsi des communautés linguistiques définies sur le plan géographique.

Bien conscients du fait que les phénomènes linguistiques dépassent les frontières politiques et administratives, nous nous situons, à l'échelle de la variation diatopique, au niveau des répartitions géographiques les plus vastes qui s'étendent au-delà des territoires dont elles sont originaires. À l'instar de Gadet (1997a : 3), nous nous concentrons sur les usages régionaux du français dans la francophonie du Nord en laissant de côté les patois, les dialectes et les langues régionales qui sont plus ou moins en usage sur des territoires relativement restreints et dont l'usage ne constitue pas l'objet de notre étude. Nous recherchons alors les expressions supra-dialectales connues dans plusieurs régions de la francophonie du Nord.

Ad variation diastratique

Sur le plan diastratique qui constitue notre deuxième axe de recherche, nous ne nous limitons pas à une communauté précise et restreinte par l'âge, ou une occupation socioprofessionnelle. La recherche est à priori ouverte à tous les locuteurs francophones de territoires ciblés qui veulent participer à notre sondage. Ce n'est qu'après le recueil des réponses de participants de notre sondage sociolinguistique que l'échantillon sera découpé en plusieurs groupes selon âge, territoire et occupations socioprofessionnelles.

Ad variation diaphasique

Notre sondage est constitué d'expressions relevées de registres substandards et donc non soutenus, non standards et non neutres. Ce sont les marques sociolinguistiques associées aux expressions choisies qui nous aident à relever un tel usage (cf. 2.4.1 Registres de langue). Étant donné le choix d'expressions relevées de registres substandards, nous nous situons à l'axe diaphasique à priori dans la sphère de l'informel. Nous sommes alors intéressés aux situations de la parole qui favorisent l'emploi d'expressions de tels registres. Nous voulons ainsi voir quelles sont les préférences linguistiques des locuteurs quant aux situations de communication concrètes.

Ad norme standard

Ainsi, de point de vue de la norme standard ou de la langue standard qui se définit comme un ensemble de restrictions qui concernent tous les domaines linguistiques : phonétique, grammaire, lexique, et registres de langue, nous nous situons dans la sphère du lexique (en focalisant les expressions) de registres substandards qui sont à éviter dans les situations officielles.

Ensuite, pour compléter l'ensemble des sujets de recherche, nous abordons aussi les sujets qui ont été en partie présentés et qui seront plus développés ultérieurement dans d'autres sections. C'est en effet le cas de lexique, dictionnaires et questionnaire.

Ad lexique

Le lexique est pour nous le sujet important, car c'est dans ce domaine où la variation linguistique se manifeste le plus (cf. 1.1 Variation selon les domaines linguistiques). Sur le plan lexical, nous nous situons dans de variées unités polylexicales que nous appelons *expressions*. Ce terme alors englobe tous les types et degrés de figement. Nous n'entrons pas plus profondément dans la problématique du figement parce que celui-ci ne constitue pas notre sujet de recherche. Il s'agit d'un vaste domaine qui a fait sujet d'autres études (cf. 2.5 Questions du figement). Le lexique ou bien les expressions dans notre cas ont une liaison étroite avec le plan sémantique (Polguère, 2008 : 96) et c'est la raison pour laquelle nous les étudions ensemble en nous focalisant ainsi sur la sémantique lexicale : la (para)synonymie, la polysémie et les interférences lexicales qui existent au sein d'une même langue parlée sur les territoires différents (par exemple : Auger, 2005 : 73–102 ; Detey, Durand, Laks et al. : 2010 ; Francard et Latin, 1995 ; OQLF, en ligne, cité le 19. avril 2016, etc.).

Ad lexicographie

En ce qui a trait à la lexicographie, nous nous concentrons sur la recherche des ouvrages lexicographiques pertinents pour notre analyse d'expressions choisies pour notre recherche. Les dictionnaires constituent alors un de nos outils d'analyse. Nous focalisons les ouvrages lexicographiques de différents types et orientations afin de vérifier l'attestation, l'association des marques sociolinguistiques et le sens des expressions en question. De point de vue lexicographique, il s'agit aussi de la comparaison des ouvrages choisis par rapport aux informations recherchées, à savoir attestations, marques et sens (cf. chapitre 3 Comparaison des dictionnaires et du BFQS).

Ad sociolinguistique

Quant à la sociolinguistique, nous réaliserons un sondage sociolinguistique en nous concentrant sur les pratiques linguistiques des locuteurs natifs du français de la francophonie du Nord. Nous sommes intéressés à sonder leurs attitudes envers les expressions que nous choisirons pour la recherche. L'objectif en est de voir qui se sert de quelles expressions et à quel point – usage actif ou passif (voire connaissance passive). Notre moyen de sondage sera le questionnaire sociolinguistique sur le support électronique qui sera distribué en ligne (cf. 4 Sondage sociolinguistique) et qui est ouvert à tous les locuteurs natifs de français de tous âges et milieux socioprofessionnelles.

1.6 Questions de recherche

Ayant défini nos sujets de recherche, nous nous posons la question sur l'image / la position des expressions de registres substandards dans les variétés du français de Belgique, France, Québec et Suisse concernant les dictionnaires du français de ces territoires en comparaison avec les attitudes des locuteurs natifs de français originaires de la francophonie du Nord. Il s'agit de notre question de recherche qui est en cohérence avec nos sujets de recherche et qui est complétée par les questions suivantes.

1 a Connaissance passive et fréquence d'usage d'expressions

Il existe les expressions dont le sens est pareil et généralement connu, mais où la préférence des locuteurs d'une ou plusieurs formes exprimant ce sens est la question la plus intéressante. Au sein de notre questionnaire, il y a une palette d'exemples d'expressions proposées en liaison avec les variables sémantiques données. Nous offrons aux participants de notre recherche une gamme de réponses allant de zéro connaissance et usage, par un usage

passif, vers un usage plus ou moins régulier, jusqu'à l'usage fréquent. Ainsi, nous visons tester les attitudes de nos locuteurs envers l'usage et la vitalité d'expressions proposées comme exemples (cf. 5.1 Traitement des variables situationnelles). Il s'agit en effet de sonder la représentation formelle d'un sens et des expériences partagés parmi les communautés linguistiques différentes (Courbon, 2018 : 18)

En effet, à chaque territoire en question, les locuteurs ont leurs propres moyennes de s'exprimer, ils se font alors leurs propres représentations linguistiques (Bulot et Blanchet, 2013 : 56–57) qu'ils utilisent en se référant à une situation donnée. Par exemple, si un locuteur natif de français aperçoit une personne « sous l'effet d'alcool », il ne la dénommerait ainsi, il produirait plutôt un commentaire qui pourrait reprendre une expression familière pour se référer à l'état de cette personne. Nous sommes alors intéressés à sonder les préférences de locuteurs natifs de français quant aux expressions à employer dans les situations de communication qu'introduisent nos variables sémantiques présentées lors de notre enquête sociolinguistique (cf. 2.4 Méthode de la sélection des expressions du BFQS).

1 b Répartition géographique

À la question précédente qui concerne les préférences d'usages de nos participants de recherche est liée la question de la répartition géographique de locuteurs. Quelles expressions sont connues et utilisées sur quel endroit de la francophonie du Nord ? En nous inspirant des recherches réalisées par Avanzi (francaisdenosregions.com), nous élargissons notre recherche par rapport à la sienne. En d'autres mots, ses recherches se concentrent aux particularités de la prononciation ou au lexique qui sert à dénommer les référents partagés parmi les territoires de la francophonie en Europe ou au Canada. Il s'agit le plus souvent du registre neutre. En revanche, nous nous concentrons aux expressions de registres substandards (variantes concrètes) rassemblées au sein de variables (Calvet, 2009 : 71).

1 c Répartition sociodémographique

Non seulement le territoire où les expressions sont connues ou utilisées nous intéresse. Il s'agit également de se poser la question quels locuteurs de quelles couches d'âge et de quelles occupations socioprofessionnelles se servent des expressions choisies. Il s'agit en effet de présenter le profil socioprofessionnel et démographique de locuteurs et cerner ainsi les tendances majeures en ce qui concerne leurs préférences d'usage.

2 Vitalité d'expressions

Malgré le fait que la variation diachronique n'est pas notre axe de recherche ciblé, il est pertinent d'observer, à partir des réponses concernant la fréquence d'usage, les attitudes de locuteurs envers l'usage des expressions en question.

Vu que les variétés régionales du français en francophonie du Nord sont entre autres caractérisées par la conservation des éléments qui ont cessé d'être en usage en France (Poirier, 1990 : 18), notre étude sert donc de vérifier l'état actuel d'usage des expressions choisies. En d'autres mots, comme notre questionnaire offre une réponse qui vise la connaissance passive des expressions, cette information est utile pour la lexicographie dans la mise à jour de la vitalité des expressions en question. Si une expression n'est connue à travers tous les territoires que passivement et son usage actif n'est pas attesté, c'est un indice de son déclin.

3 Nouvelles expressions

Étant donné que l'on laisse de la place à la libre expression des participants de notre recherche, nous nous attendons à recevoir leurs propres usages. La question qui s'offre est quelles expressions sont proposées par qui. C'est-à-dire est-ce que les expressions proposées par nos locuteurs d'un territoire correspondent aux propositions des autres locuteurs d'ailleurs. Sont-elles partagées parmi les participants de plusieurs territoires ou s'agit-il plutôt d'une proposition originale et liée à un territoire donnée ?

4 Traitement lexicographique

Puisque nous travaillons avec les dictionnaires, nous nous posons les questions sur comment les expressions y sont traitées, à savoir dans quels ouvrages lexicographiques sont-elles attestées ; quels ouvrages sont les plus ouverts aux expressions de registres substandards ; quelles marques sociolinguistiques sont dans les ouvrages lexicographiques associées aux expressions choisis.

1.7 Objectifs de recherche

En ce qui a trait à nos objectifs de recherche, ils découlent des sujets de recherche présentés, des questions que nous nous posons et de la méthode que nous allons appliquer. Nos objectifs sont les suivants :

- Comparer les informations de notre corpus de travail et de dictionnaires concernant les expressions choisies.

-Comparer le traitement des expressions choisies dans les dictionnaires par rapport à leurs attestations et les marques sociolinguistiques leur associées.

-Comparer les informations de nature lexicographique (attestations, association des marques sociolinguistiques) avec les informations de nature sociolinguistique (connaissances et emploi des expressions choisies) telles que présentées par nos participants de recherche.

-Apporter de nouvelles informations sur les expressions choisies pour la recherche en ce qui concerne leur extension géographique, vitalité et préférences d'usage par nos participants de recherche.

2 Méthode de recherche

Dans le présent chapitre, nous abordons la présentation des démarches appliquées afin de choisir les expressions de différentes régions de la francophonie du Nord correspondant aux registres substandards. En d'autres mots, nous procédons à la recherche de telles expressions qui correspondent au croisement de nos trois axes de recherche : les diatopismes lexicaux touchés par les variations diaphasique et diastratique.

Pour ce faire, nous nous concentrons à la sélection des ouvrages lexicographiques qui serviront d'analyse de notre corpus de travail. Après la brève présentation de ce corpus, nous abordons la méthode que nous appliquons afin de ressortir les expressions pertinentes pour notre recherche et on termine par nous situer par rapport au figement des expressions choisies pour figurer dans notre questionnaire sociolinguistique.

En effet, il est possible de caractériser notre recherche par la constatation que l'analyse détaillée des expressions au moyen d'ouvrages lexicographiques (cf. 3 Comparaison des dictionnaires et du BFQS) est complétée par la recherche qualitative via le questionnaire sociolinguistique ciblé aux locuteurs natifs de français (cf. 4 Sondage sociolinguistique).

2.1 Introduction à la situation lexicographique concernant la variation linguistique

En liaison avec notre recherche, nous nous intéressons aux dictionnaires monolingues français qui traitent de la variation linguistique. Nous soulignons qu'il ne s'agit pas d'un répertoire exhaustif de tous les ouvrages lexicographiques de chaque territoire concerné, mais plutôt d'un panorama des approches employées dans la production lexicographique francophone par rapport à la variation linguistique.

2.1.1 Types d'ouvrages présentés

Quant à la typologie de dictionnaires, il existe plusieurs façons de traiter la variation linguistique dans les ouvrages lexicographiques. Pour les fins de notre présentation, dans les lignes suivantes figurent les dictionnaires généraux et différentiels traitant le lexique de manière tant descriptive que prescriptive étant subventionnés tant par les entreprises privées que par les institutions publiques. Les dictionnaires généraux se concentrent à la présentation (tant normative que descriptive) de l'ensemble d'usages d'une variété géographique du français. Ils présentent alors tant les particularités de l'usage à un territoire donné que l'usage courant pour le territoire donné qui peut être pratiqué aussi aux autres territoires. Il est à noter

que les seuls territoires de la francophonie du Nord qui disposent de leurs propres ouvrages généraux sont la France et le Québec.

En revanche, les ouvrages différentiels se concentrent uniquement à la présentation (tant normative que descriptive) des usages qui diffèrent du français de référence ou du français standard à un territoire donné. C'est-à-dire que ces ouvrages attestent dans leurs nomenclatures uniquement les unités lexicales, les expressions, les sens et les usages qui s'écartent de la variété qui sert de comparaison. Leur utilité est perçue dans l'introduction des locuteurs tant francophones que non francophones dans les particularités et richesses des régions et de leurs sous régions linguistiques concernées par ces ouvrages et dans le fait de codifier et retenir l'usage particulier et lui donner de la légitimité une fois un tel élément soit attesté dans un glossaire, recueil, dictionnaire, etc.

La lexicographie monolingue française s'est depuis ses débuts au XVII^e siècle concentrée soit à la correction de la langue et prescription du bon usage (au sens introduit par Vaugelas), soit à la description des référents auxquels renvoient les mots, soit à la description et synthèse de tout le savoir de l'époque. En effet, ces trois caractéristiques correspondent respectivement aux trois types d'ouvrages qui sont publiés dès le XVII^e siècle : dictionnaires monolingues du français, dictionnaires encyclopédiques et les encyclopédies (Pruvost, en ligne, cité le 10 juin 2019).

Un exemple de dictionnaire encyclopédique, d'ailleurs publié encore avant la parution du premier dictionnaire normatif de l'Académie française, représente *Dictionnaire universel : Contenant généralement tous les mots François tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les Sciences et des Arts* (1690) de Furetière qui propose une autre perspective que celle de l'Académie. L'auteur s'est donné la mission de décrire le vocabulaire de divers domaines du savoir en y incluant les néologismes et le langage courant de l'époque. Sa conception analytique et encyclopédique allait donc contre les objectifs normatifs adoptés par le *Dictionnaire de l'Académie* (Bernet, en ligne, cité le 1^{er} juin 2019). La nature encyclopédique du dictionnaire de Furetière fait de cet auteur le précurseur des idées du XVIII^e siècle et en partie le prédécesseur de *L'Encyclopédie ou le Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1777) de Diderot et D'Alembert. L'Encyclopédie est un ouvrage emblématique du siècle des Lumières (le XVIII^e siècle) qui apporte un panorama du savoir de l'époque. De point de vue linguistique, l'encyclopédie synthétise les référents et ne s'occupe pas d'unités lexicales et leur fonction dans le système de la langue (Musée Virtuel des Dictionnaires, en ligne, cité le 10 juin 2019). Ni *Dictionnaire universel*, ni *L'Encyclopédie* ne traitent pas la variation linguistique, mais ils ont influencé la production des dictionnaires du XX^e siècle, à

savoir Éditions Larousse qui s'inspire dans leur approche encyclopédique en ajoutant les informations linguistiques dans sa présentation.

2.1.2 Ouvrages fermés à la variation

2.1.2.1 France

Focalisons les dictionnaires monolingues du français qui se sont concentrés à la description de la langue telle que présentée par l'Académie française, c'est-à-dire la langue standard unifiée et gérée par la norme prescriptive (Van Raembonck, 2011 : 345–346). Il s'agit du choix de description des domaines jugés pertinents et importants par les détenteurs du prestige et du pouvoir. La description s'est alors concentrée au langage des élites et au vocabulaire spécialisé (arts, médecine, technique, etc.). À la fois, il s'agissait du rejet du reste (langues régionales, patois, variétés diatopiques et diastratiques du français) qui a été jugé à proscrire. L'Académie française avait comme le moyen de diffusion de ses idées linguistiques le *Dictionnaire de l'Académie* qui a été publié pour la première fois en 1694 et qui continue à être réédité jusqu'à nos jours (Poirier, 1998 : 136). Les régionalismes et le langage populaire n'avaient alors pas de place dans ce dictionnaire général. En fait, malgré les imperfections et les attitudes puristes liées aux premières éditions du Dictionnaire, il s'agit d'une œuvre majeure de la lexicographie française menée par une institution publique qui constitue le fil ininterrompu pendant plus que 300 ans (Pruvost, 2006 : 95–96).

La norme standard établie, il y a désormais le point de comparaison pour d'autres ouvrages qui se donnent la mission de corriger le français. En effet, l'approche qui correspondait avec celle de l'Académie consistait dans le rejet et stigmatisation de la variation diatopique et diastratique dans les ouvrages servant uniquement à ce but (Paquot, 1988 : 66). Par exemple : *Les Gasconismes corrigés. Ouvrage utile à toutes les Personnes qui veulent parler et écrire correctement, et principalement aux jeunes gens, dont l'éducation n'est point encore formée* (1766) de Desgrouais, *Dictionnaire languedocien-françois : contenant un recueil des principales fautes que commettent, dans la diction & dans la prononciation françoises, les habitants des provinces méridionales, connues autrefois sous la dénomination générale de la langue-d'Oc* (1785) de Sauvages, *Dictionnaire grammatical du mauvais langage, ou, Recueil des expressions et des phrases vicieuses usitées en France, et notamment à Lyon* (1803) de Molard, *Dictionnaire des expressions vicieuses : usitées dans un grand nombre de départemens et notamment, dans la ci-devant Province de Lorraine ; accompagnées de leur correction, D'après la V.^e Édition du Dictionnaire de l'Académie : avec un supplément, à l'usage de toutes les écoles* (1807) de Michel. Le dernier ouvrage

montre par son nom que le Dictionnaire de l'Académie incarne le rôle de référence en diffusant la norme standard par rapport à laquelle se situe la production lexicographique courant plusieurs siècles. Un autre ouvrage qui focalise cette fois la dénonciation de l'usage populaire est *Petit dictionnaire du peuple à l'usage des quatre cinquièmes de la France, contenant un aperçu comique et critique des trivialités, balourdises, mots tronqués et expressions vicieuses des gens de Paris et des provinces* (1820) de Desgranges. Ces ouvrages se présentent souvent sous la forme corrective de type « ne dites pas ... , dites plutôt... » (Gadet, 1997b : 15). On en trouve également en Belgique, Suisse et au Québec.

2.1.2.2 Belgique

Quant à la Belgique, les premières œuvres qui traitaient sur le français de Belgique sont apparues au XVII^e et XVIII^e siècle (Blampain et al., 1999 : 187), alors encore avant la naissance même de la Belgique en 1830-31. Courant la période s'étalant du XVII^e au XX^e siècle, de différents auteurs non linguistes s'intéressaient à décrire la variété belge : des hommes d'Église (Chiflet), des écrivains tant Français que Belges (Baudelaire, Gautier, Fayard) ou des Français résidant en Belgique (Willy – oncle de Colette) en pointant de doigt sur les différences par rapport au français de Paris. C'est au début du XIX^e siècle que le premier ouvrage différentiel et correctif est publié *Flandricismes, wallonismes et expressions impropres dans la langue française* (1806) d'« un ancien professeur » abbé Poyart. Le même ouvrage est repris plus que cent ans plus tard par Quiévreux (1928) qui y rajoute les belgicisms de son époque et continue le discours puriste (Lebouc, 2006 : 7). Le discours puriste est caractéristique pour les années suivantes dont témoigne aussi *Dictionnaire du dialecte bruxellois* (1951) de Quiévreux qui souligne le complexe d'infériorité linguistique des Belges (ibid. : 23–24). À propos, le français de la région de Bruxelles résulte plus marqué par le flamand et néerlandais, parce que cette région est devenue francophone relativement récemment (Hambye, 2010 : 204–205). Il y a donc plus de différences saillantes à décrire. Ce fait menait souvent à une tendance de se concentrer sur la variété bruxelloise en laissant de côté les autres régions francophones de la Belgique. À nos jours, cependant, ces tendances semblent être déjà dépassées (cf. 2.1.3.4 Belgique). Néanmoins, à l'époque des années 1970 et 1980, les tendances de « chasser » les belgicisms étaient encore présentes en Belgique : *Chasse aux belgicisms* (1971) et *Nouvelle chasse aux belgicisms* (1974 et 1981) de Hanse et al. afin d'épurer le français et ainsi le renforcer dans sa lutte contre les autres langues, l'anglais en particulier (Lebouc, 2006 : 27).

2.1.2.3 Suisse

En Suisse, la tradition correctrice et puriste commence en 1691 par une tentative isolée *Essai des remarques particulières sur la langue françoise pour la ville de Genève* de Poulain de la Barre (Thibault, 1998 : 29). Ensuite, ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que l'on rencontre des recueils de fautes et les dictionnaires correctifs comme *Observations sur le langage du Pays de Vaud* (1808) de Develey. Ce recueil a été suivi par de nombreux *Glossaires* qui avaient la fonction de pointer sur le mauvais usage à éviter afin d'apprendre les Suisses Romands le « bon » français et ainsi les rapprocher du français standard pour être reconnus comme « membres à part entière de la communauté de la langue française » (Thibault, 2007 : 11). On cite parmi les *Glossaires* : *neuchâtelois* (1867) de Bonhôte, *vaudois* (1861, réédité en 1979) de Callet, *génevois* (1820 et 1827) de Gaudy, *fribourgeois* (1864 et 1868) de Grangier, *bernois* (1828, 1841, et 1842) de Péter, etc. Malgré leur approche prescriptive centrée sur la variante soutenue, les variétés régionales du français en Suisse romande de l'usage dans les conversations familiales étaient ouvertement tolérées (Thibault, 1998 : 29–31). Ensuite, au XX^e siècle apparaissent en Suisse les chroniques de langue diffusées par la presse et la radio qui dénoncent les germanismes et les néologismes du français de référence. Les mots présentés par les chroniques ont été publiés dans les recueils de Nicolier (1939) et de Dudain (1940 et 1949). Il s'agit d'une autre forme du discours puriste et normatif qui est présent en Suisse jusqu'aux années 1970 (Thibault, 2017 : 217).

On peut alors voir que les écarts de la norme standard ont été documentés aussi aux autres territoires francophones voisinant avec la France. Dans tous les cas, il s'agissait des ouvrages différentiels qui notaient les écarts de la norme présentée par l'Académie et qui visaient la correction de l'usage de locuteurs. La différence entre les ouvrages de la Belgique et de la Suisse est perçue surtout dans le fait que les variétés régionales de français sont en Belgique traitées ensemble au sein des dictionnaires différentiels couvrant tout le territoire de la Belgique francophone (au moins tel est le postulat) et qu'en Suisse, en revanche, les particularités sont décrites dans les glossaires consacrés à un territoire plus restreint, le plus souvent un canton donné.

2.1.2.4 Québec

Au Québec, l'une des premières observations de français québécois date des années 40 du XVII^e siècle ; elle a été réalisée par père Potier, missionnaire jésuite d'origine wallonne qui s'est fait un glossaire personnel de l'usage qui lui paraît différente de la sienne en accompagnant le nouveau vocabulaire des synonymes de sa variété de français (Lapierre, 1981 : 337). Il s'agissait d'un recueil amateur ne visant pas à être publié qui a été purement

descriptif et qui sert aujourd'hui de témoignage du lexique d'avant la conquête anglaise (ibid.). Selon Remysen (2018) la lexicographie québécoise est passée par trois stades qui coexistent ensemble jusqu'à présent. Il s'agit d'abord de l'approche différentielle normative qui commence à partir du 1841 par la publication de *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française adapté au jeune âge et suivi d'un recueil de locutions vicieuses* de l'abbé Maguire. Il s'agit en effet de procédé similaire aux autres territoires de la francophonie où la codification du français a commencé avec des manuels correctifs (Poirier, 1998 : 137). Il s'ensuit d'autres comme *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents* (1860) de Gingras, *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française* (1896) de Rinfert, etc. Il s'agit alors de l'approche fermée à la variation. Cette approche stigmatise l'usage québécois par rapport à la norme de France. Les deux autres approches représentent déjà une ouverture envers la variation et pour cette raison, on les traite dans la section suivante.

2.1.3 Ouvrages ouverts à la variation

Il est à noter que malgré les tendances puristes et critiques envers les variétés diatopiques et diastratiques dans tous les territoires mentionnés, les usages ont survécu cette période (la fin du XVIIIe siècle, tout le XVIIIe et IXe siècle et la première moitié du XXe siècle) étant attestés dans les ouvrages qui critiquaient et rejetaient leur usage. Il est intéressant que les ouvrages servant à dénoncer l'usage jugé incorrect et fautif ayant pour l'objectif la correction, voire disparition de ceux-ci ont en fait contribué à la conservation et documentation de tel usage en le notant au sein de leurs nomenclatures.

2.1.3.1 France

Soulignons également que les approches descriptives envers les variations ont souvent évolué parallèlement avec les approches puristes. En effet, les premières tentatives de la description du français qui inclut l'étymologie d'unités lexicales et les usages régionaux apparaissent au XIX^e siècle, ce qui témoigne le mieux le *Dictionnaire de la langue française* (1872, *Supplément* 1877) de Littré. Au sein de cet ouvrage, on retrouve les informations sur la recherche de l'origine des mots ensemble avec l'évolution de sens des unités lexicales. C'est donc la variation diachronique qui a été valorisée comme la première parmi les autres variations. Au sein du même ouvrage, on voit les premiers reflets d'acceptation de la variation diatopique, car le dictionnaire de Littré a été également le premier à introduire des helvétismes dans son *Supplément* (Thibault et Knecht, 1997 : 11). Parmi les ouvrages de moindre importance mais traitant les usages populaires (et donc la variation diastratique) de

manière plus descriptive que prescriptive figure *Dictionnaire du bas-langage, ou manières de parler usitées parmi le peuple* (1808) d'Hautel. Il est à noter qu'à l'époque de sa publication, la distinction entre le familier et populaire n'existait pas encore et on parlait alors de manière générale de *bas-langage* ou de *parlers du peuple* (Gadet, 1997b : 14–15).

On peut donc voir que certains ouvrages lexicographiques commencent à refléter l'intérêt de linguistes envers les diverses variations. En effet, après l'essor de la linguistique historique, les linguistes se tournent vers la variation diatopique, car les linguistes commencent à noter et analyser les parles locaux et les variétés de français maintenus à l'oral et donc non codifiés. Ils ajoutent à leur méthode l'enquête sur le terrain, la première enquête a été organisée en 1873 en Lorraine par Lanther : *La première enquête dialectologique en Lorraine*. De telles enquêtes permettent de rassembler du matériel authentique qui est ensuite publié dans les atlas et glossaires, par exemple *Atlas linguistique de la France* (1903 – 1910) de Gilliéron (Chaurand, en ligne, cité le 15 juin 2019).

2.1.3.2 Québec

Hors la France, l'évolution de la production lexicographique n'est pas toujours pareille. D'un côté, on atteste les mêmes efforts de présentation scientifique du lexique qu'en France, d'autre côté, le cheminement vers cet objectif varie. Au Québec, il s'agit de l'approche différentielle descriptive qui consiste dans la description de l'usage qui diffère de celle de France. Cette approche se reflète premièrement dans *Glossaire franco-canadien et vocabulaire* (1880 repris en 1976) de Dunn et *Glossaire franco-canadien ou lexique-glossaire* (1880) de Clapin (Remysen, 2018 : 10). Comparés aux premiers ouvrages correctifs, ces deux derniers reviennent moins normatifs (Cormier et Francœur, 2002 : 56) et cela malgré le fait que les descriptions du français au Québec s'inspiraient à l'époque du Dictionnaire de l'Académie (Poirier, 1998 : 136). En plus, Clapin a fait dans son autre ouvrage *Dictionnaire canadien-français* (1894) des commentaires descriptifs et non prescriptifs, ce qui était rare à l'époque (Cormier et Francœur, 2002 : 56). Les efforts de l'approche descriptive illustrent ensuite le dictionnaire intitulé *Le parler populaire des Canadiens français* (1909) de Dionne et surtout le projet de la *Société du parler français au Canada*. Établie en 1902, elle publiait son bulletin mensuel *Bulletin du parler français au Canada* (1902–1918), organisait les enquêtes sur les parles du Québec et les conférences sur la langue française et surtout a publié *Glossaire du parler français au Canada* (1930) (ibid.).

Les ouvrages présentés témoignent de l'essor de la dialectologie francophone au Québec et en France au tournant du XIX^e et XX^e siècle. Il s'agit alors du contrepoids à la présentation prescriptive et puriste de la langue qui continue à exister même au XX^e siècle, toujours

représentée avant tout par le Dictionnaire de l'Académie, cette fois, il s'agit de sa huitième édition (1932–1935) (Pruvost, 2006 : 82).

À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, on témoigne la naissance de l'approche globale et descriptive qui tend à décrire toutes les variétés du français au Québec en publiant les ouvrages généraux (Remysen, 2018 : 17). Le premier dictionnaire de cette conception s'appelle *Dictionnaire général de la langue française au Canada* (1957) de Bélisle suivi de *Dictionnaire du français plus* (1988) de Poirier. Mais c'est surtout *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992 et 1993) de Boulanger qui a éveillé l'attention. C'est le premier dictionnaire conçu au Québec qui a présenté le lexique tout d'abord du point de vue québécois ne marquant pas les québécismes mais l'usage provenant de la France. Cet ouvrage a aussi inclus un nombre élevé d'unités lexicales en usage au Québec de différents domaines et couches sociales (Faribault, 1993 : 553 ; De Lorimier, 2007 : 160 ; Jusselin, en ligne, cité le 8 août 2016).

Encore aux années 1970 est lancé un projet de francisation des domaines d'emploi qui résulte dans recueil, comparaison et documentation du vocabulaire technique qui a abouti à la publication de *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française – OQLF accessible depuis 2000 en ligne. Cet ouvrage se spécialise aux domaines techniques pour en fournir les informations sur l'emploi des termes spécifiques (Grand dictionnaire terminologique, en ligne, cité le 14 mars 2019). On retrouve au Québec également les ouvrages comme *Trésor de la langue française au Québec – TLFQ* fondé en 1970 à l'Université Laval qui fait partie du *réseau des corpus lexicaux québécois*. Un fruit des travaux sur le TLFQ dirigés par Poirier est le *Dictionnaire historique du français québécois : Monographies lexicographiques de québécismes* (1998) qui est considéré comme un outil très précis quant à l'évolution du français en usage au Québec (Pruvost, 2006 : 91). Celui-ci s'inscrit dans le courant différentiel et descriptif du français au Québec

Parmi les ouvrages les plus récents, on cite le dictionnaire *Usito* (2013) de Cajolet-Laganière, Mercier, Martel et al. Il est conçu à la base des banques de données québécoises et accessible en ligne sous l'abonnement. Enfin, on retrouve au Québec aussi la maison d'éditions *Druide* dont le produit principal et le logiciel *Antidote* un outil électronique « tout en un » dont la neuvième édition a paru en 2015 sous la direction de Brunnel et al. Il rassemble en soi un correcteur d'orthographe, guide linguistique et dictionnaire ; les sections communiquant les unes avec les autres, *Antidote 9* représente outil assez complexe qui est en plus à présent le plus récent parmi les ouvrages lexicographiques du Québec.

Le Québec est alors le seul territoire à part la France qui dispose de ses propres dictionnaires généraux. Les ouvrages les plus récents incluent également le contexte francophone dans leur description du français en usage au Québec. Dans l'ensemble, la production lexicographique du Québec offre au large public d'excellents outils (ibid.).

2.1.3.3 Suisse

En Suisse, la description scientifique des variétés suisse-romandes commence en 1899 par la fondation de l'*Institut du Glossaire des patois de la Suisse romande* qui a organisé les enquêtes et le recueil systématique d'informations sur les usages régionaux dont le fruit est la publication du premier tome du *Glossaire des patois de la Suisse romande* (1924). Il s'agit d'un ouvrage qui est en cours de publication depuis cette date jusqu'à présent et l'Institut veille sur sa numérisation (GPSR, en ligne, cité le 21 décembre 2017). Un autre ouvrage important a été publié à même époque que le Glossaire, à savoir *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand* (entre 1921 et 1926) de Jeanjaquet qui a été à la fois l'un des rédacteurs du Glossaire (Thibault et Knecht, 1997 : 12). Jusqu'à ce moment, le cheminement suisse est comparable à celui de France et du Québec en ce qui concerne la description des variétés diatopiques respectives. Toutefois, après la publication de ces deux ouvrages majeurs, la lexicographie suisse romande arrête de publier de grands ouvrages et ce sont les chroniques de la langue, puristes et normatives, qui sont publiées courant la plupart du XX^e siècle. Entre temps, *Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel* est fondé et les chercheurs se concentrent au recueil et à la documentation des particularités des variétés en usage en Suisse romande. Leur documentation a entre autres servi de source pour les dictionnaires généraux de France qui souhaitent inclure quelques régionalismes dans leurs nomenclatures, notamment Larousse, Robert et Trésor de la langue française (ibid.). Il faut attendre le tournant du XX^e et XXI^e siècle pour qu'un ouvrage différentiel descriptif soit publié, à savoir *Dictionnaire suisse romand : Particularités lexicales du français contemporain* (1997 et 2004) de Thibault et Knecht. En effet, cet ouvrage s'est alimenté des données du Centre de dialectologie et c'est aussi grâce à cette documentation qu'il s'agit de l'ouvrage le plus actuel et complexe traitant les particularités du français en usage en Suisse romande. En effet, ensemble avec le Glossaire et le Dictionnaire historique, cet ouvrage appartient parmi les trois ouvrages lexicographiques les plus importants du XX^e siècle (Andreassen, Maître et Racine, 2010 : 218).

2.1.3.4 Belgique

En Belgique, la situation est encore plus particulière. Tandis qu'en France, Suisse et au Québec on publie dès le début du XX^e siècle des ouvrages descriptifs des variétés respectives, en Belgique, il faut attendre le tournant des années 1970 et 1980 pour que les ouvrages d'approche scientifique (descriptive et non puriste) envers des variétés du français de Belgique voient le jour (Lebouc, 2006 : 28). Rappel : il s'agit de mêmes années où les ouvrages chassant et corrigeant les belgicisms sont encore publiés. Les courants descriptifs et prescriptifs coexistent alors en même temps. Enfin, les ouvrages de description neutre de belgicisms commencent à apparaître : *Belgicisms de bon aloi* (1979) de Doppagne et al., *Dictionnaire de belgicisms* (1987) de Massion, *Belgicisms. Inventaire des particularités lexicales du français en Belgique* (1994) de Bal et al., *Le belge dans tous ses états. Dictionnaire de belgicisms, grammaire et prononciation* (1998) et *Dictionnaire de belgicisms* (2006) de Lebouc, *Dictionnaire du français de Belgique* (1998 et 1999) de Delacourt, *Dictionnaire des Belgicisms* (2010 et 2015) de Francard et al. En fait, ce qui diffère ce dictionnaire du reste de la production belge est une enquête menée auprès des locuteurs francophones natifs de Wallonie et Bruxelles appartenant aux différentes couches d'âge et ayant des niveaux de scolarité différents. Les enquêtés ont été invités à évaluer le corpus de belgicisms de Francard et al. (2010 : 8). Cette approche a permis aux auteurs de ressortir les informations plus précises sur la diffusion de l'usage et réévaluer la vitalité des formes et des sens des belgicisms en question.

Enfin, la production lexicographique descriptive depuis les années 1980 est en effet l'une des raisons pour laquelle Francard (2010 : 7) peut constater que le français de Belgique est l'une des variétés les mieux documentées.

2.1.3.5 Et encore la France pour terminer

Revenons à la situation en France du début du XX^e siècle qui a vu naître les grandes maisons d'éditions. Le premier parmi les entreprises privées ont été Éditions Larousse qui ont commencé encore au XIX^e siècle par la publication de *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* (15 volumes entre 1865 – 1876 et deux suppléments de 1878) dirigé par Larousse même. Étant inspiré par la tradition encyclopédique, il ajoute en plus à ses entrées les informations linguistiques. Sa version remaniée et amincie est publiée sous le nom de *Nouveau Larousse illustré* (1904) cette fois dirigé par Augé. Et d'autres ouvrages sous sa direction s'enchaînent : *Larousse pour tous* (1910), *Larousse Universel* (1923), *Larousse du XX^e siècle* (1933 et *Supplément* en 1953), *Nouveau Larousse universel* (1948). Les dictionnaires des Éditions Larousse ont alors dominé la première moitié du XX^e siècle. La

maison d'éditions continue à publier les ouvrages importants jusqu'à présent et parmi ses ouvrages majeurs on peut citer *Grand Larousse Encyclopédique* (1963) de dix volumes, *Grand Larousse de la langue française* (1978), *Lexis* (1979), *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse* (1985) et *Petit Larousse illustré* qui comme le seul d'ouvrages cités est mis à jour annuellement (Musée Virtuel des Dictionnaires, en ligne, cité le 10 juin 2019). À part les dictionnaires généraux de langue, il s'agit de dictionnaires encyclopédiques et thématiques qui sont publiés annuellement.

Après la seconde guerre mondiale apparaît un projet qui met ensemble l'étymologie, linguistique historique et à la fois l'élaboration de définitions pertinentes et exhaustives suivies des exemples cités d'ouvrages littéraires. C'est le projet de (Paul) Robert qui a abouti à la publication de *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1964) qui enchaîne à la tradition du dictionnaire de Littré (Pruvost, 2006 : 83–84). Le Dictionnaire alphabétique de six volumes est suivi de sa deuxième édition en 1985 qui porte le nom de *Grand Robert de la langue française* et qui lui-même a été réédité et augmenté en 2001. À côté de Grand Robert paraissait *Petit Robert* publié pour la première fois en 1967. C'est sous la direction de Rey et Rey-Debove que Petit Robert commence à inclure dans sa nomenclature aussi l'usage populaire et familier en tâchant d'apporter la description la plus complexe s'approchant de l'usage réel du français par ses locuteurs Rey (1995 : 95). Les deux ouvrages sont réédités et mis à jour régulièrement et le Petit Robert subit les mises à jour annuelles par Les éditions Robert (Musée Virtuel des Dictionnaires, en ligne, cité le 10 juin 2019). Cette maison d'éditions publie également les dictionnaires thématiques de visée encyclopédique comme son concurrent Larousse.

À côté d'Éditions Larousse concentrées surtout à la publication des ouvrages encyclopédiques et enchaînant ainsi à la tradition de Furetière et de l'Encyclopédie entre en jeu une nouvelle maison, Les éditions Robert qui enchaîne à la tradition de Littré et se concentre à la langue. Il s'agit alors de deux entreprises privées qui se concurrencent sur le marché, mais qui se complètent au sens d'apporter aux locuteurs les informations complexes liées à la langue, culture et civilisation.

Quant aux dictionnaires subventionnés par l'état, on connaît déjà le Dictionnaire d'Académie dont la tradition remonte à la fin du XVII^e siècle. Ses deux volumes de la neuvième édition ont vu le jour successivement en 1992 et 2000 et le troisième est en cours de préparation dirigée par Monier et al. Il est accessible en ligne jusqu'à l'entrée *sabéisme* (atilf.fr, en ligne, cité le 14 mars 2019) ; ce dictionnaire est numérisé à partir des années 1990

par le centre *Analyse et traitement informatique de la langue française – ATILF*⁵ (Ibid., cité le 2 août 2016). La même institution publique a numérisé dans les années 1990 un autre ouvrage important et immense de la lexicographie française : *Trésor de la langue française – TLF* de Quemada et al. qui est devenu *TLF informatisé (TLFi)* après sa mise en ligne et distribution sur cédérom. Son importance est perçue dans le fait d’avoir produit dans un temps relativement court (de 1971 à 1994) un grand dictionnaire général (16 volumes), de haute qualité de description philologique et historique qui a en plus réussi le passage d’un ouvrage papier à un ouvrage informatisé et qui est désormais accessible gratuitement en ligne et mis à jour régulièrement (Pruvost, 2006 : 86–88). Il s’agit alors d’un « demi-siècle d’or » (ibid : 83) de la lexicographie en France qui a vu la naissance de grands dictionnaires généraux tant d’entreprises privées que d’institutions publiques qui sont désormais accessibles en ligne.

2.1.4 Résumé de la situation lexicographique aux territoires concernés

Les ouvrages lexicographiques témoignent de l’évolution de la perception de la variation à travers les territoires concernés. Effectivement, allant depuis le XVII^e siècle du rejet de la variation en privilégiant seulement l’usage standard accompagné par des tendances puristes à travers tous les territoires. Ces tendances sont concurrencées courant le XIX^e et le début du XX^e siècle par l’ouverture envers la variation diachronique et ensuite diatopique. Il s’agit des débuts de l’émancipation des variétés du français. Ce procédé s’est déroulé simultanément en France, Suisse et Québec. En Belgique, les efforts de la description scientifique sont attestés plus tard. Après la Belgique, c’est aussi la Suisse qui s’écarte courant le XX^e siècle dans son évolution lexicographique n’étant pas autant productive que celle de France et du Québec.

Toutefois, à tous les territoires concernés, les ouvrages lexicographiques commencent, tôt ou plus tard, à se concentrer à une description scientifique qui a abouti en Belgique et Suisse en publication des dictionnaires différentiels complexes. Quant au Québec, il y coexiste le courant normatif, descriptif différentiel et descriptif global ; ce dernier a mené à la confection des dictionnaires généraux les plus récents. En effet, Québec est le seul territoire hors la France qui a réussi à mener à bout la confection de ses propres dictionnaires généraux qui privilégient la description de l’usage québécois de point de vue des Québécois avant l’optique française.

Enfin, on constate que les variétés diatopiques propres aux territoires en question commencent à être de plus en plus valorisées et que les usages de différentes couches sociales

⁵ *ATILF* est née en 2001 de la fusion de l’*Institut National de la Langue Française – INALF - CNRS* et de *Langue Discours Cognition – LANDISCO - Université Nancy 2*. *ATILF* est désormais rattachée à l’Institut des sciences humaines et sociales du *CNRS – Centre nationale de la recherche scientifique*, alors l’institution subventionnée par l’état.

et les usages destinés à diverses situations de la parole sont successivement inclus dans les nomenclatures des ouvrages lexicographiques. Nous soulignons aussi la méthode consistant dans le recueil d'informations via l'enquête linguistique qui est connue depuis plus que cent ans. Courant cette époque, elle s'est naturellement développée et aujourd'hui, on témoigne des sondages via questionnaires qui aident à préciser la vitalité, la connaissance et l'usage d'unités lexicales et expressions.

En fait, il y a deux raisons principales pour lesquelles nous venons d'apporter les informations concernant les ouvrages lexicographiques. Premièrement, il s'agit d'introduire le choix de dictionnaires comme notre outil d'analyse et deuxièmement, il s'agit d'introduire le choix de notre corpus de travail.

2.2 Ouvrages lexicographiques comme un outil d'analyse

Il existe des milliers de critères de choix d'ouvrages lexicographiques applicables. Nous sommes d'accord avec Pruvost (2006 : 136) sur le fait qu'il faut avant tout être conscient de l'objectif que l'on veut remplir est que cela ensuite influence notre choix de dictionnaires.

2.2.1 Dictionnaires choisis par les chercheurs du BFQS

Le choix d'ouvrages lexicographiques varie alors selon les besoins de chercheurs dans leur recherche. Les auteurs du BFQS ont également exploité les dictionnaires, entre autres sources (cf. 2.3.1 Recueil d'expressions BFQS) en constituant leur recueil d'expressions. Il s'agit des ouvrages suivants.

Auteurs	Nom d'ouvrage	Date de publication et type d'ouvrage
Belgique		
LEBOUC, Georges	<i>Dictionnaire de belgicisms</i>	2006 – différentiel
MASSION, François	<i>Dictionnaire de belgicisms</i>	1987 – différentiel
France		
REY, Alain et al.	<i>Grand Robert de la langue française</i>	2001 – général
QUEMADA, Bernard ; MARTIN, Robert et Bernard CERQUIGLINI	<i>Trésor de la langue française</i>	1971–1994 – général
REY, Alain et Sophie CHANTREAU	<i>Dictionnaire des Expressions et Locutions</i>	1997 – différentiel
RÉZEAU, Pierre	<i>Dictionnaire des régionalismes de France</i>	2001 – différentiel
Québec		
BOULANGER, Jean-Claude	<i>Dictionnaire québécois d'aujourd'hui</i>	1993 – général
MENEY, Lionel	<i>Dictionnaire québécois-français</i>	1999 – général
POIRIER, Claude	<i>Dictionnaire du français Plus</i>	1988 – général
POIRIER, Claude	<i>Dictionnaire historique du français québécois</i>	1999 – général
Suisse		
KNECHT, Pierre et André THIBAUT	<i>Dictionnaire suisse-romand</i>	2004 – différentiel

Tableau 1 Ouvrages utilisés par les chercheurs du BFQS pour leur analyse.

On constate que parmi les onze ouvrages choisis par les chercheurs du BFQS, il y a les ouvrages généraux de France et du Québec et il y a également les ouvrages spécialisés de la Belgique, France et Suisse. Les ouvrages choisis par les chercheurs du BFQS datent de la fin du XX^e et le début du XXI^e siècle et ils couvrent tous les territoires concernés.

Quant à la Belgique, il s'agit de dictionnaires qui présentent une approche différentielle et qui en se concentrant uniquement aux particularités du français en Belgique. À l'époque de l'exécution de la recherche du projet BFQS, au moins deux autres ouvrages lexicographiques auraient pu être choisis (cf. 2.1.3.4 Belgique), à savoir celui de Bal et al. (1994) et de Delacourt (1998 et 1999), mais les auteurs ont choisi un dictionnaire des années 1980 et l'autre des années 2000 correspondant par leurs dates de publication à un ouvrage des débuts de la description scientifique et non prescriptive de belgicisms et l'autre ouvrage représentant le dictionnaire le plus à jour à l'époque.

En ce qui concerne la Suisse, comme nous l'avons expliqué auparavant (cf. 2.1.3.3 Suisse), le choix d'ouvrages lexicographiques descriptifs qui traitent tous les cantons ensemble y est limité. C'est la raison pour laquelle le dictionnaire de Knecht et Thibault a été

choisi, car il s'agit encore de nos jours de l'ouvrage le plus à jour qui a été publié sur les particularités de la Suisse romande y inclus les expressions.

Les ouvrages de France incluent d'un côté les ouvrages généraux comme Grand Robert et Trésor, mais laissent de côté la production de la maison Larousse. D'autre côté, afin de relever les particularités régionales de France, le dictionnaire de Rézeau, à l'époque récemment publié est consulté. Il s'agit du premier ouvrage différentiel qui traite ensemble les régionalismes de français de France (Heinz, en ligne, cité le 11 juin 2019). La description détaillée de régionalismes inclut entre autres l'aire géographique de l'usage illustré par les cartes, nombreux exemples cités, l'équivalent dans le français standard etc. (ibid.). Le Dictionnaire d'expressions représente un ouvrage concentré aux unités polylexicales de divers registres dont les registres substandards, mais on y retrouve également les proverbes, dictons, termes bibliques et divers emplois figurés. Selon les remarques de Tamba-Mecz, (1981 : 45), la première édition de 1979 ne permettait pas une étude systématique d'expressions à cause de leur organisation dans la nomenclature selon un composant choisi d'une expression donnée. L'édition en question présente la même organisation de la nomenclature, mais le nombre d'expressions a augmenté à dix milles. L'ouvrage peut alors servir comme une riche source de diverses expressions.

Les dictionnaires du Québec choisis pour être analysés par les chercheurs du BFQS relèvent de plusieurs courants présents au Québec jusqu'à nos jours : Dictionnaire du français plus et Dictionnaire québécois d'aujourd'hui sont les ouvrages appartenant à l'approche globale descriptive qui priorisent l'usage québécois à celui de France, tandis que Dictionnaire québécois-français représente l'approche différentiel descriptif (Remysen, 2018 : 17) en relevant l'usage propre au Québec et le Dictionnaire historique est centré sur l'aire d'origine des unités lexicales et expressions et leur cheminement vers l'usage au Québec.

2.2.2 Sélection des dictionnaires pour notre recherche

Étant donné que nous nous concentrons sur les expressions de registres substandards dans divers territoires francophones, il nous faut soit les dictionnaires généraux assez grands et ouverts pour pouvoir inclure dans leurs nomenclatures le type d'informations que l'on cherche (Pruvost, 2006 : 138), soit des dictionnaires spécialisés à un territoire donné ou aux registres substandards. En d'autres mots, nous sommes à la recherche d'ouvrages soit généraux, soit différentiels qui sont conçus aux territoires de la francophonie du Nord et qui traitent dans leurs nomenclatures les unités lexicales, les expressions et les sens relevant de différentes variétés diatopiques incluant aussi les variétés diastratique et diaphasique. Un avantage constitue un dictionnaire sur le support électronique ou accessible en ligne. Sa

consultation est plus facile qu'en support papier, il a aussi une capacité assez grande pour accueillir les usages non standards, voire substandards dans notre cas et un tel ouvrage peut subir de mises à jours régulières sans besoin de réimprimer tout l'ouvrage.

Comme précisé plus bas (cf. 2.3.1 Recueil d'expressions BFQS), les chercheurs du BFQS ne visent pas les mêmes objectifs que notre recherche. Pour cette raison, les dictionnaires sont choisis selon les critères différents. Les chercheurs du BFQS ont besoin de recenser ou de reprendre les expressions de diverses sources et de trouver leurs équivalents. Nous, en revanche, ne recensons pas les expressions de diverses sources, car nous les reprenons du BFQS. Le recueil nous sert alors comme la base d'expressions relevées de tous les territoires que nous visons à comparer. Nous nous servons de dictionnaires afin de limiter le nombre d'expressions qui se traduit par la vérification d'attestation et surtout l'association de marques sociolinguistiques (cf. 2.4 Méthode de sélection des expressions du BFQS) aux expressions relevées du BFQS. Les expressions qui rentrent dans nos critères figureront ensuite dans notre questionnaire sociolinguistique accessible en ligne (cf. 4 Sondage sociolinguistique). C'est à l'aide de cet outil que la connaissance, l'emploi et les équivalents d'expressions seront relevés de locuteurs natifs de français de la francophonie du Nord.

En plus, étant donné le décalage de plusieurs années entre la confection du recueil BFQS et de la rédaction de la présente étude, la production lexicographique a réussi à publier de nouvelles œuvres pertinentes pour notre recherche. C'est la raison pour laquelle nous ne reprenons pas dans la plupart de cas les dictionnaires utilisés par les chercheurs du BFQS. Nous nous en revanche servons d'ouvrages plus récents ou plus larges ou disponibles en ligne et donc mis à jour régulièrement. En voici notre choix dans le tableau suivant.

Auteurs	Nom d'ouvrage (date de publication)	Abréviation
POIRIER, Claude ; FRANCARD, Michel et al.	<i>Base de données lexicographiques panfrancophone</i> (2001–2014)	<i>BDLP</i>
France		
REY, Allain ; REY-DEBOVE, Josette et Laurent CATACH	<i>Le Nouveau Petit Robert de la langue française</i> (2016)	<i>NPR</i>
Reverso Softissimo	<i>Reverso</i> (2013)	<i>REV</i>
QUEMADA, Bernard ; MARTIN, Robert et Bernard CERQUIGLINI	<i>Trésor de la langue française informatisé</i> (1971–1994)	<i>TLFi</i>
CERQUIGLINI, Bernard et al.	<i>Le petit Larousse illustré 2017</i> (2016)	<i>PLI</i>
Québec		
BRUNNEL, Éric et al.	<i>ANTIDOTE 9</i> (2015)	—
CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène ; MERCIER, Louis ; MARTEL, Pierre et al.	<i>Usito</i> (2013)	—
POIRIER, Claude et al.	<i>Trésor de la langue française au Québec</i> (1977–2010)	<i>TLFQ</i>
Belgique		
FRANCARD, Michel ; GÉRON, Geneviève ; WILMET, Régine et al.	<i>Dictionnaire des belgicisms</i> (2010)	<i>DBLG</i>
Suisse		
KNECHT, Pierre et André THIBAUT	<i>Dictionnaire suisse romand</i> (2004)	<i>DSR</i>

Tableau 2 Ouvrages lexicographiques choisis pour notre analyse lexicographique des expressions.

Le panorama lexicographique que nous avons présenté (cf. 2.1 Introduction à la situation lexicographique concernant la variation linguistique) nous donne une idée de quelles ouvrages sont pertinents pour notre analyse et la plupart a en effet été déjà mentionnée dans les sections précédentes. Parmi les dix ouvrages choisis, il y a seulement deux qui sont publiés sur un support papier, à savoir les dictionnaires de Belgique et Suisse. Les autres sont soit accessibles en ligne soit sur un support électronique, ce qui correspond à notre besoin d'accessibilité, facilité de consultation et actualité des ouvrages.

À propos du dictionnaire suisse, il s'agit du même choix que pour les chercheurs du BFQS, étant donné qu'il n'y a pas d'un ouvrage similaire publié récemment qui serait autant complexe et qui concernerait tous les cantons (cf. 2.1.3.3 Suisse). Quant à la Belgique, le dictionnaire de Francard et al. est le plus récent et le plus complexe parmi les ouvrages existants à ce territoire (cf. 2.1.3.4 Belgique).

La BDLP est un de rares ouvrages qui traitent à la fois plusieurs territoires francophones y inclus les territoires de la francophonie du Nord. Il est possible de choisir plusieurs variétés du français que l'on veut comparer (BDLP, en ligne, cité le 29 novembre 2017). Sa large

nomenclature concernant les territoires de notre recherche est la raison principale pour son choix.

Ensuite, comme expliqué auparavant (cf. 2.1.3.5 Et encore la France pour terminer) Les dictionnaires de Larousse et Robert représentent les outils importants pour une recherche lexicographique. Le NPR est un ouvrage descriptif du français de référence qui à différence du Grand Robert n'exploite pas autant le côté historique et étymologique des unités lexicales, des expressions et des sens qu'il traite dans sa nomenclature. Son contrepoint dans la maison Larousse est le PLI et les deux ouvrages sont mis à jour régulièrement (Musée Virtuel des Dictionnaires, en ligne, cité le 6 juin 2019). Le dictionnaire de Larousse complète les ouvrages lexicographiques de France à différence du choix des chercheurs du BFQS qui ne l'ont pas inclus. Le TLF a été utilisé par les chercheurs du BFQS, mais on insiste sur le fait que nous nous servons de sa version informatisée (TLFi) qui est accessible en ligne et mise à jour régulièrement (ibid.). Une alternative aux dictionnaires précédents représente le dictionnaire Reverso qui s'inscrit dans le cadre de dictionnaires ouverts à tous les locuteurs qui ont envie de contribuer à sa nomenclature. Il sera intéressant de comparer en matière d'expressions substandards un tel ouvrage ouvert avec les autres ouvrages lexicographiques réputés (TLFi, PLI, NPR).

Quant aux ouvrages du Québec, nous nous servons des ouvrages électroniques les plus récents (cf. 2.1.3.2 Québec), à savoir les ouvrages généraux Usito et Antidote 9, complétés par le TLFQ, un ouvrage différentiel qui se centre sur la presse et littérature québécoise. Quant à Usito, il s'approche de la norme standard et voulait devenir un outil qui expliciterait la norme, mais dans l'ensemble, il s'agit d'un dictionnaire comparable au Petit Robert (Poirier, 2014 : 4), alors descriptif. Antidote 9 représente un ouvrage complexe qui rassemble en soi plusieurs dictionnaires. En effet, il s'agit non seulement du dictionnaire où on cherche par mots, mais on y retrouve également la recherche « multimot » qui permet de chercher les diverses expressions. Il y a en plus la recherche par cooccurrences qui est listée par la fréquence d'apparition.

Tous les ouvrages choisis sont exploités davantage dans le chapitre suivant (cf. 3) qui en liaison avec nos objectifs de recherche (cf. 1.7) se concentre tant à la comparaison du traitement des expressions dans les ouvrages choisis qu'à la comparaison entre les dictionnaires et le corpus de travail.

2.3 Corpus de travail

En nous appuyant sur notre panorama lexicographique (cf. 2.1 Introduction à la situation lexicographique concernant la variation linguistique), nous constatons que les ouvrages présentés appliquent une de deux approches suivantes : d'un côté, les variétés sont décrites et comparées dans l'optique de la variété du français d'un territoire donné, dans notre cas Belgique, Québec et Suisse, envers le français de référence ; d'autre côté, il s'agit de l'optique inversée, alors de la France en tant que variété de référence envers les autres variétés au sein de la francophonie du Nord, y inclus les variétés régionales de France. Cela signifie qu'il y a à chaque fois deux variétés qui sont comparées. Il est donc rare de voir le lexique de plusieurs territoires analysé ensemble dans un recueil de nature lexicographique. Nous sommes alors à la recherche d'un ouvrage qui traite à la fois toutes nos variétés ensemble.

Parmi de rares exceptions, nous citons *Dictionnaire universel* (1995) et *Dictionnaire universel francophone* (1997) qui avaient pour mission de couvrir le vocabulaire français en usage dans les territoires francophones hors la France, surtout en Afrique. Également la BDLP constitue une grande source lexicographique qui applique aussi le modèle de comparaison entre le français de référence et une autre variété du français (cf. 2.2.2 Sélection des dictionnaires pour notre recherche).

En cherchant un ouvrage qui traite toutes les variétés ciblées ensemble, nous avons trouvé le recueil d'expressions du projet international Belgique-France-Québec-Suisse – *BFQS* (BFQS, en ligne, cité le 15 novembre 2017). Le but de ce projet est « de décrire, d'analyser et de comparer les expressions verbales figées » (Lamiroy 2010 : 1) de ces territoires afin de constituer « un véritable thésaurus des expressions figées du français et [...] rendre compte de la variation à travers la francophonie » (Lamiroy, 2006 : 833). Cet ouvrage analyse alors ensemble les mêmes territoires que nous visons dans notre recherche et il se concentre aux expressions. Ce sont les raisons pour lesquelles le BFQS a retenu notre attention et nous avons décidé de le reprendre comme notre corpus de travail.

2.3.1 Recueil d'expressions BFQS

Le projet BFQS est basé sur la théorie lexicale-grammaire de M. Gross qui se focalise sur le traitement automatique des langues. Son analyse des expressions résulte donc dans la décomposition grammatico-sémantique des éléments constituant les expressions figées (Gardent et al., en ligne, cité le 20 août 2017). Bien que cette approche ne soit pas celle que nous appliquons dans notre recherche, elle représente une source d'informations pour les chercheurs qui se concentrent sur le traitement automatique des langues.

Par conséquent, comme l'équipe BFQS part de cette théorie, elle se concentre sur le figement des expressions en visant principalement leur description syntaxique. En d'autres mots, tous les objectifs visés par le BFQS sont à atteindre par « une analyse syntaxique systématique de toutes les expressions recensées » (Lamiroy, 2006 : 833).

Les chercheurs de l'équipe BFQS sont partis de la base d'environ 45 000 expressions figées établie par M. Gross. Tout d'abord, ils ont diminué le nombre d'expressions figées à traiter en excluant celles qu'ils ont jugées « trop peu figé[e]s pour être retenu[e]s » (Lamiroy et al., 2010 : 51) : *prendre un pull* « prévoir qu'il fera froid », *rappeler au téléphone* « appeler qqn. qui vous a appelé », *satisfaire la demande* « offrir aux gens ce qu'ils demandent », etc. (Ibid. : 51–52).

Ensuite, ils ont trié les expressions attestées sur les quatre territoires de celles qui ont été attestées sur un, deux ou trois territoires concernés par leur recherche. À la fois, les chercheurs des équipes belge, suisse et québécoise ont confectionné les listes des expressions appartenant à leurs communautés linguistiques respectives en exploitant les dictionnaires, littérature régionale, journaux, langage parlé et moteur de recherche Google (Lamiroy, 2006 : 831). Toutes les sources consultées ensemble avec la base constituée par M. Gross ont donc contribué à l'établissement d'une liste des expressions figées de l'équipe BFQS.

2.3.1.1 À l'intérieur du BFQS

Les exemples du travail de l'équipe BFQS sont présentés en annexe du livre *Les expressions figées de la francophonie : Belgique, France, Québec et Suisse* de Lamiroy et al. (2010). Il s'agit de 152 expressions sur lesquelles le traitement adopté par les chercheurs du BFQS est démontré.

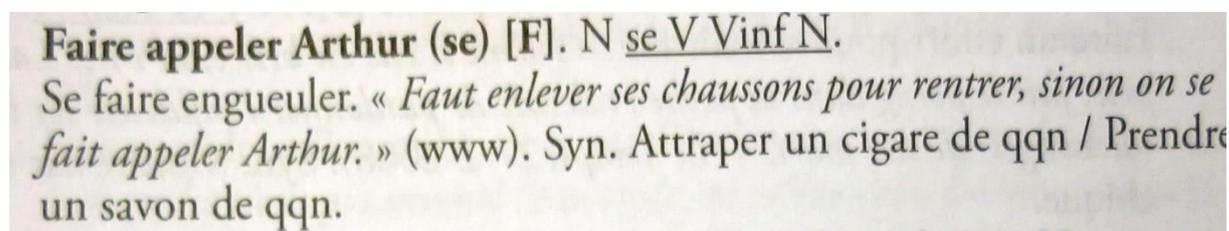


Figure 1 Exemple du traitement lexicographique des expressions figées par l'équipe BFQS, extrait du Lamiroy (2010 : annexe).

Comme nous le pouvons voir sur la Figure 1, la vedette est constituée par l'expression entière mise à l'infinitif. Les expressions sont donc alphabétisées sur le verbe. Si l'expression contient un verbe pronominal, le pronom figure derrière l'expression entre parenthèses. La vedette est suivie d'une marque géographique introduite par l'équipe BFQS qui figure entre crochets. Cette marque est suivie de la description syntaxique de l'expression, à savoir d'une

chaîne des composants de l'expression qui sont marqués comme les catégories grammaticales *N se V Vinf N*. Ensuite figure la définition. Elle est parfois constituée par une autre expression, comme dans le présent cas. D'un côté, si les locuteurs connaissent l'expression qui sert de définition, ça aide à mieux comprendre l'ancrage de l'expression en usage réel. D'autre côté, si on ne connaît pas l'expression qui sert de définition on est obligé de chercher sa définition ailleurs, ce qui complique la compréhension et consultation de l'ouvrage. Après la définition sont enchaînés les exemples d'usage de l'expression donnée. Ils sont soit forgés, soit cités. Néanmoins, les citations des exemples trouvés sur Internet ne permettent pas de retrouver la source, puisque la citation est marquée comme (*www*) sans l'adresse de site web précise. Enfin, si l'expression en question correspond par sa forme ou son sens à d'autres expressions présentes dans le recueil, ces expressions constituent un renvoi représenté par la marque *Syn*. Ce traitement soulève plusieurs points quant au marquage géographique (cf. 2.2.1.1), absence du marquage de registres de langue (cf. 2.2.1.2) et vitalité de certaines expressions (cf. 2.2.1.3) que nous allons commenter dans les parties qui suivent.

2.3.1.1.1 Marquage géographique

Premièrement, les diatopismes ont été marqués seulement au plan « national » sans tenir compte des répartitions régionales plus détaillées au sein des variétés diatopiques abordées. C'est-à-dire, si une expression figée est attestée sur un des territoires concernés par la recherche, elle est automatiquement prise comme répartie sur l'ensemble de ce territoire. Il en va de même pour les expressions partagées en usages sur plusieurs territoires. D'un côté, les auteurs signalent qu'ils sont conscients des limites de leur marquage (Lamiroy, 2006 : 832). D'un autre côté, selon les mêmes auteurs, si une expression dispose d'une marque géographique, il s'agit d'expression connue par tous les locuteurs des territoires concernés (Lamiroy et al., 2010 : 136). La lettre majuscule de marque géographique signifie la connaissance active et la minuscule la connaissance passive en Belgique (B/b), France (F/f), Québec (Q/q) et Suisse (S/s).

Par la suite, l'exemple *se faire appeler Arthur* ouvre la question de la vitalité et de la répartition d'emploi géographique d'expressions traitées par l'équipe BFQS. Les chercheurs du BFQS utilisent les marques géographiques pour rendre compte de la variation diatopique. Dans notre étude, en revanche, nous envisageons cette question de point de vue des diatopismes représentés par les expressions qui dépassent leur région d'origine et sont connues ou utilisées sur les territoires plus larges. C'est-à-dire que nous n'appliquons pas leur marques, mais nous vérifions la question de l'étendue de l'usage actif ou passif des expressions par la recherche dans les dictionnaires

2.3.1.1.2 Marquage de registres de langue

Deuxièmement, la Figure 1 illustre le fait que le recueil BFQS, vue sa concentration à la description syntaxique, ne prend pas en compte les registres de langue ni les marques sociolinguistiques. Ainsi, il est possible d'interpréter ce fait comme si toutes les expressions attestées dans le BFQS étaient mises sur un même pied d'égalité et leur usage n'était pas limité par rapport au milieu et à la situation. Par contre, en vérifiant dans d'autres ouvrages lexicographiques l'attestation des marques sociolinguistiques aux expressions du BFQS, la situation est différente. Sur l'ensemble de 152 expressions figées du recueil BFQS, 72 disposent d'au moins une marque recherchée (cf. 1.3.4.1 Registres de langue et marques lexicographiques). En plus, les marques sociolinguistiques associées aux expressions ont été attestées dans au moins un ouvrage lexicographique. Les expressions marquées constituent alors presque la moitié de recueil examiné.

C'est la raison pour laquelle nous proposons une analyse lexicographique concernant les marques sociolinguistiques qui, pour des raisons méthodologiques, n'ont pas constitué le sujet central du projet BFQS. En d'autres mots, en reprenant les expressions pertinentes, nous les analysons de manière différente afin d'enrichir l'analyse faite par les chercheurs du BFQS et d'apporter de nouvelles informations sociolinguistiques et lexicographiques sur ces expressions.

2.3.1.1.3 Vitalité d'expressions

Les auteurs, en faisant le tri d'expressions du recueil établi par M. Gross, signalent d'avoir éliminé les expressions vieilles et celles d'ordre technique (Lamiroy et al., 2010 : 11 et 52). Effectivement, sur l'ensemble des exemples à l'annexe du livre, on ne retrouve pas d'expressions qui concernent du vocabulaire de domaines techniques.

Par contre, en ce qui concerne la vitalité des expressions, en analysant le recueil BFQS, nous constatons que les exemples dans l'annexe représentent une vitalité variée.

Expression	Définition
<i>Attendre qqn avec une brique et un fanal, avec une brique pis un fanal / Recevoir Q</i>	« attendre quelqu'un de pied ferme » (Antidote 9 : <i>brique et fanal</i>)
<i>Avoir une corneille à plumer avec qqn Q</i>	« avoir une affaire à régler avec lui » (TLFi : <i>corneille</i>)
<i>Chanter Ramona à qqn F</i>	« reprocher » (Reverso : <i>Ramona</i>)
<i>Faire appeler Arthur (se) F</i>	« se faire réprimander » (NPR 2016 : <i>appeler</i>)
<i>Faire de son stouf B</i>	« se vanter » (BFQS : <i>faire de son stouf</i>)
<i>Inventer : ne pas avoir inventé les boutons à quatre trous Q</i>	« ne pas être très intelligent » (Antidote 9 : <i>quatre</i>)

Tableau 3 Expressions d'attestation faible.

Il s'agit le plus souvent des expressions liées à l'usage sur un territoire selon les marques du BFQS. Dans les cas mentionnés, les expressions n'ont pas été attestées dans aucun des ouvrages lexicographiques consultés ou leur attestation était faible. Par l'attestation faible on entend la présence d'une expression figée dans moins de trois ouvrages sur dix consultés (cf. 3.1 Variables sémantiques).

2.4 Méthode de la sélection des expressions du BFQS

Étant donné le marquage géographique discutable, l'absence des marques sociolinguistiques et la vitalité variée des expressions présentées au sein du projet BFQS, il faut y réagir et appliquer les critères adéquats qui nous permettront de choisir les expressions que nous analyserons dans la suite de notre étude.

2.4.1 Registres de langue et marques lexicographiques

Vu que nous avons déjà travaillé avec les ouvrages lexicographiques en analysant le BFQS, nous y tirons notre premier critère de sélection, à savoir l'association des marques sociolinguistiques aux expressions du BFQS afin de trouver les expressions de registres familier et populaire qui représentent l'axe diahasique et diastratique respectivement.

Par un registre de langue on entend une « variété linguistique appropriée à une situation sociale particulière » (Ledegen et Léglise, 2013 : 319). La *situation sociale* fait le rapport à la variation diaphasique (situationnelle) et diastratique (sociale) qui interviennent souvent ensemble lors de la réalisation de la parole. Ce fait souligne en effet la fonction de registres, ils répondent à la question « qui parle quoi, quand et à qui » (Van Raemdonck, 2011 : 347). Il est à noter que les registres de langue sont souvent confondus avec les styles qui font ressortir la variation diaphasique : *style formel / informel* et la variation diamésique qui se concentre au facteur canal : *style oral / écrit*. En fait, les styles et les registres de langue se recouvrent partiellement en pointant sur la variation diaphasique. Enfin, la confusion terminologique totale représente l'introduction des *niveaux de langue* qui confondent les dimensions sociales, les situations de la parole, l'idéologie, la psychologie, etc. (Gadet, 2007 : 139). Pour cette raison, nous utilisons la dénomination *registre de langue*.

Les marques sociolinguistiques font partie d'un ensemble de marques d'usage. Les marques d'usage sont des « étiquettes qui figurent dans le dictionnaire devant certains mots ou sens pour en préciser [...] le caractère régional ou toute autre particularité concernant le registre d'emploi » (Antidote 9, 2015). Les marques d'usage représentent alors le plus souvent les registres de langue, les particularités régionales, les langues thématiques comme le langage des métiers et des activités ; et les états de langue, alors sa variation courant le

temps (Rey-Debove, 1971 : 91). Parmi les marques d'usage, les marques les plus fréquentes dans les dictionnaires sont, selon Glatigny (1998 : 9), les marques sociolinguistiques, aussi connues comme les marques diastratiques⁶. Les marques sociolinguistiques renvoient à la variation diastratique et diaphasique. La variation diastratique est représentée par le registre populaire qui est dans les dictionnaires introduit par la marque *populaire (pop.)*. Cette marque peut aussi apparaître en combinaison avec une expression figée appelée alors *locution*⁷ *populaire (loc. pop.)*. La variation diaphasique est représentée par plusieurs registres : le registre soutenu est introduit par la marque *soutenu (sout.)* qui peut aussi apparaître en combinaison avec une expression figée (*loc. sout.*) ; le registre familier est représenté par la marque *familier (fam.)* disposant aussi de sa variante figée (*loc. fam.*). Une exception constitue le registre neutre qui ne possède aucune marque d'usage, puisqu'il s'agit du registre le plus répandu et ainsi non marqué. Cela veut dire qu'un élément non marqué nous donne aussi une information importante : son usage n'est restreint par aucune limitation ; cet élément est donc utilisé couramment (Mercier 2002 : 50). Voici dans le tableau suivant les registres les plus fréquents (Ledegen et Léglise, 2013 : 319) et les marques sociolinguistiques qui les représentent le plus souvent.

Registre	Marque	Caractéristique
Soutenu / Littéraire	sout.	« Employé dans une communication de registre élevé, notamment pour obtenir un effet de recherche ou un effet esthétique. » (Antidote 9, 2015)
Neutre / Courant / Standard	X	« Employé de façon courante, par opposition à un emploi plus rare ou plus spécialisé. » (Antidote 9, 2015)
Familier	fam.	« Usage parlé et même écrit de la langue quotidienne (conversation, etc.) en excluant les circonstances solennelles [...]. » (Le Nouveau Petit Robert de la langue française, 2016)
Populaire	pop.	« Qualifie un mot ou un sens courant propre à la langue parlée des milieux populaires (souvent argot ancien répandu), qui ne s'emploierait pas dans un milieu social élevé [...]. » (Le Nouveau Petit Robert de la langue française, 2016)

Tableau 4 Définitions des registres de langue.

Comme nous l'avons présenté auparavant (cf. 1.3.3 Variation diastartique), le registre populaire est lié à plusieurs notions telles qu'argot et jargon qui caractérisent le lexique de

⁶ Cette dénomination n'est pas précise, puisqu'elle fait ressortir uniquement la variation diastratique sans tenir compte de la variation diaphasique. Pour cette raison, nous utilisons désormais la dénomination *marque sociolinguistique*.

⁷ La dénomination *locution* incarne dans les dictionnaires le rôle du terme générique pour désigner une unité de figement. Dans notre étude, pour représenter le terme générique pour une unité de figement, nous utilisons le terme *expression* (cf. chapitre 2.5 Questions du figement).

divers groupes sociales et professionnelles. Mais une autre remarque s'impose concernant le registre populaire. Les dictionnaires de l'Europe francophone utilisent la dénomination *populaire* tandis que les dictionnaires québécois ne l'emploient généralement pas. Il est difficile de trouver un équivalent au registre populaire ; la dénomination *très familier* correspond par sa définition plutôt à celle de *vulgaire*⁸ où bien constitue un entre pas du familier au vulgaire (Garnier, 2005 : 242). En plus, selon l'ajout de l'intensificateur *très*, il paraît qu'il s'agit du registre familier intensifié et donc toujours lié à la variation diaphasique. Nous préférons la dénomination *registre populaire*, car sa définition rend compte d'un facteur important — le milieu social — qui fait référence à la variation diastratique. Néanmoins, étant donné que nous travaillons avec les dictionnaires de tous les territoires de la francophonie du Nord, nous retenons pour notre recherche également la marque *très fam.*

Quant aux marques sociolinguistiques, elles constituent également les marques les plus abondantes, les plus floues et les plus difficiles à définir (Glatigny, 1998 : 33). En analysant le recueil du BFQS à l'aide des dictionnaires choisis (cf. Tableau 2 dans 2.2.2 Sélection des dictionnaires pour notre recherche), nous avons trouvé l'expression *pédaler dans la choucroute* « faire des efforts désordonnés et vains, se dépenser en pure perte » (NPR : *choucroute*) qui est attestée dans huit ouvrages sur dix sous le même sens. Dans trois ouvrages (Antidote 9, BDLP, Usito), l'expression est marquée comme *fam.* Dans deux ouvrages (TLFi et PLI), elle est marquée comme *pop.* Ensuite, il y a deux ouvrages où on atteste la marque *loc. fam.* (NPR et DBLG) ; il faut préciser que le dictionnaire belge, dans le cas de la présente expression, lui associe cette marque, mais pour sa définition, il fait renvoi à l'expression belge *battre le beurre* de sens identique qui est plus utilisée en Belgique. Il en va de même pour le DSR qui introduit la variante suisse de l'expression en question qui résulte en *pédaler dans le yogourt/yoghourt* ; à cette-dernière, aucune marque sociolinguistique n'est associée. Quant à l'interprétation des marques sociolinguistiques qui figurent dans notre exemple, pour notre recherche il est important que dans la plupart d'ouvrages lexicographiques consultés, à l'expression est associé un des registres substandards. Cela signifie une restriction de l'usage, voire l'usage informel ou non soutenu et non neutre que nous visons dans notre étude. Du point de vue de notre premier critère, l'expression en question dispose de marques sociolinguistiques recherchées et elle est donc pertinente pour notre recherche. Par cette approche, nous développons l'idée de Calvet (2012a : 70) qui

⁸ *Très familier* « désigne un juron ou une expression souvent liée à la sexualité ou à la scatologie, qu'il est inapproprié d'employer, sauf dans une communication très libre, entre intimes » (Antidote 9, 2015).

Vulgaire : « Mot, sens ou emploi choquant, le plus souvent lié à la sexualité et à la violence, qu'on ne peut employer dans un discours soucieux de courtoisie, quelle que soit l'origine sociale » (Le Nouveau Petit Robert de la langue française, 2016).

souligne que les distinctions entre familier, populaire, argotique et vulgaire sont difficiles à définir, voire la lexicographie n'arrive pas à les distinguer clairement. Pour cette raison, il ouvre ensuite l'idée qu'il s'agit en fait d'un « continuum », c'est-à-dire que les notions se croisent et sont liées l'une à l'autre. Nous interprétons cette notion de façon générique qu'elle englobe ce que nous appelons d'habitude l'usage informel ou les registres substandards. Dans ce sens, les deux dernières notions constituent alors l'hypéronyme pour les registres familier, populaire, vulgaire, argotique, etc.

D'ailleurs, l'emploi des marques sociolinguistiques et surtout l'emploi abondant de la marque *fam.* peut aussi refléter une tentative d'atténuer l'impact d'introduction de régionalismes ou de différents éléments substandards, voire très familiers et vulgaires, dans la nomenclature d'un dictionnaire face à la norme standard. Il s'agit alors de la « neutralisation à travers la généralisation de la catégorie 'familier' » (Ibid : 69). Tel est d'ailleurs le cas du DQA dont la publication en 1992 a suscité les critiques par rapport à sa nomenclature qui était considérée représentatif « de Québec et non du Québec » (Le Gall, 2009 : 177–178). Les critiques visaient surtout l'introduction des québécismes du registre familier parfois allant jusqu'au vulgaire ; des mots du langage des jeunes et de nombreux anglicismes à l'époque en usage courant au Québec (Cormier et Francœur, 2002 : 68). Le dictionnaire a présenté de manière descriptive l'usage rejeté et critiqué qui restait longtemps exclu de dictionnaires généraux. En 1993, sa deuxième édition a vu le jour. Les auteurs n'ont pas enlevé les entrées critiquées, mais ils les ont munies par la marque *fam.* afin d'apaiser les critiques (Růžička, 2018 : 29) mais cette approche n'a pas changé le point de vue négatif majoritairement adopté par le public québécois envers le dictionnaire (Cormier et Francœur, 2002 : 69).

En résumant le premier critère, l'exemple de l'expression tirée du recueil BFQS illustre la difficulté de distinction des usages familier et populaire, car il n'existe pas de frontières nettes entre les registres (Van Raemdonck, 2011 : 347). Bien que théoriquement cela puisse paraître clair : familier pour la variation diaphasique (situations) et populaire pour la variation diastratique (milieux sociaux), en pratiques, cette distinction pose souvent des problèmes comme le constate Glatigny (1998 : 33). L'exemple du DQA montre l'intervention de la norme et du public quant à l'introduction des usages substandards dans un dictionnaire général. Nous constatons que l'association des marques sociolinguistiques est loin d'être systématique, elle est conditionnée par divers facteurs et pour cela elle varie d'un ouvrage à l'autre. Étant donné que nous visons l'usage des expressions substandards et non leur classification, il est pour nous important de trouver au sein du BFQS les expressions portant

au moins l'une des marques sociolinguistiques recherchées. Ainsi, elles correspondront à notre premier critère et on pourra passer au second critère.

2.4.2 Regroupement sémantique

Le second critère se fonde sur la présupposition que certains « thèmes » regroupent davantage de formes et de sens appartenant aux registres substandards. Au sens plus large, ces thèmes peuvent regrouper des unités lexicales et des expressions organisées dans les annexes des ouvrages lexicographiques. Par exemple, dans le DSR, on parle de l'index des « champs conceptuels » (Knecht et Thibault 2004 : 837–845). Ou encore, les thèmes peuvent servir d'outil à relever les diatopismes lexicaux, comme c'était le cas des enquêtes lexicographiques par correspondance effectuées par les chercheurs du *Glossaire des patois de la Suisse romande* déjà entre les années 1900 et 1910, alors à l'époque d'avant sa publication (GPSR, en ligne, cité le 20 décembre 2017). Cette méthode consistait des fichiers thématiques envoyés ou distribués aux locuteurs des territoires ciblés afin d'attester leur usage pour les analyses ultérieures.

2.4.2.1 Domaines thématiques

Dans le cas du BFQS, les chercheurs parlent de *domaines thématiques* (Lamiroy et al., 2010 : 3) autour desquels les expressions sont regroupées. Parmi les domaines thématiques le plus souvent attestés au sein du BFQS, figurent selon les auteurs « états de santé des individus », « richesse et pauvreté » et « relations personnelles entre les membres d'une société ». Il est important de souligner que les chercheurs en parlent en théorie, mais au sein de l'annexe où l'exemple du traitement des expressions est présenté, tel regroupement n'est pas pratiqué.

En analysant les 152 expressions du BFQS, nous avons procédé par regrouper les expressions dans les domaines thématiques dont parlaient les chercheurs du BFQS. En appliquant cette démarche, le croisement des domaines et leur largeur sont ressortis. Premièrement, par exemple tant l'expression *avoir la dalle* « avoir faim » que *prendre une marche* « aller promener » appartiennent, d'après notre estimation, à un même domaine thématique désigné par le BFQS, à savoir « états de santé des individus ». Les domaines thématiques sont alors sémantiquement très larges pour les besoins de notre recherche. Nous voulons regrouper les expressions à des segments plus restreints afin de dresser les suites d'exemples d'expressions puisées au sein du BFQS. Les exemples seront ensuite offerts aux participants de recherche par moyen de notre sondage sociolinguistique. Un tel sondage

dispose malgré son support électronique (cf. 4.2 Contenu et structure formelle du questionnaire) d'un espace limité et il faut s'y adapter.

Deuxièmement, les domaines thématiques peuvent se croiser aussi, comme dans l'exemple de l'expression *aller aux asperges* « se prostituer » qui couvre en soi le domaine « richesse et pauvreté », car l'expression est liée à la *prostitution*, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un « acte par lequel une personne consent habituellement à pratiquer des rapports sexuels avec un nombre indéterminé d'autres personnes moyennant rémunération » (PLI : *prostitution*). En outre, la notion de « prostitution » est liée également à « l'exercice de ce métier et le phénomène social qu'il [ce métier] représente » (Antidote 9 : *prostitution*). Ainsi, l'expression en question affecte également le domaine des « relations personnelles entre les membres d'une société ». En plus, en théorie, il peut être question des « états de santé des individus » si le rapport sexuel n'est pas effectué en prenant les mesures adéquates de protection. Un tel croisement de domaines signifie qu'une expression pourrait figurer dans plusieurs suites d'exemples proposées au sein de notre enquête. Il serait donc une question à quelle suite lier une telle expression.

2.4.2.2 Variables

Étant donné notre objectif de choisir les expressions pour notre recherche à la base d'un critère lié au regroupement sémantique mais qui serait plus précis que le système des domaines thématiques proposé par le BFQS, nous nous concentrons aux variables. À l'instar de Thibault (en ligne, cité le 15 juin 2019), on distingue plusieurs termes qui sont liés à la variation. Tout d'abord, il s'agit de la notion même de « variation » qui représente le terme abstrait qui souligne le fait qu'une langue vivante est en perpétuelle évolution. La variation est le plus souvent distinguée selon les traits extralinguistiques (cf. 1.3 Variation extralinguistique) et on parle surtout de la variation diatopique, diastratique, diaphasique et diachronique. Au sein d'une telle variation, on distingue plusieurs « variétés ». Il s'agit de pointer sur la façon dont une langue est pratiquée. Par exemple, on distingue plusieurs variétés diatopiques du français en Belgique dont le français de Bruxelles et de différentes régions de la Wallonie (Francard, 2010 : 10–12).

À travers de variétés se distinguent les « variables ». Une variable représente un concept abstrait qui fait regrouper les éléments liés à la langue. Un élément lié à la langue peut être tant un phonème, qu'un morphème ou une unité lexicale ou un sens (Calvet, 2009 : 61). Une variable rassemble alors plusieurs « variantes » qui partagent un même élément. Une variante représente la réalisation concrète d'une variable. Les variables alors varient dans leurs réalisations concrètes, c'est-à-dire que les variables sont représentées par les variantes. En

d'autres mots encore, les variables servent de regrouper les variantes. Ainsi, les variables sont présentes dans les systèmes de langues à travers les variétés. Nous illustrons la théorie de Thibault dans le tableau suivant.

Axes de variation	Variétés – exemples	Variables – exemples	Variantes – exemples
Dia-Topique	français parlé en Belgique, Québec et Suisse	dénominations de « tissu pour laver le sol »	<i>panosse, patte</i> (Sui), <i>loque</i> (à reloqueter), <i>wassingue</i> (Blg et Nord de Fra), <i>guenille</i> (Qc),
Dia-stratique	français du milieu scolaire	dénominations de « manquer volontairement un cours à l'école »	<i>gratter, schwentzer, courber</i> (Sui) ; <i>loafer, foxer, skipper</i> (Qc) ; <i>brosser</i> (Blg) ; <i>sécher, zapper, faire sauter/péter un cours</i> (Fra)
Dia-phasique	situations à l'école	interrogation / demande de répéter un énoncé ; employé par un étudiant envers différentes personnes	-envers un prof. : <i>Pourriez-vous répéter la phrase s.v.p. ? ; Vous disiez ?</i> (formel) -envers un prof ou un étudiant : <i>Pardon ? Je n'ai pas compris.</i> (courant) -entre collègues de classe : <i>Quoi ? ; Hein ?</i> (informel)
Dia-chronique	français du XI ^e siècle	littérature du XI ^e siècle	<i>Bons fut li secles al tens anciënur, quer fait iert e justise et amur.</i>

Tableau 5 Exemples⁹ de la variation et des variétés, variables et variantes.

Parmi les variétés diatopiques existants, nous avons choisi comme l'exemple trois variétés de français non hexagonal. La variable « tissu pour laver le sol » est représentée par la variante *panosse* qui est répandue dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg et Neuchâtel (DSR : *panosse*) et ensuite la variante *patte* qui est connue sur l'ensemble de la Suisse romande (ibid.). Étant donné que cette variable représente un référent connu à d'autres territoires francophones, nous en ajoutons les autres exemples relevés des variétés belge et québécoise. On peut aussi voir que les usages dépassent les frontières d'un état. Ensuite, il existe effectivement de nombreuses variables qui auraient pu être choisies, par exemple dénomination d'un téléphone portable, d'un récipient destiné à contenir de l'eau à table, etc.

⁹ Le présent tableau a une double fonction : premièrement, il sert de l'illustration de la théorie de Thibault sur les notions liées au phénomène de la variation ; deuxièmement, il sert de récapitulation de certains exemples mentionnés au sein du premier chapitre, notamment 1.3.3 Variation diastatique.

(cf. 1.1 Variation selon les domaines linguistiques et 1.3.2 Variation diatopique) pour illustrer le regroupement sémantique des variantes à l'aide des variables.

Pour l'illustration de la variation diastratique nous avons choisi comme la variété le groupe de locuteurs adolescents en liaison avec un milieu typique pour eux. Le langage d'adolescents, voire des jeunes présente plusieurs variables linguistiques, mais par les réalisations concrètes elles visent dans son ensemble l'identité des locuteurs qui les emploient (Calvet, 2012a : 69). Ils se distinguent ainsi des autres groupes. Ensuite, il s'agit d'un code crypté qui est initialement destiné à être compris seulement par les initiés (Goudailler, en ligne, cité le 10 mars 2016) et il y a aussi de l'expressivité et de l'amusement qui est lié à ces usages. L'exemple de la variable est donc lié à l'école en tant que l'établissement d'enseignement obligatoire qui impose ses règles qui sont parfois non respectées par certains apprentis. Il s'agit également d'une expérience partagée par plusieurs communautés linguistiques et pour cette raison, nous présentons les exemples de dénomination de cette activité rebelle recueillis de plusieurs territoires.

En ce qui concerne la variation diaphasique qui est liée à la réalisation de la parole par un locuteur, nous nous rattachons davantage au milieu scolaire qui présente à priori une hiérarchie nette véhiculée par les règles : il y a des enseignants et des élèves ou des étudiants. Ainsi, à différence de divers milieux de travail, la situation de tutoyer et vouvoyer est clairement posée pour les étudiants. De point de vue d'un apprenti, on vouvoie les professeurs et le personnel de l'école et on se tutoie entre les étudiants, au moins en Europe francophone¹⁰. Ces règles comprennent et respectent en majorité tous les apprentis provenant de différentes couches de la société (Gadet, 2007 : 145). Tous les locuteurs sont alors capables d'ajuster leur production de la parole selon les conditions actuelles.

Enfin, la variation diachronique est présentée sous l'angle de la comparaison du français écrit relevé de l'époque du XI^e siècle et du français contemporain écrit. L'ancien français est marqué par la domination culturelle du latin (Leclerc, en ligne, cité le 7 mai 2019) à l'époque. Le français dans l'extrait de *La vie de saint Alexis* est influencé par l'orthographe phonétique et la prononciation de toutes les lettres (ibid.). On peut alors voir les différences entre l'ancien français et le français contemporain ce qui témoigne de l'évolution de la langue entre ces deux étapes.

¹⁰ La question de vouvoiement et tutoiement est maniée différemment au Québec où les étudiants tutoient leurs professeurs dans la classe. Par contre, à l'écrit, par exemple dans une correspondance électronique, les étudiants ont plutôt tendance à s'adresser aux enseignants en les vouvoyant.

En somme, comme le souligne Calvet (2009 : 71) :

Il y a donc *variable linguistique* lorsque deux formes différentes permettent de dire « la même chose », c'est-à-dire lorsque deux signifiants ont le même signifié et lorsque les différences qu'ils entretiennent ont une fonction autre, stylistique ou sociale.

Calvet se concentre alors aux variables linguistiques qui introduisent la variation diaphasique et diastratique, alors les mêmes variations que nous visons dans notre recherche. Nous en plus visons la variation diatopique (cf. 1.5 Sujets de recherche). Ensuite, les variables linguistiques se concentrent au regroupement de variantes selon les éléments linguistiques qui caractérisent ces réalisations concrètes. Il s'agit alors tant de traits phonétiques, que grammaticales ou lexicales et sémantiques. Dans le tableau 5, nous avons présenté la distinction entre la variation, variété, variables et variantes en nous centrant sur le lexique et nous avons ressorti sa liaison avec les variables sémantiques que nous avons illustrées par les dénominations de « tissu pour laver le sol », dénomination de « manquer volontairement un cours à l'école », etc.

Une variable sémantique véhicule en effet une expérience, idée ou connaissance partagée parmi les locuteurs qui permet de créer un tel groupe d'expressions (Courbon, 2018 : 9–10). Ainsi, par exemple, la variable sémantique « prix excessif de qqch. » regroupe les expressions comme *coûter les yeux de la tête*, *coûter un bras*, *coûter la peau des fesses*, *coûter un pont*, *coûter bonbon*, *coûter cher*, *être cher en tabarnac*, *être chérot*, etc. qui toutes représentent en effet la réaction à une telle qualité d'un produit, d'un service, d'une marchandise ou de toute offre qui est de prix élevé. Il s'agit alors de « même champ d'expérience » (ibid.) qui est représenté par divers signifiants correspondant en notre cas aux expressions (les variantes concrètes) qui représentent à la fois différentes variétés diatopiques, diastratiques et diaphasiques. Dans notre étude, nous limitons alors notre recherche par rapport à Thibaut et Calvet en nous focalisant aux variables sémantiques afin de ressortir du BFQS les situations de communication qui regroupent le plus d'expressions de registres substandards. Ainsi, en liaison avec nos sujets de recherche, nous nous concentrons davantage à la variation diaphasique.

2.4.3 Critères appliqués

Notre démarche appliquée se traduit en analyse de 152 expressions de l'annexe du corpus BFQS. Nous avons cherché dans les dictionnaires choisis les marques sociolinguistiques associées aux expressions du BFQS en écartant celles qui n'en disposaient pas. Ainsi, le

premier tri a été effectué et il nous est resté l'ensemble de 72 expressions. Le premier critère a alors écarté, entre autres, les proverbes comme *battre le fer pendant qu'il est chaud*, *chercher une aiguille dans une botte de foin* et ses équivalents qui se trouvent parmi les expressions figées du BFQS, mais ne disposent pas d'une marque sociolinguistique recherchée. Les marques n'étaient pas associées ni aux expressions comme *Est-ce que tu es né à l'église ?* « se dit à qqn. qui n'a pas fermé la porte derrière lui », *c'est le petit Jésus en culotte de velours (qui vous descend dans la gorge)* « c'est délicieux, à déguster », etc.

Ensuite, les expressions correspondant à notre premier critère ont été triées selon les variables sémantiques trouvées au sein du BFQS. L'application du second critère a éliminé de notre recherche les expressions comme *ça le fait* « cela marche, agit, réussit » *j'aimerais bien t'y voir* « il est douteux que tu fasses mieux » ou *arrête ton char* « cesse de raconter des histoires » qui sont chacune liées à une situation de communication différente et qui n'ont pas d'équivalents au sein du recueil BFQS. Il en va de même pour les expressions *ne pas être sorti de l'auberge* « avoir encore beaucoup à faire », *aller au charbon* « accomplir une tâche pénible, ne pas épargner sa peine » ou *ça tire* « il y a un courant d'air » qui correspondent à diverses variables sémantiques, mais qui sont solitaires au sein du BFQS.

À propos, étant donné la faible attestation des variables sémantiques liées à la consommation d'alcool et de l'effet qu'elle produit, elles ont été exclues de notre recherche parce qu'elles ne figurent pas dans le BFQS. Une seule expression s'y trouve, à savoir *aller de chapelle à chapelle* « faire le halte dans tous les bars ». En effet, la plupart de variables ont été assez fragmentaires, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas contenu plus que deux expressions qui correspondaient à nos critères de sélection. Pour cette raison, nous avons repris les variables qui contenaient au moins trois expressions au sein du BFQS et qui rentraient dans le cadre de nos critères.

Au total, nous allons travailler avec 41 expressions regroupées au sein de sept variables sémantiques qui ont été retenues pour figurer au sein de notre enquête sociolinguistique. En voici le tableau suivant.

Variable testée	Nombre d'expressions au sein d'une variable
1) « avoir faim »	6
2) « être de mauvaise humeur »	3
3) « être prétentieux »	12
4) « faire des efforts en vain »	4
5) « réprimander qqn. »	3
6) « prix excessif de qqch. »	10
7) « converser avec qqn. »	3
Total d'expressions	41

Tableau 6 Variables sémantiques et le nombre d'expressions à figurer dans l'enquête.

Toutes les variables sémantiques du tableau 6 font le sujet de notre analyse présentée dans le chapitre 3 et dans le chapitre 5.

2.5 Questions du figement

Avant de procéder à l'analyse d'expressions choisies, nous abordons encore le phénomène du figement qui caractérise les expressions. Le figement est le phénomène complexe et les unités figées sont présentes dans tous les types de texte et discours et leur nombre est non négligeable : entre 20 % et 30 % des textes (Svensson, 2004 : 13).

À partir des années 1970, les premiers travaux traitant du figement commencent à être publiés. L'attention des chercheurs a été au début concentrée seulement aux unités entièrement figées, alors celles qui ne permettent aucune variation formelle : *au fur et à mesure*, qui présentent une motivation sémantique réduite : *tirer le diable par la queue* et qui introduisent le lexique spécifique : *chercher noise*. Cette combinaison de caractéristiques est la plus saillante et repérable, mais elle ne représente qu'environ 10 % de l'ensemble d'expressions figées (Mejri, en ligne, cité le 20 juillet 2017).

En revanche, la plupart d'expressions figées combinent en soi plusieurs critères qui concernent la forme : la morphologie, la syntaxe et le lexique d'un côté, et d'autre côté, il s'agit des critères liés au sens : la sémantique et la pragmatique. C'est la raison pour laquelle la délimitation d'une expression figée est plus complexe et moins évidente. Le figement peut donc être aperçu de plusieurs optiques et il est difficile à cerner. Cela souligne sa définition apportée par Mejri (2000 : 610) :

Le figement est un processus linguistique inhérent aux langues naturelles par lequel des séquences linguistiques initialement employées comme séquences discursives libres, se trouvent, pour des raisons diverses, partiellement ou entièrement solidifiées ; elles sont ainsi versées dans l'une des catégories linguistiques dans le cadre de laquelle les constituants perdent leur autonomie individuelle pour participer à la configuration de la nouvelle unité polylexicale ainsi constituée.

Cette définition présente le figement comme un processus qui succède dans le temps et qui représente une suite d'opérations. Le figement est courant dans les langues naturelles et il est systématique. Le problème constitue les « séquences discursives [...] plus ou moins solidifiées » et leur repérage et classement dans les catégories, parce que les critères de figement et tentatives de classement ne s'appliquent pas à chaque fois et à chaque cas d'expression figée (cf. l'étude de Svensson, 2004). Le figement est jusqu'à présent considéré comme le phénomène scalaire qui constitue un continuum qui, pour l'instant, échappe à une classification universelle, voire la notion du « figement » varie d'un linguiste à l'autre (Courbon, 2018 : 4).

Par conséquent, la terminologie liée au phénomène du figement représente une vaste gamme de notions : *expression figée, séquence figée, unité polylexicale, unité figée, phrase figée, expression idiomatique, séquence préfabriquée, lexie complexe, syntagme lexicalisé*, etc. Il s'agit des termes génériques pour englober toutes les catégories du figement. On comprend les catégories du figement comme le résultat du classement d'éléments figés en y associant les critères du figement. Parmi les termes les plus utilisés pour les différents types de figement figurent : *idiomes, locutions, collocations, idiotismes, proverbes, gallicismes, phrasèmes*, etc. (Svensson, 2004 : 13–27 ; Lamiroy et al., 2010 : 11 ; Mejri, en ligne cité le 6 juillet 2017). Dans notre étude, nous nous servons du terme *expression* comme le terme générique qui couvre tous les types de figement qui se trouve au sein du BFQS. Une exception constitue les proverbes qui ne sont pas inclus dans notre recherche, étant donné leurs structures syntaxiques spécifiques, la figuration et le message ou la morale à véhiculer (Svensson, 2004 : 24). Pour nos besoins dans la présente étude, il nous suffit que l'expression caractérise alors tous les types de figement, sauf les proverbes.

Le figement représente une vaste problématique qui ne fait pas sujet de la présente étude. En effet, nous ne nous posons pas questions sur le figement, nous le prenons comme un phénomène présent dans chaque langue vivante qui a permis aux chercheurs du BFQS de rassembler les expressions selon leurs critères dans leur recueil d'où nous puisons les expressions pour notre recherche. Notre recherche en effet focalise les objectifs différents que la description, classification ou explication de figement.

En plus, notre méthode (cf. 2.4 Méthode de la sélection des expressions du BFQS) appliquée lors de la recherche des expressions à figurer dans notre sondage, permet de travailler avec tous les types d'expressions au sein de notre étude sans besoin de les classer plus précisément.

3 Comparaison des dictionnaires et du BFQS

Après avoir présenté les dictionnaires et après avoir fait la présentation du projet BFQS (cf. 2 Méthode de recherche), nous nous concentrons à l'analyse des informations fournies par ces deux sources. Il s'agit du résumé des attestations des expressions puisées du BFQS liées aux variables sémantiques y trouvées. En plus, on se sert des marques géographiques introduites par le BFQS. Toutes les informations du présent chapitre seront comparées ultérieurement avec les résultats de notre enquête sociolinguistique (cf. chapitre 5 Résultats du sondage).

3.1 Variables sémantiques et le traitement lexicographique

Comme précisé auparavant (cf. 2.4 Méthode de la sélection des expressions du BFQS), nous nous concentrons aux variables sémantiques qui contiennent les expressions substandards présentes dans le BFQS. Ces variables sont également puisées du BFQS. En somme, il s'agit de sept variables qui sont présentées au sein de notre enquête sociolinguistique. Afin de pouvoir comparer les résultats de notre enquête, il nous faut faire une analyse préliminaire des expressions. On commence notre analyse des informations des dictionnaires et du BFQS par la présentation des taux d'attestation des expressions qui étaient présentes dans les ouvrages lexicographiques choisis. Le tableau suivant résume les taux d'attestation.

Valeur numérique	Valeur	Précisions
0 – 2	Attestation basse	L'expression attestée seulement dans deux ouvrages sur dix au maximum
3 – 5	Attestation moyenne	L'expression attestée dans trois, quatre ou cinq ouvrages sur dix
6 et plus	Attestation haute	L'expression attestée dans plus que la moitié d'ouvrages consultés

Tableau 7 Valeurs d'attestation d'expressions dans les ouvrages consultés.

Notre échelle d'attestation est inspirée de l'indice de fréquence d'Antidote 9 qui a établi la frontière entre l'attestation *peu fréquente* et *assez fréquente* à la valeur 30 sur l'échelle de 0 à 100 quant à l'occurrence dans les sources consultées. L'indice de fréquence est le fruit de comparaison entre les logarithmes d'une unité donnée et de l'unité la plus fréquente du corpus (le déterminant *le*). L'attestation *peu fréquente* correspond alors sur l'échelle d'Antidote à l'attestation de moins de 30 % au sein des sources analysées (Antidote 9 : *lexique – fréquence*). Ainsi, notre échelle reprend trois attestations sur dix ouvrages consultés comme le seuil de l'attestation *moyenne*. L'attestation *moyenne* correspond alors à l'expression trouvée

dans trois, quatre ou cinq ouvrages consultés. Ce qui se trouve en dessous du seuil de trois ouvrages, correspond dans notre échelle à l'attestation *basse*. Enfin, si une expression est présente dans six ouvrages ou plus, son attestation dépasse la moitié d'ouvrages consultés et il s'agit de l'attestation *haute*.

Dans les sections qui suivent, on commence la présentation d'informations par l'introduction du tableau qui liste toutes les informations recherchées. Il s'agit alors de nous concentrer sur le nombre d'attestations d'une expression au sein des ouvrages consultés, voire quelles sont les expressions les plus attestées dans les dictionnaires et de quel taux de l'attestation s'agit-il. Ensuite, on se concentre sur les marques géographiques du BFQS qui sont comparées aux attestations des expressions dans les ouvrages consultés afin de voir si les résultats convergent ou divergent. On continue par focaliser les différences du traitement lexicographique des expressions au sein des dictionnaires. En d'autres mots, il s'agit de comparaison des marques sociolinguistiques associées aux expressions analysées. Nous voulons donc vérifier quel ouvrage associe le plus de marques, quelles sont en fait les marques sociolinguistiques associées aux expressions analysées, s'il existe des tendances de marquer les expressions d'une manière au sein d'un ouvrage concret, quelle est la marque la plus utilisée pour exprimer la restriction de l'usage de nos expressions, etc. Enfin, nous nous concentrons sur le nombre d'expressions attestées dans les ouvrages lexicographiques. Nous voulons savoir quel ouvrage en atteste le plus étant ainsi l'ouvrage le plus ouvert à d'autres variétés de français.

3.1.1 « Avoir faim »

Pour la première variable, nous avons proposé lors du sondage six variantes qui expriment le même sens. Dans le tableau suivant, nous présentons les colonnes qui résument les informations sur l'attestation des expressions et les marques sociolinguistiques associées dans les dictionnaires consultés à nos expressions choisies. Enfin, la dernière colonne du tableau présente les informations sur la connaissance et l'usage des expressions selon le projet BFQS¹¹.

¹¹ Nous le rappelons, les lettres majuscules représentent l'usage actif de l'expression donnée aux territoires en question *B* – Belgique, *F* – France, *Q* – Québec, *S* – Suisse, tandis que les lettres minuscules désignent seulement l'usage passif – la connaissance des expressions à travers ces territoires (b,f,q,s).

Expression	Attestation - dictionnaires	Marques sociolinguistiques	Marques géographiques du BFQS
<i>Avoir les crocs</i>	6 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Antidote 9, Usito	fam. : NPR, PLI, REV, Antidote 9, Usito	BFS
<i>Avoir la dalle</i>	5 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Usito	fam. : NPR, Ustio ; vulg. : TLFi ; pop. : PLI ; arg. : REV ;	BFS
<i>Avoir la dent</i>	6 / 10 NPR ; TLFi, PLI, REV, Antidote 9, Usito	fam. : NPR, REV, Usito ; pop. : TLFi, PLI	F
<i>Crever la dalle</i>	3 / 10 PLI, REV, Antidote 9	fam. : Antidote 9 ; pop. : PLI.	BFS
<i>Crever la faim</i>	7 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Antidote 9, Usito, TLFQ	fam. : NPR, Antidote 9, Usito ;	BFS
<i>La sauter</i>	5 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Antidote 9	fam. : Antidote 9 ; loc. fam. : NPR ; pop. : TLFi, PLI ;	F

Tableau 8 Exemples d'expressions pour la variable « avoir faim ».

Comme nous pouvons le voir, la plupart d'expressions est attestée dans cinq ouvrages ou plus et cela dans les ouvrages lexicographiques de différents territoires. L'expression la plus attestée est *crever la faim* qui est présente dans sept ouvrages sur dix qui ont été consultés (désormais noté comme 7/10), suivie des expressions *avoir les crocs* (6/10) et *avoir la dent* (6/10). Il s'agit alors de trois expressions les plus attestées présentant l'attestation haute. Selon les informations du BFQS, toutes les trois expressions sont supposées d'être connues et utilisées à travers l'Europe francophone, à savoir en Belgique, en France et en Suisse. Par contre, selon les informations des ouvrages consultés, elles sont attestées également dans les ouvrages généraux du Québec. Les informations du BFQS et de nos dictionnaires alors divergent.

Les expressions *avoir la dalle* et *la sauter* sont deux expressions de l'attestation moyenne (5/10) étant toutes les deux présentes dans la moitié d'ouvrages consultés. La première expression représente, de nouveau, selon les informations du BFQS, l'expression connue et utilisée à travers l'Europe francophone. Pourtant, elle est attestée également dans un ouvrage général du Québec. Enfin, l'expression *crever la dalle* (3/10) est la moins attestée parmi toutes les expressions proposées comme exemples de la présente variable, mais elle toujours appartient à l'attestation moyenne.

Le tableau 8 aussi pointe sur les différences de traitements lexicographiques quant aux marques sociolinguistiques. Nous pouvons voir nettement les différentes marques associées

aux mêmes expressions. Dans les ouvrages consultés, la marque la plus attestée est *familier* – désormais *fam.*) qui a été attestée dix-huit fois (désormais marqué comme 18) chez les expressions analysées. Elle est suivie de la marque *populaire* – pop. (6) utilisée par le TLFi et le PLI. Ensuite, la marque *locution familière* – loc. fam. (1) a été utilisée une seule fois et cela par le NPR. La marque *vulgaire* – vulg.(1) a été utilisée une fois dans le TLFi. Dans le REV, on trouve une fois la marque *argotique* – arg (1).

Nous constatons que parmi la dizaine d'ouvrages consultés, il y a les différences quant aux attestations des expressions analysées. Les ouvrages qui attestent toutes les expressions (cette fois six attestations sur six expressions – désormais noté comme 6/6) sont le PLI et le REV. Ils sont suivis de trois ouvrages qui attestent la plupart d'expressions (5/6), à savoir le NPR, le TLFi et Antidote 9. L'ouvrage qui atteste encore plus que la moitié d'expressions est Usito (4/6). Le TLFQ n'atteste qu'une expression et les reste de dictionnaires consultés, la BDLP, le DBLG et le DSR, n'attestent aucune d'expressions.

Les expressions sont alors attestées dans les ouvrages généraux de France et du Québec dans la plupart des cas. Par contre, selon le projet BFQS, l'usage actif de ces expressions est réservé uniquement aux territoires de la Belgique, de la France et de la Suisse. Et dans deux cas, la connaissance et usage sont limités uniquement à la France. Il est donc supposé qu'au Québec, ces expressions ne sont ni connues ni utilisées. Comme nous avons pu voir plus haut, selon les informations des dictionnaires, la plupart d'expressions y est attestée. Les informations de nos deux sources ayant été présentées, il faut les comparer aux résultats de notre enquête sociolinguistique afin de voir s'ils convergent ou contrastent avec les attitudes de nos participants de recherche (cf. 5 Résultats du sondage).

3.1.2 « Être de mauvaise humeur »

Il y a trois expressions trouvées dans le BFQS qui servent d'exemple de la présente variable pour nos locuteurs. Voici les informations trouvées dans le BFQS et les dictionnaires consultés.

Expression	Attestation - dictionnaires	Marques associées	Marques géographiques du BFQS
<i>Être mal levé</i>	5 / 10 NPR, Antidote 9, Usito, DBLG, BDLP	fam. : NPR, Antidote 9, DBLG ;	B
<i>Se lever du pied gauche</i>	5 / 10 NPR, PLI, REV, Antidote 9, Usito	fam. : PLI, REV ;	BFS
<i>Se lever du mauvais pied</i>	5 / 10 NPR, TLFi, REV, Antidote 9, Usito	fam. : Usito ;	BFS

Tableau 9 Exemples d'expressions pour la variable « être de mauvaise humeur ».

Le tableau 9 présente diverses informations. D'un côté, il y a trois expressions qui présentent une attestation moyenne (5/10) étant présentes à travers plusieurs ouvrages généraux et spécialisés. D'autre côté, leur traitement tant dans les dictionnaires que dans le BFQS varie. La première expression *être mal levé* (5/10) représente la variante considérée d'être connue et utilisée uniquement sur le territoire de la Belgique et nulle part ailleurs. Ce constat soutient le fait qu'elle a été, entre autres, attestée dans le DBLG, un dictionnaire spécialisé à cette variété géographique qui n'atteste que les expressions, unités lexicales et sens connus et utilisés sur ce territoire. Mais cette expression a été également attestée dans deux ouvrages généraux du Québec et un de France. L'expression est donc selon les informations des dictionnaires répandue à travers le territoire de la Belgique, France et Québec.

En ce qui concerne les expressions *se lever du pied gauche* et *se lever du mauvais pied*, elles sont traitées par les auteurs du BFQS au sein d'une même entrée étant donc considérées comme les variantes formelles connues et utilisées au sein de Belgique, France et Suisse. Pourtant, les deux expressions sont attestées dans les ouvrages généraux de France et du Québec, mais dans aucun ouvrage différentiel de Belgique ou de Suisse. Selon les dictionnaires, les expressions sont alors répandues au Québec, mais non en Belgique et en Suisse. Les informations du BFQS et des dictionnaires alors contrastent.

En ce qui concerne les dictionnaires qui attestent la plupart d'expressions, ce sont les dictionnaires généraux le NPR, Antidote 9 et Usito (3/3). Ils sont suivis du REV (2/3). Les

dictionnaires généraux attestant le minimum d'expressions sont le TLFi et le PLI (1/3). Les ouvrages spécialisés attestent cette fois chacun une expression ; il s'agit de la BDLP, le DBLG et le TLFQ (tous 1/3). La seule marque sociolinguistique attestée est fam. (6).

3.1.3 « Être prétentieux »

Pour la présente variable, il y a plusieurs variantes trouvées dans le BFQS. Comme nous le pouvons voir dans le tableau suivant, cette fois il y a plusieurs variantes formelles qui alternent les verbes, les substantifs ou les articles au sein des expressions. Voici les informations trouvées dans les dictionnaires consultés.

Expression	Attestation – dictionnaires	Marques associées	Marques géographiques du BFQS
<i>Avoir les chevilles qui enflent</i>	3 / 10 : NPR, PLI, Antidote 9	fam. : NPR ;	FS
<i>Avoir un gros cou</i>	2 / 10 : Antidote 9, DBLG	loc. fam. : DBLG ; fam. : Antidote 9 ;	B
<i>Attraper un gros cou</i>	2 / 10 : Antidote 9, DBLG	loc. fam. : DBLG ; fam. : Antidote 9 ;	B
<i>Avoir le / un dikke nek</i>	3 / 10 Antidote 9, DBLG, BDLP	fam. : Antidote 9, DBLG, BDLP ;	B
<i>Avoir la grosse tête</i>	5 / 10 : NPR, TLFi, REV, Antidote 9, Usito	fam. : NPR, TLFi, PLI, Usito ;	BFS
<i>Attraper la grosse tête</i>	1 / 10 : PLI	fam. : PLI ;	BFS
<i>Prendre la grosse tête</i>	0 / 10	X	BFS
<i>Faire de son nez</i>	6 / 10 NPR, TLFi, PLI, Antidote 9, DBLG, BDLP	fam. : Antidote 9, BDLP ; loc. fam. : DBLG ;	B
<i>Péter plus haut que son cul</i>	6 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Antidote 9, Usito	fam. : NPR ; très fam. : REV ; pop. : TLFi, PLI ; vulg. : Usito ;	BFS
<i>Péter plus haut que le trou</i>	3 / 10 Antidote 9, Usito, TLFQ	vulg. : Usito ;	Q
<i>Se la péter</i>	2 / 10 NPR, REV	fam. : NPR, REV ;	BFS
<i>Se prendre pour un autre</i>	1 / 10 Usito	fam. : Usito ;	Q

Tableau 10 Exemples d'expressions pour la variable « être prétentieux ».

Quant aux attestations dans les dictionnaires, les expressions les plus attestées sont *faire de son nez* (6/10), *péter plus haut que son cul* (6/10) qui sont les seules expressions de

l'attestation haute, suivies de *avoir la grosse tête* (5/10) de l'attestation moyenne. La première expression est supposée selon le BFQS d'être connue et utilisée uniquement en Belgique, mais elle est attestée, entre autres, dans trois ouvrages généraux de France et dans un ouvrage du Québec. La seconde et troisième expression sont selon le BFQS connues et utilisées à travers l'Europe francophone, mais non au Québec. Par contre, ces expressions ont été trouvées tant dans les ouvrages généraux de France que ceux du Québec. Les informations du BFQS et celles de nos dictionnaires divergent alors dans la répartition d'usage de ces expressions.

La situation concernant les informations du BFQS et des dictionnaires est en fait plus complexe. Selon les informations du BFQS, il y a une division nette entre la connaissance et emploi des expressions du Québec et de l'Europe. À savoir, il y a deux expressions signalées d'être connues et utilisées uniquement au Québec : *péter plus haut que le trou* (3/10) et *se prendre pour un autre* (1/10). Dans ces deux cas, les résultats du BFQS convergent avec les attestations dans les dictionnaires, car les deux expressions en question sont attestées seulement dans les ouvrages du Québec.

Ensuite, selon le BFQS, d'autres expressions sont connues et utilisées soit en Belgique, France et Suisse *avoir la grosse tête* (5/10), *attraper la grosse tête* (1/10), *prendre la grosse tête* (0/10), *péter plus haut que son cul* (5/10), *se la péter* (2/10) ; soit seulement en France et Suisse *avoir les chevilles qui enflent* (3/10) ; ou encore juste en Belgique *avoir un gros cou* (2/10), *attraper un gros cou* (2/10), *avoir le / un dikke nek* (3/10), *faire de son nez* (6/10). Par contre, comme le certifient les attestations dans les dictionnaires, les expressions que le BFQS proclame d'être connues et utilisées uniquement en Europe, sont, d'un côté, attestées tant dans les ouvrages généraux de France que dans ceux du Québec et elles sont donc selon ces informations plus répandues. D'autre côté, il y a parmi ces expressions celles qui ont une basse attestation dans les ouvrages consultés. Selon les informations de nos dictionnaires, leur usage est alors plus restreint comparé aux informations du BFQS. En plus, il y a l'expression *prendre la grosse tête* qui est signalée par le BFQS comme connue et utilisée à travers l'Europe francophone, mais elle n'est en fait nulle part attestée.

À propos, il est à noter que certaines variantes formelles figurent dans le BFQS ensemble au sein d'une même vedette d'une entrée. Ainsi, on retrouve ensemble les expressions *avoir la grosse tête* (5/10) et les variantes *attraper la grosse tête* (1/10) et *prendre la grosse tête* (0/10). Leurs attestations dans les dictionnaires varient de l'attestation moyenne à l'attestation basse, voire nulle dans le cas de la dernière variante. Étant donné sa similarité formelle et le fait qu'elle se trouve au sein d'une même entrée dans le BFQS que les autres variantes

attestées, nous la reprenons pour notre sondage sociolinguistique afin de vérifier si cette expression est inconnue ou au contraire connue et utilisée à travers les territoires ciblés. Pour cette raison, il y a des espaces vides dans notre tableau concernant l'attestation et les marques sociolinguistiques. Dans notre questionnaire, nous voulons alors tester la préférence des variantes formelles d'expressions chez nos locuteurs en les leur proposant séparément. En d'autres mots, les expressions qui sont formellement similaires figurent chacune sous une option à voter. Cette démarche offre un éventail de réponses dont les locuteurs vont alors choisir quelle variante formelle leur convienne (cf. 4.1.1 Contenu et la structure formelle du questionnaire).

Quant aux expressions qui sont supposées, selon le BFQS, d'être en usage uniquement en Belgique, elles sont, effectivement, attestées dans le DBLG. En plus, elles sont toutes à trouver dans d'autres ouvrages, dont Antidote 9 qui est le seul ouvrage général qui atteste toutes les expressions considérées par le BFQS connues et utilisées uniquement en Belgique. De nouveau, les informations des dictionnaires et celles du BFQS divergent.

En ce qui concerne l'attestation des douze exemples d'expressions dans les dictionnaires, c'est en effet Antidote 9 qui a attesté la plupart d'expressions de notre tableau (8/12). Le suivant étant le NPR (5/12). Le PLI, le DBLG et Usito en attestent un tiers (4/12). Le REV et le TLFi (3/12) sont les ouvrages généraux qui attestent le moins d'expressions recherchées. Enfin, le moins d'attestations présentent les dictionnaires spécialisés la BDLP et le TLFQ (1/12). Quant aux marques sociolinguistiques, c'est de nouveau la marque fam. (16) qui est la plus attestée chez les expressions recherchées. Elle est suivie de sa variante loc. fam. (3). Ensuite, il y a pop. et vulg. (2) suivies de très fam. (1).

L'attestation des expressions recherchées dans les dictionnaires consultés est basse (attestation dans 0 à 2 ouvrages) dans la moitié (6) de la douzaine d'expressions. Dans quatre cas, l'attestation des expressions est moyenne (3 à 5 attestations). En deux cas, l'attestation est haute (6 attestations). Les dictionnaires généraux attestent alors la plupart d'expressions recherchées, mais elles y sont attestées dans un nombre plutôt faible.

3.1.4 « Faire des efforts en vain »

La présente variable a attesté quatre expressions dans le BFQS. Également comme chez la variable précédente, la plupart d'exemples constituent plusieurs variantes formelles employant un même schéma.

Expression	Attestation - dictionnaires	Marques associées	Marques géographiques du BFQS
<i>Pédaler dans la choucroute</i>	8 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Antidote 9, Usito, BDLP, TLFQ	loc. fam. : NPR ; fam. : Antidote 9, Usito ; pop. : TLFi, PLI ;	BFS
<i>Pédaler dans le yaourt / yogourt</i>	5 / 10 NPR, PLI, REV, BDLP, DSR	loc. fam. : NPR ; pop. : PLI ;	BFS
<i>Pédaler dans la semoule</i>	5 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Usito	loc. fam. : NPR ; fam. : Usito ; pop. : TLFi, PLI ;	bFS
<i>Peigner la giraffe</i>	5 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Antidote 9	loc. fam. : NPR, TLFi ; fam. : PLI ;	F

Tableau 11 Exemples d'expressions pour la variable « faire des efforts en vain ».

L'expression la plus attestée est *pédaler dans la choucroute* (8/10) suivie de ses variantes *pédaler dans le yaourt / yogourt* (5/10) et *pédaler dans la semoule* (5/10). Il y a une particularité concernant les marques géographiques du BFQS par rapport à cette dernière expression, car en Belgique, elle est supposée d'être connue, mais non utilisée, ce qui symbolise le *b* minuscule. Néanmoins, toutes les expressions étudiées sont attestées dans au moins cinq ouvrages provenant d'au moins deux territoires différents. Selon les informations des dictionnaires consultés, il est alors probable que les expressions seront connues et utilisées par les locuteurs de plusieurs territoires que ceux signalés par le BFQS.

Les dictionnaires qui attestent le plus d'expressions recherchées sont le NPR, le PLI et le REV (4/4) qui attestent toutes les expressions proposées comme exemples. Ils sont suivis du TLFi (3/4), Antidote 9 et Usito (2/4). Trois dictionnaires spécialisés, à savoir la BDLP, le TLFQ et le DSR attestent une expression. Le DBLG est le seul ouvrage qui ne présente aucune attestation. Quant aux marques sociolinguistiques, cette fois ce sont pop. et loc. fam. (les deux 5 fois) qui sont les plus associées aux expressions analysées. C'est donc pour la première fois parmi nos expressions que la marque fam. (4) n'est pas la plus fréquente.

L'attestation des expressions recherchées dans les ouvrages lexicographiques est moyenne (3 à 5) ou haute (6 et plus). Selon les marques géographiques du BFQS, toutes les

expressions sont connues et utilisées en Europe uniquement. Par contre, en focalisant les attestations de ces expressions dans les dictionnaires, trois exemples sur quatre sont attestés dans les ouvrages du Québec aussi. Les informations des dictionnaires et celles du BFQS alors divergent.

3.1.5 « Réprimander qqn. »

Voici le tableau de trois exemples relevés du BFQS qui représente un même schéma formel.

Expression	Attestation – dictionnaires	Marques associées	Marques géographiques du BFQS
<i>Passer un savon à qqn.</i>	7 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Antidote 9, Usito, TLFQ	loc. fam. : NPR ; fam. : TLFi, PLI, REV, Antidote 9, Usito ;	BFQS
<i>Donner un cigare à qqn.</i>	4 / 10 NPR, Antidote 9, DBLG, BDLP	fam. : DBLG, BDLP ;	B
<i>Passer un cigare à qqn.</i>	2 / 10 NPR, DBLG	loc. fam. : NPR, DBLG ;	B

Tableau 12 Exemples d’expressions pour la variable « réprimander qqn. ».

Nous attestons pour la première fois une expression qui selon les informations du BFQS devrait être connue et utilisée à travers tous les territoires ciblés. Il s’agit de *passer un savon à qqn.* (7/10) qui est à la fois l’expression la plus attestée dans les ouvrages consultés. Elle a été attestée dans les ouvrages de France et du Québec. L’idée qu’il s’agit d’une expression de l’usage répandu à tous les territoires concernés appuie le fait qu’il n’y a pas d’attestations de cette expression dans les ouvrages contrastifs de Belgique et Suisse. En d’autres mots, si cette expression constituait un usage spécifique à ces territoires, les dictionnaires différentiels devraient l’attester. Comme second exemple le plus attesté figure *donner un cigare à qqn.* (4/10) qui, selon le BFQS, est connue et utilisée seulement en Belgique, mais qui a été attestée également dans les ouvrages de France et du Québec. Son attestation dans les dictionnaires dépasse alors l’usage estimé par le BFQS. Les expressions de l’attestation basse sont *laver la tête à qqn.* (2/10) et *passer un cigare à qqn.* (2/10). La première est attestée uniquement dans les ouvrages de France et ce fait correspond avec sa répartition géographique selon le BFQS. La seconde est attestée dans un ouvrage de France (NPR) et l’autre de Belgique (DBLG). Le NPR la signale comme un belgicisme, ce qui souligne le DBLG comme un ouvrage différentiel de Belgique. Les informations des dictionnaires et du

BFQS sur sa répartition géographique alors convergent. En somme, les informations sur la répartition géographique convergent dans trois cas sur quatre.

L'attestation des expressions dans les ouvrages consultés va de l'attestation basse (0 à 2) par l'attestation moyenne (3 à 5) et il y a aussi une attestation haute (6 et plus). Le dictionnaire qui atteste cette fois toutes les expressions de notre tableau est le NPR (4/4) suivi du REV, Antidote 9 et DBLG (2/4) ; celui-ci en tant que l'ouvrage différentiel atteste plus d'expressions que les ouvrages généraux suivants : le TLFi, le PLI et Usito (1/5). Les autres ouvrages spécialisés, le TLFQ et la BDLP, attestent chacun une expression. Le DSR n'atteste cette fois aucune expression recherchée. Quant aux marques sociolinguistiques, la plus attestée est la marque fam. (7), suivie de sa variante formelle loc. fam. (4).

3.1.6 « Prix excessif de qqch. »

Voici les dix expressions du BFQS qui représentent la variable en question.

Expression	Attestation – dictionnaires	Marques associées	Marques géographiques du BFQS
<i>Coûter bonbon</i>	3 / 10 NPR, REV, Antidote 9	fam. : NPR, REV, Antidote 9 ;	FS
<i>Coûter la peau de cul</i>	2 / 10 NPR, REV	loc. fam. : NPR ; très fam. : REV ;	BFqS
<i>Coûter la peau des fesses</i>	7 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Antidote 9, Usito, TLFQ	loc. fam. : NPR ; fam. : PLI, REV, Usito ; pop. : TLFi ;	BFqS
<i>Coûter le lard du chat</i>	3 / 10 PLI, Antidote 9, BDLP	fam. : PLI, BDLP ;	S
<i>Coûter les yeux de la tête</i>	7 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Antidote 9, Usito, TLFQ	loc. fam. : NPR ; fam. : TLFi, PLI, Usito ; fig. : REV ;	BFQS
<i>Coûter un bras</i>	5 / 10 NPR, REV, Antidote 9, Usito, TLFQ	loc. fam. : NPR ; fam. : REV, Antidote 9, Usito ;	Q
<i>Coûter un os</i>	3 / 10 Antidote 9, DBLG, BDLP	loc. fam. : DBLG ; fam. : Antidote 9, BDLP ;	B
<i>Coûter un pont</i>	0 / 10	X	B
<i>Coûter un saladier</i>	0 / 10	X	S
<i>Coûter une beurrée</i>	2 / 10 Antidote 9, Usito	fam. : Antidote 9, Usito ;	Q

Tableau 13 Exemples d'expressions pour la variable « prix excessif de qqch. ».

Il y a deux expressions les plus attestées, l'expression *coûter les yeux de la tête* (7/10) qui est selon le BFQS connue et utilisée à travers tous les territoires ciblés. Son attestation haute appuie cette théorie. Le même nombre d'attestations a également *coûter la peau des fesses* (7/10) qui est selon le BFQS utilisée passivement au Québec. Néanmoins, nous l'avons trouvée tant dans les ouvrages de France que ceux du Québec, ce qui augmente la probabilité de son usage actif à ce territoire.

L'expression ayant le second plus grand nombre d'attestations est *coûter un bras* (5/10). Elle est selon le BFQS connue et utilisée seulement au Québec, mais elle a été attestée aussi dans les dictionnaires généraux de France. Au Québec, elle est attestée tant dans les ouvrages généraux que spécialisés. Ensuite s'enchaînent trois expressions ayant aussi l'attestation moyenne (toutes 3/10) *coûter bonbon*, *coûter le lard du chat* et *coûter un os*. La première expression est selon le BFQS connue et utilisée en France et en Suisse, mais elle a été attestée dans les ouvrages de France et du Québec. La seconde expression est selon le BFQS connue et utilisée uniquement en Suisse. D'un côté, elle n'est pas attestée dans le DSR qui se spécialise à cette variété, d'autre côté, elle est attestée dans la BDLP comme une expression suisse. La troisième expression est selon le BFQS en usage uniquement en Belgique. Elle a été attestée dans le DBLG et aussi dans la BDLP, ce qui soutient cette idée.

Quant aux expressions de l'attestation basse on commence par *coûter la peau de cul* (2/10) qui attestée dans les ouvrages de France et elle est selon le BFQS en usage actif en Europe francophone et connue passivement au Québec. L'expression *coûter une beurrée* (2/10) est en revanche attestée uniquement dans les ouvrages généraux du Québec où elle est aussi supposée d'être en usage selon le BFQS.

Une situation similaire concernant les variantes de nulle attestation (cf. 3.1.3 « Être prétentieux ») se répète dans la présente section. Les expressions *coûter un saladier* (0/10) et *coûter un pont* (0/10) qui sont supposées selon le BFQS d'être connues et utilisées en Suisse et Belgique respectivement, ne sont pas attestées dans les ouvrages consultés. Ces expressions se trouvent dans la vedette au sein de plusieurs entrées dans le BFQS. En revanche, les autres expressions de ces vedettes qui représentent leurs variantes formelles sont attestées dans nos dictionnaires. Pour cette raison, nous reprenons également celles de nulle attestation pour voir quelles attitudes en ont des locuteurs participant à notre sondage sociolinguistique.

En résumant l'attestation des expressions du tableau 13, il y a quatre expressions de l'attestation basse (0 à 2), ensuite il y a d'autres quatre expressions de l'attestation moyenne (3 à 5) et il y a aussi deux expressions d'attestation haute (6 et plus). Quant aux dictionnaires consultés, il est intéressant de voir l'ouverture de certains ouvrages envers d'autres variétés de

français. Par exemple, l'expression *coûter le lard du chat* (2/10) qui est selon le BFQS supposée d'être connue et utilisée en Suisse n'a pas été attestée dans le DSR qui se spécialise à cette variété, mais elle a été attestée dans le PLI et Antidote 9, les ouvrages généraux de France et du Québec respectivement.

Quant à Antidote 9, il s'agit du dictionnaire qui atteste le plus d'expressions recherchées (7/10). Il est suivi du NPR (5/10) et du REV (5/10) qui attestent la moitié d'expressions analysées. Les ouvrages généraux suivants présentent une moindre attestation d'expressions : Usito (4/10), le PLI (3/10) et le TLFi (2/10). En fait, le dernier nommé atteste moins d'expressions que le TLFQ (3/10), un ouvrage spécialisé qui en atteste le plus parmi les ouvrages spécialisés. À propos, les autres ouvrages spécialisés suivent : la BDLP (2/10), le DBLG (1/10) et le DSR (0/10). En ce qui concerne les marques sociolinguistiques, *fam.* (18) est de nouveau la plus associée aux expressions analysées. Elle est suivie de *loc. fam.* (5). Les seules apparences *font pop.* qui figure dans le TLFi et ensuite *très fam.* et *fig.* qui sont attestées dans le REV.

3.1.7 « Converser avec qqn. »

La dernière variable contient trois variantes.

Expression	Attestation – dictionnaires	Marques associées	Marques géographiques du BFQS
<i>Discuter le bout de gras avec qqn.</i>	7 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Antidote 9, Usito, TLFQ	loc. fam. : NPR ; fam. : PLI, Antidote 9, Usito ;	F
<i>Tailler le bout de gras avec qqn.</i>	2 / 10 PLI, REV	pop. : PLI ;	F
<i>Tailler une bavette avec qqn.</i>	6 / 10 NPR, TLFi, PLI, REV, Antidote 9, Usito	loc. fam. : NPR ; fam. : TLFi, PLI Antidote 9, Usito ;	BFS

Tableau 14 Exemples d'expressions pour la variable « converser avec qqn. ».

Les expressions *discuter le bout de gras avec qqn.* (7/10) et *tailler une bavette avec qqn.* (6/10) qui sont les plus attestées. La première expression est selon le BFQS supposée d'être connue et utilisée uniquement en France, mais elle est attestée non seulement dans tous les ouvrages de France mais aussi dans tous les ouvrages lexicographiques du Québec que nous avons consultés. La seconde expression est selon le BFQS supposée d'être connue et utilisée à travers l'Europe francophone. Néanmoins, nous l'attestons dans les dictionnaires généraux de France et du Québec, il y a alors les possibilités que l'expression soit connue et utilisée aussi

au Québec, ce qui contraste de nouveau avec les marques géographiques du BFQS. Enfin, l'expression *tailler le bout de gras avec qqn.* (2/10) est de l'attestation basse et elle a été trouvée uniquement dans les ouvrages de France. C'est donc la question de sa vitalité qui est la plus importante, étant donné sa faible attestation.

Comme nous le pouvons voir dans le tableau, la plupart d'expressions présente une attestation élevée (6 et plus) au sein des dictionnaires consultés. Il y a deux dictionnaires qui attestent toutes les expressions analysées, à savoir le PLI et REV (3/3). Le premier est un dictionnaire général d'une maison d'éditions réputée, l'autre représente un dictionnaire électronique de grande taille, ce qui lui permet d'attester un nombre élevé de nos expressions recherchées. Ensuite il y le NPR, TLFi, Antidote 9 et Usito (2/6) attestant encore deux tiers d'expressions. Parmi les ouvrages spécialisés, uniquement TLFQ (1/3) atteste une des expressions recherchées. Le DSR, DBLG et la BDLP n'en attestent aucune. Quant aux marques sociolinguistiques, c'est fam. (7) qui est de nouveau quasi exclusivement la seule marque attestée. Elle est suivie de loc. fam. (2) et on atteste encore la marque pop. (1).

3.2 Résultats de la comparaison BFQS – dictionnaires

Le présent chapitre, en introduisant de variés tableaux a apporté plusieurs informations que nous résumons dans les lignes suivantes. En analysant les expressions du BFQS à l'aide des dictionnaires, nous avons complété la première partie de la recherche. Les sections suivantes répondent aux questions concernant le traitement des expressions dans le BFQS et dans les dictionnaires.

3.2.1 Attestations des expressions dans les ouvrages lexicographiques

Quant à la présence des expressions dans les dictionnaires, nous la résumons dans le tableau suivant. Il s'agit du bilan d'attestations des expressions (variantes) – c'est le premier chiffre, comparé au nombre total d'exemples pour la variable en question – c'est le second chiffre. Ainsi, par exemple, les variantes qui représentent la variable sémantique « avoir faim » sont au total six et dans le NPR, par exemple, il y a cinq expressions présentes sur six exemples recherchés.

Nb. d'attestations / Nb. d'exemples recherchés	<i>Avoir faim</i>	<i>Être de mauvaise humeur</i>	<i>Être prétentieux</i>	<i>Faire des efforts en vain</i>	<i>Réprimander qqn.</i>	<i>Prix excessif de qqch.</i>	<i>Converser avec qqn.</i>	Total Attestations / exemples recherchés
Antidote 9	5/6	3/3	8/12	2/4	2/3	6/10	2/3	28/41
NPR	5/6	3/3	5/12	4/4	3/3	5/10	2/3	28/41
REV	6/6	2/3	3/12	4/4	1/3	5/10	3/3	25/41
PLI	6/6	1/3	4/12	4/4	1/3	3/10	2/3	21/41
Usito	4/6	3/3	4/12	2/4	1/3	4/10	2/3	20/41
TLFi	5/6	1/3	3/12	3/4	1/3	2/10	2/3	17/41
TLFQ	1/6	0/3	1/12	1/4	1/3	3/10	1/3	8/41
DBLG	0/6	1/3	4/12	0/4	2/3	1/10	0/3	8/41
BDLP	0/6	0/3	1/12	2/4	1/3	2/10	0/3	6/41
DSR	0/6	0/3	0/12	1/4	0/3	0/10	0/3	1/41

Tableau 15 Bilan d'attestations des expressions dans les ouvrages consultés.

Les dictionnaires qui attestent le plus d'expressions recherchées sont Antidote 9 et le NPR (les deux 28/41) suivis du REV (25/41). Il est intéressant de voir que parmi les ouvrages les plus ouverts par rapport aux expressions recherchées, deux sur trois ouvrages sont conçus uniquement à la base électronique et en ligne, à savoir Antidote 9 et le REV. Ce résultat justifie alors notre effort de trouver pour notre recherche les dictionnaires électroniques ou accessibles en ligne. Quant à Antidote 9, il s'agit d'un ouvrage électronique conçu au Québec qui n'a pas encore une telle tradition et réputation que le NPR, mais qui se présente comme un ouvrage le plus ouvert aux variétés de français recherchés en attestant non seulement les usages du Québec et du français de référence, mais aussi les usages belges et suisses. Ces derniers de la Suisse romande sont en fait parmi les ouvrages consultés les moins attestés. En ce qui concerne le REV, c'est un ouvrage encore plus récent qu'Antidote 9. Le REV est une plateforme en ligne ouverte aux locuteurs qui peuvent ajouter de nouvelles entrées ou modifier les entrées existantes. Dans notre cas de vérification d'attestation et de la présence des marques sociolinguistiques chez les expressions substandards, cet outil s'est avéré bien efficace. Nous constatons alors l'ouverture du REV et d'Antidote 9 en matière d'attestation d'expressions substandards qui dans ce sens égalent et même dépassent les ouvrages lexicographiques plus réputés. Quant au NPR, il garde sa dynamique d'un ouvrage lexicographique de France qui est ouvert à tous les registres de langue. Ainsi, c'est parfois uniquement dans ces trois ouvrages le plus ouverts où on retrouve les expressions recherchées : *se la péter* (NPR, REV), *coûter la peau de cul* (NPR, REV), *coûter bonbon* (Antidote 9, NPR, REV), etc. ou bien dans un de ces ouvrages en combinaison avec un

ouvrage différentiel : *avoir un gros cou* (Antidote 9, DBLG), *passer un cigare à qqn.* (NPR, DBLG), etc.

Les trois autres ouvrages généraux le PLI (21/41) Usito (20/41) et le TLFi (17/41) attestent autour de la moitié d'expressions analysées. Ils se placent au milieu de l'échelle de dictionnaires analysés. Leur ouverture envers d'autres variétés du français est donc moyenne comparée aux premiers trois ouvrages généraux. Le PLI et Usito se distinguent du TLFi par les attestations des expressions d'une attestation basse, alors présentes dans deux ouvrages sur dix au maximum. En effet, les expressions suivantes sont attestées dans un de ces deux ouvrages : *attraper la grosse tête* (PLI), *se prendre pour un autre* (Usito), ou en combinaison avec d'autres ouvrages : *tailler le bout de gras avec qqn.* (PLI, REV), *coûter une beurrée* (Antidote 9, Usito), tandis que le TLFi atteste uniquement les expressions de l'attestation moyenne et haute.

Notre échelle d'attestations des expressions dans les dictionnaires est terminée par les ouvrages spécialisés où figurent le TLFQ (8/41), le DBLG (8/41), la BDLP (6/41) et le DSR (1/41) comme les ouvrages attestant le moindre nombre d'expressions. Il s'agit des ouvrages spécialisés à un territoire concret. Ces dictionnaires différentiels attestent les unités lexicales, les expressions et les sens qui sont propres à un territoire donné. Ce type d'ouvrages atteste naturellement moins d'expressions que les ouvrages généraux.

Néanmoins, en regardant le tableau 15 de plus près, il y a des exceptions. Par exemple, le DBLG au sein de la variable « être prétentieux » atteste plus d'expressions (4/12) que le TLFi et REV (les deux 3/12) et il égale le PLI et Usito. Ensuite, chez la variable « réprimander qqn. » le DBLG dispose de la seconde plus grande attestation d'expressions recherchées (2/3) ce qui égale Antidote 9 et dépasse les autres ouvrages sauf le NPR (3/3). Quant au TLFQ, dans le cas de la variable « prix excessif de qqch. », il égale en nombre d'attestations le PLI (3/10) et dépasse le TLFi (2/10). Il est à noter qu'il s'agissait dans les deux cas des attestations des variantes d'expressions liées à un usage plus restreint, voire limité à un territoire décrit par les dictionnaires différentiels. Dans ces cas, les ouvrages spécialisés ont servi à leur fonction d'attester un tel usage.

Ensuite, c'est la BDLP (6/41) dont nous attendions plus d'attestations, étant donné que cette base de données dispose des équipes dédiées à chaque territoire que la Base propose (la BDLP, en ligne, cité le 10 mars 2019). En ce qui concerne des expressions substandards, les attestations des expressions recherchées en Belgique, France, Québec et Suisse ont été basses dans cet ouvrage et il existe des ouvrages plus riches en attestations de nos expressions. Lors de notre recherche, nous avons remarqué que parmi les expressions recherchées, la plupart qui

a été attestée dans la BDLP était d'origine belge, selon cet ouvrage. En ce qui concerne d'autres variétés, les expressions supposées selon le BFQS d'être d'origine québécoise ou suisse ne figuraient souvent pas dans la BDLP, tandis qu'elles ont été attestées dans les autres ouvrages. Par exemple, dans le tableau 13 qui résume la variable sémantique « prix excessif de qqch. », l'expression *coûter une beurrée* a été sous cette forme attestée tant dans Antidote 9 que dans Usito, mais on ne la trouve pas dans la BDLP. Du même tableau, l'expression *coûter bonbon* considérée selon le BFQS d'être en usage en France et en Suisse, a été trouvée dans le NPR, le REV et Antidote 9, mais non dans la BDLP.

3.2.2 Marques sociolinguistiques

En résumant la seconde colonne des tableaux 8 à 14 qui présentent les informations des dictionnaires, nous focalisons maintenant les marques sociolinguistiques. Voici le tableau suivant qui fait le bilan des dictionnaires et les marques qu'ils utilisent pour décrire les expressions analysées.

Nb. de marques par dictionnaire	fam.	loc. fam.	très fam.	pop.	vulg.	arg.	Total marques par dictionnaire
NPR	9	13	X	X	X	X	22
TLFi	4	1	X	6	1	X	12
PLI	11	X	X	8	X	X	19
REV	7	X	2	X	X	1	10
Antidote 9	18	X	X	X	X	X	18
Usito	15	X	X	X	3	X	18
TLFQ	X	X	X	X	X	X	X
BDLP	5	X	X	X	X	X	5
DBLG	3	5	X	X	X	X	8
DSR	X	X	X	X	X	X	X
Total marques par type	72	19	2	14	4	1	112

Tableau 16 Applications des marques sociolinguistiques au sein des ouvrages consultés.

En ce qui concerne les marques sociolinguistiques, nous y comptons, nous le rappelons, les marques fam., très fam. et pop ; cette dernière marque peut avoir un équivalent en vulg. ou arg. au sein de certains ouvrages. En plus, nous reprenons également les variantes avec loc. comme par exemple loc. fam., Suite aux résultats du tableau 16, on constate la progression en usage de la marque fam., qui a été appliquée 72 fois et cela à travers la plupart d'ouvrages consultés. Cette marque est donc de loin la plus utilisée en marquant l'usage substandard. Elle est suivie de sa variante loc. fam. dont l'usage est restreint à pratiquement deux ouvrages, le

NPR (13x) et le DBLG (5x). La troisième marque la plus appliquée est pop. (14x). Le reste de marques représente un usage anecdotique.

On constate qu'en certains cas, on peut tracer un lien entre l'application de marques sociolinguistiques et le traitement lexicographique adopté par les rédacteurs des dictionnaires respectifs. On a déjà mentionné la liaison de la marque loc. fam. et le NPR et le DBLG. D'ailleurs, le NPR utilise plus la marque loc fam. (13x) que fam. (9x). On peut faire le même lien entre la marque pop. et le PLI (8x) et le TLFi (6x) qui l'utilisent quasi exclusivement. Le TLFi en utilise plus que la marque fam. (4x). La marque fam. est le plus en usage dans Antidote 9 (18x) et Usito (15x) les ouvrages québécois. Ceux-ci en revanche dans le cas d'expressions analysées n'introduisent pas la marque très fam. qui est supposée d'être en usage au Québec. En fait, cette marque ne fait presque pas de l'apparition dans notre corpus analysé.

La règle en application de marques sociolinguistiques est la suivante : plus une expression est attestée dans les ouvrages consultés, il est plus probable d'y trouver de différentes marques associées. Cette règle illustre l'expression *coûter la peau des fesses* (7/10) de l'attestation haute, qui est marquée à travers les ouvrages comme fam. (PLI, REV, Usito), loc. fam. (NPR) et pop. (TLFi). Néanmoins, il ne s'agit pas d'une règle proportionnelle, car par exemple l'expression *avoir la dalle* (5/10) de l'attestation moyenne, alors moins attestée que l'expression précédente, présente en fait quatre marques lui associées à travers les ouvrages, à savoir fam. (NPR, Usito), vulg. (TLFi), pop. (PLI) et arg. (REV).

3.2.3 Marques géographiques du BFQS

Enfin, les marques géographiques du BFQS informent sur la répartition de l'usage estimé par les chercheurs de ce projet. Le tableau suivant résume les informations présentées au sein des troisièmes colonnes des sept tableaux (8 à 14) présentés au sein du chapitre actuel.

Marques du BFQS	Nombre de marques
BFS	14x
B	9x
F	5x
Q	4x
S	2x
BFQS	2x
BFqS	2x
bFS	1x
FS	2x
Total	41x

Tableau 17 Marques géographiques utilisées au sein des exemples analysés.

Au total, les marques ont été appliquées 41 fois par les chercheurs du BFQS au sein des expressions analysées dans notre sondage. La combinaison de marques la plus courante est BFS, (14x), alors l'usage répandu à travers l'Europe francophone. La seconde marque la plus attestée est B (9x), suivie de la marque F (5x). Comme le certifie notre tableau, pas toutes les marques n'ont été utilisées au sein des exemples analysés. Il est à noter que dans la majorité de cas, les exemples analysés sont selon ces marques supposés d'être en usage actif. L'usage passif n'est supposé que dans deux cas au Québec et un cas en Belgique.

Notre premier objectif, à savoir l'analyse des dictionnaires et du BFQS a montré plusieurs écarts entre les attestations d'expressions dans les ouvrages choisis par rapport au marquage géographique appliqué par le BFQS. Soit les expressions sont attestées à plusieurs territoires et le BFQS estime leur moindre répartition géographique, soit, à l'envers, les expressions ont une moindre attestation qui ne correspond non plus à leur répartition selon le recueil BFQS. Ce constat répond en partie à la question concernant la répartition géographique des usages de nos expressions. La comparaison BFQS – dictionnaires a montré qu'il faut compléter les informations d'une autre source pour vérifier quelles expressions sont en usage à quel territoire et par quels locuteurs. En d'autres mots, il s'agit de sonder quelles sont les attitudes de divers locuteurs envers l'usage de nos expressions. C'est la raison pour laquelle une enquête sociolinguistique sera effectuée.

4 Sondage sociolinguistique

Le travail d'un chercheur en sociolinguistique est dans la plupart de cas basé sur l'observation directe, les entrevues, l'analyse de contenu et le sondage. Quant à l'observation directe, on peut citer comme exemple les travaux fondateurs de la sociolinguistique de Labov (1962) qui a établi une stratification sociale basée sur la prononciation du phonème [r] dans trois magasins Newyorkais. Ensuite, on peut aussi procéder par arranger une entrevue directe avec les participants de recherche, comme c'est le cas de Lafontaine (1991) qui a réalisé les enquêtes pour recueillir les attitudes de Belges envers leur variété de français ; encore en Belgique, Francard (2010) a utilisé les entrevues avec les locuteurs natifs de français originaires de la Belgique francophone pour préciser la vitalité et l'usage d'unités lexicales dans son dictionnaire. En ce qui concerne l'analyse de contenu, il peut s'agir d'un corpus électronique, comme c'est le cas de Langlais et Drouin (2012) qui ont recueilli et transcrit les messages courts (SMS) dans une version plus standard grâce à un programme de décodage. Un corpus peut aussi être créé d'articles de journaux de Belgique, France, Québec ou Suisse à partir desquels Maréchal (1991) a proposé une typologie d'anglicismes. Il peut s'agir également d'un corpus audio comme c'est le cas de Taylor (2016) qui a fait une analyse d'émissions de radios anglophones afin de présenter un bilan d'usage de l'article *the* prononcé comme [ði] vs. [ðə] + voyelle.

Dans tous les cas, il s'agit de recueillir et ensuite trier les informations linguistiques ou d'observer les attitudes et comportements de locuteurs envers certains phénomènes linguistiques selon une méthode appliquée. Dans ce sens agit aussi le sondage. Le sondage est « un instrument de collecte et de mise en forme de l'information, fondé sur l'observation de réponses à un ensemble de questions posées à un échantillon d'une population » (Blais et Durand, 2009 : 446). Le sondage est alors un autre instrument de recherche qui offre à ses participants une suite de questions. Les locuteurs qui participent à la recherche constituent un échantillon, celui-ci représente une fraction de la population ou d'un ensemble. À la base des réponses de cette fraction d'un ensemble, on tâche de cerner les tendances et phénomènes liés à la majorité de cet ensemble (ibid.).

Quant aux différences entre l'entrevue directe et le sondage, on reprend à titre d'exemple la standardisation des questions, c'est-à-dire la formulation des questions qui sont posées aux participants est fixée et donc pareille pour tous les locuteurs en cas du sondage. Ensuite, en cas de sondages administrés par téléphone ou distribués en ligne, on ne peut pas observer directement les réactions spontanées de locuteurs, comme c'est le cas lors d'entrevues

directes. Tandis que l'entrevue directe, à part les réponses aux questions posées, vise à décoder les gestes et les réactions spontanées, le sondage se concentre à l'analyse de contenu en focalisant les informations dans les documents recueillis. En cas de sondage, on se concentre alors davantage à l'analyse de réponses de locuteurs à une série de questions qui leur sont posées par moyen d'un outil de sondage (ibid. : 447).

Le sondage a donc le questionnaire comme son outil de recueil d'informations. Un questionnaire peut avoir plusieurs formes et peut être administré de plusieurs façons. Étant donné que nous visons les attitudes des locuteurs natifs de français en ce qui concerne la connaissance et emploi des expressions de la francophonie du Nord, nous visons alors de vastes territoires francophones. Nous ciblons aussi une population diverse de ces territoires. Nous avons également besoin de poser un nombre élevé de questions et cela d'une manière uniformisée et accessible au plus grand nombre de participants. Il est aussi important d'avoir assez de place pour les réponses plus complexes et laisser l'occasion aux locuteurs d'exprimer leurs réflexions. Pour toutes ces raisons, nous nous servons dans notre sondage d'un questionnaire électronique accessible en ligne.

4.1 Questionnaire en ligne

Un tel questionnaire peut servir de moyen de recueil d'informations aidant à contribuer à la variation diatopique, comme le fait présentement Avanzi (francaisdenosregions.com, en ligne, le 20 juin 2018) qui par ses questionnaires en ligne introduit la discipline de la géographie linguistique et ainsi ouvre une nouvelle approche à la dialectologie française qui a en France ses origines (cf. 2.1.3.1 France). Un autre exemple de questionnaire distribué en ligne constitue l'enquête de Rheault et Charrin (2018) qui se concentre à recueillir les attitudes des locuteurs francophones et anglophones de Shrebrooke, Qc, Canada, envers les anglicismes dans cette variété de français pratiquée à cet endroit précis.

Au sein de l'axe de questionnaires en ligne s'inscrit aussi notre sondage. Notre étude est conçue à la base lexicographique, mais comme le montre les résultats de la comparaison BFQS – dictionnaires (cf. 3 Comparaison des dictionnaires et du BFQS), il faut être conscient des limites des dictionnaires. Un de ces limites représente les marques lexicographiques en général. Quant à la variation diatopique, nous avons pu voir que les marques géographiques du BFQS ne correspondent souvent pas à l'attestation de nos expressions dans les ouvrages consultés. Nous avons également démontré (cf. 2.4.1 Registres de langues et marques lexicographiques) que la variation diastratique représentée dans notre cas le plus souvent par le registre populaire et la marque pop. va de pair avec la variation diaphasique représentée le

plus souvent par le registre familial et la marque fam. Nous avons également pointé sur les difficultés liées à la distinction entre ces deux registres (Rey-Debove, 1971 : 92) qui en plus semblent constituer un continuum (Calvet, 2012a : 70).

Il nous faut donc vérifier la répartition de l'usage de nos expressions à travers les territoires. Il s'agit de combinaison de la variation diaphasique représentée par les expressions de registres substandards ; et la variation diastratique représentée par les divers locuteurs participant à notre sondage ; et cela en plus en liaison à la variation diatopique représentée par les territoires concernés. Pour cette raison, notre recherche ne se concentre pas à la classification et distinction de ces deux registres qui représentent le plus souvent l'usage informel ou substandard, mais notre recherche tend d'arriver à ce que suggère Rey (1995 : 95) « pour complexifier la langue, il faudrait exemplifier la variation des usages ». En partant de ce constat, nous sommes d'avis qu'une étude comme la nôtre, en introduisant un questionnaire en ligne où la participation des locuteurs natifs de français de différents territoires est sollicitée, a le potentiel d'éclairer certains sujets de ce qu'on appelle langage familial, populaire, substandard ou informel. Par une telle approche, un autre point de vue sur le sujet de la variation diatopique, diaphasique et diastratique sera offert. Nous tentons alors d'éclairer la connaissance et l'usage à travers les territoires ciblés quant aux expressions choisies et nous voulons y arriver par la comparaison *dictionnaires – BFQS – questionnaire*.

4.1.1 Contenu et structure formelle du questionnaire

Notre questionnaire est conçu pour être accessible à un vaste public de tous âges, milieux socioprofessionnels et niveaux d'études atteints. Les seules conditions recherchées sont d'être locuteur natif de français originaire de Belgique, France, Québec ou Suisse. Dans la section actuelle, nous présenterons sa structure formelle et son contenu¹².

Comme le souligne Boukous et Calvet (1999 : 14–15), les questionnaires représentent le plus souvent une combinaison des questions de fait : âge, sexe, occupation socioprofessionnelle, etc. avec les questions d'opinion : attitudes, opinions, motivations, représentations des sujets, événements, etc. Notre questionnaire sociolinguistique fait partie de cette sorte de questionnaires.

Le questionnaire contient trois parties qui introduisent ensemble 96 questions. La partie initiale vise les informations sur le locuteur, la partie suivante se concentre aux variables sémantiques et les exemples qui les représentent afin de sonder quelles expressions les

¹² Étant donné que le questionnaire est temporairement accessible en ligne et qu'il s'agit d'un sondage assez large (96 questions ensemble avec les sous questions), nous invitons les personnes intéressées à notre questionnaire de le consulter à l'adresse suivante : <<https://expressions-famili-res-belg.vyplnto.cz/>>.

participants de notre recherche utilisent dans les situations de communication évoquées par les variables. Enfin, la dernière partie focalise connaissances, emploi et sens d'expressions choisies.

En fait, le questionnaire sert de source d'informations non seulement pour notre thèse, mais aussi pour nos autres recherches. C'est la raison pour laquelle dans la présente étude, uniquement la partie initiale et la partie concentrée aux variables sémantiques sont décrites et exploitées. Cela représente l'ensemble de 24 questions.

Introduction

La partie initiale de notre sondage s'appelle *Introduction* et elle contient les questions sociodémographiques. On y retrouve les questions demandant : le sexe, l'âge, la nationalité, la/les langue/s maternelle/s, la/les langue/s seconde/s, le niveau d'études achevés, l'occupation (socioprofessionnelle) exercée, etc. Les questions dans cette section sont dans la plupart de cas au choix multiple de réponses. Il y a dans sept cas l'option de préciser la réponse par un commentaire par rapport à la question donnée.

Expressions synonymes

Dans cette section, les locuteurs sont demandés si dans les situations de communication évoquées par les variables sémantiques ils utilisent une ou plusieurs expressions proposées comme exemples ou s'ils se servent d'autres expressions qui ne figurent pas sur notre liste. La liste des variables et des expressions qui les représentent a été présentée lors de l'analyse du BFQS et des dictionnaires (cf. 3 Comparaison des dictionnaires et du BFQS).

Grâce à notre conception appliquée, à savoir focaliser les variables sémantiques et proposer aux locuteurs les variantes à choisir, nous arrivons à tester 41 exemples d'expressions condensés dans sept sections. Il serait en effet difficile à tester autant d'exemples lors d'un sondage sur le support en papier. Les locuteurs sont alors invités à se prononcer s'ils connaissent ou non et s'ils utilisent ou non les expressions en question et à quelle fréquence les utilisent-ils. Pour cela, il y a des réponses au choix d'une option sur l'échelle de zéro à cinq, où chaque numéro représente un niveau de fréquence. La précision de fréquence suit chaque question afin qu'il soit clair qu'est-ce que nous entendons par les différents niveaux de fréquence.

Valeur numérique	Précision de la fréquence d'usage
0	<i>Je ne connais pas cette expression</i>
1	<i>Je la connais, mais je ne l'utilise pas</i>
2	<i>Je l'utilise rarement (quelques fois en plusieurs mois)</i>
3	<i>Je l'utilise de temps en temps (plusieurs fois par mois)</i>
4	<i>Je l'utilise régulièrement (plusieurs fois par semaine)</i>
5	<i>Je l'utilise très souvent (quotidiennement)</i>

Tableau 18 Échelle de fréquence présentée aux participants de la recherche.

En plus des expressions offertes, les participants de notre sondage ont une option à partager avec nous leurs propres expressions qu'ils utilisent régulièrement. À cela servent les sous questions qui offrent la réponse semi-ouverte en introduisant un espace pour la libre expression des enquêtés. Cela offre une possibilité à constituer un corpus authentique composé d'expressions suggérées par les locuteurs

4.2 Questionnaire et ses particularités

En ce qui concerne notre moyen de sondage, selon Podhorná-Polická et Fièvet (2010 : 302 et 308), le questionnaire est plus systématique que les entretiens ayant le caractère aléatoire. Selon elles, en outre, la recherche sur Internet des occurrences en contexte est impossible et il a un caractère insulaire. Pour ces raisons, nous sommes d'accord avec Boukous (1999 : 15) qui dit que « [l]e questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative. ». Il est à noter que la systématisme, l'objectivité et la représentativité d'un questionnaire dépendent de sa conception, de l'objectif qu'il vise et du traitement des résultats recueillis. Il s'agit alors d'un moyen de recueil d'informations directement des participants de recherche et, comme tel, le questionnaire dépend aussi de la volonté de participants à y répondre. Comme chaque méthode, l'application d'un questionnaire a ses points forts et des points discutables. Dans les lignes qui suivent, nous présentons l'analyse SWOT afin de mettre à la lumière ses forces (Strengths), faiblesses (Weaknesses), opportunités (Opportunities) et menaces (Threats).

4.2.1 Points forts

Pertinence pour notre recherche

Comme notre objectif est de comparer les informations fournies par les dictionnaires avec celles recueillies lors de notre enquête sociolinguistique, le questionnaire trouve sa justification dans notre méthode. L'usage du questionnaire est d'ailleurs inspiré par d'autres chercheurs tels que Avanzi qui précise la répartition géographique des différences lexicales et

phonétiques au sein des territoires de Belgique, France, Québec et Suisse (françaisdenosregions.com).

Les points forts de notre enquête reposent sur plusieurs faits parmi lesquels l'un de plus saillants et le décalage entre les informations sur les éléments qui se trouvent dans le dictionnaire et l'usage réel de ces éléments. Il s'agit d'un effet naturel, parce qu'il faut du temps pour voir si un nouvel élément est de passage ou s'il s'établit dans l'usage (Rey-Debove, 1971 : 100). Cela vaut bien pour les néologismes, mais il y a aussi une partie d'usage qui n'y est pas inclus pour d'autres raisons, comme par exemple la force d'expressivité et le caractère vulgaire ou offensif de tels éléments. Et c'est dans cette zone floue de l'usage substandard que notre questionnaire opère.

Une utilité particulière de notre approche peut être perçue dans la contribution aux approches lexicographiques innovatrices. À notre connaissance, les lexicographies française et québécoise profitent de grands corpus de données lexicographiques, mais ni les dictionnaires ni les corpus lexicaux ne vérifient pas l'usage de leurs données directement chez les locuteurs natifs de français via un questionnaire. D'après nos informations, une telle approche a été appliquée seulement dans le Dictionnaire des belgicisms de Francard et al. pour préciser l'information sur la répartition géographique des usages en Belgique et de leur fréquence d'usage testée sur les locuteurs francophones belges.

Nous proposons alors une alternative par rapport aux dictionnaires et aux corpus lexicaux, car nos données recueillies lors du sondage servent pour la mise à jour des informations sur la vitalité et la répartition de l'usage actif et passif des expressions en question. En plus, nous présentons une image des usagers (âge, territoire, occupation socioprofessionnelle) des expressions rassemblées sous les variables sémantiques (cf. 2.4.2.2 Variables) qui véhiculent les expériences partagées parmi les divers territoires. Nous voulons ainsi éclairer des lacunes se trouvant dans les dictionnaires concernant les registres substandards et répondre aux questions que nous nous posons sur la diatopie, diastratie et diaphasie (cf. 1.6 Questions de recherche).

Support électronique et accessibilité en ligne

Le questionnaire électronique est autoadministré, ce qui veut dire que les participants de recherche le remplissent sans assistance d'un chercheur ou d'une personne y préposée. Étant donné que la présence d'une tierce personne n'est pas nécessaire pour l'accomplissement de notre questionnaire, il peut être distribué sur Internet tant par les chercheurs que par les participants eux-mêmes. Ceux-ci sont au début et à la fin de l'enquête invités à partager le lien

au questionnaire avec d'autres personnes de leur entourage (familles, amis, collègues de travail, d'école, etc.). Ainsi, leurs réseaux sociaux, à savoir les relations qu'ils entretiennent avec d'autres locuteurs dans leur entourage, peuvent entrer en contact avec les réseaux sociaux électroniques qui servent de moyen de diffusion du questionnaire. Il peut être également diffusé par les institutions publiques et établissements privés¹³. Il y a donc du potentiel à recueillir un échantillon plus grand qu'en cas d'enquêtes distribuées sur le support en papier ou en cas des entrevues (Boukous, 1999 : 24).

D'ailleurs, la complexité de notre questionnaire ne permet pas une distribution en papier, car il s'agirait de dizaines de pages à remplir. En plus, le balisage appliqué dans le questionnaire facilite l'orientation au sein de l'enquête. Tout cela permet un plus vite remplissage du questionnaire.

Ensuite, comme nous visons les locuteurs natifs de français provenant de vastes territoires qui se trouvent à deux continents, il serait compliqué de recourir tous ces territoires en personne en distribuant un questionnaire en papier. Dans ce cas, le questionnaire électronique en ligne représente alors une solution avantageuse.

Notre enquête offre les questions semi-ouvertes qui permettent aux participants de s'exprimer librement sur un sujet donné. Cela aide à mieux comprendre leurs réflexions, ils peuvent nous mieux expliquer leurs avis, idées, etc. Afin de pouvoir offrir une telle option, il faut avoir au sein du questionnaire de l'espace réservé à ce titre pour les enquêtés. En cas d'un sondage en support en papier, cela pourrait causer un problème, sans compter le différent style d'écriture de chaque personne. Le questionnaire électronique enlève ces problèmes. Premièrement, le problème d'espace est en notre cas résolu par le fait que toutes les données sont automatiquement enregistrées dans le fichier Excel qui aussi offre la quantification de certaines données¹⁴. Deuxièmement, l'enregistrement automatique permet la transmission de données dans leur authenticité originale. Grâce à ces deux faits, à savoir espace pratiquement illimité et transmission authentique des données, l'analyse ultérieure est donc facilitée. Enfin, une fois questionnaire accompli, il n'y a pas de moyen d'associer les réponses recueillies à son auteur. L'anonymisation des données est donc assurée.

En résumant les avantages techniques de notre questionnaire, le fait qu'il s'agit d'un questionnaire électronique accessible en ligne représente alors une condensation d'informations sollicitées des locuteurs et cela sans nuire à la fluidité du remplissage. Tout en

¹³ Nous aimerions remercier à tous les participants anonymes de notre recherche qui ont rempli et partagé notre sondage. Nos remerciements sont adressés également aux institutions et établissements qui ont fait la publicité de notre recherche et qui l'on fait circuler dans leurs réseaux de contacts.

¹⁴ Il s'agit des données des questions fermées et semi-ouvertes. Les questions ouvertes ne sont pas quantifiées automatiquement.

facilitant sa distribution pouvant être autoadministré et partagé en ligne, notre questionnaire offre également assez d'espace pour une libre expression des locuteurs et assure la transmission authentique des informations saisies par les participants de la recherche.

4.2.2 Points discutables

Tout d'abord, nous ne sommes pas d'accord avec la dénomination *faiblesses* (weaknesses) qui fait partie de l'analyse SWOT. Nous sommes d'avis que dans notre cas, il s'agit plutôt de points discutables, mais non faibles.

Activité épilinguistique

Par une activité épilinguistique, on comprend à l'instar de Gombert (1990 : 233) une « connaissance intuitive et un contrôle fonctionnel des traitements linguistique ». Cette activité s'oppose à l'activité métalinguistique consistant « en une connaissance consciente et en un contrôle délibéré de nombreux aspects du langage » (ibid. : 247). Ainsi, parmi les points qui suscitent des discussions, il est possible de mentionner une situation dans laquelle les participants de notre recherche sont invités à réfléchir sur le langage qu'ils utilisent, ce qu'ils sont censés de ne jamais faire dans leur vie quotidienne, à moins que la situation les y mène (Poirier, 1995 : 24). Suivant le constat de Poirier (ibid.), il est vrai que si le message est compris, son émetteur n'aura pas la raison pour y revenir à l'analyser. Néanmoins, comme le soulignent Bulot et Blanchet (2013 : 44), il existe « la conscience [des locuteurs] de la distance de ce que l'on dit, produit [...] et ce que l'Autre dit, produit ». Ceci est valable pour chaque langue et, en plus, justement dans les pays francophones, on témoigne un fort intérêt envers le français de la part de ses locuteurs normaux, à savoir les usagers ordinaires de français qui ne sont pas formés en linguistique ou qui n'ont pas suivi une autre formation similaire. En effet, les locuteurs réfléchissent eux-mêmes sur la langue, mais ils ne le font souvent pas si systématiquement (et ne sont ni obligés ni motivés à le faire ainsi) comme les chercheurs en linguistique et sociolinguistique sont supposés de le faire.

Pour illustrer cette conscience de ce que l'Autre dit, il peut s'agir de commenter par exemple les accents des autres locuteurs, le lexique qu'ils utilisent ou d'énumérer des différences entre les pays francophones, et donc toucher les différences linguistiques aussi (cf. les vidéos sur Youtube *Québécois pour les nuls solangeteparle* ; *Des expressions WTF (Suisse/Belgique)* ou *Expressions belges VS françaises*, etc., en ligne, consulté le 3 juin 2019). Tout commentaire qui pointe sur un comportement linguistique qui sort de l'ordinaire pour celui qui fait la remarque, représente en effet des jugements que les locuteurs apportent (Bulot et Blanchet, 2013 : 49–50). Qu'il s'agisse des jugements par rapport à leur propre variété du

français ou envers une autre qui la concurrence, domine ou en est dominée, l'intérêt envers la langue fait partie de la vie des locuteurs francophones des territoires en question. Et les mêmes auteurs continuent (ibid. : 47) :

Il faut reconnaître l'existence de variétés linguistiques : co-existent des formes différentes de ce que les locuteurs vont identifier comme leur(s) langue(s) pour exprimer tantôt consciemment, tantôt délibérément non seulement des signifiés, des sens identiques mais encore leur propre identité, la nature du lien social, le type d'interaction.

Cela souligne non seulement l'existence des variétés et que les locuteurs s'en rendent compte, mais la citation pointe aussi sur l'activité épilinguistique (Canut, 2000 : 73) de locuteurs en apportant les jugements et les commentaires envers leur propre variété ou celles des autres.

Dans notre questionnaire, nous voulons donc profiter de l'intérêt naturel des locuteurs natifs de français envers leur langue maternelle en leur posant les questions concernant leur propre façon de s'exprimer dans les situations données. Nous offrons alors des exemples d'usages et ensuite nous collectionnons tant les réponses des locuteurs que les expressions qu'ils nous suggèrent eux-mêmes.

Fiabilité des réponses de locuteurs

Il s'agit de pointer sur certaine artificialité du questionnaire, car en exposant les expressions aux locuteurs, comment prévenir que les participants de la recherche ne « trichent » pas en cherchant de « bonnes » réponses à nos questions et comment éviter tout autre type de distorsion d'informations ? Cette question concerne alors la sincérité des réponses des locuteurs. Blais et Durand (2009 : 454) informent qu'à partir de leurs observations « les tentatives délibérées et systématiques de distorsion sont rares ». Tous ces phénomènes sont liés à la psychologie des personnes qui participent à une enquête. Selon les mêmes auteurs (ibid. : 455) qui s'appuient sur l'observation de Ghiglione et Matalon, un rôle important joue aussi le souci de participants d'une recherche de montrer de soi soit une image favorable, soit une image normale ou neutre, soit de maintenir de bonnes relations avec le chercheur qui leur administre le questionnaire. Le dernier cas ne concerne pas notre sondage, étant donné que le questionnaire est autoadministré et les réponses sont anonymes. Les autres cas sont liés souvent aux sondages qui portent sur des sujets où une certaine norme sociale est imposée et les écarts de cette norme sont critiqués ou mal vus. Il s'agit par exemple des questions liées à la consommation d'alcool et de drogues ; l'expression des opinions sur le

racisme, sexisme, comportement sexuel, comportement financier, etc. (ibid. : 455). Il s'agit donc d'un phénomène qui dépend de la nature de questions posées et du sujet abordé par le sondage. Rappelons que notre sujet est linguistique et demande seulement les attitudes et comportements liés aux pratiques linguistiques de locuteurs, ce qui se traduit par des questions sur la préférence d'un usage à l'autre et sur la connaissance d'expressions choisies. Il ne s'agit donc pas d'un thème autant controversé comme dans les exemples mentionnés plus haut. Ensuite une possible anxiété des participants de « bien » répondre aux questions peut se diminuer par assurer les locuteurs courant le sondage (dans le texte, par exemple, au-dessus des questions) de répondre librement et que toutes les réponses sont acceptées.

4.2.3 Menaces

Afin de terminer notre analyse à l'instar de Podhorná-Polická et Fièvet (2010) sur un ton optimiste, nous nous permettons d'enchaîner avec les possibles risques ou menaces et traiter les opportunités à la fin de notre analyse SWOT.

Support électronique et accessibilité en ligne

Notre questionnaire est autoadministré et la présence d'une tierce personne n'est pas nécessaire lors du remplissage du questionnaire. Cela a tant ses avantages que ses inconvénients. Une de menaces risque d'être une formulation pas claire de questions, ce qui peut causer la perte de participants. Pour cela, il est tout d'abord nécessaire de bien formuler les questions en évitant toute espèce de malentendu, incompréhension ou confusion. C'est la raison pour laquelle le pilotage a été effectué avant du lancement officiel de notre questionnaire en mai 2018.

Motivation des participants de recherche

Par la décision d'appliquer un questionnaire comme un outil de sondage, nous nous livrons à une entreprise qui dépend de nos locuteurs ciblés et de leur intérêt de remplir et partager notre questionnaire. Pour cette raison, il ne faut pas abuser leur bonne volonté de participer à notre enquête par un lancement d'autres questionnaires parallèlement ou suite après le questionnaire actuel.

Longueur du questionnaire

Avec le point précédent est liée la longueur du questionnaire. Il y a deux motivations opposées.

Au point précédent est liée la longueur du questionnaire. Elle ressort de deux motivations opposées. D'un côté, les participants de notre recherche sont les personnes dont l'intérêt pour

participer dans notre enquête est varié. Cela veut dire qu'ils peuvent le remplir par curiosité et un long sondage pourrait les démotiver et ils peuvent quitter notre questionnaire sans le terminer. D'autre côté, afin d'arriver aux informations recherchées, il faut parfois poser plusieurs questions et cela peut prolonger le questionnaire. Il faut alors équilibrer la longueur d'une enquête et la présentation de plusieurs questions pour que le remplissage du questionnaire ne soit pas excessivement long. Grâce à notre programmation du questionnaire, nous n'avons pas eu de commentaires de la part de nos participants de recherche concernant la longueur ou le délai de remplissage. À propos, la moyenne du délai de remplissage de notre enquête est 18 minutes.

Propagation du questionnaire

Chaque questionnaire a besoin de participants. Pour cette raison, il serait idéal de faire circuler le questionnaire en ligne aux pages que les potentiels participants consultent souvent et les convaincre à remplir le questionnaire. La propagation d'un questionnaire et la motivation de participants pour le remplir font souvent un obstacle pour les sondages organisés en ligne. Il s'agit le plus souvent de la question financière et des contacts pour pouvoir réussir cette mission. Nous constatons alors qu'à part le côté scientifique d'un questionnaire, il y a également un côté pratique qui est lié à l'organisation et au financement d'une recherche qui joue un rôle important dans la réalisation d'un sondage.

4.2.4 Opportunités

À la fin de notre analyse SWOT, nous présentons les points promettant qui découlent de la nature de notre sondage.

Position du chercheur

Quant au responsable du questionnaire, la personne qui figure comme celle qui mène le sondage et qui s'occupe de la recherche est un non francophone. Il s'agit alors d'un étranger qui se concentre aux expressions familières des territoires ciblés en ce qui concerne leurs connaissances et usages. Le sujet ciblé est assez particulier pour un étranger et il concerne la lexicologie, lexicographie et sociolinguistique. Le fait qu'il s'agit d'un chercheur non francophone permet de recueillir les résultats plus précis, ayant les réponses plus franches et ouvertes, étant donné que cette personne ne fait pas partie du réseau éthno-social ciblé (ibid. : 304–305).

Recueil d'informations authentiques

Comme nous l'avons constaté auparavant (cf. 4.1 Questionnaire en ligne), il résulte difficile de décrire et mettre à jour le registre familial dans les ouvrages lexicographiques. Nous avons la possibilité d'apporter les informations authentiques qui concerne la répartition d'usage et les informations sur le profil de locuteurs qui connaissent passivement ou utilisent activement les expressions en question. Chaque locuteur qui participera à notre sondage, contribuera à cette fin.

Formation d'un corpus d'expressions authentique

Notre sondage est ouvert à tous les locuteurs natifs de français originaire de territoires ciblés. Les participants ont l'option de partager ou non leur propre usage avec nous. S'ils le partagent, on a une opportunité de créer notre propre corpus d'expressions utilisées par les locuteurs eux-mêmes. Le corpus d'expressions ne sera donc pas à priori le recueil d'usages déjà codifiés, mais on s'attend à recueillir l'usage particulier.

4.3 Informations démographiques sur le sondage sociolinguistique

Avant de procéder au traitement de résultats, nous présentons les informations démographiques concernant nos participants de recherche. Nous avons tranché notre échantillon selon le territoire, l'âge et selon les occupations socioprofessionnelles de nos locuteurs. On commence par le tableau suivant concernant le sexe, l'âge et le territoire.

	10–29 ans	30–49 ans	50–69 ans	Total par territoire
Belgique	33 (22 F / 11 H)	24 (18 F / 6 H)	9 (8 F / 1 H)	66 (48 F / 18 H)
France	63 (50 F / 13 H)	43 (27 F / 16 H)	28 (19 F / 9 H)	134 (96 F / 38 H)
Québec	62 (38 F / 24 H)	37 (24 F / 13 H)	24 (15 F / 9 H)	123 (77 F / 46 H)
Suisse	31 (21 F / 10 H)	19 (16 F / 3 H)	7 (6 F / 1 H)	57 (43 F / 14 H)
Total par âge	189 (131 F / 58 H)	123 (84 F / 38 H)	69 (49 F / 20 H)	380 (264 F / 116 H)

Tableau 19 Nombre total de participants de recherche et division par âge et territoire

Nous avons recueilli les réponses d'au total 380 participants de recherche dont 264 femmes qui constituent 70 % de l'échantillon et 116 hommes qui représentent 30 % de participants. Les territoires les plus représentés sont la France (35 %) et le Québec (32 %), suivis de la Belgique (18 %) et de la Suisse (15 %). Les groupes d'âge les plus représentés sont le groupe de 10–29 ans contenant près de 50 % de notre échantillon. L'autre groupe

d'âge est celui de 30–49 ans constitué de 32 % de locuteurs de notre échantillon. Les locuteurs les plus âgés en représentent 18 %. Le plus jeune participant est un garçon de 14 ans de France (Vaucresson, Île de France) et le participant le plus âgé est également un homme de France aussi (Poitiers) âgé de 66 ans.

À propos de nos groupes d'âge, nous avons décidé de tirer les locuteurs dans trois groupes divisés par une vingtaine d'années. La raison en est le fait qui a surgi lors de nos tentatives de classement. En recherchant le découpage optimal pour notre échantillon, nous avons remarqué que tant le regroupement par dizaines d'années que par quinzaines d'années, les classements convergent vers le seuil de 50 ans qui constitue un point important où l'usage actif d'expressions baisse à l'usage passif (cf. par exemple 5.1.1 « Avoir faim ») ou à l'envers, chez les expressions moins connues c'est ce groupe de locuteurs qui les connaît (cf. par exemple *coûter bonbon* et *coûter un pont* à 5.1.6.1 Belgique) Afin de ne plus fragmenter la présentation de nos résultats ce qui arriverait en présentant les groupes d'âges par dizaines ou quinzaines d'années, nous avons décidé d'adopter le classement suivant : 10–29 ans, 30–49 ans et 50–69 ans. Ainsi, tant le locuteur le plus jeune que celui de plus âgé trouve sa place dans nos groupes d'âge.

En ce qui concerne la répartition par territoire, notre enquête a rassemblé les participants de divers découpages administratifs (régions, communes, cantons, provinces) au sein des pays et territoires concernés. Ainsi, en Belgique, la plupart de nos participants de recherche provient des alentours de Namur, Charleroi et Mons, suivis de locuteurs de Bruxelles et Liège. Les locuteurs de France sont le plus souvent de Paris et Île de France. Ensuite, il s'agit de locuteurs des alentours de Strasbourg, Lyon, Montpellier, Bordeaux et Biarritz. Quant au Québec, nos participants proviennent des alentours de villes de Montréal, Québec, Sherbrooke, Chicoutimi (Lac St. Jean) et Gatineau. Nos participants de Suisse sont majoritairement représentés par les locuteurs de diverses communes de Valais (Martigny, Monthey, Grone, Loye, Saxon), Vaud (Eysins, Lausanne, Vevey) et Jura (Porrentury, Vendlincourt), complétés par les participants de Genève.

En nous basant sur le nombre de participants recueillis, nous n'entrons pas plus en détail dans la spécification du domicile de locuteurs. Le découpage selon le territoire reste alors à la base des pays en Europe et de la province (Québec) au Canada. Au lieu de fragmenter notre échantillon en nous concentrant à un territoire plus précis, il est plus pertinent de focaliser les occupations socioprofessionnelles de nos participants qui caractérisent nos locuteurs de chaque territoire. En voici le tableau suivant.

Territoire	Âge	Études	Métier manuel	Travail intellectuel	Re-traité	Bénévolat	Chômage	Total de participants
Belgique	10–29	25 (76 %)	2 (6 %)	6 (18 %)	X	X	X	33
	30–49	4 (17 %)	3 (13 %)	16 (67 %)	X	X	1 (4 %)	24
	50–69	X	2 (22 %)	5 (56 %)	2 (22 %)	X	X	9
France	10–29	48 (76 %)	3 (5 %)	10 (16 %)	X	1 (2 %)	1 (2 %)	63
	30–49	5 (12 %)	15 (35 %)	21 (49 %)	X	1 (2 %)	1 (2 %)	43
	50–69	X	6 (21 %)	19 (68 %)	3 (11 %)	X	X	28
Québec	10–29	33 (53 %)	6 (10 %)	22 (35 %)	X	X	1 (2 %)	62
	30–49	3 (8 %)	7 (19 %)	27 (73 %)	X	X	X	37
	50–69	X	5 (21 %)	17 (71 %)	2 (8 %)	X	X	24
Suisse	10–29	22 (71 %)	4 (13 %)	5 (16 %)	X	X	X	31
	30–49	2 (11 %)	3 (16 %)	13 (68 %)	X	X	1 (5 %)	19
	50–69	X	1 (14 %)	5 (71 %)	1 (14 %)	X	X	7

Tableau 20 Occupations socioprofessionnelles des participants de la recherche.

Chaque territoire est divisé en trois catégories d'âge et les colonnes correspondent aux occupations socioprofessionnelles proposées aux participants de notre recherche dans le questionnaire. On constate une division nette entre les trois premières colonnes et le reste d'occupations. Les trois occupations les plus fréquentes parmi les participants de la recherche sont études, métier manuel et travail intellectuel. Les autres occupations, retraite, bénévolat et chômage ne représentent plus que trois locuteurs de l'ensemble de chaque territoire et il s'agit donc de la moindre partie de notre échantillon. À cause de leur représentation faible dans l'échantillon, nous ne les reprenons pas et nous travaillons désormais seulement avec les trois premières occupations. Les chiffres absolus sont présentés arrondis et sans nombres décimaux. Pour cette raison, le pourcentage quelques fois légèrement dépasse 100 %.

À travers tous les territoires les étudiants constituent un groupe le plus large parmi les participants les plus jeunes, à savoir dans le groupe de moins de 30 ans (10–29 ans). En effet, aux territoires de l'Europe francophone, environ trois quarts de locuteurs de ce groupe poursuit les études. Au Québec, le nombre d'étudiants baisse en faveur de ceux qui travaillent. Il y a donc la moitié de nos locuteurs qui étudient et l'autre moitié qui se concentre à l'exercice d'une occupation professionnelle. À travers tous les territoires, après les études, il

s'agit d'abord du travail intellectuel qui est exercé par les locuteurs de moins de 30 ans et l'occupation la moins exercée est donc le métier manuel.

Dans le groupe d'au milieu, à savoir celui de 30–49 ans, le nombre de nos participants qui étudient est moindre par rapport à ceux qui travaillent. La situation concernant le travail et les études est donc inversée et l'occupation prédominante est le travail intellectuel à travers tous les territoires suivi du métier manuel et des études (à l'exception de Belgique où les études dépassent légèrement le travail manuel). En Belgique, 80 % de nos locuteurs travaillent et il en va de même en France en Suisse où il s'agit de 84 % de nos locuteurs. Au Québec, la proportion de ceux qui travaillent dépasse 90 % dans ce groupe d'âge.

Quant au dernier groupe de locuteurs de 50 ans et plus, plus précisément celui de 50–69 ans, la plupart de nos participants y appartenant exerce un travail intellectuel suivi d'un métier manuel. Ensuite, la retraite constitue en rapport avec le vieillissement de la population logiquement une nouvelle catégorie précédemment absente de notre échantillon. Néanmoins, le nombre de retraités au sein de nos participants de chaque territoire est négligeable (Blg 3 %, Fra 2 %, Qc 1 % et Sui 2 %). Il n'y a personne aux études.

En somme, notre échantillon est caractérisé par une prédominance des étudiants dans le groupe de locuteurs de moins de 30 ans et par la majorité de locuteurs exerçant un travail intellectuel appartenant au groupe d'au milieu et au groupe de 50 ans et plus. Ces constats sont valables pour tous les territoires concernés.

Le présent chapitre a alors servi d'introduire notre moyen de recherche, le questionnaire et les caractéristiques de notre échantillon de participants de recherche. Dans le chapitre suivant, nous travaillons désormais avec l'échantillon décrit et nous présentons les données concernant connaissance et usage des expressions recueillies lors de notre sondage en fonction de territoire, âge et occupation socioprofessionnelle tels que présentés ici.

5 Résultats du sondage

Dans le présent chapitre, il s'agira d'accomplir nos objectifs de recherche (cf. 1.7) en présentant la comparaison entre les informations du BFQS et des dictionnaires (cf. 3 Comparaison des dictionnaires et du BFQS) avec les informations de notre sondage sociolinguistique. Notre échantillon a été présenté à la fin du chapitre précédent (cf. 4.3 Informations démographiques sur le sondage sociolinguistique) et maintenant il s'agira de montrer le comportement de nos locuteurs par rapport aux expressions choisies.

5.1 Variables sémantiques et les données sociolinguistiques

D'après nos données recueillies dans notre enquête sociolinguistique, nous allons dresser une image de connaissance et emploi des expressions présentées dans notre questionnaire. Il s'agit alors de l'analyse d'un total de 41 expressions proposées au sein de sept variables sémantiques lors de notre sondage qui font le sujet du présent chapitre. Chaque variable constitue alors une section qui est divisée en sous-sections. Leur présentation varie selon la portion d'informations liées à la variable respective. En général, il y a deux parties au sein de chaque section. La première partie concerne notre enquête menée à travers tous les quatre territoires. La seconde partie résume et compare les informations de notre enquête avec les informations des dictionnaires (attestations) et du BFQS (marques géographiques).

Plus précisément, on commence chaque sous-section qui analyse une variable par le résumé du tableau qui présente les résultats de la comparaison des dictionnaires et du BFQS (cf. les tableaux de 3.1.1 « Avoir faim » à « 3.1.7 Converser avec qqn. »). Ainsi, on rappelle quelles expressions sont selon ces sources d'informations supposées d'être utilisées aux territoires respectifs.

On enchaîne par le graphique qui introduit les attitudes de nos participants de recherche envers les expressions analysées. Chaque participant a évalué les expressions liées à la variable donnée. Les expressions lui ont été proposées au sein de notre questionnaire comme les exemples. Ces expressions disposaient d'une échelle des valeurs allant de « 0 » à « 5 » (cf. 4.1.1 Contenu et structure du questionnaire) où les locuteurs choisissaient s'ils connaissaient ou non et utilisaient ou non l'expression donnée. Nous reprenons la moyenne de ces résultats pour ainsi montrer quel est l'état de chaque expression selon nos participants de recherche. Le tableau suivant résume nos valeurs d'usage.

Moyenne d'usage	Valeur	Précisions
0 – 0,9	Inconnue	Ni connue, ni utilisée
1 – 1,9	Usage passif	Connue, mais pas utilisée
2 – 2,9	Usage rare	De temps en temps en plusieurs mois
3 – 3,9	Usage régulier	Plusieurs fois par mois
4 – 5	Usage fréquent	Plusieurs fois par semaine

Tableau 21 Valeurs d'usage d'expressions liées aux variables sémantiques.

En d'autres mots, si une expression a la moyenne qui ne dépasse pas la valeur « 1 », elle est connue par un nombre très faible de locuteurs. Ainsi, dans l'ensemble des réponses de participants de la recherche, elle est pratiquement inconnue. Si la moyenne égale ou dépasse la valeur « 1 » et ne dépasse pas la valeur « 2 », l'expression est connue par un nombre de locuteurs plus élevé que dans le premier cas, mais ces locuteurs ne l'utilisent pas. Ensuite, l'expression dont la moyenne égale ou dépasse la valeur « 2 » est considérée comme connue et utilisée à un certain degré. À propos de l'usage d'une expression dont la moyenne égale ou dépasse « 2 » et à la fois ne dépasse pas « 3 », cela signifie que son usage est rare. Il s'agit du premier degré d'usage où l'expression est connue et aussi utilisée, mais son usage n'est pas courant, étant donné que les locuteurs proclament de l'utiliser seulement quelques fois en plusieurs mois. Si la moyenne égale ou dépasse « 3 » et à la fois ne dépasse pas « 4 », elle représente un usage régulier. Les locuteurs se sont dans ce cas prononcés en majorité qu'ils l'utilisent plusieurs fois par mois. Enfin, si la moyenne d'une expression égale ou dépasse la valeur « 4 » l'expression est considérée comme utilisée fréquemment par la plupart de locuteurs qui ont participé à notre recherche. Ils recourent alors à son usage plusieurs fois par semaine.

Un fait important à signaler : les valeurs du tableau 7 (Valeurs d'attestation d'expressions dans les ouvrages consultés) et du présent tableau qui précise les valeurs de la moyenne d'usage ne sont pas conçues à correspondre l'une à l'autre, étant donné que nous vérifions dans notre étude s'il y a un rapport entre l'attestation d'expressions dans les dictionnaires et leur usage réel par les participants de notre recherche.

Ensuite, chaque graphique est suivi des commentaires par rapport à la connaissance et l'usage des expressions présentées dans le graphique respectif. Il s'agit soit d'un graphique pour chaque territoire, soit d'un graphique qui résume les informations de tous les territoires ensemble. Tout dépend des informations recueillies lors du sondage. Si la connaissance et l'usage de nos locuteurs diffèrent d'un territoire à l'autre, nous présentons les graphiques pour chaque territoire. Si les résultats convergent à travers les territoires, un grand graphique est présenté.

Après les graphiques suit le résumé. On introduit le résumé par un bilan de connaissance et usage des expressions analysées. Celui-ci est suivi d'un volet sociodémographique qui précise quels locuteurs emploient les expressions les plus utilisées. Il s'agit soit d'un tableau soit des commentaires qui visent à préciser les occupations socioprofessionnelles des participants de notre recherche qui utilisent régulièrement ou fréquemment les expressions proposées au sein de notre enquête. Il s'agit alors d'un élargissement des informations par rapport aux dictionnaires et le projet BFQS.

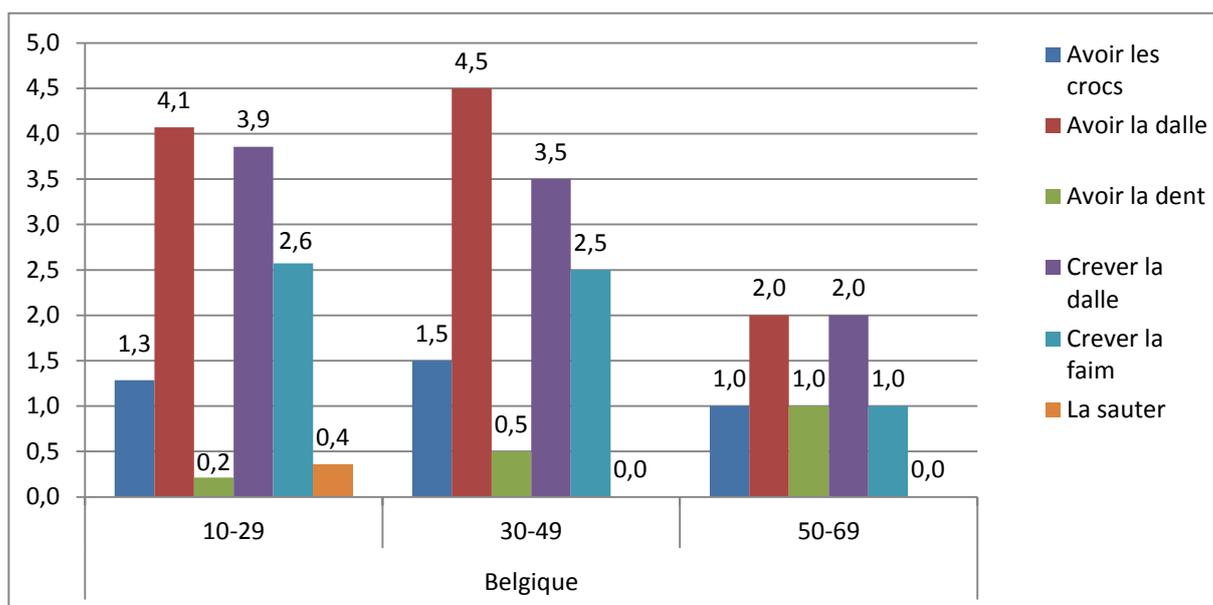
On enchaîne à la partie sociodémographique par la comparaison des moyennes d'usage de nos graphiques avec les attestations des expressions dans les dictionnaires consultés. On voit ainsi de quelle manière les informations des dictionnaires convergent ou divergent avec les attitudes de nos locuteurs. La partie suivante est consacrée à la comparaison des marques géographiques du BFQS avec les résultats de notre enquête. Il s'agit également de la comparaison des informations du BFQS avec les attitudes de nos locuteurs envers les expressions analysées. Nous montrons alors à quel point les estimations du BFQS concordent ou contrastent avec l'usage réel de nos participants de recherche. Enfin, la dernière partie du résumé se concentre aux propositions des expressions de la part de nos locuteurs. Il s'agit de leur propre usage et ils proclament de les utiliser régulièrement. L'objectif de cette partie est de donner l'occasion aux locuteurs de faire connaître leur usage et ainsi ressortir tant les tendances partagées parmi les participants de divers territoires que les particularités et nouvelles expressions originales pour un territoire donné.

5.1.1 « Avoir faim »

La première variable comprend six variantes trouvées au sein du BFQS qui ont été analysées à l'aide de nos dictionnaires choisis et qui ensuite ont été évaluées par nos participants de recherche. Voici leurs attitudes envers les expressions.

5.1.1.1 Belgique

Selon le tableau 8 (cf. 3.1.1 « Avoir faim »), il y a quatre expressions sur six qui sont supposées d'être connues et utilisées en Belgique. Il s'agit de *avoir les crocs*, *avoir la dalle*, *crever la dalle* et *crever la faim*. Aucune expression n'est attestée dans les ouvrages spécialisés à la variété belge. Toutes les expressions sont attestées dans les ouvrages de France et du Québec. Commençons par le graphique qui résume les attitudes de nos 66 locuteurs belges et précise ainsi quelles expressions sont connues et utilisées par nos participants de recherche.



Graphique 1 Locuteurs de Belgique – connaissance et usage des expressions pour la variable « avoir faim ».

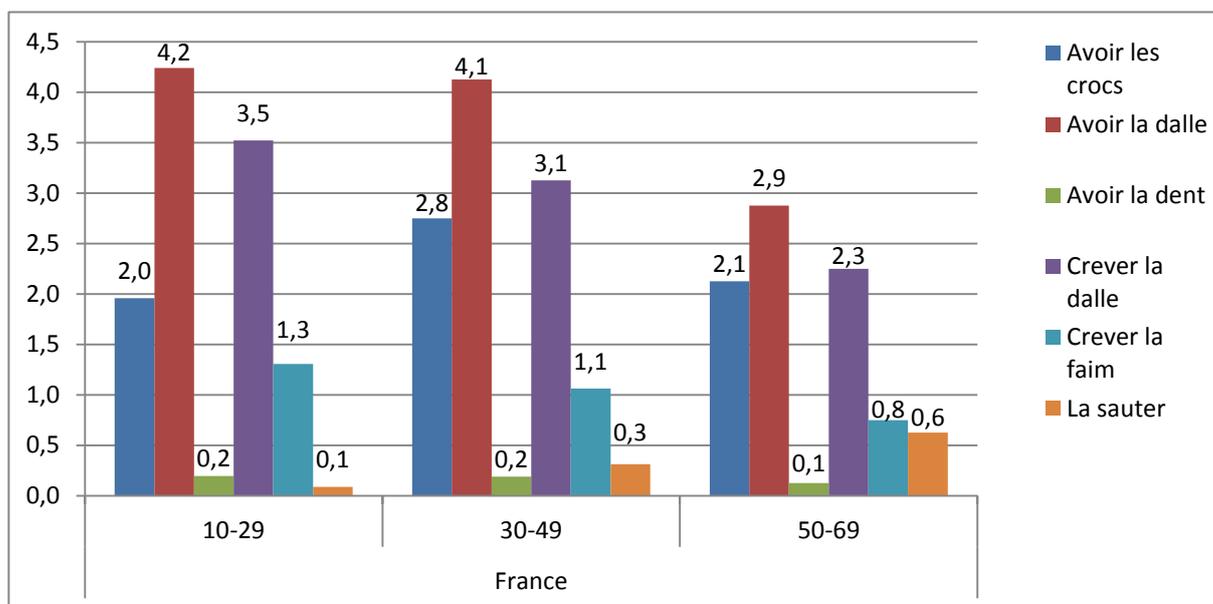
En Belgique, l'expression la plus votée est *avoir la dalle* (moyenne totale¹⁵ 3,5 = usage régulier) qui est connue et utilisée à travers tous les groupes d'âge. La moyenne varie dépendamment du groupe d'âge respectif. En reprenant l'ensemble des locuteurs de moins de 30 ans (moyenne 4,1 = usage fréquent) avec ceux de 30 à 49 ans (moyenne 4,5 = usage fréquent) la moyenne d'usage de ces deux groupes d'âge est « 4,3 », ce qui signifie l'usage fréquent. Les locuteurs de ces deux catégories d'âges proclament alors l'utiliser plusieurs fois par semaine. L'usage baisse chez les locuteurs de 50 ans et plus où il s'agit de l'usage rare (moyenne 2), ce qui signifie un emploi de cette expression seulement de temps en temps en plusieurs mois. L'expression est donc répandue parmi nos participants belges de moins de 50 ans, où la moyenne dépasse le seuil d'usage fréquent et ensuite baisse avec l'âge croissant de locuteurs. Les résultats similaires à la première expression présente la seconde expression la plus votée *crever la dalle* (moyenne totale 3,1 = usage régulier). Il s'agit de la variante formelle de la première expression. Comme dans le cas de la première expression, la seconde atteint chez les locuteurs de moins de 50 ans la moyenne d'usage plus élevée (moyenne pour ces deux groupes est 3,7 = usage régulier) que dans l'ensemble de toutes les catégories d'âges. Les deux expressions sont donc connues et nettement plus utilisées par les locuteurs de moins de 50 ans. Les locuteurs de 50 ans et plus les connaissent, mais ne les utilisent que rarement (moyenne 2). La troisième expression la plus connue est *crever la faim* (moyenne totale 2 = usage rare). Elle est également connue chez les locuteurs de moins de 30 ans et puis

¹⁵ La moyenne totale = la moyenne de toutes les catégories d'âges concernées, à savoir les locuteurs de moins de 30 ans (10–29 ans), les locuteurs du groupe d'au milieu (30–49 ans) et les locuteurs de 50 ans et plus (50–69 ans).

chez ceux de 30 à 49 ans, mais les locuteurs proclament l'utiliser moins que les deux premières expressions. Son usage, assez rare chez les locuteurs de deux premiers groupes d'âge, baisse encore plus chez les locuteurs de 50 ans et plus à la moyenne « 1 », ce qui signifie l'usage passif, en d'autres mots, l'expression est parmi ces locuteurs connue, mais pas utilisée.

5.1.1.2 France

Selon le tableau 8 (cf. 3.1.1 « Avoir faim »), toutes les six expressions sont connues et utilisées en France. En plus, il y en a deux qui sont selon le BFQS connues et utilisées uniquement sur ce territoire, à savoir *avoir la dent*, et *la sauter*. Toutes les expressions sont attestées dans les ouvrages lexicographiques de France. Voici la graphique concernant les réponses des 134 locuteurs français concernant leurs préférences par rapport à toutes les expressions analysées.



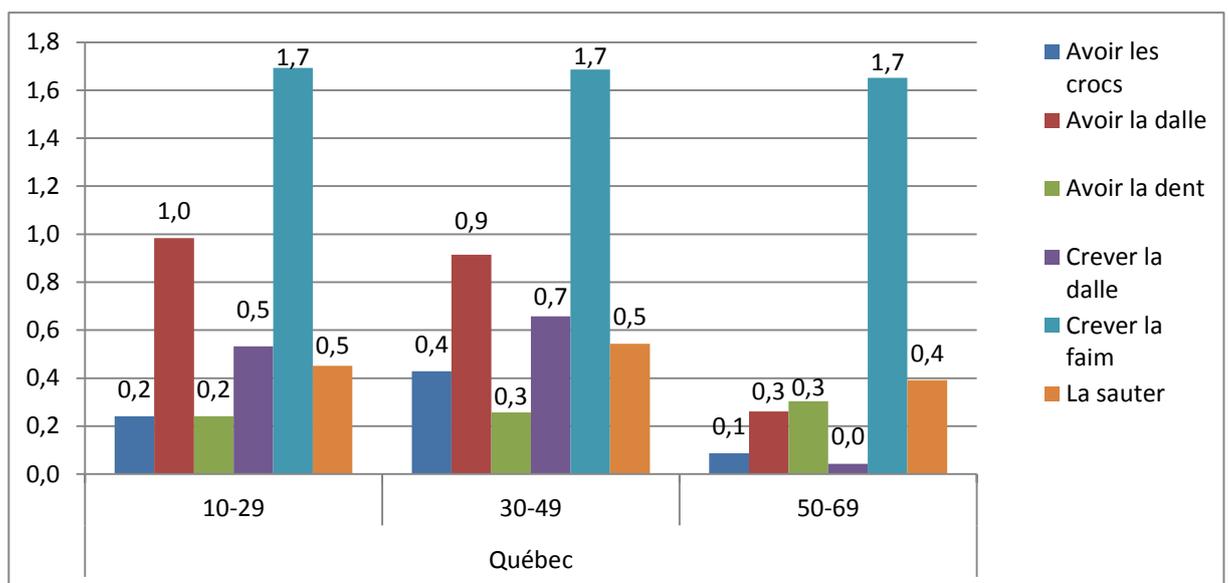
Graphique 2 Locuteurs de France – connaissance et usage des expressions pour la variable « avoir faim ».

En France, l'expression la plus connue et utilisée parmi nos participants est *avoir la dalle* (moyenne totale 3,7 = usage régulier), suivie de sa variante *crever la dalle* (moyenne totale 3 = usage régulier). Les deux expressions rentrent dans l'usage régulier, mais il est à noter que toutes les deux expressions sont utilisées surtout par les locuteurs de moins de 50 ans où la première franchit le seuil d'usage fréquent (moyenne 4,2) et la seconde reste dans l'usage régulier, mais sa moyenne augmente à « 3,3 ». On constate que les expressions les plus connues et utilisées sont les mêmes qu'en Belgique et que leurs moyennes d'usage tant totales que pour le groupe de moins de 30 ans et celui de 30 à 49 ans sont comparables à celles de la Belgique. Ces expressions sont suivies de mêmes expressions qu'en Belgique, mais leur rang

est inversé. La troisième expression la plus votée est *avoir les crocs* (moyenne totale 2,3 = usage rare) qui est la plus connue et utilisée par les locuteurs ayant 30 ans et plus où la moyenne augmente à « 2,8 ». Comme quatrième figure l'expression *crever la faim* qui est connue par nos locuteurs de France, mais elle n'est pas utilisée (moyenne totale 1,0 = usage passif). Les expressions *avoir la dent* (moyenne 0,1 = inconnue) et *la sauter* (moyenne 0,2 = inconnue) ne sont pas utilisées et ne sont connues que par quelques locuteurs âgés plutôt de 50 ans et plus.

5.1.1.3 Québec

Selon le tableau 8 (cf. 3.1.1 « Avoir faim »), il y n'a aucune expression supposée d'être connue et utilisée au Québec. Par contre, tous les exemples sont attestés dans au moins un ouvrage lexicographique du Québec. Voici la graphique suivante qui présente les attitudes de nos 123 locuteurs québécois par rapport à toutes les expressions analysées.

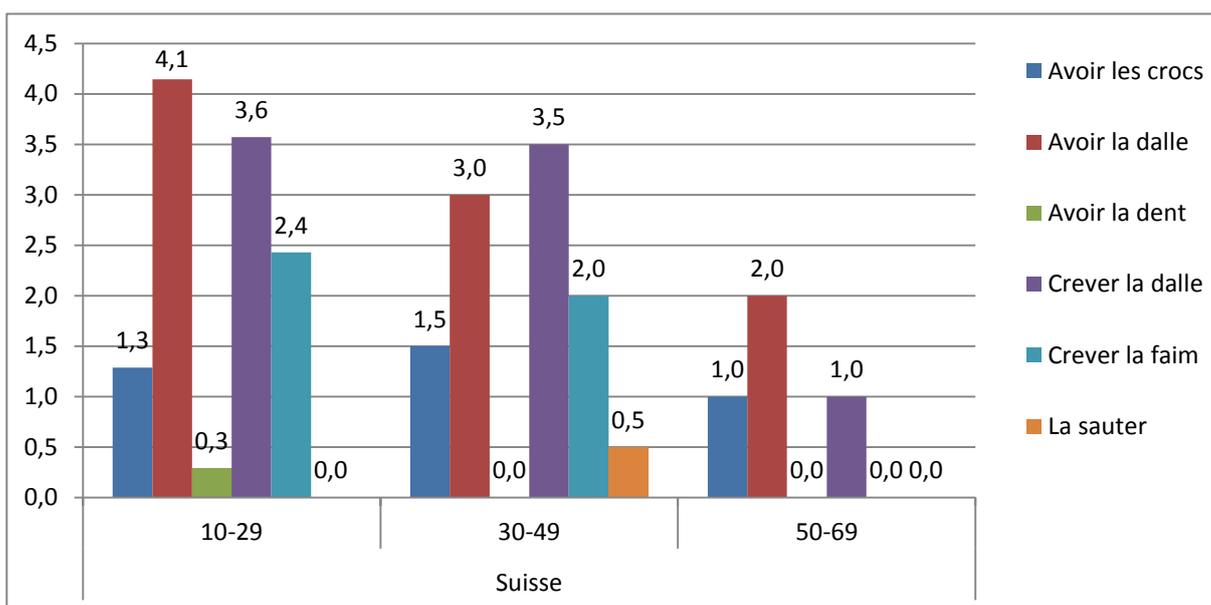


Graphique 3 Locuteurs du Québec – connaissance et usage des expressions pour la variable « avoir faim ».

La différence par rapport aux graphiques précédents qui se voit de prime abord est le fait que la moyenne d'usage des expressions ne dépasse pas le seuil de « 2 », c'est-à-dire l'usage actif. Nos participants de recherche du Québec soit ne connaissent pas ces expressions soit les connaissent, mais ne les utilisent pas. L'expression la plus connue est *crever la faim* (moyenne totale 1,7 = usage passif). Sa moyenne totale correspond à celle de France où son usage est également passif. Par contre, le reste d'expressions, y incluses les expressions les plus utilisées en France et en Belgique *avoir la dalle* (moyenne totale 0,7 = inconnue) et *crever la dalle* (moyenne totale 0,4 = inconnue) sont inconnues au Québec.

5.1.1.4 Suisse

Selon le tableau 8 (cf. 3.1.1 « Avoir faim »), il y a quatre expressions sur six qui sont supposées d'être connues et utilisées en Suisse. Il s'agit, comme en Belgique, de *avoir les crocs*, *avoir la dalle*, *crever la dalle* et *crever la faim*. À la fois, aucune expression n'est attestée dans les ouvrages spécialisés à la variété suisse. Toutes les expressions sont attestées dans les ouvrages de France et du Québec. Voici la graphique suivante qui résume les attitudes de nos 57 locuteurs suisses par rapport à toutes les expressions analysées.



Graphique 4 Locuteurs de Suisse – connaissance et usage des expressions pour la variable « avoir faim ».

Les données recueillies de nos participants suisses correspondent en gros aux autres territoires en Europe. Les expressions les plus connues et utilisées sont *avoir la dalle* (moyenne totale 3 = usage régulier) et *crever la dalle* (moyenne totale 2,7 = usage rare). En cas de Suisse, les locuteurs de moins de 30 ans utilisent l'expression *avoir la dalle* (moyenne 4,1 = usage fréquent) plus que les locuteurs de la même catégorie en Belgique et en France. Par contre, tant en Belgique qu'en France chez les locuteurs de 30 à 49 ans, l'usage de cette expression ne baisse autant qu'en Suisse. Au sein de ce groupe en Suisse, l'usage atteint la moyenne de « 3 » et baisse ainsi dans le rang de l'usage régulier. En revanche, la moyenne de *crever la dalle* reste la plus stable en Suisse. En comparant l'usage de cette expression entre la catégorie de moins de 30 ans (moyenne 3,6 = usage régulier) et celle de 30 à 49 ans (moyenne 3,5 = usage régulier) la moyenne varie de « 0,1 » d'unité, ce qui est la moindre différence comparée aux autres territoires en Europe.

La troisième expression la plus votée est *crever la faim* (moyenne totale 1,5 = usage passif), qui est attestée seulement dans deux premières catégories d'âge 10 à 29 ans et 30 à 49 ans où elle atteint les moyennes de « 2,4 » et « 2,0 » respectivement, ce qui représente l'usage rare, alors encore usage actif. Le reste d'expressions n'a pas été utilisé et la plupart est inconnue à nos locuteurs suisses : *avoir les crocs* (moyenne totale 1,3 = usage passif), *la sauter* (moyenne totale 0,2 = inconnue) et *avoir la dent* (moyenne totale 0,1 = inconnue).

5.1.1.5 Résumé « avoir faim »

Comme nous le pouvons voir dans les graphiques 1 à 4, il y a deux expressions parmi nos six exemples tirés du BFQS qui sont en usage aux territoires sondés. En plus, les différences ressortent en comparant les territoires de l'Europe francophone – Belgique, France et Suisse avec l'Amérique du nord, voire Québec dans notre cas. Au Québec, il n'y a aucune expression de notre liste qui est en usage actif parmi nos locuteurs. L'expression la plus connue est *crever la faim* qui est connue passivement. Les expressions les plus utilisées en Europe sont à peine connues au Québec.

En Europe, aux territoires ciblés, on observe une convergence des résultats. Les expressions les plus connues et utilisées sont *avoir la dalle* et *crever la dalle*. La première expression atteint sur l'ensemble de ces territoires une moyenne totale de « 3,4 » ce qui correspond à l'usage régulier. Et en visant seulement les catégories de moins de 30 ans et de 30 à 49 ans, la moyenne de l'ensemble de ces territoires augmente à « 4 » et franchit alors l'usage fréquent. La seconde expression a la moyenne totale sur les territoires de l'Europe « 2,9 » ce qui représente l'usage rare. Également comme dans le cas précédent, quand on focalise les groupes de locuteurs de moins de 50 ans (10 à 29 ans et 30 à 49 ans) la moyenne augmente à « 3,5 » ce qui représente l'usage régulier. Il est donc à noter que les deux expressions sont plus utilisées par les locuteurs de moins de 50 ans. Leur usage dépend alors plutôt de l'âge que de territoire au sein de l'Europe. Les expressions étant en usage passif, alors pas utilisées activement, sont le plus souvent *avoir les crocs* et *crever la faim*. Le reste d'expressions est dans la plupart de cas inconnu : *avoir la dent*, *la sauter*.

On enchaîne ici à la constatation que seulement deux expressions sur six sont réellement utilisées par nos locuteurs. Le tableau suivant apporte les informations sur l'occupation socioprofessionnelle des locuteurs qui utilisent ces expressions régulièrement et fréquemment. Cet usage comprend seulement les moyennes égalant ou dépassant le seuil de « 3 ».

Expression (attestation)	Âge	Belgique			France			Suisse		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3
<i>Avoir la dalle</i> (5/10)	10–29	4,4	3,1	3,8	4,0	3,5	4,3	4,8	4,0	4,0
	30–49	X	4,0	4,7	3,7	3,5	4,4	X	3,0	3,5
	50–69	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Crever la dalle</i> (3/10)	10–29	4,2	X	3,3	3,4	3,0	3,5	4,8	3,5	3,0
	30–49	X	4,3	3,7	3,3	X	3,0	3,0	3,0	X
	50–69	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Tableau 22 Occupations socioprofessionnelles des locuteurs qui se servent régulièrement des expressions les plus utilisées au sein de la variable « avoir faim ».

Le tableau 22 présente les locuteurs divisés non seulement selon l'âge et le territoire, mais il y a aussi trois groupes concernant les occupations socioprofessionnelles, à savoir les études (1), le travail manuel (2) et le travail intellectuel (3). Les « X » représentent les groupes où ce classement est sans objet, étant donné soit l'usage rare, la connaissance passive des expressions ou encore le fait qu'elles sont inconnues pour nos locuteurs. Un cas spécifique représente le Québec. Étant donné la faible connaissance et le nul usage des expressions en question, il n'y a donc pas de locuteurs qui les utilisent régulièrement ou fréquemment. Pour cette raison, le classement ne s'applique pas au Québec et ce territoire ne figure cette fois pas dans le tableau.

Malgré l'usage régulier et fréquent des expressions en question, les préférences de nos locuteurs varient quant à leur usage. Ainsi, on peut voir que même au sein d'un groupe d'âge où une expression a une moyenne d'usage élevée (« 3 » et plus), il y a des locuteurs qui ne s'en servent pas si souvent. Ce constat soutiennent les « X » qui concernent les deux expressions et leur usage au sein de groupes de 30 à 49 ans chez les locuteurs de l'Europe francophone. On retrouve le même cas du « X » aussi en Belgique à l'expression *crever la dalle* chez les locuteurs de moins de 30 ans où les travailleurs manuels ne l'utilisent que rarement et n'entrent donc pas dans notre tableau des moyennes régulières et fréquentes. Malgré cela, la moyenne des deux autres groupes restants, à savoir études « 4,2 » et travail intellectuel « 3,3 » donnent ensemble la moyenne « 3,8 » qui s'approche de la moyenne de l'usage par âge qui est « 3,9 » dans ce groupe.

À propos, on retrouve dans l'ensemble des groupes socioprofessionnels également les cas où leur moyenne totale de tous les groupes socioprofessionnels s'approche de celle de la moyenne d'un groupe d'âge. On constate alors que tous les locuteurs de ce groupe d'âge se servent de l'expression en question. Il s'agit par exemple de nos locuteurs jeunes de moins de 30 ans en France en ce qui concerne l'expression *avoir la dalle*, où les moyennes du groupe

des étudiants « 4 », des travailleurs manuels « 3,5 » et de ceux qui exercent un travail intellectuel « 4,3 » donnent ensemble la moyenne « 4 » qui correspond à leur moyenne d'usage par âge qui revient à « 4,2 ».

L'autre pôle constitue le groupe des locuteurs de 50 ans et plus à travers tous les territoires en Europe francophone où la moyenne d'usage en aucun groupe socioprofessionnel ne dépasse pas le seuil de l'usage régulier. Soit il n'y a personne au sein de groupe d'étudiants pour ce groupe d'âge et il n'y a donc pas d'usage, soit les locuteurs ne s'en servent pas régulièrement, ce qui est le cas des groupes de travailleurs au sein de ce groupe d'âge. Le résultat qui prend en compte les occupations socioprofessionnelles souligne alors notre constat que les expressions en question sont plus utilisées par les locuteurs plus jeunes.

Le tableau 22 illustre que l'usage des expressions les plus employées par les participants de notre recherche est plus complexe. Dans les cas présentés, les expressions sont en usage soit par tous les groupes socioprofessionnels, soit un groupe socioprofessionnel n'utilise pas les expressions régulièrement ou fréquemment, ou encore tout l'ensemble des groupes socioprofessionnels ne s'en sert pas. Nous présentons désormais cette complexité sur les expressions les plus employées (si tel est le cas) de chaque variable.

En ce qui concerne l'attestation des expressions dans les ouvrages consultés, il y a trois expressions qui atteignent l'attestation haute (6 attestations et plus). Premièrement, il s'agit de l'expression *crever la faim* (7/10) qui est connue passivement par nos locuteurs à travers tous les territoires. D'ailleurs, c'est la seule expression au sein de la présente variable qui est connue par nos locuteurs au Québec. Malgré les groupes d'âge qui s'en servent en Belgique et Suisse de manière rare, la moyenne totale pour chaque territoire reste sous le seuil de l'usage actif. Celui-ci correspond à la moyenne « 2 » et plus élevée. La seconde expression de l'attestation haute est *avoir la dent* (6/10) qui est inconnue pour tous nos locuteurs. La troisième expression est *avoir les crocs* (6/10) qui est connue passivement par nos locuteurs belges et suisses et qui atteint l'usage rare chez nos locuteurs français. Les expressions de haute attestation ne sont donc guère utilisées par les participants de notre recherche. Ensuite, il y a trois expressions de l'attestation moyenne (3 à 5 attestations). L'expression *la sauter* (5/10) est inconnue pour nos locuteurs de tous les territoires. En revanche, l'expression *avoir la dalle* (5/10) est utilisée régulièrement par nos locuteurs en Belgique, France et Suisse. Il s'agit de l'expression la plus utilisée par nos locuteurs dont la moyenne d'usage atteint à chaque territoire de l'Europe francophone l'usage fréquent au moins dans un groupe d'âge. Sa variante *crever la dalle* (3/10) est la moins attestée parmi les expressions au sein de la présente variable, mais son usage est régulier chez nos locuteurs de Belgique et elle est

utilisée rarement par nos locuteurs de France et Suisse. En effet, malgré sa moindre attestation, cette expression est l'une des plus utilisées par nos locuteurs à travers plusieurs territoires. Un cas à part constitue dans le cas de la présente variable le Québec où nos locuteurs n'utilisent aucune des expressions analysées. Pourtant, les expressions de la présente variable sont également attestées dans les ouvrages lexicographiques du Québec.

En somme, il y a six expressions des attestations variées dans les dictionnaires. Comme le montrent les attitudes de nos locuteurs, ni l'attestation haute, ni moyenne ou basse garantissent l'usage des expressions en question par nos locuteurs. Nous pouvons alors voir que les informations des dictionnaires sont dans la plupart de cas en contraste avec les attitudes de nos locuteurs envers les expressions analysées.

Quant aux marques géographiques du BFQS, les expressions tirées de ce recueil pour la présente variable sont selon les chercheurs de ce projet connues et utilisées à travers les territoires en Europe. Par contre, les réponses de nos participants dans notre enquête montrent une image différente. Premièrement, les expressions ne sont pas toutes en usage actif, ce qui est le cas des expressions *avoir la dent* et *la sauter* qui sont supposées selon le BFQS d'être en usage actif en France, mais elles sont inconnues pour tous nos locuteurs. Deuxièmement, il y a des expressions qui sont connues, mais pas utilisées et leur connaissance passive ne correspond non plus aux informations du BFQS. Tel est le cas de l'expression *crever la faim*, qui est supposée d'être en usage actif en Belgique, France et Suisse, mais qui est seulement connue passivement par nos locuteurs de ces territoires. Un cas similaire représente l'expression *avoir les crocs* qui est supposée d'être utilisée activement à travers l'Europe francophone, mais elle est de l'usage actif uniquement par nos locuteurs français, tandis que nos locuteurs belges et suisses la seulement connaissent passivement. Troisièmement, les seules expressions où nos informations convergent avec celles du BFQS sont *avoir la dalle* et *crever la dalle* qui sont connues et utilisées par nos participants de Belgique, France et Suisse. En plus, nos données permettent de préciser qu'à travers les catégories d'âge, ces expressions sont plus connues et utilisées par les locuteurs de moins de 50 ans que chez les locuteurs plus âgés. C'est donc le seuil de 50 ans qui divise nos locuteurs en ce qui concerne l'usage régulier des expressions analysées. Enfin, parmi les six expressions analysées, il n'y a aucune qui est supposée d'être connue et utilisée au Québec. En effet, comme le confirme notre recherche, la connaissance de ces expressions y est faible ou nulle. En cas du Québec, les marques géographiques du BFQS convergent le plus avec nos résultats du sondage.

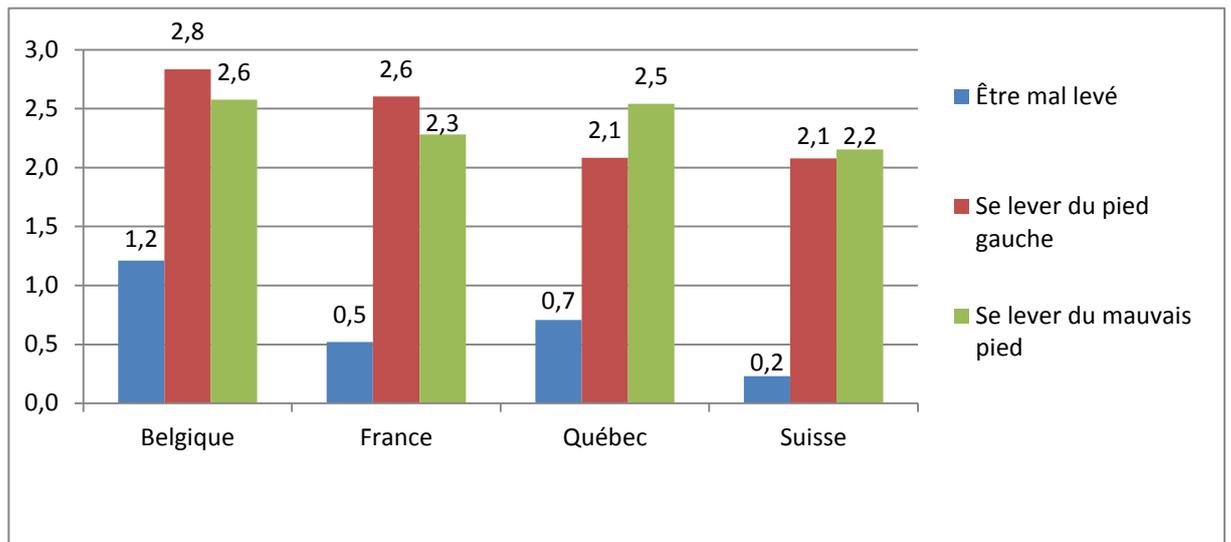
Lors de notre sondage, nous avons reçu un nombre de propositions d'expressions que les locuteurs préféreraient. Il y a une partie de résultats qui sont assez similaires, car les participants

belges ont proposé *mourir de faim* (4x = 6 %), *crever de faim* (3x = 4 %) et *faim de loup* (2x = 3 %), les locuteurs français ont proposé également *mourir de faim* (4x = 3 %) et *faim du loup* (3x = 2 %), les locuteurs québécois ont proposé *mourir de faim* (15x = 12 %) et *crever de faim* (15x = 12 %) et les locuteurs suisses ont proposé *crever de faim* (3x = 5 %). La seule différence entre ces propositions est alors la proportion de participants qui proposent ces variantes à chaque territoire respectif. Un autre point convergeant à travers tous les territoires est le fait que la variante *crever la faim* a été modifiée par les participants de notre recherche en proposant la variante *crever de faim*. Ensuite, on atteste les expressions partagées parmi deux territoires, telles que *faim du loup* proposée par nos locuteurs belges (2x = 3 %) et français (3 x = 2 %) et *avoir un creux* proposée par nos locuteurs français (2x = 1 %) et québécois (4x = 3 %). À propos du Québec, si les exemples pour la variable « avoir faim » n'y sont pas utilisés, c'est parce qu'on y emploie tout autre sorte d'expressions qui n'ont pas été proposés par nos participants de l'Europe francophone. À part les expressions communes avec l'Europe francophone, *mourir de faim* et *crever de faim*, on y retrouve par exemple *s'autodigérer* (6x = 5 %) ou *avoir l'estomac dans les talons*.

5.1.2 « Être de mauvaise humeur »

En ce qui concerne la présente variable, il y a trois expressions à présenter. Étant donné la convergence de la plupart d'informations de tous les territoires, nous présentons les résultats d'une manière différente. Il s'agira d'un graphique qui résumera l'usage de tous les territoires de manière générale et il sera complété par les informations sur les particularités de chaque territoire dans le texte qui suit le graphique.

À part la condensation des informations dans un graphique au lieu de quatre graphiques plus détaillés, la structure de la présentation des informations est maintenue. On commence alors par le résumé du tableau 9 (cf. 3.1.2 « Être de mauvaise humeur ») qui présente les informations des dictionnaires analysés. Le tableau nous indique que toutes les trois expressions sont supposées d'être connues et utilisées en Belgique, deux expressions sur trois sont supposées d'être connues et utilisées en France et Suisse et qu'il n'y a aucune expression qui est supposée d'être connue et utilisée au Québec. En revanche, toutes les trois expressions sont attestées dans les ouvrages du Québec et chaque expression est également attestée dans au moins un ouvrage lexicographique de France. En plus, une expression est aussi attestée dans les ouvrages spécialisés à la variété belge. Enfin, aucune expression n'est pas attestée dans un ouvrage spécialisé à la variété suisse. Voici alors le graphique suivant qui présente le résumé des attitudes de nos locuteurs envers les expressions à travers tous les territoires.



Graphique 5 Résumé de la connaissance et de l'usage des variantes pour la variable « être de mauvaise humeur » à travers tous les territoires.

Parmi les trois exemples tirés du BFQS, deux expressions sont attestées dans les dictionnaires et approuvées par nos locuteurs dans notre sondage. Il s'agit de *se lever du pied gauche* (5/10) et *se lever du mauvais pied* (5/10). Les deux expressions sont connues et utilisées à travers tous les territoires et leur moyenne d'usage correspond dans l'ensemble de chaque territoire à l'usage rare ou passive.

Nos locuteurs de la Belgique et France préfèrent l'expression *se lever du pied gauche* qui est la plus utilisée sur l'ensemble de ces territoires. En Belgique, elle est le plus en usage par les locuteurs de 50 ans et plus (moyenne 3 = usage régulier). En France, au contraire, les locuteurs du même groupe d'âge l'utilisent le moins (2,2 = usage rare) et l'expression y est la plus utilisée par les locuteurs de 30 à 49 ans où la moyenne augmente « 3,1 » et franchit alors le seuil de l'usage régulier. En Suisse, l'expression est la seconde la plus utilisée et sa moyenne varie le moins (entre 2 et 2,3), mais il s'agit toujours de l'usage rare. Au Québec, l'expression est la seconde la plus votée, également comme en Suisse et elle maintient la moyenne d'usage qui va de l'usage rare chez les locuteurs de 30 ans et plus jusqu'à la connaissance passive chez les locuteurs de moins de 30 ans (moyenne 1,8).

Au Québec et Suisse, en revanche, nos locuteurs préfèrent le plus *se lever du mauvais pied*. L'expression est au Québec la plus utilisée par nos locuteurs de 50 ans et plus (2,9 = usage rare), ce qui contraste avec les résultats de l'Europe francophone, où ce sont les locuteurs de moins de 50 ans, qui s'en servent le plus. Cela vaut également pour la Suisse, où cette expression atteint l'usage le plus élevé par rapport aux autres expressions chez les locuteurs de 30 à 49 ans (moyenne 2,7 = usage rare). Enfin, l'expression *être mal levé* (5/10) de l'attestation moyenne dans les dictionnaires est inconnue à travers la France, le Québec et

la Suisse. Elle est seulement connue passivement par l'ensemble de nos locuteurs de Belgique et c'est uniquement le groupe de 50 ans et plus où elle atteint l'usage rare.

La moyenne d'usage varie de nouveau autour du seuil de 50 ans, car les locuteurs plus jeunes soit utilisent plus soit utilisent moins les expressions en question. D'ailleurs, il est intéressant de voir que les expressions de la même attestation dans les dictionnaires sont utilisées différemment par nos locuteurs selon l'âge et le territoire.

Étant donné la prédominance de l'usage rare et de la connaissance passive des deux expressions les plus utilisées, cette fois on n'enchaîne pas par le tableau qui présente l'usage selon l'optique de l'occupation socioprofessionnelle de nos participants de recherche. Vu le fait que nous retenons seulement les moyennes égalant ou dépassant le seuil de « 3 », alors l'usage régulier, cette observation serait sans objet, car les moyennes pertinentes n'ont été atteintes que dans deux cas pour l'expression *se lever du pied gauche* (B,F,S) et une fois quant à l'expression *se lever du mauvais pied* (Q).

En ce qui concerne les marques géographiques du BFQS, nos résultats montrent que deux expressions sur trois sont connues et utilisées par nos participants de la recherche. Dans ce point, nos résultats concordent avec le BFQS dans deux tiers. Ensuite, contrairement au BFQS, on précise que nos locuteurs les utilisent non seulement en Europe francophone, mais aussi au Québec. Dans ce cas, nos résultats divergent des ceux du BFQS.

Quant aux expressions proposées par nos locuteurs, les plus suggérées à travers la Belgique, France et Québec sont : *être de mauvais poil* (Belgique 1x = 2 % ; France 10x = 7 % ; Québec 3x = 2 %) et *être mal luné* (Belgique 3x = 5 % ; France 6x = 4 % ; Québec 2x = environ 2 %). Chaque territoire dispose aussi des expressions qui semblent propres aux locuteurs des territoires respectifs. En Belgique, il s'agit de *être mal tourné* et il y a aussi une question : *Il/elle a ses règles ?* (les deux 1x = 2 % chacune). En France, il y a *se lever de mauvais poil* (1x = environ 1 %). En Suisse, on témoigne *être grinche* (3x = 5 %) ce qui est la modification suisse de l'adjectif *grincheux* « d'humeur maussade » (NPR : *grincheux*). Ensuite, il s'agit de la troncation *être de mauvaise (humeur)* (2x = 4 %).

La plupart des suggestions d'expressions est venue de la part de nos locuteurs québécois : *être bougon* (6x = 5 %) / *bougonneux* (1x = moins de 1 %), *avoir l'air bête* (4x = 3 %) / *avoir la face de batte* (1x = moins de 1 %), *être marabout* (4x = 3 %), *se lever du mauvais côté du lit* (3x = 2 %), *être en maudit* (3x = 2 %), *ne pas s'endurer* (3x = 2 %) et également comme en Belgique, on atteste aussi une question : *Qqn. a pissé dans tes cornflakes ?* (2x = environ 2 %). Il s'agit des suggestions inconnues aux autres territoires sondés.

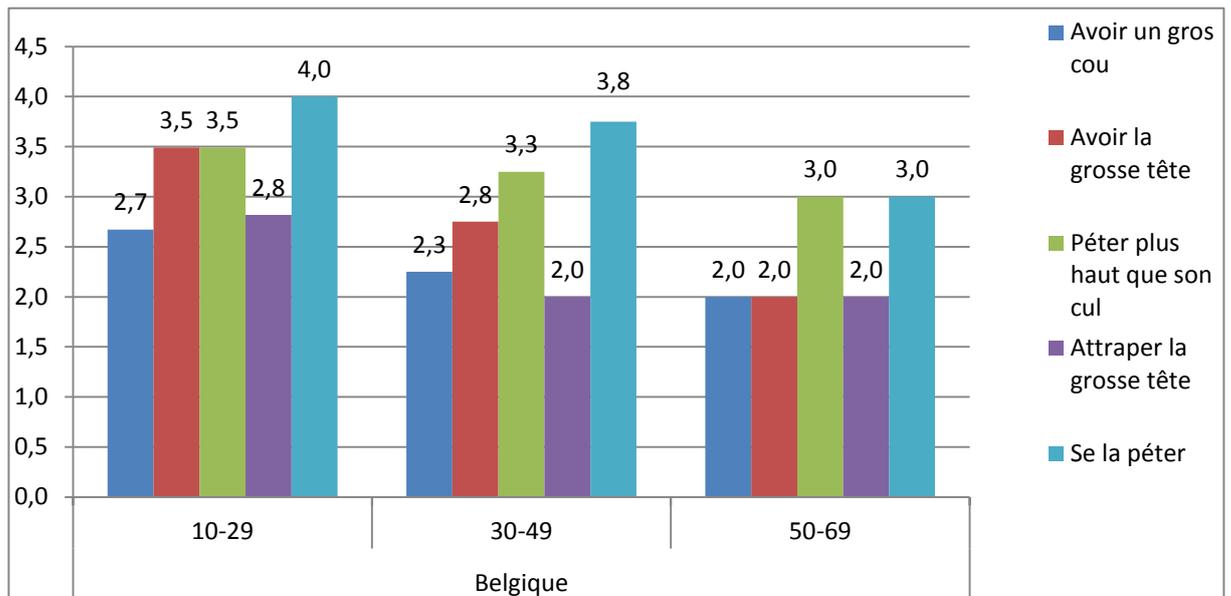
En résumé, les attitudes de nos locuteurs se traduisent non seulement dans la précision de la connaissance et l'usage des expressions testées par rapport à leurs attestations dans les dictionnaires et l'estimation de l'usage par le BFQS, mais en plus, nos participants de recherche ont partagé avec nous une portion d'expressions équivalentes à celles de notre enquête dont ils proclament de se servir régulièrement. On peut alors voir les tendances communes à travers les territoires et les groupes d'âge en ce qui concerne l'usage des expressions en question. Il s'agit avant tout de l'usage rare des expressions ou leur connaissance passive. À part les résultats convergents, il y a aussi les particularités représentées par les expressions propres à chaque territoire focalisé qui n'ont pas été relevées aux autres territoires.

5.1.3 « Être prétentieux »

Étant donné le nombre élevé de douze d'exemples à choisir dans notre enquête pour la présente variable, nous proposons cette fois les graphiques ajustés pour chaque territoire. En d'autres mots, nous présentons dans chaque graphique seulement les expressions qui ont la moyenne « 2 » ou plus, alors usage régulier ou plus fréquent. Il s'agit donc des expressions utilisées activement par nos locuteurs. On enlève alors celles qui ne sont pas utilisées ou qui restent inconnues.

5.1.3.1 Belgique

Selon le tableau 10 (cf. 3.1.3 « Être prétentieux »), il y a quatre expressions connues et utilisées uniquement en Belgique, à savoir *avoir un gros cou*, *attraper un gros cou*, *avoir le/un dikke nek*, *faire de son nez* qui sont attestées tant dans les ouvrages spécialisés à la variété belge, que dans d'autres ouvrages généraux. Ensuite, cinq autres expressions sont supposées d'être connues et utilisées à plusieurs territoires, alors en Belgique, France et Suisse. Il s'agit de *avoir la grosse tête*, *attraper la grosse tête*, *prendre la grosse tête*, *péter plus haut que son cul*, *se la péter*. Au total, il y a donc neuf expressions sur douze qui sont supposées d'être connues et utilisées en Belgique. La plupart d'expressions présentées à nos locuteurs comme exemples sont attestées dans les ouvrages de France et du Québec et il y a une expression, à savoir *prendre la grosse tête*, qui n'est attestée nulle part. Voici le graphique suivant pour résumer les attitudes de nos locuteurs belges.



Graphique 6 Locuteurs de Belgique – connaissance et usage des expressions pour la variable « être prétentieux ».

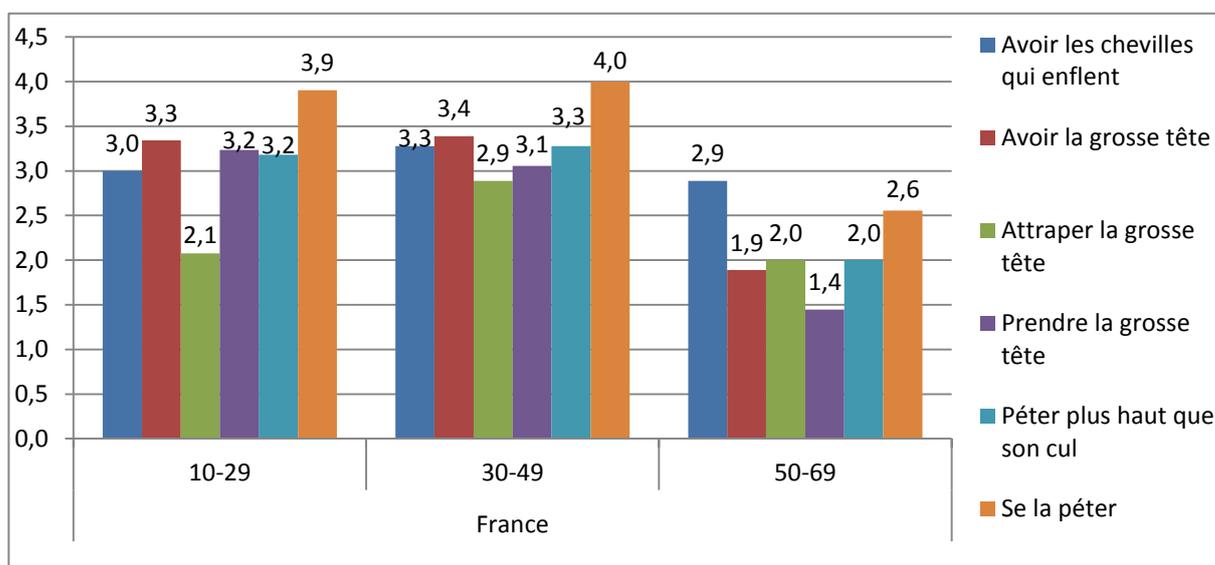
Quant à la Belgique, cette fois, nous présentons cinq expressions sur douze qui ont été votées comme connues et utilisées par nos locuteurs belges. Le reste d'expressions qui ne dépasse pas la moyenne « 2 » est soit utilisé passivement, alors connu, mais pas utilisé : *avoir les chevilles qui enflent* (moyenne totale 1,2), *attraper un gros cou* (moyenne totale 1,9), *avoir le/un dikke nek* (moyenne totale 1,8), *prendre la grosse tête* (moyenne totale 1,1), *faire de son nez* (moyenne totale 1,4) ; soit inconnu : *péter plus haut que le trou* (moyenne totale 0,4), *se prendre pour un autre* (moyenne totale 0,3).

On enchaîne avec l'expression la plus votée, ce qui est *se la péter* (moyenne totale 3,6 = usage régulier). Elle maintient l'usage régulier chez les locuteurs de 30 ans et plus et chez les locuteurs de moins de 30 ans, elle atteint la moyenne « 4 » et franchise donc l'usage fréquent. La seconde expression la plus votée est *péter plus haut que son cul* (moyenne totale 3,2 = usage régulier) dont la moyenne reste assez stable à travers toutes les catégories d'âges (3,5 à 3) et maintient alors toujours l'usage régulier. Ensuite, il s'agit de l'expression *avoir la grosse tête* (moyenne totale 2,7 = usage rare). Sa moyenne baisse avec l'âge croissant de nos locuteurs belges. Les deux dernières expressions connues et utilisées ont la même moyenne totale d'usage, il s'agit de *avoir un gros cou* et *attraper la grosse tête* (moyenne totale 2,3 = usage rare) dont les usages sont rares à travers toutes les catégories d'âges. D'ailleurs, la dernière expression en question est la seule qui est en usage par nos locuteurs belges et à la fois attestée dans les ouvrages spécialisés au français de Belgique. Les trois autres expressions sont connues passivement mais pas utilisées (cf. premier paragraphe sous le graphoquo).

Leurs moyennes totales ne dépassent alors pas le seuil de « 2 » et elles ne sont donc pas incluses dans la graphique.

5.1.3.2 France

Selon le tableau 10 (cf. 3.1.3 « Être prétentieux »), il y a six expressions sur douze qui sont supposées d’être connues et utilisées en France, à savoir *avoir la grosse tête*, *attraper la grosse tête*, *prendre la grosse tête*, *péter plus haut que son cul*, *se la péter* et *avoir les chevilles qui enflent* ; cette dernière est limitée à l’usage en France et Suisse. Toutes les expressions mentionnées sont attestées dans les ouvrages de France et du Québec. Voici le graphique suivant qui résume les attitudes de nos locuteurs français par rapport aux expressions supposées d’être connues et utilisées en France.



Graphique 7 Locuteurs de France – connaissance et usage des expressions pour la variable « être prétentieux ».

En cas de France, cette fois, il s’agit de six expressions sur douze qui ont atteint ou ont dépassé le seuil de l’usage actif (moyenne totale 2 ou plus) et ont été incluses dans notre graphique. L’autre moitié d’expressions qui ne dépasse pas le seuil d’usage actif est soit utilisée passivement : *se prendre pour un autre* (moyenne totale 1) ; soit inconnue : *avoir un gros cou* (moyenne totale 0), *attraper un gros cou* (moyenne totale 0), *avoir le/un dikke nek* (moyenne totale 0,1), *faire de son nez* (moyenne totale 0,1), *péter plus haut que le trou* (moyenne totale 0,2).

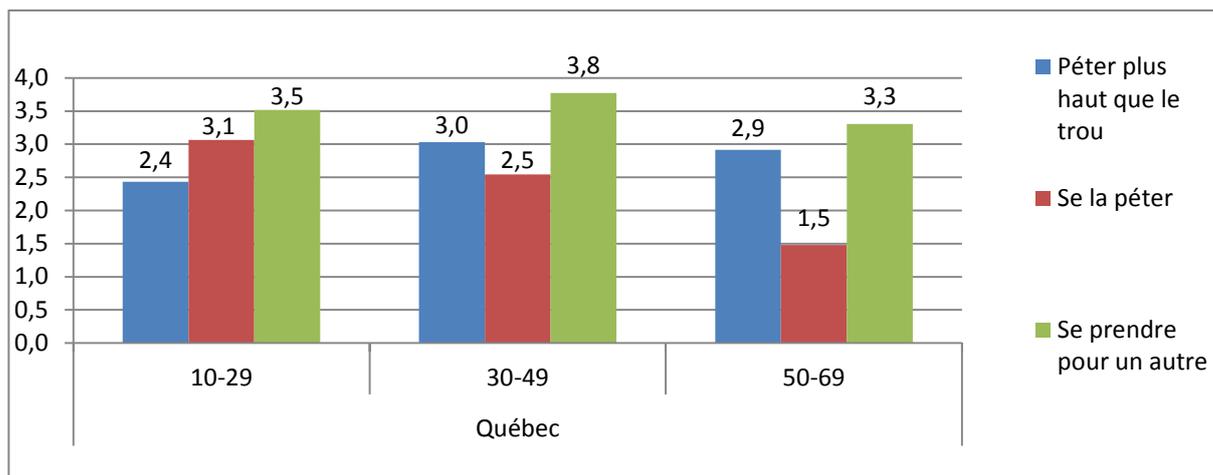
À l’autre côté de l’échelle se trouve l’expression la plus votée *se la péter* (moyenne totale 3,7 = usage régulier). Dans les catégories d’âges des locuteurs de moins de 50 ans, la moyenne s’élève à « 4 » et franchise alors le seuil de l’usage fréquent. Dans le groupe de 50

ans et plus, la moyenne baisse à « 2,6 » et appartient ainsi à l'usage rare. Cette expression est votée aussi en Belgique où sa moyenne totale est similaire à celle de France. La seconde expression la plus utilisée par nos locuteurs est *avoir les chevilles qui enflent* (moyenne totale 3,1 = usage régulier). Également comme dans le premier cas, chez les locuteurs de 50 ans est plus la moyenne d'usage baisse à « 2,9 » l'usage rare. Elle est alors votée surtout par les locuteurs de moins de 50 ans.

L'expression suivante ouvre la comparaison d'une triade de variantes formelles. En d'autres mots, l'expression *avoir la grosse tête* (moyenne totale 2,9 = usage rare) est la variante la plus votée en la comparant à *prendre la grosse tête* (moyenne totale 2,6 = usage rare) et *attraper la grosse tête* (moyenne totale 2,3 = usage rare). La première variante maintient sa moyenne d'usage régulier « 3,1 » chez les deux catégories de locuteurs de moins de 50 ans. La seconde expression *prendre la grosse tête* maintient aussi la moyenne pour les catégories de 10 à 29 ans et 30 à 49 ans sur « 3,4 », ce qui représente l'usage régulier aussi et sa moyenne est encore plus haut que dans le premier cas, mais en reprenant la seule catégorie de 50 à 69 ans, la moyenne baisse à « 1,9 » et il s'agit déjà de l'usage passif. La troisième variante *attraper la grosse tête* n'atteint pas l'usage régulier et son apogée se trouve dans la catégorie des locuteurs de 30 à 49 ans où sa moyenne remonte à « 2,9 » ce qui correspond à l'usage rare. La moyenne de toutes les expressions en question baisse à son minimum chez les locuteurs de 50 ans et plus. Enfin, l'expression *péter plus haut que son cul* (moyenne totale 2,8 = usage rare) s'enchaîne parmi celles dont l'usage est plus élevé chez les locuteurs de moins de 50 ans où elle dépasse le seuil l'usage régulier (moyenne pour ces deux groupes 3,2).

5.1.3.3 Québec

Selon le tableau 10 (cf. 3.1.3 « Être prétentieux »), il y a seulement deux expressions sur douze qui sont supposées d'être connues et utilisées au Québec, à savoir *péter plus haut que le trou* et *se prendre pour un autre*. Celles-ci sont aussi attestées uniquement dans les ouvrages du Québec. Voici dans le graphique suivant sur les attitudes de nos locuteurs québécois envers les expressions de notre enquête.



Graphique 8 Locuteurs du Québec – connaissance et usage des expressions pour la variable « être prétentieux ».

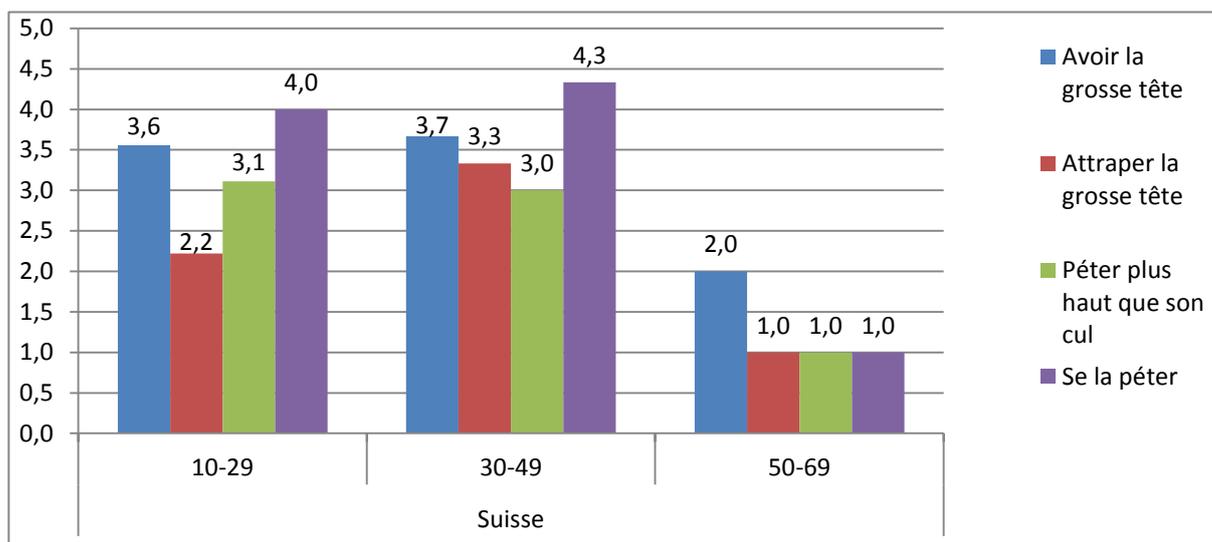
Suite à notre graphique, cette fois, nous présentons seulement trois expressions sur douze qui ont été votées par nos locuteurs québécois comme connues et utilisées. Le reste d'expressions n'a pas atteint le seuil de « 2 » qui représente l'usage rare et pour cela ces expressions ne sont pas en usage actif par nos locuteurs québécois et elles n'ont alors pas été retenues. Parmi les expressions utilisées passivement au Québec appartiennent *avoir la grosse tête* (moyenne totale 1,8) et *péter plus haut que son cul* (moyenne totale 1,2) qui sont connues et utilisées à travers l'Europe francophone. Ensuite, les expressions inconnues au Québec sont *attraper la grosse tête* (moyenne totale 0,4) qui est connue et utilisée par nos locuteurs français et suisses ; *avoir les chevilles qui enflent* (moyenne totale 0,1) et *prendre la grosse tête* (moyenne totale 0,4) qui sont connues et utilisées par nos locuteurs de France ; *avoir un gros cou* (moyenne totale 0,1) qui est en usage par nos locuteurs belges ; *avoir le/un dikke nek* (moyenne totale 0), *attraper un gros cou* (moyenne totale 0) et *faire de son nez* (moyenne totale 0) qui sont utilisées passivement par nos locuteurs belges. En effet, la plupart d'expressions qui sont au Québec connues passivement ou inconnues sont en usage en Europe francophone.

L'expression la plus votée au Québec est *se prendre pour un autre* (moyenne totale 3,6 = usage régulier) qui à travers toutes les catégories d'âge atteint la moyenne similaire (de 3,3 à 3,8). La seconde expression la plus votée est *péter plus haut que le trou* (moyenne totale 2,8 = usage rare). Elle est la plus utilisée par les locuteurs de 30 ans et plus où dans les deux catégories d'âges elle atteint la moyenne « 3 » et rentre ainsi dans l'usage régulier. Enfin, la troisième et dernière expression connue et utilisée au Québec est *se la péter* (moyenne totale 2,4 = usage rare). Sa moyenne d'usage baisse avec l'âge des locuteurs ; elle est la plus utilisée chez les locuteurs de moins de 30 ans (moyenne 3,1 = usage régulier), puis chez les locuteurs

de 30 à 49 ans (2,5 = usage rare) son usage est encore actif et chez les locuteurs de 50 ans et plus (moyenne 1,5 = usage passif) elle est seulement connue mais pas utilisée.

5.1.3.4 Suisse

Selon le tableau 10 (cf. 3.1.3 « Être prétentieux »), il y a six expressions sur douze qui sont supposées d'être connues et utilisées en Suisse. Comme en France et Belgique, il s'agit de *avoir la grosse tête*, *attraper la grosse tête*, *prendre la grosse tête*, *péter plus haut que son cul* et *se la péter*. En plus il y a *avoir les chevilles qui enflent* qui est limitée à l'usage en France et Suisse. Aucune expression n'est pas attestée dans les ouvrages spécialisés à la variété suisse. La plupart des expressions est attestée dans les ouvrages de France et du Québec et il y en a quatre qui sont attestées dans les ouvrages spécialisés à la variété belge. Voici le graphique suivant qui résume les attitudes de nos locuteurs suisses.



Graphique 9 Locuteurs de Suisse – connaissance et usage des expressions pour la variable « être prétentieux ».

Comme nous le pouvons voir dans la graphique, il s'agit de quatre expressions sur douze qui sont votées comme connues et utilisées chez nos locuteurs suisses. Le reste d'expressions soit est en usage passif : *prendre la grosse tête* (moyenne totale 1,9), *avoir les chevilles qui enflent* (moyenne totale 1,2) ; soit n'est pas connu : *avoir un gros cou* (moyenne totale 0), *attraper un gros cou* (moyenne totale 0), *avoir le/un dikke nek* (moyenne totale 0,2), *faire de son nez* (moyenne totale 0), *péter plus haut que le trou* (moyenne totale 0,2) et *se prendre pour un autre* (moyenne totale 0).

Il y a deux expressions de même moyenne totale. Il s'agit de *se la péter* et *avoir la grosse tête* (les deux moyenne totale 3,1 = usage régulier). Les deux expressions sont également utilisées surtout par les locuteurs de moins de 50 ans. La première a chez les locuteurs de

moins de 30 ans la moyenne « 4 » et franchise donc le seuil de l'usage fréquent. Ensuite, chez les locuteurs de 30 à 49 ans sa moyenne s'élève à « 4,3 » et c'est la moyenne la plus haute pour cette expression à travers tous les territoires. Par contre, les locuteurs de 50 ans et plus la connaissent passivement (moyenne 1). À différence de la première expression, la seconde expression *avoir la grosse tête* atteint l'usage régulier dans les groupes de moins de 30 ans et celui de 30 à 49 ans (moyennes 3,6 et 3,7 respectivement). Le groupe de 50 ans et plus l'utilise rarement (moyenne 2). Par l'expression *péter plus haut que son cul* (moyenne totale 2,4 = usage rare) on rentre dans la sphère de l'usage rare. Son usage trouve son apogée dans la catégorie de moins de 30 ans où elle atteint « 3,1 » et donc l'usage régulier. Enfin, la dernière expression réellement utilisée par nos locuteurs suisses est *attraper la grosse tête* (moyenne totale 2,2 = usage rare). Cette dernière est la plus utilisée par les locuteurs de 30 à 49 ans où elle a la moyenne « 3,3 » et remonte alors à l'usage régulier.

5.1.3.5 Résumé « être prétentieux »

Parmi les douze expressions proposées à nos locuteurs, il y a quatre expressions utilisées en Belgique, six en France, trois au Québec et quatre en Suisse. Néanmoins, il y a juste une expression qui est à l'usage régulier ou fréquent à travers plusieurs territoires, à savoir *se la péter*. Les autres expressions utilisées aux territoires ciblés sont soit limitées à un territoire et leur usage y est soit rare soit régulier, ou bien elles sont en usage à plusieurs territoires mais elles y sont seulement de l'usage rare. Ainsi, à part l'expression *se la péter*, en Belgique, nos locuteurs utilisent régulièrement l'expression *péter plus haut que son cul*, en France, il s'agit de *avoir les chevilles qui enflent* et en Suisse, c'est *avoir la grosse tête*. Le Québec utilise *se la péter* rarement et c'est le seul territoire où il y a une autre expression la plus utilisée, à savoir *se prendre pour un autre*.

Nous présentons alors le tableau concernant les territoires de l'Europe et l'expression *se la péter* dont l'usage y est le plus répandu. Son usage égale ou dépasse la moyenne « 3 » l'usage régulier. De nouveau, le numéro 1 représente les étudiants, numéro 2 ceux qui travaillent manuellement et numéro 3 les locuteurs qui exercent un travail intellectuel. Les autres expressions s'enchaînent avec le commentaire concernant les groupes d'occupation socioprofessionnelle qui utilisent les expressions respectives.

Expression (attestation)	Âge	Belgique			France			Suisse		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3
<i>Se la péter</i> (2/10)	10–29	4,8	4,0	3,5	3,9	3,5	4,1	4,8	4,5	X
	30–49	X	4,0	3,7	3,7	3,9	4,5	X	4,0	4,5
	50–69	X	3,0	3,1	X	X	3,0	X	X	X

Tableau 23 Occupations socioprofessionnelles des locuteurs qui se servent régulièrement des expressions les plus utilisées au sein de la variable « être prétentieux ».

L'usage de l'expression *se la péter* est régulier en Europe francophone et elle baisse à l'usage rare au Québec et pour cela ce territoire ne figure pas dans le tableau. L'usage de cette expression varie non seulement selon l'âge comme les graphiques l'ont démontré, mais il y a aussi les différences entre les groupes d'occupation socioprofessionnelle. Cela illustre le fait que même parmi les groupes d'âge dans lesquels l'usage de cette expression est régulier ou fréquent, on retrouve les groupes socioprofessionnels qui ne s'en servent pas suffisamment pour dépasser la moyenne « 3 » qui est le seuil pour figurer dans notre tableau. Tel est le cas des étudiants de 30 à 49 ans en Belgique et Suisse et à ce territoire, il s'agit aussi de locuteurs de moins de 30 ans qui exercent un travail intellectuel ; En France, les locuteurs de 50 ans et plus exerçant un métier manuel sont également absents du tableau à cause de la moindre moyenne d'usage. En général, l'expression est utilisée par les locuteurs de moins de 50 ans à travers tous les territoires. Il s'agit des étudiants et les locuteurs qui exercent un travail intellectuel qui s'en servent le plus.

Ensuite, l'expression *péter plus haut que son cul* est utilisée le plus en Belgique. Sa moyenne totale de ce territoire est « 3,2 » usage régulier. Son usage est le plus élevé dans le groupe d'étudiants de moins de 30 ans où la moyenne franchit l'usage fréquent. Son usage est le plus stable dans le groupe d'âge de 30 à 49 ans où tous les groupes d'occupation socioprofessionnelle l'utilisent régulièrement.

En France, l'expression *avoir les chevilles qui enflent* a la moyenne totale « 3,1 » usage régulier. Elle est utilisée surtout par les étudiants de moins de 30 ans où la moyenne atteint l'usage fréquent. Par contre, chez les autres groupes socioprofessionnels du même âge, l'expression est utilisée rarement. Pour cela, son usage est le plus stable chez les locuteurs de 30 à 49 ans où tous les trois groupes d'occupation s'en servent régulièrement.

Au Québec, l'expression la plus utilisée est *se prendre pour un autre* avec la moyenne totale « 3,5 » usage régulier. C'est la seule expression qui prend le dessus sur *se la péter* qui est la plus utilisée à travers les autres territoires. L'usage de l'expression québécoise trouve son apogée dans le groupe de moins de 30 ans chez les locuteurs qui travaillent manuellement où elle franchit l'usage fréquent. C'est d'ailleurs le groupe d'occupation

socioprofessionnelle où son usage est le plus répandu à travers tous les groupes d'âge. En effet, chez les locuteurs de moins de 50 ans, son usage est fréquent chez les locuteurs qui exercent soit un métier manuel soit un travail intellectuel.

En Suisse, l'expression *avoir la grosse tête* « 3,1 » usage régulier est la seule à égaler par sa moyenne d'usage l'expression *se la péter* qui aux autres territoires en Europe francophone dépasse les autres expressions de l'usage régulier et devient donc la plus utilisée. Dans ce sens, la premièrement nommée est unique. L'expression est la plus utilisée par les étudiants de moins de 30 ans, mais elle est la plus utilisée à travers le groupe de 30 à 49 ans où son usage remonte parmi tous les groupes d'occupation à l'usage fréquent.

En ce qui concerne les attestations des expressions dans les ouvrages consultés, premièrement, parmi les expressions analysées, il y a celles qui ont une attestation basse dans les dictionnaires (0 à 2), mais qui sont connues et utilisées par nos locuteurs. Il s'agit avant tout de l'expression *prendre la grosse tête* (0/10) qui malgré sa nulle attestation est pourtant utilisée rarement par nos locuteurs français et connue passivement par nos locuteurs belges et suisses. Elle a été incluse dans notre recherche malgré sa nulle attestation afin de tester les attitudes de nos locuteurs envers les expressions qui ne disposaient pas d'une entrée dans le BFQS, mais qui ont été jumelées à d'autres expressions à cause de leur similarité formelle (cf. 3.1.3 « Être prétentieux »). Un cas similaire représente sa variante formelle *attraper la grosse tête* (1/10) qui a une attestation basse et dont l'usage est rare en Belgique, Suisse et France. Les deux expressions sont cependant inconnues au Québec. Ensuite, l'expression *se la péter* est en un usage régulier chez nos locuteurs belges, français et suisses et elle est utilisée rarement par nos locuteurs québécois. Par contre, elle a seulement une attestation basse (2/10) à travers les ouvrages consultés. Dans les cas mentionnés, il y a donc un écart entre leurs attestations dans les dictionnaires et leur usage par nos locuteurs.

En revanche, l'expression *avoir la grosse tête* (5/10) est de l'attestation moyenne (3 à 5) dans les ouvrages consultés et elle est connue passivement par nos locuteurs québécois, utilisée régulièrement par nos locuteurs suisses et rarement par nos locuteurs belges et français. À la fois, il s'agit de l'expression la plus connue et utilisée parmi les variantes formelles qui introduisent la notion de « grosse tête ». Il semble que sa moyenne d'usage et son attestation ne sont pas les données comparables, car l'attestation n'a pas un impact sur la connaissance et l'usage qui varie d'un territoire à l'autre et d'un groupe d'âge à l'autre et même parmi les occupations socioprofessionnelles peuvent surgir les différences d'usage de l'expression ayant toujours la même attestation.

Ensuite, les expressions *faire de son nez* (6/10) et *péter plus haut que son cul* (6/10) sont les plus attestées dans les ouvrages consultés ayant l'attestation haute (6 et plus). Par contre, la première expression est connue passivement seulement par nos locuteurs de Belgique et aux autres territoires, elle n'est pas connue par nos locuteurs. La seconde est utilisée en franchissant le seuil de l'usage rare en France et Suisse ; en Belgique, sa moyenne d'usage est régulier et au Québec, elle est seulement connue, mais pas utilisée. Les exemples cités illustrent alors la divergence des informations des dictionnaires comparées aux attitudes de nos participants de recherche.

Un cas à part représentent les expressions attestées uniquement dans les ouvrages du Québec *se prendre pour un autre* (3/10) et *péter plus haut que le trou* (1/10) qui sont utilisées uniquement au Québec et dont l'attestation est moyenne et basse respectivement dans les ouvrages consultés. Ces expressions ne sont pas connues par nos locuteurs de Belgique et Suisse ; la seconde expression est connue par nos locuteurs français, mais elle n'est pas utilisée. En cas de ces deux expressions, on constate que leurs attestations uniquement dans les ouvrages du Québec correspondent à leur usage actif répandu seulement parmi nos locuteurs québécois.

En somme, les attestations dans les dictionnaires ne sont pas un indice clair ni de l'usage ni de la connaissance des expressions en question par nos locuteurs. Comme nous venons de montrer, les attestations dans les dictionnaires n'ont pas d'impact direct et régulier sur l'usage des expressions par nos locuteurs, car malgré une attestation haute dans les dictionnaires, l'expression donnée peut rester inconnue ou utilisée rarement par nos locuteurs et vice-versa. Nous constatons alors que les informations des dictionnaires ne concordent pas dans la plupart de cas avec les attitudes de nos locuteurs.

Parmi les douze expressions analysées, il y en a seulement trois qui correspondent aux marques géographiques du BFQS. Il s'agit de *attraper la grosse tête* qui est en usage actif en Belgique, France et Suisse. Ensuite, il s'agit de l'expression *avoir un gros cou* utilisée uniquement en Belgique et *péter plus haut que le trou* utilisée seulement au Québec. Les autres expressions sont soit de connaissance passive répandue aux territoires où les expressions ne sont pas supposées d'être connues selon le BFQS, soit leur usage actif est plus restreint ou plus élargi par rapport aux marques du BFQS.

Le premier cas est alors représenté par les expressions qui sont connues passivement à des territoires où elles ne sont pas supposées de l'être selon le BFQS. Ainsi, d'un côté, *péter plus haut que son cul* et *avoir la grosse tête* sont non seulement en usage actif en Europe francophone, mais elles sont connues passivement aussi par nos locuteurs québécois et à

l'envers, l'expression en usage actif au Québec *se prendre pour un autre* est connue passivement en France aussi. D'autre côté, les expressions *attraper un gros cou*, *avoir le / un dikke nek* et *faire de son nez* sont marquées par le BFQS comme utilisées activement en Belgique, mais elles y sont seulement connues passivement par nos locuteurs belges et nulle part ailleurs utilisées activement. Elles ne correspondent alors non plus aux marques du BFQS qui les marque comme utilisées activement en Belgique.

Le second cas de l'usage plus restreint représente *avoir les chevilles qui enflent* qui est supposée selon le BFQS d'être en usage actif en Suisse, mais elle n'est utilisée activement que par nos locuteurs français. Ensuite, l'expression *prendre la grosse tête* est utilisée activement par nos locuteurs français, mais elle est ensuite connue passivement en Belgique et Suisse et inconnue au Québec. Son usage passif ne correspond alors pas à l'usage estimé par le BFQS. Enfin, le cas de l'usage élargi illustre l'expression *se la péter* qui est utilisée aussi par nos locuteurs au Québec et non seulement en Europe comme supposé par le BFQS.

En ce qui concerne les propositions des expressions dont nos locuteurs se servent régulièrement, il y a parmi elles comme le fil conducteur le schéma *ne pas se prendre pour + qqch* ou *qqn* qui est proposé à travers tous les territoires concernés. Ainsi, en Belgique, on atteste l'expression *ne pas se prendre pour de la merde* (1x = environ 2 %), qui est proposée également par nos locuteurs français (2x = environ 2 %) et québécois qui proposent aussi la variante *marde* (les deux 2x = 1 %). À propos du Québec, on y atteste aussi d'autres propositions liées au schéma, comme l'expression *ne pas se prendre pour un seven up flat* (3x = 2 %), qui est plus votée que la variante classique avec *merde*. En Suisse, nos locuteurs ont suggéré *ne pas se prendre pour la que d'une poire* (4x = 7 %). À part le schéma, il y a d'autres expressions qui sont partagées par plusieurs territoires, par exemple *se la raconter* est proposée par nos locuteurs de Belgique (1x = environ 1 %) et de (France 4x = 3 %)

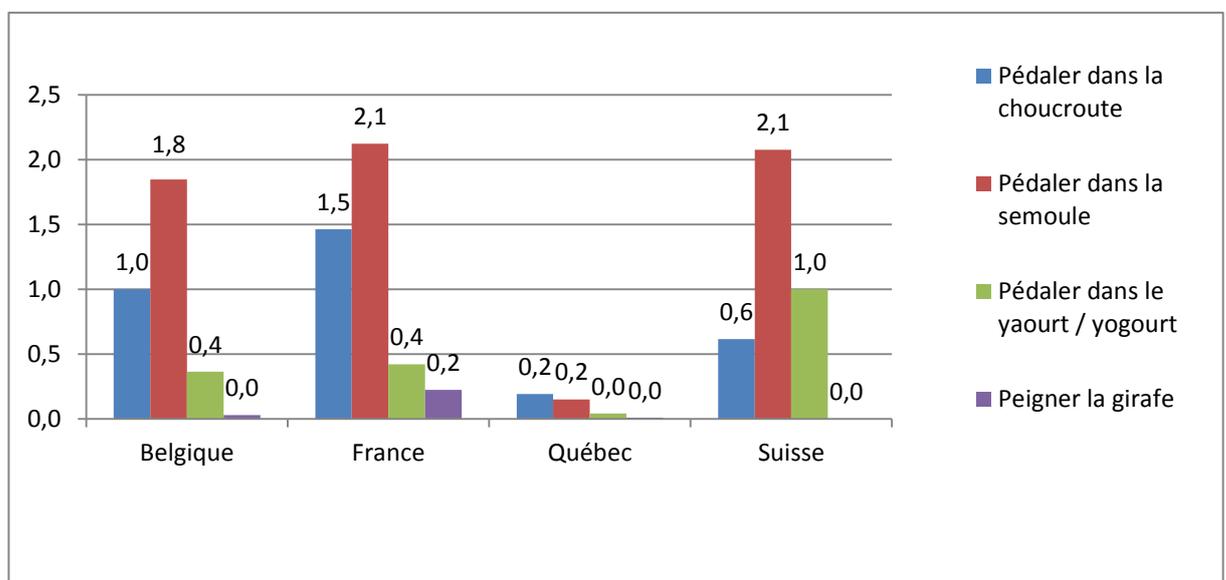
Ensuite, on atteste à chaque territoire aussi des expressions originales qui ne sont pas proposées ailleurs. En Belgique, il s'agit par exemple des expressions *s'y croire* et *avoir un œdème facial*. En France, on atteste *ne plus se sentir pisser* et on atteste aussi une question *Tu te crois sorti/e de la cuisse de Jupiter ?* (les deux proposées 2x = environ 2 %). Par contre, les expressions les plus proposées en France sont *avoir un melon* (9x = 7 %) avec les variantes *prendre le melon* et *avoir le boulard* (les deux 1x = environ 1 %) qui font allusion à la notion de la « grosse tête » proposée parmi nos exemples. Dans ce sens agissent également les propositions de la part de nos locuteurs québécois *avoir la tête enflée* (13x = 10 %) avec ses variantes *être la tête enflée* (2x = 1%) et *s'enfler la tête* (1x = moins que 1 %). Il en va de même pour les expressions du Québec qui y font allusion sans mentionner *tête* explicitement

ne plus passer dans les cadres de porte (4x = 3 %) avec sa variante *ne plus passer par la porte* (1x = moins que 1 %). Parmi d'autres expressions proposées au Québec, il y a par exemple *être frais-chié* (5x = 4 %) et *être péteux de broue, être fendant* (les deux 3x = 2 % chacune).

5.1.4 « Faire les efforts en vain »

On continue par la variable qui dispose dans le BFQS de quatre exemples d'expressions. Pareil comme dans le cas de 5.1.2 « Être de mauvaise humeur », les résultats sont rassemblés dans un graphique commun

Selon le tableau 11 (cf. 3.1.4 « Faire des efforts en vain »), il y a trois expressions qui sont supposées d'être connues en Belgique dont deux sont supposées d'y être utilisées. En France, toutes les expressions sont supposées d'être connues et utilisées. En revanche, au Québec, aucune expression n'est pas supposée d'être connue. Enfin, trois expressions sur quatre sont supposées d'être connues et utilisées en Suisse. À part la majorité d'expressions attestées dans les ouvrages de France et du Québec, il y a aussi celles qui sont attestées dans les ouvrages spécialisés à la variété belge et suisse. Voici alors le graphique suivant qui présente tous les territoires ensemble et qui sera complété par les informations sur les particularités de chaque territoire dans le texte qui le suit.



Graphique 10 Résumé de la connaissance et de l'usage des variantes pour la variable « faire des efforts en vain » à travers tous les territoires.

L'expression la plus votée à travers les territoires est *pédaler dans la semoule* qui est connue passivement en Belgique où elle atteint l'usage rare chez les locuteurs de 30 à 49 ans (moyenne 2). L'expression en question est en usage rare parmi nos locuteurs de France et de

Suisse. En Suisse, l'expression a la plus haute moyenne chez les locuteurs de moins de 30 ans (moyenne 2,4 = usage rare), tandis qu'en France, elle est la plus utilisée par les participants appartenant au groupe de 30 à 49 ans (moyenne 2,7 = usage rare) qui présente la plus haute moyenne attestée parmi tous les territoires et groupes d'âge. L'autre expression connue passivement est *pédaler dans la choucroute* qui est connue en Belgique et France. En Belgique, l'expression est utilisée rarement par les locuteurs de 50 ans et plus (moyenne 2,4) tandis qu'au sein des autres groupes, elle est seulement connue passivement. En France, l'expression est utilisée rarement par les locuteurs de 30 à 49 ans et le reste de locuteurs la connaît seulement passivement. En Suisse, l'expression *pédaler dans le yaourt* est connue passivement et son apogée se trouve chez les locuteurs de moins de 30 ans (moyenne 1,1 = connaissance passive). Enfin, au Québec, aucune des expressions testées n'est connue.

Quant aux attestations des expressions dans les ouvrages consultés, il s'agit de l'attestation haute pour *pédaler dans la choucroute* (8/10) dont l'attestation est l'une de plus hautes parmi toutes les expressions analysées dans notre étude. Ensuite, les autres expressions *pédaler dans le yaourt / yogourt*, *pédaler dans la semoule* et *peigner la girafe* ont une attestation moyenne (5/10). Par contre, comme le témoignent les résultats de notre sondage, les expressions sont dans la plupart de cas inconnues pour nos participants de recherche. Celles qui sont connues sont soit utilisées rarement, soit elles sont connues passivement. Nous constatons alors le contraste entre les informations des dictionnaires et les attitudes de nos locuteurs. En effet, ni l'attestation haute ou moyenne ne garantissent pas l'usage des expressions analysées.

En focalisant les marques géographiques du BFQS, dans un point, elles concordent avec nos résultats, car selon le BFQS, aucune expression n'est connue ni utilisée au Québec. D'après les résultats de notre sondage, les expressions n'y sont réellement pas connues par nos participants de recherche. En revanche, en ce qui concerne les territoires en Europe francophone, les marques du BFQS signalent l'usage actif de toutes les quatre expressions en France, de trois expressions en Suisse et de deux expressions en Belgique. Par contre, selon les informations de notre enquête, il y a seulement une expression en usage actif en France et en Suisse, à savoir *pédaler dans la semoule*, et il s'agit de l'usage rare en chaque cas. Deux autres expressions *pédaler dans la choucroute* et *pédaler dans le yaourt / yogourt* sont connues passivement, la première en France et Belgique et la seconde en Suisse. Dans ce point, les informations du BFQS ne concordent alors pas avec nos résultats, étant donné d'un côté, la nulle connaissance de la moitié d'expressions analysées et, d'autre côté, l'usage réduit

à la connaissance passive de la seconde moitié de nos expressions dans la plupart de groupes d'âge à travers les territoires en Europe.

À propos des suggestions d'expressions de la part de nos locuteurs dont ils proclament de se servir régulièrement, on peut les diviser à celles de l'Europe et celles du Québec. Celles de l'Europe sont souvent partagées entre deux ou plusieurs territoires comme par exemple des variantes liées à *ramer* : *ramer dans le sable* (4x = 6 %) proposée en Belgique et ensuite en France *ramer* (6x = 4 %) tout court avec ses variantes *ramer dans le désert* et *sortir les rames* (les deux 1x = moins que 1 % chacune). À travers la Belgique, France et Suisse, nos locuteurs ont suggéré aussi l'unité lexicale *galérer* (Belgique 3x = 5 % ; France 6x = 4 % ; Suisse 7x = 13 %). À part les expressions partagées à travers plusieurs territoires en Europe, il y a également les expressions propres aux territoires de Belgique et France. En Belgique, il s'agit de *être dans de beaux draps* (2x = 3 %) et *se battre contre des moulins à vent* (1x = 2 %). En France on a recueilli *pisser dans un violon* (3x = 2 %), *être à la ramasse*, *pédaler dans le potage* et *brasser de l'air / du vent* (toutes 1x = environ 1 % chacune).

Ensuite, vue la nulle connaissance des expressions analysées, il est intéressant de focaliser les propositions de la part de nos locuteurs québécois en ce qui concerne leurs propres expressions dont ils se servent régulièrement. En effet, au Québec, on témoigne un éventail de variantes qui à la base suivent deux tendances. Premièrement, on y retrouve les mêmes procédés comme en Europe, à savoir les variantes de *pédaler dans + qqch.* ce qui est un procédé à trouver parmi nos exemples proposés au sein de la présente variable. Ainsi, au Québec, les expressions les plus proposées sont liées aux unités lexicales *pédaler*, *beurre* et *vide* qui représentent la plupart d'expressions proposées : *pédaler dans le vide*, *pédaler dans le beurre* (les deux 13x = 11 % chacune), *travailler dans le beurre* (7x = 6 %), *pédaler dans la merde* (2x = environ 2 %). Dans un moindre nombre, on pédale encore dans *le jell-o*, *la chnoute* (chacune 1x = moins de 1 % chacune) ; il y a aussi les variantes de verbes *tourner / virer / courir dans le beurre* et aussi *travailler dans le vide* (chacune 1x = moins de 1 % chacune). Deuxièmement, il s'agit des expressions qui diffèrent du procédé précédent et elles sont représentées par *donner des coups d'épée / de couteau dans l'eau* (3x = 2 %), *être perdu dans sa tête*, (2x = 2 %), *pelletter les nuages* et *courir comme une poule pas de tête* (les deux 1x = moins de 1 % chacune). En somme, parmi les propositions de nos locuteurs québécois, il y a dans la majorité de cas les expressions originales qui n'ont pas été proposées aux autres territoires. Exceptionnellement, il y a une expression dont connaissance et usage est partagé avec nos locuteurs belges, à savoir *se battre contre des moulins à vent* (2x = 2 %) et partiellement aussi *ramer dans la gravel* (1x = moins de 1 %).

En somme, on apprend que les expressions proposées aux locuteurs comme les exemples pour la présente variable sont soit inconnues, soit connues passivement ou encore utilisées rarement. Leur faible usage et connaissance en Europe pointe sur le vieillissement des expressions en question. Au Québec, le décalage entre l'attestation et l'usage de nos locuteurs est encore plus grand et il semble que les expressions y sont déjà inconnues.

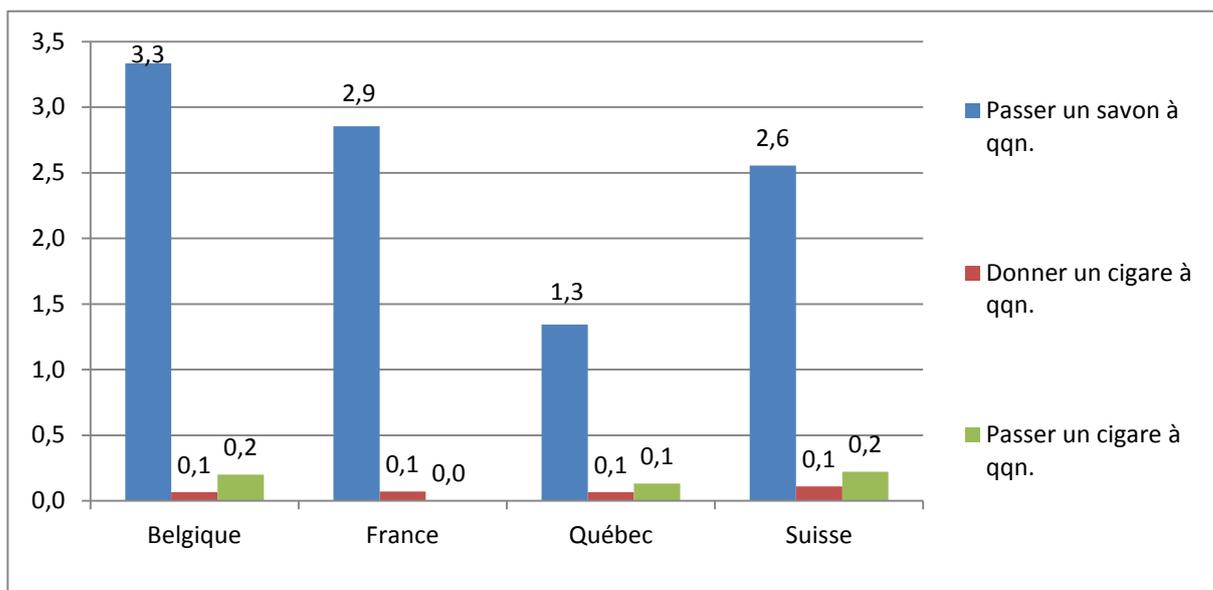
Dans ce sens, les expressions analysées ont servi à motiver les participants de notre recherche à se prononcer non seulement sur leur connaissance et usage des expressions testées dans notre enquête, mais ils ont également partagé avec nous les expressions qui constituaient leur propre usage et ils ont ainsi contribué à créer un recueil authentique.

En plus, au sein des suggestions de nos locuteurs apparaissent aussi les unités lexicales comme *ramer* et *galérer* qui rentrent aussi dans les registres substandards. Naturellement, les locuteurs ont le recours non seulement aux expressions, mais la même variable peut être exprimée à l'aide d'une unité lexicale et il y a des locuteurs qui le témoignent en proposant cette option.

5.1.5 « Réprimander qqn. »

Comme dans le cas de certaines variables précédentes, nous nous concentrons à la présentation plus condensée des résultats de la présente variable. Cela veut dire que seulement un graphique sera présenté pour résumer les attitudes de nos locuteurs et les précisions de groupes d'âge qui se servent des expressions les plus utilisées suivront dans le texte.

On commence alors par la récapitulation du tableau 12 (cf. 3.1.5 « Réprimander qqn. »), selon lequel tous les expressions sont supposées d'être connues et utilisées en Belgique, même si seulement deux sur trois sont attestées dans les ouvrages spécialisés à la variété belge. Ensuite, une expression sur trois est supposée d'être en usage à travers tous les territoires. Toutes les expressions sont attestées dans au moins un ouvrage général de France, deux expressions sur trois sont à trouver dans au moins un ouvrage du Québec. Aucune expression n'est pas attestée dans un ouvrage spécialisé à la variété suisse. On continue par le graphique.



Graphique 11 Résumé de la connaissance et de l'usage des variantes pour la variable « réprimander qqn. » à travers tous les territoires.

La seule expression utilisée est effectivement *passer un savon à qqn.* qui en Belgique atteint l'usage régulier et en France et Suisse elle est de l'usage rare. Le Québec est le seul territoire où cette expression est seulement connue passivement et aucune des expressions analysées n'est en usage. À propos de la Belgique, l'expression est la plus utilisée par les étudiants de moins de 30 ans (moyenne 3,5 = usage régulier) et par les locuteurs du même groupe d'âge qui travaillent manuellement (moyenne 3 = usage régulier). Au sein des autres groupes d'âge et d'occupation professionnelle l'usage varie entre « 2,6 » usage rare et « 3,2 » usage régulier. Quant à la France et Suisse, la moyenne d'usage dépasse l'usage régulier seulement dans le cas des étudiants de moins de 30 ans et les locuteurs de 30 à 49 ans qui exercent un travail intellectuel.

Quant aux attestations dans les dictionnaires, l'expression la plus attestée *passer un savon à qqn.* (7/10) est à la fois la plus utilisée par nos locuteurs, même s'il s'agit de l'usage rare en cas de France et Suisse, usage régulier en cas de Belgique et connaissance passive au Québec. L'attestation de cette expression correspond le plus aux attitudes de nos locuteurs. En revanche, quant au reste d'expressions, *donner un cigare à qqn.* (4/10) a l'attestation moyenne et *passer un cigare à qqn.* (1/10) a une attestation basse. Malgré les différents taux d'attestation, les deux expressions ne sont ni connues ni utilisées à travers tous les territoires. Les informations des dictionnaires ne correspondent alors pas aux attitudes de nos locuteurs en deux cas sur trois.

En ce qui concerne les marques géographiques du BFQS, la seule expression est supposée d'être connue et utilisée à travers tous les territoires. On constate qu'à l'exception de la Belgique, elle est utilisée rarement dans le reste de l'Europe francophone. Elle est

seulement connue passivement au Québec. Les marques du BFQS correspondent alors partiellement en un cas sur trois à nos informations du sondage. Le reste d'expressions étant inconnu n'y concorde pas.

Enfin, étant donné la nulle connaissance de la plupart d'expressions proposées à nos participants de recherche, il y a plusieurs suggestions d'expressions de la part de nos locuteurs qui proclament de s'en servir régulièrement. On note une tendance partagée entre nos locuteurs de France et Belgique qui résulte dans l'application du schéma *se faire + action* qui pointe sur quelqu'un qui subit cette réprimande et non à quelqu'un qui l'exécute sur une autre personne. En Belgique, il s'agit des expressions *se faire défoncer / remonter les bretelles / démonter* (toutes 1x = environ 2 % chacune) ; cette dernière est partagée avec nos locuteurs de France, où on atteste ensuite les variantes *se faire taper sur les doigts* (3x = 2 %) et ses variantes *se faire taper dessus* et *se faire démonter* (les deux 1x = environ 1 % chacune). Il y a également une variante de ce schéma, à savoir *se prendre + action*, voire *se prendre une soufflante* et *se prendre une ronflée* (les deux 1x = environ 1 % chacune). Ensuite, nos locuteurs français partagent encore avec nos locuteurs suisses la variante *enguirlander qqn.* (France 5x = 4 % ; Suisse 3x = 5 %) et *défoncer qqn.* est partagée à travers l'Europe francophone (France 4x = 3 % ; Belgique 1x = 1 % ; Suisse 1x = 2 %) Une autre expression plus partagée parmi nos locuteurs belges et français est *faire qqn. passer un sal quart d'heure* partagée dans cette forme en France et Belgique ; au Québec, on atteste sa variante *faire qqn. passer un mauvais quart d'heure* (France 1x = 1 % ; Belgique 1x = 2 %). Ensuite, nos locuteurs québécois partagent avec nos locuteurs français l'expression *remettre qqn. à sa place* (les deux territoires environ 1 %). En plus, le Québec dispose d'un éventail d'expressions originales qui n'ont pas été proposées nulle part ailleurs, parmi lesquelles les plus utilisées sont *chicaner qqn.* (18x = 15 %), *péter sa coche (à qqn.)* (5x = 4 %), *lui donner de la marde* (4x = 3 %) / *merde* (1x = 1 %), *chialer qqn., péter un/une/sa taque* (les deux 3x = 2 %) et *engueuler qqn. comme du poisson pourri* (2x = 1 %), *lui tomber dans la face / lui mettre dans la face, se faire caller* et *ramasser qqn.* (toutes 1x = 1 %).

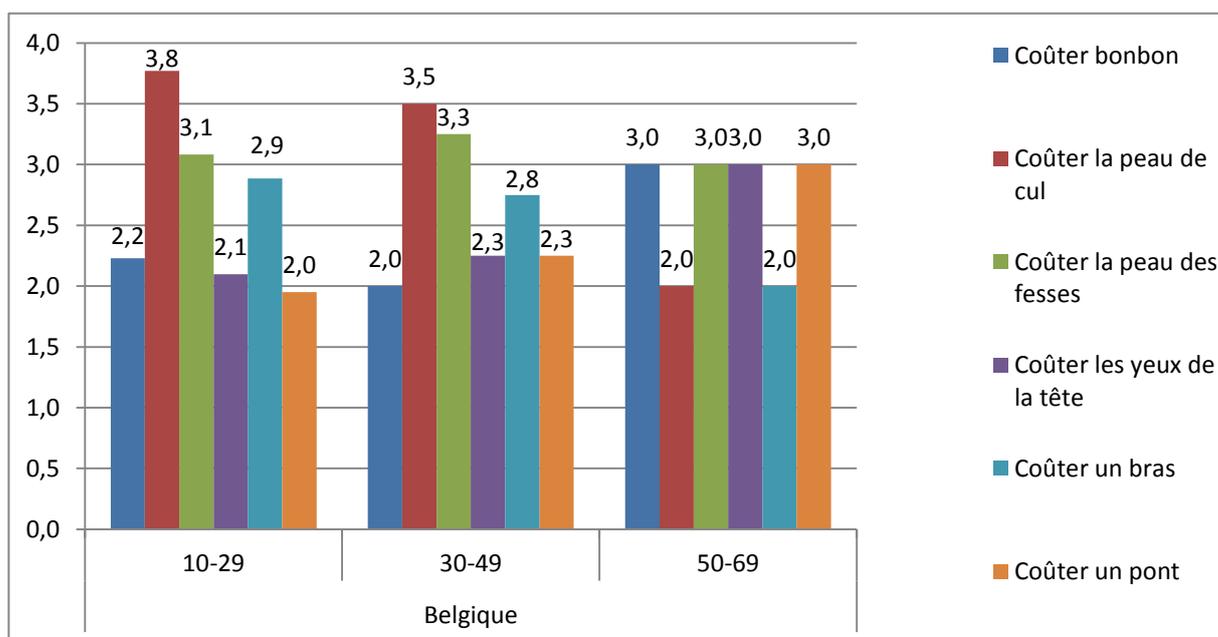
En somme, malgré la nulle connaissance de la plupart d'expressions testées et l'usage plutôt rare de celle qui est connue, la présente variable est assez productive en expressions substandards, comme le témoignent les propositions de nos locuteurs. Ensuite, les attestations dans les dictionnaires ni les marques géographiques du BFQS ne sont pas les indices clairs en ce qui concerne l'usage des expressions testées, car malgré notre échantillon varié en âge et occupations socioprofessionnelles, l'usage des expressions testées n'est presque pas relevé parmi nos participants de recherche.

5.1.6 « Prix excessif de qqch. »

Comme dans le cas des variables « avoir faim » et « être prétentieux » (cf. 5.1.1 et 5.1.3 respectivement), nous consacrons un graphique à chaque territoire pour présenter la situation concernant la connaissance et l'usage des expressions analysées. Étant donné le nombre élevé d'exemples proposés, nous présentons les graphiques ajustés pour chaque territoire. Il y a donc dans chaque graphique seulement les expressions qui ont la moyenne « 2 » ou plus haute. On écarte alors les expressions qui sont seulement connues passivement mais qui ne sont pas utilisées activement par nos locuteurs.

5.1.6.1 Belgique

Selon le tableau 13 (cf. 3.1.6 « Prix excessif de qqch. »), il y a cinq expressions sur dix qui sont supposées d'être connues et utilisées en Belgique, à savoir *coûter la peau de cul*, *coûter la peau des fesses*, *coûter les yeux de la tête*, *coûter un pont* et *coûter un os*. Les deux dernières sont en plus supposées d'être en usage uniquement en Belgique. Quatre expressions sont attestées dans les ouvrages de France, dont trois sont attestées dans les ouvrages du Québec. Une expression est attestée dans un ouvrage spécialisé à la variété belge. Voici alors le graphique qui présente les attitudes de nos locuteurs belges envers les expressions analysées au sein de la présente variable.



Graphique 12 Locuteurs de Belgique – connaissance et usage des expressions pour la variable « prix excessif de qqch. ».

Contrairement au tableau 13, on compte dans notre graphique une expression de plus, voire six expressions sur dix qui ont atteint la moyenne plus haute ou égale à « 2 » ce qui

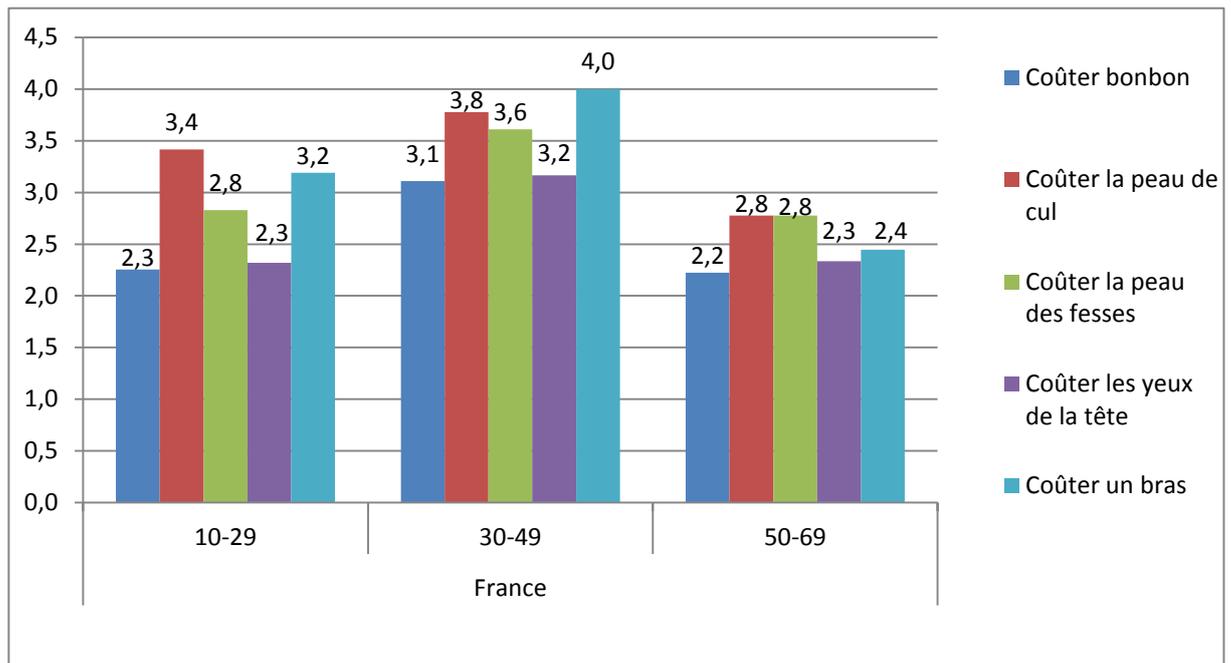
représente l'usage rare et donc l'usage actif. Les expressions *coûter le lard du chat*, *coûter un saladier* et *coûter une beurrée* ont une moyenne en dessous de « 1 » et ne sont donc pas connues. L'expression *coûter un os* est la seule qui est connue passivement (moyenne totale = 1,3).

Les expressions les plus votées représentent deux variantes formelles. Il s'agit de *coûter la peau de cul* (moyenne totale 3,1 = usage régulier) qui atteint son apogée par la moyenne « 3,8 » chez les locuteurs de moins de 30 ans. Ensuite, sa variante *coûter la peau des fesses* (moyenne totale 3,1 = usage régulier) a la moyenne d'usage plus stable (entre 3 et 3,3) chez nos locuteurs belges. En focalisant les groupes d'âge de moins de 50 ans, la première expression atteint la moyenne plus haute « 3,6 » usage régulier que la seconde « 3,2 » usage régulier. Les locuteurs de 50 ans et plus se servent alors des deux expressions le moins.

Ensuite, il s'agit de l'expression *coûter un bras* (moyenne totale 2,5 = usage rare) dont l'usage baisse à l'usage rare et cela dans toutes les catégories d'âge. Les expressions suivantes ont atteint la même moyenne totale « 2,4 », à savoir *coûter bonbon*, *coûter les yeux de la tête* et *coûter un pont* qui s'enchaînent alors parmi les expressions de l'usage rare. Le point convergeant est leur usage régulier par les locuteurs de 50 ans et plus et l'usage rare des locuteurs de moins de 50 ans.

5.1.6.2 France

Selon le tableau 13 (cf. 3.1.6 « Prix excessif de qqch. »), quatre expressions sur douze sont supposées d'être connues et utilisées en France. Il s'agit de *coûter la peau de cul*, *coûter la peau des fesses*, *coûter les yeux de la tête* qui sont répandues à travers tous les territoires. Ensuite il s'agit de *coûter bonbon* qui devrait être limitée à l'usage en France et Suisse. Toutes les expressions mentionnées sont attestées dans les ouvrages de France et trois parmi elles sont attestées dans les ouvrages du Québec aussi. Le graphique suivant résume les attitudes de nos locuteurs français par rapport aux expressions utilisées.



Graphique 13 Locuteurs de France – connaissance et usage des expressions pour la variable « prix excessif de qqch. ».

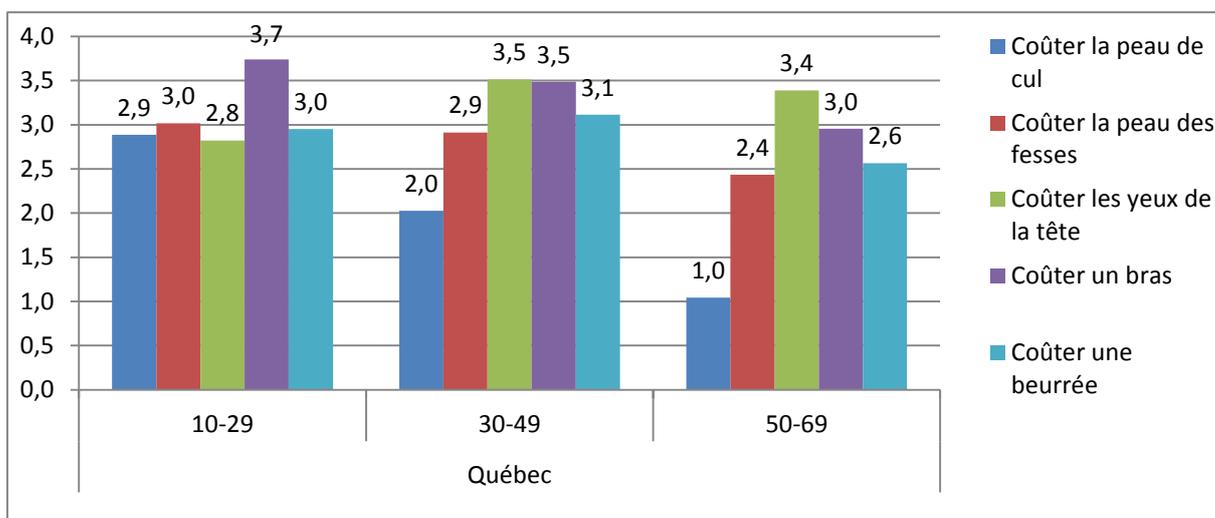
En France, comparé aux informats du tableau 13, il y a une expression de plus qui est connue et utilisée par nos locuteurs français, il s'agit alors d'au total cinq expressions sur dix qui ont été votées. Une expression est connue passivement, à savoir *coûter un saladier* (moyenne totale 1,3). Les autres expressions ont la moyenne en dessous de « 1 » et elles ne sont donc pas connues par nos locuteurs français. Il s'agit de *coûter le lard du chat*, *coûter un pont*, *coûter un os*, *coûter une beurrée*.

L'expression la plus votée est *coûter la peau de cul* (moyenne totale 3,3 = usage régulier) qui est la plus utilisée par les locuteurs de 30 à 49 ans (moyenne 3,8 = usage régulier). Les locuteurs de moins de 30 ans l'utilisent régulièrement aussi (moyenne 3,4) et la différence dans l'usage est perçue en comparaison avec le groupe de locuteurs de 50 ans et plus où son usage baisse à « 2,8 » et atteint ainsi l'usage rare. Il en va de même pour la seconde expression la plus votée, à savoir *coûter un bras* (moyenne totale 3,2 = usage régulier) qui également trouve son apogée chez les locuteurs de 30 à 49 ans qui l'utilisent fréquemment (moyenne 4), mais qui ensuite baisse à l'usage régulier chez les locuteurs de moins de 30 ans (moyenne 3,4) et à l'usage rare chez les locuteurs de 50 ans et plus (moyenne 2,4). La troisième expression la plus votée *coûter la peau des fesses* rentre encore dans l'usage régulier (moyenne totale 3,1) en trouvant son apogée également parmi les locuteurs de 30 à 49 ans (moyenne 3,6 = usage régulier), mais elle n'est utilisée que rarement par les deux autres groupes d'âge (les deux la moyenne 2,8). Les deux expressions restantes *coûter les yeux de la tête* (moyenne totale 2,6) et *coûter bonbon* (moyenne totale 2,5) sont utilisées rarement en

général par nos participants de recherche. Néanmoins, les deux expressions partagent la même particularité que les autres expressions, c'est-à-dire que leurs moyennes atteignent l'usage régulier chez les locuteurs de 30 à 49 ans (la première 3,2 et la seconde 3,1). Il s'agit alors des préférences d'usage de tous les expressions analysées par un groupe d'âge.

5.1.6.3 Québec

Selon le tableau 13 (cf. 3.1.6 « Prix excessif de qqch. »), il y a cinq exemples sur dix qui sont connus au Québec dont trois sont supposés d'y être en plus utilisés : *coûter les yeux de la tête*, *coûter un bras* et *coûter une beurrée*. Les deux dernières sont selon le tableau en usage uniquement au Québec. Les expressions étant seulement connues, mais pas utilisées sont selon le tableau *coûter la peau de cul* et *coûter la peau des fesses*. Quatre expressions sur cinq sont attestées tant dans les ouvrage de France que ceux du Québec et une expression est à trouver seulement dans les ouvrages e France et une autre seulement dans les ouvrages du Québec. Nous complétons maintenant les informations sur les expressions par le graphique suivant pour résumer les attitudes de nos locuteurs québécois envers toutes les expressions.



Graphique 14 Locuteurs du Québec – connaissance et usage des expressions pour la variable « prix excessif de qqch. ».

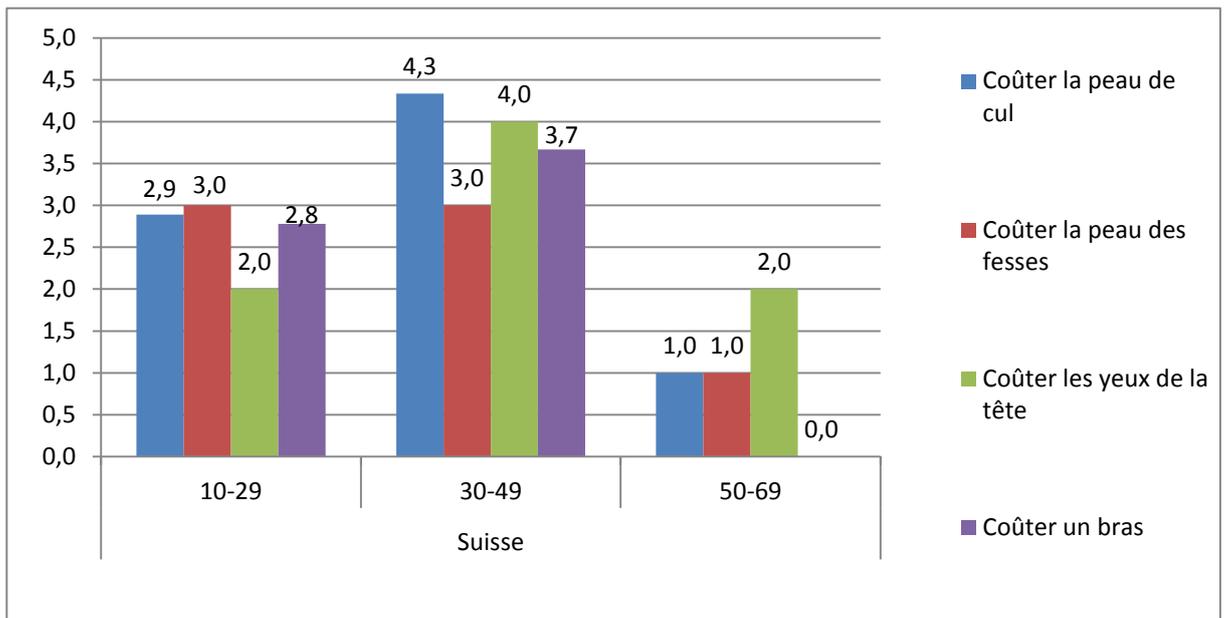
Cette fois le nombre d'expressions du tableau 13 concorde avec le nombre d'expressions dans notre graphique. Il y a alors cinq expressions sur dix qui sont réellement utilisées par nos locuteurs du Québec. En revanche, les expressions qui ne sont pas connues au Québec sont : *coûter bonbon*, *coûter le lard du chat*, *coûter un pont*, *coûter un os*, *coûter un saladier*.

L'expression la plus votée est *coûter un bras* (moyenne totale 3,4 = usage régulier) dont la moyenne la plus haute se trouve chez les locuteurs de moins de 30 ans (moyenne 3,7 = usage régulier). D'ailleurs, au Québec, il s'agit de la seule expression dont la moyenne ne

baisse pas sous le seuil de l'usage régulier dans aucune catégorie d'âge. La seconde expression la plus votée est *coûter les yeux de la tête* (moyenne totale 3,2 = usage régulier) dont se servent le plus les locuteurs de 30 ans et plus (moyenne pour les deux groupes d'âge est 3,5 = usage régulier). En revanche, les locuteurs de moins de 30 ans l'utilisent rarement (moyenne 2,8). L'expression suivante est *coûter une beurrée* (moyenne totale 2,9 = usage rare) par laquelle on rentre dans le rang de l'usage rare. Ce sont en revanche les locuteurs de 50 ans et plus qui s'en servent le moins (moyenne 2,6 = usage rare). Elle est suivie de l'expression *coûter la peau des fesses* (moyenne totale 2,8 = usage rare) qui est la plus utilisée par les locuteurs de moins de 30 ans (moyenne 3 = usage régulier). La dernière expression en usage par nos locuteurs québécois est *coûter la peau de cul* (moyenne totale 2 = usage rare) qui est également la plus utilisée par les locuteurs de moins de 30 ans (moyenne 2,9 = usage rare).

5.1.6.4 Suisse

Selon le tableau 13 (cf. 3.1.6 « Prix excessif de qqch. »), il y a deux expressions sur dix qui sont supposées d'être connues et utilisées uniquement en Suisse : *coûter le lard du chat* et *coûter un saladier*. Ensuite, il y a une expression dont l'usage est partagé entre la France et la Suisse, à savoir *coûter bonbon*. Il y a aussi les expressions supposées d'être connues à travers tous les territoires : *coûter la peau de cul*, *coûter la peau des fesses* et *coûter les yeux de la tête*. En somme, il y a six expressions sur dix qui sont supposées d'être connues et utilisées en Suisse. Par contre, il existe des expressions sur notre liste qui ne sont attestées nulle part et d'autres qui sont attestées ailleurs que dans les ouvrages spécialisés à la variété suisse. La plupart d'expressions est attestée dans les ouvrages de France et du Québec. Le graphique suivant qui résume les attitudes de nos locuteurs suisses.



Graphique 15 Locuteurs de Suisse – connaissance et usage des expressions pour la variable « prix excessif de qqch. ».

Contrairement aux informations du tableau 13, en Suisse, il y a quatre expressions sur dix qui sont connues et utilisées par nos locuteurs suisses. Le reste d'expressions est soit connu passivement : *coûter bonbon* (moyenne totale 1,8 = usage passif), *coûter un saladier* (moyenne totale 1,7 = usage passif), soit il n'est pas connu : *coûter le lard du chat*, *coûter un pont*, *coûter un os*, *coûter une beurrée*.

Il y a cette fois deux expressions les plus utilisées. Il s'agit de *coûter la peau de cul* et *coûter les yeux de la tête* (les deux moyenne totale 2,7 = usage rare). La première est la plus utilisée par les locuteurs de 30 à 49 ans (moyenne 4,3 = usage fréquent), mais elle n'est utilisée que rarement par nos locuteurs de moins de 30 ans (moyenne 2,9) et les locuteurs de 50 ans et plus la seulement connaissent passivement (moyenne 1). La seconde expression est également la plus utilisée par les locuteurs de 30 à 49 ans (moyenne 4 = usage fréquent), mais les locuteurs des deux autres groupes d'âge ne l'utilisent que rarement (les deux moyenne 2). Les deux autres expressions rentrent également dans l'usage rare *coûter la peau des fesses* (moyenne totale 2,3) et *coûter un bras* (moyenne totale 2,1).

5.1.6.5 Résumé « prix excessif de qqch. »

Parmi les dix expressions proposées à nos locuteurs, il y a cinq expressions connues et utilisées en Belgique, France et au Québec et quatre en Suisse. Naturellement, il y a des expressions qui sont plus utilisées que d'autres. Cette fois il n'y a pas d'expression qui soit utilisée régulièrement ou fréquemment à travers tous les territoires, mais on trouve les expressions dont l'usage régulier est répandu à travers deux territoires et puis on atteste des

îlots de tel usage aux autres territoires où il ne s'agit pas d'un usage à travers toutes les générations (au moins deux sur trois) et occupations professionnelles (au moins deux par deux groupes d'âge).

Dans les lignes qui suivent, nous présentons chaque expression séparément en précisant au sein de quels groupes d'âge et quels groupes socioprofessionnels les locuteurs s'en servent. Les expressions qui égalent ou dépassent l'usage régulier (moyenne 3 et plus) figurent alors dans les tableaux suivants. La distinction des groupes socioprofessionnels selon les numéros respectifs est maintenue (1 = études, 2 = travail manuel, 3 = travail intellectuel).

Expres sion (attest ation)	Âge	Belgique			France			Québec			Suisse		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
<i>Coûter la peau de cul</i> (2/10)	10–29	3,9	4,0	X	3,4	3,3	3,0	X	X	X	X	X	3,0
	30–49	X	4,1	3,0	3,7	4,0	4,1	X	X	X	X	3,0	3,2
	50–69	X	X	X	X	3,0	X	X	X	X	X	X	X

Tableau 24 Occupations socioprofessionnelles des locuteurs qui se servent régulièrement de l'expression *coûter la peau de cul*.

L'expression *coûter la peau de cul* a les moyennes d'usage pour les catégories d'âge les plus élevées en Belgique et France. C'est aussi à ces territoires où on retrouve la plus grande répartition de cette expression à travers les catégories d'âge et d'occupations. Il s'agit de l'expression le plus en usage par les locuteurs de 30 à 49 ans en France. En Belgique, ce sont les locuteurs de moins de 30 ans qui s'en servent le plus, mais la plus haute moyenne d'usage y est à trouver dans le groupe de 30 à 49 ans. En Suisse, où cette expression est en général à l'usage rare, on atteste également l'usage qui s'élève au-dessus du seuil de l'usage régulier. Par contre, le Québec n'est cette fois pas concerné et même en Suisse, l'usage de l'expression en question représente plutôt des îlots d'usage qu'un usage plus répandu.

Expres sion (attest ation)	Âge	Belgique			France			Québec			Suisse		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
<i>Coûter la peau des fesses</i> (7/10)	10–29	3,3	X	3,2	3,8	X	X	3,2	X	3,1	3,5	X	X
	30–49	X	4,0	3,2	3,7	3,0	4,0	X	X	X	X	3,5	X
	50–69	X	X	3,0	X	X	3,0	X	X	X	X	X	X

Tableau 25 Occupations socioprofessionnelles des locuteurs qui se servent régulièrement de l'expression *coûter la peau des fesses*.

L'expression *coûter la peau des fesses* est également comme sa variante précédente en usage surtout en Belgique et France où son apogée se trouve au sein du groupe de locuteurs de 30 à 49 ans. En Belgique, ce sont les locuteurs qui exercent le travail manuel et en France, ceux qui exercent un travail intellectuel qui se servent le plus de l'expression en question. Parmi les locuteurs de moins de 30 ans, il s'agit des étudiants qui l'utilisent le plus. On retrouve les îlots d'usage aussi en Suisse où ils sont représentés par les étudiants de moins de 30 ans et au sein du groupe de 30 à 49 ans il s'agit des locuteurs qui travaillent manuellement. Au Québec, cette fois, il y a des locuteurs de moins de 30 ans, surtout les étudiants et ceux qui exercent un travail intellectuel qui utilisent l'expression en question, mais il s'agit d'un autre îlot d'usage, car le reste de locuteurs ne s'en sert pas.

Expres sion (attest ation)	Âge	Belgique			France			Québec			Suisse		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
<i>Coûter un bras (5/10)</i>	10–29	4,2	X	X	3,2	3,0	3,3	4,1	3,5	3,7	X	X	X
	30–49	X	3,3	X	3,5	4,1	4,4	3,6	3,4	3,0	X	3,0	4,0
	50–69	X	X	X	X	X	X	X	X	3,8	X	X	X

Tableau 26 Occupations socioprofessionnelles des locuteurs qui se servent régulièrement de l'expression *coûter un bras*.

L'expression *coûter un bras* est la plus utilisée en France et au Québec. En France, son apogée se trouve chez les locuteurs de 30 à 49 ans qui soit exercent un travail manuel soit un travail intellectuel. Les locuteurs de 30 ans et moins de tous les groupes d'occupation s'en servent régulièrement en France. Au Québec, la situation est renversée, car l'expression est la plus utilisée par les locuteurs de moins de 30 ans et surtout par les étudiants. Les locuteurs de 30 à 49 ans s'en servent régulièrement. À propos des îlots d'usage, on en trouve cette fois en Belgique parmi les étudiants de 30 ans et moins et en Suisse parmi les locuteurs de 30 à 49 ans qui exercent un travail manuel et intellectuel.

Expres sion	Âge	Belgique			France			Québec			Suisse		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
<i>Coûter les yeux de la tête (7/10)</i>	10–29	X	X	X	X	X	X	3,2	X	X	X	X	X
	30–49	X	3,0	3,1	3,4	3,2	3,0	3,7	3,2	3,4	X	3,8	4,3
	50–69	X	X	3,2	X	X	3,1	X	3,2	3,4	X	X	X

Tableau 27 Occupations socioprofessionnelles des locuteurs qui se servent régulièrement de l'expression *coûter les yeux de la tête*.

Enfin, l'expression *coûter les yeux de la tête* est la plus utilisée par nos locuteurs du Québec, où son usage est régulier chez les locuteurs de 30 ans et plus à travers tous les groupes d'occupation liés à chaque groupe d'âge. Seuls les locuteurs de moins de 30 ans ne s'en servent tous régulièrement et leur moyenne d'usage baisse à l'usage rare. En revanche, en Belgique, France et Suisse, l'expression en question est en général de l'usage rare. Pourtant, on retrouve cette expression en usage régulier à travers ces territoires où il s'agit surtout de nos locuteurs de 30 à 49 ans. Ce sont les autres groupes d'âge qui s'en servent moins et pour cela la moyenne générale de cette expression n'atteint pas le seuil de l'usage régulier chez nos locuteurs en Europe francophone. Dans ce cas, il s'agit de la préférence d'usage liée plutôt à l'âge qu'à un territoire ou une occupation socioprofessionnelle.

En ce qui concerne l'attestation des expressions dans les ouvrages consultés, il y a deux expressions de l'attestation haute (6 et plus). La première est *coûter les yeux de la tête (7/10)* qui est utilisée rarement par nos locuteurs en Belgique, France et Suisse, mais qui est utilisée régulièrement au Québec. En outre, comme le montre le tableau 27, l'expression en question est utilisée régulièrement par le groupe de nos locuteurs de 30 à 49 ans à travers tous les territoires et cela malgré sa moyenne totale d'usage qui est en Europe francophone sous le seuil de l'usage régulier. La seconde expression de l'attestation haute est *coûter la peau des fesses (7/10)* qui est utilisée rarement par nos locuteurs en Suisse et au Québec, mais qui est en usage régulier en France et en Belgique. Les expressions les plus attestées sont alors de l'usage différent selon les territoires et groupes d'âge et leur usage régulier ne concerne pas tous les territoires. Ensuite, il y a quatre expressions de l'attestation moyenne (3 à 5). Parmi elles, la plus attestée est *coûter un bras (5/10)* dont l'usage est régulier pour nos locuteurs en France et au Québec, et rare pour ceux en Belgique et Suisse. Ensuite, l'expression *coûter bonbon (3/10)* est en usage actif seulement par nos locuteurs en Belgique et France où les moyennes d'usage de cette expression reviennent à l'usage rare. En Suisse, l'expression est connue passivement par nos locuteurs et au Québec, elle est inconnue pour nos locuteurs. Les

deux expressions suivantes, *coûter un os* et *coûter le lard du chat* sont aussi de l'attestation moyenne (les deux 3/10), mais la première n'est connue que passivement en Belgique (inconnue aux autres territoires) et la seconde est inconnue pour nos locuteurs de tous les territoires. Parmi les expressions de l'attestation basse, on compte quatre expressions. Premièrement, l'expression *coûter la peau de cul* (2/10) appartient parmi les expressions les plus utilisées, car elle est utilisée régulièrement par nos locuteurs belges et français ; en Suisse et au Québec, nos locuteurs l'utilisent rarement. Ensuite, l'expression *coûter une beurrée* (2/10) est utilisée rarement par nos locuteurs québécois et pour le reste de nos locuteurs elle est inconnue. Enfin, parmi les expressions de l'attestation basse sont comptées deux expressions de nulle attestation. La raison en est la vérification des attitudes de nos locuteurs envers les variantes d'expressions qui ne disposent pas de leurs propres entrées dans les dictionnaires consultés (cf. 3.1.6 « Prix excessif de qqch. »). La première expression de nulle attestation est *coûter un saladier* qui est connue passivement en France et Suisse. La seconde expression de nulle attestation *coûter un pont* est même utilisée rarement par nos locuteurs belges.

En somme, sept expressions sur dix, à savoir *coûter les yeux de la tête*, *coûter la peau des fesses*, *coûter un bras*, *coûter bonbon*, *coûter la peau de cul*, *coûter une beurrée* et *coûter un pont* sont en usage actif par nos locuteurs à au moins un territoire. Deux autres expressions *coûter un os* et *coûter un saladier* sont connues passivement et l'expression *coûter le lard du chat* n'est connue par personne. D'un côté la plupart des expressions attestées dans les ouvrages est donc en usage, mais d'autre côté, nous précisons que les expressions sont dans la plupart de cas utilisées rarement ou connues passivement et il ne s'agit donc pas de l'usage régulier ou plus courant dans le sens des attitudes envers la fréquence d'usage. En plus, comme nous le venons de démontrer, les attestations dans les dictionnaires n'influencent pas les préférences d'usage de nos locuteurs. Pour cette raison, les informations des dictionnaires ne concordent pas avec les attitudes de nos locuteurs.

En focalisant les marques géographiques du BFQS, il y a une expression qui est selon le BFQS supposée d'être en usage à travers tous les territoires, à savoir *coûter les yeux de la tête*. D'après nos données d'enquête, l'expression est utilisée par nos locuteurs de tous les territoires, mais son usage est dans la plupart de cas rare et seulement au Québec son usage est régulier. Ensuite, il y a deux expressions qui sont supposées d'être utilisées activement en Belgique, France et Suisse et connues passivement au Québec. Il s'agit de *coûter la peau de cul* et *coûter la peau des fesses* qui sont utilisées régulièrement par nos locuteurs en Belgique et France et leur usage est rare au Québec et en Suisse. Dans ces deux cas, les estimations du

BFQS correspondent en trois quarts à nos résultats, sauf le Québec, où nos locuteurs l'utilisent activement, contrairement aux informations du BFQS. On enchaîne par deux expressions qui sont selon le BFQS supposées d'être connues et utilisées uniquement au Québec, à savoir *coûter un bras* et *coûter une beurrée*. La première est utilisée régulièrement par nos locuteurs de France et du Québec et elle est utilisée rarement par nos locuteurs belges et suisses. La seconde est de l'usage rare par nos locuteurs au Québec et elle est inconnue pour le reste de nos participants. Cela veut dire que la première expression ne concorde pas avec les informations du BFQS tandis que la seconde y correspond. Deux autres expressions sont supposées d'être connues et utilisées uniquement en Belgique selon le BFQS, à savoir *coûter un os* et *coûter un pont*. La première y est connue passivement par nos locuteurs belges et elle n'est connue par nos locuteurs nulle part ailleurs. Ensuite, nos locuteurs belges utilisent la seconde expression rarement et ce résultat converge alors avec les estimations du BFQS. On termine notre liste par trois expressions qui sont selon le BFQS supposées d'être connues et utilisées en Suisse *coûter un saladier*, *coûter le lard du chat* et *coûter bonbon* ; cette dernière est en plus supposée d'être en usage en France aussi. La première n'est connue que passivement par nos locuteurs en Belgique et France, la seconde n'est pas connue par aucun de nos participants de recherche et la troisième est utilisée rarement par nos locuteurs belges et français et nos locuteurs suisses la connaissent passivement. Au Québec, nos locuteurs ne la connaissent pas.

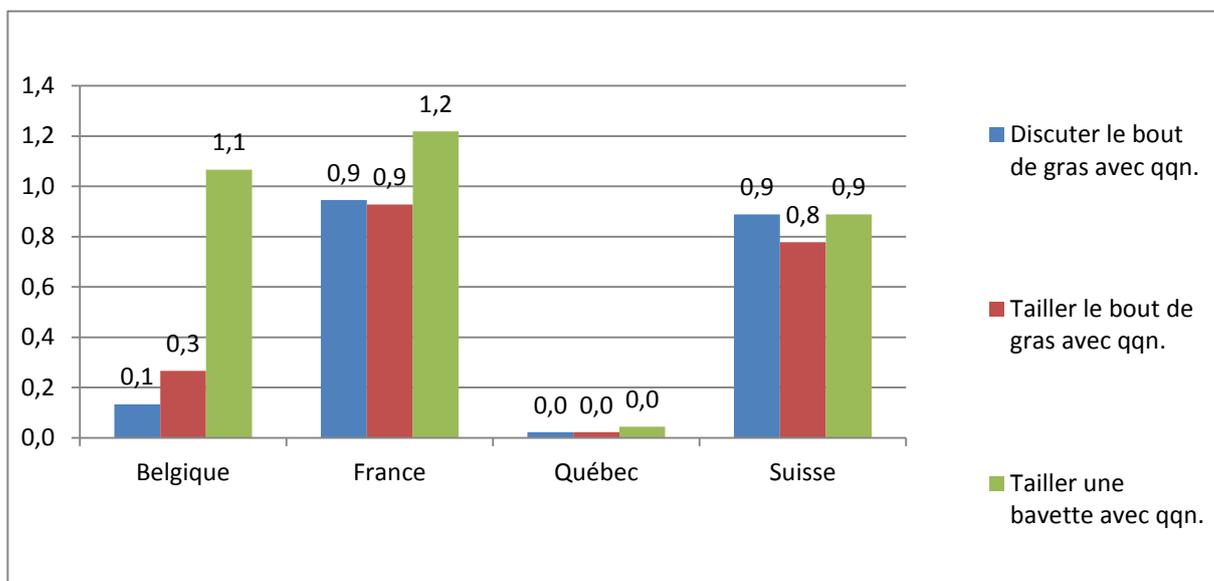
En somme, il y a quatre expressions sur dix qui correspondent par leur répartition de la connaissance et de l'usage aux estimations du BFQS. Néanmoins, il y a toujours la remarque sur les attitudes de nos locuteurs envers la fréquence d'usage des expressions en question qui n'est pas prise en compte par le BFQS. En d'autres mots, notre recherche élargit et précise les informations par rapport à la connaissance et l'usage estimés par le BFQS. Ensuite, dans le reste des cas, l'usage des expressions est soit plus élargi, soit plus limité et réduit à la connaissance passive ou à la nulle connaissance.

En ce qui concerne les propositions des expressions de la part de nos locuteurs, nous attestons tant les expressions partagées parmi plusieurs territoires que celles utilisées uniquement à un territoire donné. Parmi les expressions partagées figure le plus souvent l'expression *c'est pas donné* qui est proposée par nos locuteurs français (3x = 2 %) et québécois et il s'agit au Québec (7x = 6 %) de l'expression la plus suggérée. Les expressions *coûter un rein* (Belgique 2x = 3 % ; France 5x = 4 %) et *coûter la blinde* (Belgique 2x = 3 % ; France 1x = moins que 1 %) sont partagées entre nos locuteurs belges et français. Nos locuteurs français proposent aussi sa variante *coûter une blinde* (8x = 6 %) qui est d'ailleurs la

plus votée parmi les suggestions en France. Ensuite, l'expression *ça douille* (France 1x = moins que 1 % ; Suisse 1x = 2 %) est partagée parmi nos locuteurs français et suisses. On peut alors voir que les expressions partagées sont toutes proposées par nos locuteurs français en combinaison avec les locuteurs d'un autre territoire. Quant aux propositions des expressions originales d'un territoire qui ne sont pas partagées parmi nos locuteurs, en France, il y a par exemple le verlan *c'est rech / reuch* (2x = 1 %) et puis les expressions *coûter une barre*, *coûter la peau des couilles*, *coûter la peau du fion* et *ça m'a troué le cul* (toutes 1x = moins que 1 % chacune). On atteste chez nos locuteurs français également la modification de l'expression proposée au sein de notre questionnaire : au lieu de *peau de cul*, nos locuteurs de France proposent *coûter la peau du cul* (1x = moins que 1 %). Au Québec, il s'agit par exemple de *coûter un bras et une jambe* (2x = 2 %) et *c'est cher en tabarnak* (1x = 1 %). Enfin, en Suisse, on retrouve l'expression *coûter un max* (1x = 2 %).

5.1.7 « Converser avec qqn. »

Notre dernière variable présente les résultats comparables et pour cela nous les présentons ensemble. Il s'agit de trois expressions trouvées au sein du BFQS. Selon le tableau 14 (cf. 3.1.7 « Converser avec qqn. »), toutes les expressions sont supposées d'être connues et utilisées en France et une est supposée d'être connue et utilisée en Belgique et Suisse. Toutes les expressions sont attestées dans les ouvrages généraux de France et deux expressions sur trois sont attestées dans les ouvrages du Québec. En revanche, il n'y a aucune attestation de nos exemples dans les ouvrages consacrés à la variété suisse et belge. Le graphique suivant résume les attitudes de nos locuteurs à travers les territoires concernés.



Graphique 16 Résumé de la connaissance et de l'usage des variantes pour la variable « converser avec qq. » à travers tous les territoires.

Les exemples proposés pour notre dernière variable sont en majorité inconnus : *discuter le bout de gras avec qq.*, *tailler le bout de gras avec qq.*. Une seule expression est connue à travers en Belgique et France, mais pas utilisée : *tailler une bavette avec qq.*. Si on focalise les groupes d'âge concrets, on trouve quelques exceptions en ce qui concerne l'usage de nos expressions. En Belgique, nos locuteurs de 50 ans et plus se servent rarement (moyenne 2) de l'expression *tailler une bavette avec qq.* et en France, nos locuteurs de 30 ans et plus l'utilisent rarement aussi, mais les locuteurs de moins de 30 ans ne la connaissent pas. En Suisse, c'est l'expression *discuter le bout de gras avec qq.* qui y trouve son apogée dans le groupe de locuteurs de 50 ans et plus qui s'en servent rarement.

En ce qui concerne les attestations des expressions dans les ouvrages consultés, deux expressions présentent l'attestation haute : *discuter le bout de gras avec qq.* (7/10), et *tailler une bavette avec qq.* (6/10). et une est de l'attestation basse *tailler le bout de gras avec qq.* (2/10). Malgré leurs attestations variées, ces exemples ne sont pas en usage actif ni en Europe, ni au Québec. En somme, les attestations dans les dictionnaires ne correspondent alors pas aux attitudes de nos locuteurs.

En ce qui concerne les marques géographiques du BFQS, il n'y a pas d'exemple qui est supposé d'être en usage à travers tous les territoires. Seule l'expression *tailler une bavette* est supposée d'être en usage en Belgique, France et Suisse, mais elle n'est que connue passivement en Belgique et France. Au Québec et en Suisse, il n'est pas connu ni utilisé par nos locuteurs. Quant aux expressions *discuter le bout de gras avec qq.* et *tailler le bout de gras avec qq.* elles sont selon le BFQS supposées d'être en usage uniquement en France. Pourtant, elles ne sont pas connues par nos locuteurs. Étant donné aucun usage des

expressions analysées, les informations du BFQS ne concordent cette fois en aucun cas avec les attitudes de nos participants de recherche.

Nos participants de recherche proclament de se servir régulièrement de plusieurs exemples qu'ils nous ont proposés. Il y a des exemples partagés à travers plusieurs territoires, ainsi que ceux qui sont liés à un territoire donné. On commence par les exemples partagés, parmi lesquels l'unité lexicale *papoter avec qqn.* est proposée par nos locuteurs belges (1x = 2 %), français (14x = 10 %) et québécois (2x = 2 %). L'exemple *causer avec qqn.* est partagé parmi nos locuteurs de Belgique (2x = 3 %), France (4x = 3 %) et Suisse (3x = 5 %). Sa variante *taper la causette* est proposée par nos locuteurs suisses et belges. Une autre variante *taper la discute* est en revanche partagée parmi nos locuteurs belges (2x = 3 %) et français (3x = 2 %). Nos locuteurs suisses proposent la variante *faire un brin de causette* et *piquer la jasette* (les deux 1x = 2 % chacune), ce que nos locuteurs québécois modifient en proposant une autre variante, à savoir *faire un brin de jasette* (1x = 1 %). En Belgique et au Québec, nos locuteurs proposent *parler de la pluie et de beau temps* (Belgique 2x = 3 % ; Québec 2x = 2 %). Nos locuteurs suisses (3x = 5 %) avec ceux de Belgique (2x = 3 %) proposent l'exemple *tchatcher avec qqn.* Enfin, nos locuteurs français (3x = 2 %) et québécois (2x = 2 %) proposent la variante *bavasser avec qqn.*

En ce qui concerne les exemples utilisés uniquement à un territoire donné, en Belgique, nos locuteurs proposent *berdeler* et *calauder avec qqn.* (les deux 2x = 5 % chacune) et la variante de *papoter*, à savoir *faire la papote* (3x = 5 %). On retrouve en Belgique également les variantes de *causer*, voire *faire causette* et *taper la causette* (les deux 2x = 5 % chacune). En France, on témoigne les exemples tels que *jacter avec qqn.*, *disctuailler avec qqn.* (les deux 2x = 2 % chacune) et *parler de tout et de rien* (1x = 1 %). Au Québec, nos locuteurs proclament de se servir des variantes de *jasette*, à savoir *piquer une jasette* (8x = 7 %), *pogner une jasette* et *faire la jasette* (les deux 1x = environ 1 % chacune). On y retrouve également *mémérer* et *parler de la météo* (les deux 1x = environ 1 % chacune). Enfin en Suisse, nos locuteurs proposent l'expression *refaire le monde avec qqn.* (1x = 2 %).

La dernière variable rassemble à celles de « être de mauvaise humeur », « faire des efforts en vain » et « réprimander qqn. ». Toutes les quatre variables présentent les résultats similaires qui sont caractérisés par la nulle connaissance, la connaissance passive ou l'usage rare de la plupart d'expressions analysées. Pourtant, l'analyse de ces variables a apporté de nouvelles informations intéressantes. Premièrement, il s'agit de pointer sur le fait que les informations des dictionnaires ne correspondent pas vraiment aux attitudes de nos locuteurs. Deuxièmement, il s'agit de comparer les données du BFQS avec les attitudes de nos locuteurs

en montrer qu'il y a des points similaires et différents concernant la connaissance et usage des expressions en question. Enfin, il s'agit de présenter les expressions que nos locuteurs nous ont suggérées.

5.2 Résumé des attitudes de nos participants de recherche

La connaissance et l'usage des expressions tels que présentés dans le chapitre 5 permettent résumer les attitudes de nos locuteurs. Au total, parmi les 41 expressions analysées, il y a dix expressions qui sont inconnues pour tous nos locuteurs à travers tous les territoires : *avoir la dent, la sauter, avoir le / un dikke nek, faire de son nez, pédaler dans le yaourt / yogourt, peigner la girafe, donner un cigare à qqn., passer un cigare à qqn., coûter un os, coûter le lard du chat*. Il semble qu'il s'agit des expressions vieilles et déjà sorties de l'usage ou bien il s'agit des expressions de l'usage limité à une portée locale que notre découpage ne prend pas en compte pour les fins de notre étude. Nous attestons également les expressions de connaissance passive par nos locuteurs au moins à un des territoires ciblés. Il s'agit de sept expressions au total : *crever la faim, être mal levé, pédaler dans la choucroute, coûter un saladier, tailler le bout de gras avec qqn., discuter le bout de gras avec qqn., tailler une bavette avec qqn.* En focalisant les expressions en usage actif, il y a les expressions de l'usage rare qui sont en nombre de douze : *attraper un gros cou, avoir un gros cou, coûter un pont, péter plus haut que le trou, coûter une beurrée, se lever du mauvais pied, se lever du pied gauche, attraper la grosse tête, avoir les crocs, pédaler dans la semoule, prendre la grosse tête, coûter bonbon*. Et il y a une autre douzaine d'expressions qui sont de l'usage régulier à au moins un territoire concerné : *avoir la dalle, crever la dalle, se la péter, péter plus haut que son cul, avoir les chevilles qui enflent, avoir la grosse tête, se prendre pour un autre, passer un savon à qqn., coûter la peau de cul, coûter la peau des fesses, coûter un bras, coûter les yeux de la tête*. Il s'agit alors au total de 24 expressions qui ont la moyenne totale d'usage au-dessus de « 2 » à au moins un territoire. Nous le rappelons, l'usage total concerne les moyennes d'usage de tous les groupes d'âge d'un territoire donné.

En fait, tout le présent chapitre répond à la première question que nous nous sommes posée qui concerne les représentations linguistiques qui se traduisent par connaissance et usage des expressions analysées. En d'autres mots, il s'agit de répondre à la question quelles sont les préférences d'usage de nos locuteurs en ce qui concerne les expressions analysées. En résumant les attitudes de nos locuteurs, il est possible de les présenter sous un autre angle aussi. Un tel découpage se traduit par les points suivants.

5.2.1 Attitudes typiques pour un territoire

Les expressions sont dans la plupart des cas connues passivement ou utilisées rarement à un territoire donnée et au reste des territoires, elles sont inconnues. Ainsi, l'expression *être mal levé* est de connaissance passive en Belgique et inconnue ailleurs. Les expressions *attraper un gros cou* et *avoir un gros cou* sont de l'usage rare en Belgique et il en va de même pour l'expression *coûter un pont*. Toutes les trois premières expressions sont d'origine belge et elles ne sont pas répandues ailleurs. La première expression est en déclin comparée aux informations du DBLG, car elle est la plus connue par les locuteurs de 50 ans et plus. Les deux autres expressions sont de l'usage rare qui est assez stable en cas de *avoir un gros cou* qui maintient la même moyenne d'usage rare à travers tous les groupes d'âge. Elle est donc plus préférée que *attraper un gros cou* qui est uniquement utilisée par nos locuteurs de 50 ans et plus ce qui laisse sous-entendre son déclin progressif. La quatrième expression, *coûter un pont*, n'a été attestée en aucun ouvrage consulté et il est intéressant de relever son usage actif auprès les locuteurs belges. Son usage s'élève avec l'âge et elle est alors de nouveau la plus utilisée par les locuteurs de 50 ans et plus. Ensuite, au Québec, *péter plus haut que le trou* et *coûter une beurrée* sont de l'usage rare à ce territoire et elles sont inconnues en Europe francophone. Il s'agit en effet des expressions du Québec attestées uniquement dans les ouvrages de ce territoire. La première est en usage par les locuteurs de 30 ans et plus et la seconde est en revanche attestée surtout chez les locuteurs de moins de 50 ans. Les deux sont donc le plus en usage chez les locuteurs de 30 à 49 ans et leur usage rare est assez stable. En ce qui concerne la France, c'est le seul territoire où nos locuteurs connaissent passivement l'expression *tailler le bout de gras avec qqn*. Il s'agit de nouveau de l'expression de l'usage attesté chez les locuteurs de 30 ans et plus qui est en déclin chez les locuteurs de moins de 30 ans. Quant à la Suisse, on y connaît passivement l'expression *coûter un saladier* qui est inconnue aux autres territoires. L'expression est de nulle attestation dans les ouvrages consultés et il est donc intéressant de relever sa connaissance passive à au moins un territoire. Néanmoins, sa connaissance est assez instable à travers les groupes d'âge ce qui peut signifier tant son déclin que son usage restreint à un territoire limité.

5.2.2 Attitudes polarisées

Par cette division, on souligne la distinction entre les usages concernant les territoires ciblés. Une expression atteint une moyenne similaire à deux territoires, voire à un pôle, et à deux autres territoires, voire à l'autre pôle, les moyennes sont d'un taux différent qui les distingue des deux territoires précédents. Cela vaut pour l'expression *discuter le bout de gras*

avec qqn. qui est connue passivement en France et Suisse et inconnue au Québec et en Belgique. La variante de la première expression est *tailler une bavette avec qqn.* qui est de connaissance passive en Belgique et France, mais elle est inconnue au Québec et en Suisse. Dans tous les deux cas, à travers tous les territoires il s'agit des résidus d'usage qui n'est plus significatif étant donné que les expressions sont connues et utilisées par un moindre nombre de participants surtout par ceux de 50 ans et plus. Les expressions aspirent donc à disparaître de l'usage actif.

Ensuite, *se lever du mauvais pied* est connue passivement en Belgique et Suisse et elle est de l'usage rare en France et au Québec. Il s'agit d'une expression aux moyennes d'usage stables à travers les territoires et groupes d'âge, ce qui signifie que son usage rare est ancré et relativement stabilisé.

L'expression suivante est *pédaler dans la choucroute* qui est seulement de connaissance passive en Belgique et France. Sur ces territoires, sa connaissance passive change à l'usage rare chez les locuteurs de 50 ans et plus. Ce groupe étant les seuls usagers actifs de cette expression en Europe francophone, cela indique son déclin progressif. L'expression est inconnue au Québec et en Suisse.

On enchaîne avec l'expression *coûter la peau des fesses* qui est utilisée régulièrement en Belgique et France et cela surtout par les locuteurs de 30 à 49 ans. L'expression est de l'usage rare en Suisse où elle n'a pas la moyenne d'usage plus augmentée à cause des locuteurs de 50 ans et plus qui la connaissent seulement passivement. Il s'agit de nouveau du seuil de l'âge de 50 ans qui cause l'usage rare en Suisse. Au Québec, l'expression est également comme en Suisse de l'usage rare. Elle est la plus utilisée par les locuteurs de moins de 30 ans et elle est la moins utilisée par les locuteurs de 50 ans et plus. L'expression est donc ancrée en usage de nos locuteurs à travers tous les territoires, mais son usage dépend des groupes d'âge. Sur l'ensemble des territoires, l'expression est le plus en usage par le groupe de locuteurs de 30 à 49 ans.

La variante de l'expression précédente est *coûter un bras* qui est en usage régulier au Québec, où elle est la plus utilisée par les locuteurs de moins de 30 ans. En France, elle est aussi de l'usage régulier, cette fois parmi les locuteurs de 30 à 49 ans, où la moyenne d'usage augmente à l'usage fréquent. L'usage de l'expression en question baisse en Belgique et Suisse, où elle est utilisée rarement. En Belgique son usage est rare à travers tous les groupes d'âge, tandis qu'en Suisse, son usage oscille entre l'usage régulier chez les locuteurs de 30 à 49 ans, l'usage rare chez ceux de moins de 30 ans et la nulle connaissance par ceux de 50 ans

et plus. L'expression répandue au Québec trouve alors ses usagers aussi en Europe, surtout en France où son usage est ancré surtout chez les locuteurs de 30 à 49 ans.

5.2.3 Attitudes partagées à travers plusieurs territoires

Dans ce groupe, on traite seulement les expressions dont la connaissance ou l'usage est partagée à travers trois ou tous les quatre territoires concernés. On commence par *se lever du pied gauche* qui est la variante légèrement plus préférée par les locuteurs de Belgique et France mais qui est de l'usage rare à travers tous les territoires. Elle est la plus utilisée par les locuteurs de 30 ans et plus en Europe francophone. Cela signifie son ancrage dans l'usage mais qu'elle est progressivement abandonnée, vu son usage rare. Au Québec, en revanche, son apogée se trouve chez les locuteurs de moins de 30 ans et il est à voir si elle se maintiendra en usage ou si elle sera abandonnée avec l'âge croissant de ses usagers.

Ensuite, l'expression *crever la faim* est connue passivement à travers tous les territoires, mais à chaque territoire, le contexte démographique est différent. Cela veut dire que l'expression est la plus ancrée en Belgique et Suisse chez les locuteurs de moins de 50 ans qui l'utilisent rarement. Les locuteurs de 50 ans et plus la soit connaissent passivement (Belgique), soit ne la connaissent pas (Suisse). Sur l'ensemble des territoires de France et du Québec, l'expression est connue passivement à travers la plupart de groupes d'âge et le reste de locuteurs ne la connaît pas. L'expression est donc relativement stable en Belgique et Suisse et elle est en déclin en France et au Québec.

On continue par l'expression *attraper la grosse tête* qui la première variante des expressions introduisant la notion « grosse tête ». Elle est de l'usage rare à travers l'Europe francophone. En Belgique et France, elle a les moyennes d'usage les plus stables à travers toutes les catégories d'âge et son usage est donc bien ancré. En Suisse, son usage reste rare, mais elle varie considérablement à travers les catégories d'âge où elle est connue passivement par les locuteurs les plus âgés, elle est de l'usage rare chez les locuteurs de moins de 30 ans et elle est la plus utilisée par ceux de 30 à 49 ans. L'expression est donc de l'usage rare et stable chez tous les locuteurs de moins de 30 ans à travers l'Europe francophone et elle est la plus préférée par les locuteurs suisses de 30 à 49 ans. Enfin, au Québec, l'expression n'est pas connue.

Quant à l'expression *avoir la dalle*, elle est de l'usage régulier à travers toute l'Europe francophone et chez les locuteurs de moins de 50 ans, la moyenne d'usage augmente même à l'usage fréquent en Belgique et France. Il en va de même pour la Suisse, mais seulement chez le groupe de 30 ans et moins. L'usage de l'expression est donc bien ancré parmi nos locuteurs

de l'Europe et il s'agit d'une expression de plus utilisées au sien de notre recherche, malgré le fait qu'elle est inconnue au Québec.

L'expression suivante, *se la péter*, est en usage régulier à travers l'Europe francophone et en usage rare au Québec. Là-bas, elle est le plus utilisée par les locuteurs de moins de 30 ans où son usage augmente à l'usage régulier. En Belgique et Suisse, ce sont surtout les locuteurs de moins de 30 ans qui s'en servent le plus, car leur moyenne d'usage augmente à l'usage fréquent. Il en va de même en France pour les locuteurs de moins de 30 à 49 ans. Cette fois, même les locuteurs de 50 ans et plus s'en servent régulièrement en Belgique. L'usage de la présente expression est donc répandu à travers tous les territoires, mais sa base d'utilisateurs reste en Europe francophone où elle est à l'usage régulier à travers tous les territoires surtout chez les locuteurs de moins de 50 ans.

Enfin, on présente un cas inversé, c'est-à-dire que l'expression *coûter les yeux de la tête* est de l'usage régulier au Québec, surtout par les locuteurs de 30 à 49 ans. Par contre, en Europe, l'expression est utilisée rarement à travers tous les territoires. En Europe, elle trouve son apogée chez les locuteurs de 30 à 49 ans de France (usage régulier) et Suisse (usage fréquent). L'expression la plus utilisée au Québec trouve alors ses utilisateurs aussi en Europe.

5.2.4 Attitudes diversifiées à travers les territoires

En effet, les points convergents de ces expressions sont leur connaissance et usage diversifiés. Cela comprend le plus souvent un territoire où une expression est de la nulle connaissance, un où elle est de la connaissance passive et un où l'expression donnée est de l'usage rare ou régulier. Ainsi, l'expression *pédaler dans la semoule* est connue passivement par nos locuteurs belges à travers tous les groupes d'âge. Elle est en usage rare en France et cela également à travers tous les groupes d'âge. En Suisse, il s'agit de l'usage rare aussi, mais les locuteurs de moins de 30 ans l'utilisent le plus que le reste des participants suisses qui seulement connaissent passivement cette expression. L'usage actif de l'expression en question est donc répandu à deux territoires en Europe francophone. L'expression est inconnue au Québec.

Ensuite, l'expression *prendre la grosse tête* est la seconde variante introduisant la notion « grosse tête ». Elle est de connaissance passive chez nos locuteurs belges et cela surtout parce qu'il n'y a pas de locuteurs de 30 ans et plus qui connaissent cette expression que les locuteurs de moins de 30 ans utilisent régulièrement. En Suisse, l'expression est, également comme en Belgique, utilisée régulièrement par les locuteurs de moins de 30 ans, mais le reste de locuteurs à peine connaît cette expression. À ces deux territoires, il s'agit alors d'un usage répandu seulement chez les locuteurs les plus jeunes. L'expression est utilisée rarement en

France, mais les locuteurs de moins de 50 ans l'utilisent régulièrement. Les locuteurs de France de 50 ans et plus la connaissent passivement. L'usage actif de la présente expression est donc plus répandu en France qu'en Belgique et Suisse. Les locuteurs qui l'utilisent régulièrement proviennent surtout du groupe de 30 ans et moins. Il s'agit donc de la variante plus préférée par les locuteurs de moins de 30 ans, mais qui dans l'ensemble des catégories d'âge ne dépasse pas les préférences de l'expression *attraper la grosse tête*. Enfin, l'expression en question n'est pas connue au Québec.

On enchaîne par l'expression *coûter bonbon* qui est de l'usage rare en Belgique et France et cela concerne la majorité de locuteurs. Elle est connue passivement en Suisse où ce sont les locuteurs de 50 ans et plus qui à peine connaissent l'expression en question. L'expression donc oscille entre l'usage rare et la connaissance passive en Europe et elle est inconnue au Québec.

En ce qui concerne l'expression *avoir les crocs*, elle est connue passivement par nos locuteurs en Belgique et Suisse à travers tous les groupes d'âge, elle est utilisée rarement en France par tous nos locuteurs. Son usage actif est donc limité à France, et l'expression est donc plutôt connue passivement à différence du Québec où elle est inconnue.

La variante de l'expression précédente représente l'expression *crever la dalle* qui est plus utilisée, car elle est de l'usage régulier en Belgique et France. Son usage baisse à l'usage rare en Suisse et au Québec, elle est inconnue. À travers l'Europe francophone, l'expression est en usage régulier chez les locuteurs de moins de 50 ans et cela surtout par ceux de moins de 30 ans. Les locuteurs de 50 ans et plus la soit connaissent passivement (Suisse), soit l'utilisent rarement (Belgique et France). En Europe francophone, l'expression est donc bien ancrée dans l'usage des locuteurs de moins de 50 ans où son usage est régulier et stable.

L'expression *péter plus haut que son cul* est utilisée régulièrement par nos locuteurs belges à travers tous les groupes d'âge. En France et Suisse, son usage baisse à l'usage rare, malgré l'usage régulier en France chez les locuteurs de moins de 50 ans et il en va de même en Suisse. Les locuteurs de 50 ans et plus de ces deux territoires soit l'utilisent rarement (France) soit la connaissent passivement (Suisse). En somme, le seul territoire de l'usage régulier est la Belgique, en France et Suisse, l'usage est au total rare mais stable chez les locuteurs de moins de 50 ans. Enfin au Québec, l'expression est connue passivement par les locuteurs de moins de 50 ans.

Une alternative de l'expression précédente représente l'expression *avoir les chevilles qui enflent* qui est utilisée régulièrement en France où ce sont les locuteurs de 30 à 49 ans qui l'utilisent le plus ; les locuteurs de moins de 30 ans du même territoire confirment l'usage

régulier de cette expression. En Belgique et Suisse, l'expression est connue passivement, mais on retrouve à chaque territoire respectif les locuteurs qui s'en servent rarement, à savoir les locuteurs de moins de 30 ans en Belgique et ceux de 30 à 49 ans en Suisse. Au Québec, par contre, l'expression est inconnue. Son usage régulier est donc restreint à France et dans le reste de l'Europe francophone, l'expression est en déclin malgré quelques ilots de l'usage rare.

L'expression *avoir la grosse tête* est utilisée régulièrement en Suisse, où nos locuteurs de 30 à 49 ans s'en servent le plus étant suivis de ceux de moins de 30 ans. Son usage baisse considérablement avec l'âge, car les locuteurs de 50 ans et plus à travers toute l'Europe francophone l'utilisent soit rarement (Belgique et Suisse) soit la seulement connaissent passivement (France). Les attitudes de ce groupe de locuteurs baissent alors la moyenne totale d'usage en Belgique et France et l'expression en question n'y est donc utilisée que rarement, malgré son usage plus élevé chez les locuteurs de moins de 50 ans. Au Québec, les locuteurs à travers tous les groupes d'âge la connaissent passivement. La dernière expression qui introduit la notion de « grosse tête » est alors la plus préférée par nos locuteurs comparée à ses deux variantes *attraper la grosse tête* et *prendre la grosse tête*. Elle est donc répandue en Europe surtout chez les locuteurs de moins de 50 ans dont l'usage est régulier. Cette fois, l'expression utilisée en Europe est connue passivement au Québec aussi.

À propos du Québec, l'expression suivante qui représente une autre alternative aux deux expressions précédentes, à savoir *se prendre pour un autre*, y est de l'usage régulier à travers tous les groupes d'âge. D'ailleurs, c'est le seul territoire où elle est utilisée activement, car elle de connaissance passive en France et Suisse et inconnue en Belgique. Son usage actif est donc réservé au Québec.

Ensuite, l'expression *passer un savon à qqn.* est utilisée régulièrement en Belgique et cela surtout par les locuteurs de moins de 30 ans. En France et Suisse, elle est utilisée rarement, mais les locuteurs de 30 à 49 ans s'en servent régulièrement. L'expression est inconnue au Québec. Son usage est donc plutôt rare est l'expression est progressivement en déclin.

Enfin, l'expression *coûter la peau de cul* est utilisée régulièrement en Belgique et France. Au premier territoire, ce sont surtout les locuteurs de moins de 30 ans. En France, il s'agit de locuteurs de 30 à 49 ans qui s'en servent le plus. En Suisse, l'expression est de l'usage rare, mais dans le groupe de 30 à 49 ans, elle est utilisée fréquemment. Par contre, les deux autres groupes ne l'utilisent pas régulièrement. L'expression est donc de l'usage régulier à deux territoires sur trois en Europe francophone. Au Québec, l'expression est connue passivement et sa moyenne augmente à l'usage rare chez les locuteurs de moins de 50 ans. L'expression

est donc connue à travers tous les territoires, mais son usage actif est ancré en Europe et dépend surtout de l'âge de locuteurs.

Conclusion

Basés sur les analyses effectuées, en cohérence avec nos objectifs de recherche, nous procédons à répondre nos questions de recherche. Comme le montrent nos résultats (cf. 5 Résultats du sondage), l'usage des expressions analysées dépend alors des différentes attitudes de nos locuteurs en fonction de leur appartenance géographique, démographique et socioprofessionnelle.

L'appartenance géographique de nos locuteurs est la plus saillante en comparant le Québec et les territoires de l'Europe francophone. Il existe toujours les différences d'usage entre l'Europe et le Québec où c'est la province canadienne qui maintient la plupart d'usages spécifiques relevés lors de notre sondage. En effet, les expressions qui sont en usage régulier en Belgique, France et Suisse, sont souvent inconnues ou connues passivement au Québec à travers tous les groupes d'âge. En revanche, il existe les expressions en usage à travers tous les territoires, le Québec inclus, et aussi certaines expressions relevées du Québec sont connues passivement en Europe francophone, surtout en France. Nous avons en plus relevé l'usage actif de certaines expressions partagées entre le Québec et un territoire en Europe francophone, tandis qu'à deux territoires restants les expressions soit étaient en usage rare ou bien elles étaient de connaissance passive seulement.

En ce qui concerne la connaissance et l'usage des expressions analysées au sein de l'Europe francophone, il y a la plupart d'expressions qui sont partagées parmi au moins deux territoires. L'usage des expressions est souvent influencé par l'âge de nos participants de recherche où le seuil qui distingue l'usage actif et la connaissance passive est l'âge de 50 ans. Les locuteurs du groupe de 50 ans et plus (50 à 69 ans) soit n'utilisent pas activement les expressions qui sont en usage par les locuteurs de moins de 50 ans, ou ils ne connaissent pas l'usage de locuteurs plus jeunes ou encore, à l'envers, ils connaissent passivement et des fois utilisent rarement les expressions inconnues ou pas utilisées par les locuteurs de moins de 50 ans. En ce qui concerne les autres groupes d'âge, les locuteurs de moins de 30 ans souvent utilisent fréquemment les expressions qui ne sont pas en usage si élevé par les locuteurs de deux autres groupes. Il en va de même pour les locuteurs de 30 à 49 ans qui eux aussi maintiennent l'usage de certaines expressions que les autres groupes soit ne connaissent pas soit ne les utilisent pas autant. On relève également l'usage qui est partagé par les groupes d'âge à travers plusieurs territoires et qui n'est donc pas influencé par l'appartenance géographique, mais en effet par l'appartenance démographique à un groupe d'âge donné.

Pour compléter le panorama socioprofessionnel, il faut encore ajouter l'information que les locuteurs qui se servent des expressions les plus utilisées sont surtout les étudiants de moins de 30 ans. Si on dit que les expressions sont en usage par les locuteurs de ces groupes d'âge, ce sont alors les locuteurs de telles occupations socioprofessionnelles qui s'en servent le plus. Ils sont suivis des locuteurs du même groupe d'âge mais qui font un métier manuel. Ces locuteurs représentent les îlots d'usage régulier et fréquent aux territoires où les expressions ne sont pas en usage par tout le groupe d'âge ciblé. Dans le groupe de locuteurs de 50 ans et plus, ce sont ceux qui exercent un travail intellectuel qui se servent de nos expressions. Dans la plupart de cas, il n'y a pas de locuteurs de ce groupe d'âge qui utilisent régulièrement ou fréquemment les expressions en question, mais au sein de nos locuteurs de tel âge c'est le groupe exerçant un travail intellectuel qui constitue les îlots d'usage.

En soutenant la constatation de Gadet (1997b : 5) que « tous les locuteurs disposent de plusieurs styles en liaison à la situation dans laquelle ils se trouvent », par laquelle elle vise de souligner le fait que les locuteurs des couches défavorisées sont capables de modifier leur façon de s'exprimer, nous pouvons ajouter le commentaire suivant : l'usage substandard est non seulement pas réservé uniquement à des couches basses de la population mais cet usage est en fait répandu également parmi les locuteurs formés à l'université et ceux qui exercent un travail intellectuel, alors les couches aisées. Cela veut dire que l'usage substandard est manié non seulement par les groupes sociaux moins aisés, mais aussi par ceux qui se trouvent plus haut sur l'échelle sociale. Ce constat confirme notre échantillon qui est conçu en majorité de ces locuteurs.

Afin de retrancher la question des attitudes de nos locuteurs envers les expressions analysées, il a fallu choisir la façon adéquate de la présentation de nos données. Cela se traduit par l'unification géographique des territoires concernés sans entrer dans les détails de l'usage géographiquement plus précis ; par la généralisation des groupes socioprofessionnels ; et aussi par l'application des moyennes d'usage et non des chiffres réels et absolus. En effet, toutes les mesures employées nous ont permis de prononcer les constatations concernant la connaissance et l'usage des expressions analysées.

On enchaîne par une fusion de points de vue en dressant le tableau suivant. Il s'agit du bilan des expressions connues et utilisées par nos locuteurs qui introduit les expressions selon la connaissance passive (expressions 1–7), l'usage rare (8–19) et l'usage régulier (20–31). Les dix expressions inconnues par nos locuteurs à travers tous les territoires ne figurent pas dans le tableau. Chacune des expressions est suivie de son taux d'attestation dans les dictionnaires, de sa marque géographique qui lui a été associée dans le BFQS et d'un ajustement de cette

marque. Il s'agit d'apporter la comparaison aux marques du BFQS en condensant les résultats de notre enquête dans une marque similaire à celle du BFQS. De nouveau, la lettre majuscule signifie l'usage actif et la lettre minuscule représente la connaissance passive.

Le tableau a pour objectif de ressortir les similarités et différences concernant l'attestation dans les ouvrages lexicographiques, estimations d'usage des expressions selon le BFQS et les attitudes de nos locuteurs. Il s'agit d'apporter une image complexe qui présente les expressions analysées de point de vue lexicographique et sociolinguistique. En fait, il faut tenir compte de la remarque concernant la simplification de la question de la répartition géographique qui n'est pas autant exploitée que chez Avanzi, mais qui permet de présenter la comparaison de nos résultats avec ceux du BFQS. Ensuite, il y a également la remarque concernant la précision des attitudes envers la fréquence d'usage que nous exploitons dans notre recherche et qui n'est pas prise en compte par le BFQS.

Expressions de connaissance passive	Attestations dans les dictionnaires	Marques BFQS	Notre recherche
1) <i>pédaler dans la choucroute</i>	8/10	BFS	bf
2) <i>crever la faim</i>	7/10	BFS	bfqs
3) <i>discuter le bout de gras avec qqn.</i>	7/10	F	fs
4) <i>tailler une bavette avec qqn.</i>	6/10	BFS	bf
5) <i>être mal levé</i>	5/10	B	b
6) <i>tailler le bout de gras avec qqn.</i>	2/10	F	f
7) <i>coûter un saladier</i>	0/10	S	s
Expressions de l'usage rare à au moins un territoire			
8) <i>avoir les crocs</i>	6/10	BFS	bFs
9) <i>pédaler dans la semoule</i>	5/10	bFS	bFS
10) <i>se lever du mauvais pied</i>	5/10	BFS	bfQS
11) <i>se lever du pied gauche</i>	5/10	BFS	BFQS
12) <i>péter plus haut que le trou</i>	3/10	Q	Q
13) <i>coûter bonbon</i>	3/10	FS	BFs
14) <i>attraper un gros cou</i>	2/10	B	B
15) <i>avoir un gros cou</i>	2/10	B	B
16) <i>coûter une beurrée</i>	2/10	Q	Q
17) <i>attraper la grosse tête</i>	1/10	BFS	BFS
18) <i>coûter un pont</i>	0/10	B	B
19) <i>prendre la grosse tête</i>	0/10	BFS	BFS
Expressions de l'usage régulier à au moins un territoire			
20) <i>coûter la peau des fesses</i>	7/10	BFqS	BFQS
21) <i>coûter les yeux de la tête</i>	7/10	BFQS	BFQS
22) <i>passer un savon à qqn.</i>	7/10	BFQS	BFS
23) <i>péter plus haut que son cul</i>	6/10	BFS	BFqS
24) <i>coûter un bras</i>	5/10	Q	BFQS
25) <i>avoir la dalle</i>	5/10	BFS	BFS
26) <i>avoir la grosse tête</i>	5/10	BFS	BFqS
27) <i>crever la dalle</i>	3/10	BFS	BFS
28) <i>avoir les chevilles qui enflent</i>	3/10	FS	bFs
29) <i>se la péter</i>	2/10	BFS	BFQS
30) <i>coûter la peau de cul</i>	2/10	BFqS	BFqS
31) <i>se prendre pour un autre</i>	1/10	Q	bfQs

Tableau 28 Expressions connues passivement, utilisées rarement ou régulièrement à au moins un territoire concerné.

À propos du rapport entre l'attestation des expressions dans les dictionnaires et les attitudes envers l'usage et la connaissance des expressions par nos locuteurs, nous constatons que les échelles (cf. le tableau 7 et le tableau 21) une proposée afin de caractériser l'attestation des expressions choisies dans les dictionnaires et l'autre afin de cerner l'usage des expressions par les participants de recherche, ne correspondent pas l'une à l'autre. Notre constatation soutient le fait que ni l'attestation haute, moyenne, basse et même nulle ne

garantit pas l'usage régulier ou l'abandon total d'une expression d'un registre substandard. C'est ce qui témoigne les expressions de nulle attestation à savoir *coûter un pont*, *coûter un saladier* et *prendre la grosse tête* qui n'ont pas été attestées en aucun ouvrage consulté mais qui dans le BFQS étaient jumelées aux autres expressions de forme similaire en partageant la même vedette d'une entrée (cf. 3.1.3 « Être prétentieux » et 3.1.6 « Prix excessif de qqch. »). Pourtant, la première expression est en usage en Belgique par les locuteurs de 50 ans et plus. La seconde expression est seulement de connaissance passive en Suisse. La troisième expression est connue passivement par nos locuteurs belges et suisses et elle est utilisée régulièrement par nos locuteurs en France. En reprenant les expressions les plus attestées comme *crever la faim* (7/10), *pédaler dans la choucroute* (8/10), *passer un savon à qqn.* (7/10), *coûter les yeux de la tête* (7/10) elles aussi sont de connaissance et usage différents. La première est de connaissance passive à tous les territoires, tandis que la seconde est connue passivement seulement à deux territoires, la troisième est en usage actif en Europe francophone et la dernière est de l'usage actif à travers tous les territoires. Nous constatons donc qu'il n'y a aucune liaison entre les attestations des expressions dans les dictionnaires et les attitudes de nos locuteurs envers l'usage des expressions analysées.

En ce qui concerne la comparaison des informations du BFQS et des informations de notre sondage, cette fois il y a du rapport qui se traduit par certains points convergents. À la fois, il y a également les informations qui divergent des nôtres. Dans les 31 cas présentés au sein du tableau 28, il y a douze expressions dont connaissance et usage concordent avec nos résultats : *attraper un gros cou*, *avoir un gros cou*, *péter plus haut que le trou*, *attraper la grosse tête*, *prendre la grosse tête*, *coûter un pont*, *coûter une beurrée*, *coûter la peau de cul*, *coûter les yeux de la tête*, *pédaler dans la semoule*, *avoir la dalle*, *crever la dalle*. Un autre cas représentent les sept expressions qui sont de connaissance passive : *être mal levé*, *tailler le bout de gras avec qqn.*, *tailler une bavette avec qqn.*, *discuter le bout de gras avec qqn.*, *coûter un saladier*, *pédaler dans la choucroute*, *crever la faim* contrairement aux estimations du BFQS qui les présente comme utilisées activement. Ensuite, l'usage actif de quatre expressions est plus élargi comparé aux estimations du BFQS : *se lever du pied gauche*, *se la péter*, *coûter la peau des fesses*, *coûter un bras*. Et le cas opposé représentent les trois expressions de l'usage actif plus restreint, voir réduit à la connaissance passive ou nulle aux territoires où le BFQS les considère utilisées activement : *se lever du mauvais pied*, *avoir les crocs*, *passer un savon à qqn.* Il y a également les cas, où l'expression est de connaissance au territoire où le BFQS ne le suppose pas : *avoir la grosse tête* *péter plus haut que son cul*, *se prendre pour un autre*. Enfin, il y a les expressions qui combinent plusieurs tendances à la

fois : d'un côté, leur usage actif est plus restreint que supposé, mais, en revanche, l'expression est connue passivement aux territoires où cela n'a pas été estimé par le BFQS. Tel est le cas de *avoir les chevilles qui enflent*. L'expression *coûter bonbon* partage aussi cette tendance, mais elle est connue activement aux autres territoires que supposé par le BFQS et où elle est supposée d'être en usage actif, elle est seulement de connaissance passive. En somme, les informations du BFQS correspondent avec les attitudes de nos locuteurs dans un tiers de cas et dans le reste, les informations sont de divergence variée.

Jusqu'à présent, en apportant les informations concernant toutes les expressions analysées (cf. 5.2 Attitudes de nos participants de recherche) et en dressant le bilan dans le tableau 28, nous avons répondu aux questions concernant le rapport entre les dictionnaires et notre enquête, les similitudes et différences des informations du BFQS et de notre sondage, la connaissance passive et fréquence d'usage (question 1a), voire les attitudes de nos locuteurs envers les expressions analysées en cernant les tendances majeures concernant la répartition géographique (question 1b) et sociodémographique (question 1c) de l'usage des expressions. En plus, le résumé des attitudes (cf. 5.2) et le bilan du tableau 28 ont également répondu à la question concernant la vitalité des expressions analysées (question 2). En effet, les dix expressions inconnues par nos locuteurs et les sept expressions de connaissance passive à travers tous les territoires ciblés illustrent la vitalité décroissante ou bien leur usage limité à un territoire restreint qui n'est pas pris en compte pour les objectifs de notre recherche. Ainsi, 17 expressions sur 41 analysées sont probablement en déclin. Ensuite, parmi la douzaine d'expressions de l'usage rare, il y a quatre expressions : *avoir un gros cou*, *péter plus haut que le trou* et *coûter une beurrée*, *se lever du mauvais pied* dont l'usage rare est stable au sein des groupes d'âge à travers plusieurs territoires. Autres six expressions sont d'après nos résultats de l'usage rare qui est en déclin *coûter un pont*, *attraper un gros cou*, *se lever du pied gauche*, *avoir les crocs*, *pédaler dans la semoule*, *coûter bonbon* à cause de leur usage par les locuteurs de 50 ans et plus ou leur connaissance passive qui progressivement remplace leur usage rare. En cas de *prendre la grosse tête* et *attraper la grosse tête*, leur usage rare s'explique par le fait qu'il s'agit des variantes moins préférées que *avoir la grosse tête* alors une expression utilisée régulièrement. En ce qui concerne la douzaine d'expressions les plus en usage, il y a au moins un territoire où les expressions sont en usage régulier et parfois même fréquent. Cela en fait n'empêche pas que ces expressions soient de l'usage rare, de la connaissance passive ou nulle aux autres territoires. En revanche, il existe aussi les expressions qui sont répandues et utilisées régulièrement à travers plusieurs territoires. Il

s'agit de *se la péter, coûter la peau des fesses, coûter un bras, avoir la dalle, coûter la peau de cul*.

Il reste encore répondre à la question concernant les nouvelles expressions proposées par nos locuteurs (question 3). En effet, les locuteurs nous ont fait part de leurs propres expressions dont ils proclament de se servir régulièrement. Il s'agit d'expressions qui sont soit partagées à travers plusieurs territoires, soit elles étaient proposées pour un territoire donné. Dans ce cas, il s'agit d'un corpus authentique qui servira pour de futures recherches. Pour les besoins de la présente étude, nous constatons que nos expressions analysées ne sont pas toujours en usage et c'est la raison pour laquelle les locuteurs ont proposé leurs propres usages. Effectivement, les locuteurs ont dans leur vie quotidienne recours tant aux usages neutres que substandards ou soutenus et pour cela ils ne sont pas obligés de se servir uniquement des expressions substandards. Pour cette raison, nous avons relevé même l'usage neutre qui naturellement ne fait pas partie de la présente étude.

Enfin, la question concernant le traitement lexicographique des expressions (question 4) a été répondue en détail dans 3.2 Résultats de comparaison BFQS – dictionnaires. Nous résumons ici les informations les plus importantes. En d'autres mots, les dictionnaires les plus ouverts à la variation diatopique, diastratique et diaphasique sont Antidote 9 et le NPR. Ensuite, la marque sociolinguistique la plus utilisée pour signaler les registres substandards est la marque fam. Enfin, plus une expression est attestée, plus différent les marques sociolinguistiques qui lui sont associées.

Terminons notre thèse par la constatation que toutes les questions que nous nous sommes posées ont été répondues, tous les objectifs que nous nous sommes donnés ont été remplis et que nous proposons les nouvelles informations pour ouvrir la discussion sur les sujets principaux abordés par notre étude, à savoir la variation diatopique, diastratique et diaphasique projetées sur les expressions de registres substandards à travers la francophonie du Nord qui ont été analysées à l'aide des ouvrages lexicographiques et du questionnaire sociolinguistique.

Références bibliographiques

- ANDREASSEN, Hélène N. ; MAÎTRE, Raphaël et Isabelle RACINE (2010) : Le français de Suisse : éléments de synthèse. In : DETEY, Sylvain ; DURAND, Jacques ; LAKS, Bernard et al. (dirs.) : *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone*. Paris : Ophrys.
- ATILF – CNRS et Université de Nancy (2004) : *Trésor de la Langue Française informatisé*. Nancy. En ligne, consulté le 5 avril 2016 sur : <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>.
- AVANZI, Mathieu (2018) : *Français de nos régions*. En ligne, consulté le 21 octobre 2018 sur : <<https://francaisdenosregions.com/>>.
- AVANZI, Mathieu (2019) : *Français de nos régions* En ligne, consulté le 22 mars 2019 sur : <<https://francaisdenosregions.com/2016/05/17/le-canton-de-vaud/>>.
- BAGGIONI Daniel ; MOREAU, Marie-Louise et Didier DE ROBILLARD (1997) : Communauté linguistique. In : MOREAU, Marie-Louise (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège : Mardaga.
- BAGOLA, Béatrice ; NIEDEREHE, Hans-Josef et Lothar WOLF (2007) : *Français du Canada, français de France : actes du VIII^e colloque international*. Tübingen : Niemayer.
- BELL, Nancy (2017) : *Multiple Perspectives on Language Play*. Berlin : De Gruyter.
- BENKO, Vladimír (2015) : *Araneum Francogallicum Maius*, version 15.03. Institut du Corpus national tchèque. Université Charles, Prague. En ligne, consulté le 29 avril 2019 sur : <<http://www.korpus.cz>>.
- BERNET, Charles (2011) : François Ost, Furetière. La démocratisation de la langue. In : *Mots. Les langages du politique*, 2009/89. En ligne, consulté le 10 juin 2019 sur : <<http://journals.openedition.org/mots/18933>>.
- BIGOT, Davy et Robert PAPEN (2013) : Sur la « norme » du français oral au Québec (et au Canada en général). *Langage et société*, 2013/4 (N° 146). En ligne, consulté le 3 mars 2018 sur : <<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2013-4-page-115.htm#re3no94>>.
- BLAIS, André et Claire DURAND (2009) : Le sondage. In : GAUTHIER, Benoît (dir.) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 5^e édition. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- BLAMPAIN, Daniel ; GOOSSE, André ; KLINKENBERG, Jean-Marie et Marc WILMET, (dirs.) (1999) : *Une langue, une communauté. Le français en Belgique*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- BOUKOUS, Ahmed (1999) : Le questionnaire. In : CALVET, Louis-Jean et Pierre DUMONT (dirs.). *L'enquête sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan.
- BULOT, Henri et Philippe BLANCHET (2013) : *Une introduction à la sociolinguistique*. Paris : Éditions des archives contemporaines.
- CALVET, Louis-Jean et Pierre DUMONT (1999) : *L'enquête sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan.
- CALVET, Louis-Jean (2009) : *La sociolinguistique*. Paris : Presses universitaires de France.

- CALTVET Louis-Jean (2012a) : Qu'apporte la sociolinguistique à l'article de dictionnaire ? In : Alain REY, *vocabulariste français*, par François Gaudin. Limoges : Lambert-Lucas (La lexicothèque).
- CALVET Louis-Jean (2012b) : Des frontières et des langues : Entretien avec Thierry Paquot. In : *Hermès*, octobre. Paris : CNRS Éditions.
- CANUT, Cécile (2000) : Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique". In : *Langage et société*, 2000/3 N°93, p. 71–97. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- CHAURAND, Jacques (1999) : L'essor de la dialectologie. In : GERALD, Antoine et Robert MARTIN (dir.) *Histoire de la langue française 1880 – 1914*. Paris : CNRS éditions. En ligne, consulté le 18 juin 2018 sur : <<https://books.openedition.org/editionscnrs/9291?lang=fr#authors>>.
- CHEVILLET, François (1991) : *Les variétés de l'anglais*. Paris : Nathan.
- CORMIER, Monique et Aline FRANÇEUR (2002), « Un siècle de lexicographie au Québec : Morceaux choisis », *International Journal of Lexicography*, vol. 15, n° 1, p. 55–73. En ligne, Consulté le 21 février 2013 sur : <<http://ijl.oxfordjournals.org/content/15/1/55.full.pdf+html?sid=e41b4100-d2f3-4742-8b30-9d0142e38f29>>.
- COURBON, Bruno (2018) : Avec le sens commun comme horizon : d'un sens donné au sens comme projet. In : NYCKEES, Vincent et Georgeta CISLARU (dir.) : *Le partage de sens. Approches linguistiques du sens commun*. Paris : ISTE.
- FARIBAUT, Marthe (1993) : Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, Compte rendu ; In : *Meta journal des traducteurs/Meta: Translators' Journal*, v 38 n°3, p. 547–553. En ligne, consulté le 21 février 2013 sur : <<http://www.erudit.org/revue/meta/1993/v38/n3/002723ar.html?vue=resume>>.
- FAVART, Françoise (2010) : Quels savoirs en matière de variations langagières susceptibles d'optimiser un enseignement du FLE. In : *Pratiques*. En ligne, consulté le 30 septembre 2016 sur : <<http://pratiques.revues.org/1551>>.
- FRANCARD, Michel et Danièle LATIN (1995) : *Le régionalisme lexical*. No. 35 vol. 3. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- FRANCARD, Michel ; GERON, Geneviève ; WILMET, Régine, et al. (2010) : *Dictionnaire des belgicisms*. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- GADET, Françoise (1997a) : *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin, 2^e éd.
- GADET, Françoise (1997b) : *Le français populaire*. Paris : PUF, 2^e éd.
- GADET, Françoise (2003) : *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- GADET, Françoise (2007) : *La variation sociale en français : nouvelle édition revue et augmentée*. Paris : Ophrys.
- GARDENT, Claire ; GUILLAUME, Bruno ; FALK, Ingrid et al. (2005) : Le lexique-grammaire de M. Gross et le traitement automatique des langues. En ligne, consulté le 20 août 2017 sur : <<inria-00000458>>.
- GARNIER, Yves (2005) : Les francophonismes dans le Petit Larousse. In : CORMIER, Monique et Aline FFANÇEUR (dirs.), *Les Dictionnaires Larousse, genèse et évolution*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

- GAUTHIER, Benoît et al (2009) : *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 5^e édition. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- GIRARD, Éliane et Brigitte KERNEL (1996) : *Le vrai langage des jeunes expliqué aux parents qui n'y entravent plus rien*. Paris : Albin.
- GLATIGNY, Michel (1998) : *Les marques d'usage dans les dictionnaires français monolingues du XIX^e siècle : jugements portés sur un échantillon de mots et d'emplois par les principaux lexicographes*. Tübingen : Niemeyer.
- GOMBERT, Jean-Émile (1990) : *Le Développement métalinguistique*. Paris : Presses universitaires de France.
- GOUDAILLER, Jean-Pierre (1999) : *La langue des jeunes de cités. Comment tu tchatches !* Conférence du Casnav de l'académie de Paris, le 27 janvier. En ligne, consulté le 10 mars 2016 sur : <<http://lesgens-du-balto.e-monsite.com/medias/files/langue-des-jeunes-des-cites-1-.pdf>>.
- GRANDJEAN, Geoffrey et Grégory PIET (2012) : L'école : lieu de polémiques, lieu de socialisation. In : *Polémiques à l'école : Perspectives internationales sur le lien social*. Paris : Armand Colin.
- GRÉVISSE, Maurice et Andrée GOOSE (2016) : *Le bon usage*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. 16^e édition. En ligne, consulté le 17 mars 2019 sur : <<https://www.decitre.fr/media/pdf/feuilleter/9/7/8/2/8/0/7/3/9782807300699.pdf>>.
- GUIRAUD, Pierre (1969) : *Le français populaire*. Paris : P.U.F. « Que sais-je ».
- HAMBYE, Philippe et al. (2010) : Le français en Belgique : éléments de synthèse. In : DETEY, Sylvain ; DURAND, Jacques ; LAKS, Bernard et al. (dirs.) : *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone*. Paris : Ophrys.
- HEINZ, Michaela (2014) : *Le Dictionnaire des Régionalismes de France : analyse macro- et microstructurelle*. En ligne, consulté le 11 juin 2019 sur : <<http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/Heinz.pdf>>.
- Institut du Glossaire des patois de la Suisse romande (1924) : *Glossaire des patois de la Suisse romande*. En ligne, consulté le 20 décembre 2017 sur : <<http://www.unine.ch/islc/home/presentation/gpsr/historique-du-gspr.html>>.
- JOUSSELIN, Jean-Pierre (1990) : Le Dictionnaire du français Plus, Compte rendu ; In : *Érudit Revue québécoise de linguistique*, N° 76, hiver p. 40-42. En ligne, consulté le 23 octobre 2012 sur : <<http://id.erudit.org/iderudit/44633ac>>.
- KIESLER, Reinhard (2012) : Les langues romanes proviennent-elles du latin classique ? In : *Latin vulgaire – latin tardif IX. Actes du IX^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif*, Lyon 2-6 septembre 2009. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux.
- LABOV, William (1966) : *The social stratification of English in New York City*. Washington DC : Center for Applied Linguistics.
- LAFONTAINE, Dominique (1991) : « Les mots et les belges, enquête sociolinguistique à Liège, Charleroi et Bruxelles » ; In : *Français et Société - Administration Générale de la Culture - Fédération Wallonie-Bruxelles*. Vol. 2 N° 1, p. 1–36. En ligne, consulté le 10 novembre 2014 sur : <<http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=3681>>.

- LAKS, Bernard (2000) : De la variation et des variantes : à propos du relâchement. In : *Linx* (42). En ligne, consulté le 30 mai 2019 sur : <<http://journals.openedition.org/linx/747>>.
- LAMIROY, Béatrice ; KLEIN, Jean-René ; LABELLE, Jacques et al. (2010) : *Les expressions figées de la francophonie : Belgique, France, Québec et Suisse*. Paris : Ophrys.
- LAMIROY, Béatrice (2006) : Le français de Belgique et les locutions verbales figées. In : *Revue belge de philologie et d'histoire*. Tome 84 fasc. 3. Langues et littératures modernes - Moderne taal en litterkunde. En ligne, consulté le 12 janvier 2015 sur : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph_0035-0818_2006_num_84_3_5046>.
- LANGLAIS, Philippe ; DROUIN, Patrick et al. (2012) : Texto4Science: a Quebec French Database of Annotated Short Text Messages. In : *Language Resources and Evaluation (LREC'12)*. European Language Resources Association (ELRA), Istanbul.
- LAPIERRE, André (1981) : Le manuel de l'abbé Thomas Maguire et la langue québécoise au XIX^e siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n^o 3. En ligne, consulté le 31 janvier 2018 sur : <<https://www.erudit.org/fr/revues/haf/1981-v35-n3-haf2324/303973ar.pdf>>.
- LEBOUC, Georges (dir.) (2006) : *Dictionnaire de belgicisms*, Bruxelles : Racine.
- LECLERC, Jacques (2015) : États: français = langue officielle. *CEFAN Université Laval*. En ligne, consulté le 20 décembre 2015 sur : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital_inter_francaisTABLO.htm>.
- LECLERC, Jacques (2015) : Histoire du français: Ancien français. *CEFAN Université Laval*. En ligne, consulté le 11 juillet 2017 sur : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s3_Ancien-francais.htm>.
- LEDEGEN, Gudrun et LEGLISE, Isabelle (2013) : Variations et changements linguistiques. In : WHARTON Sylvie et Jacky SIMONIN (dir.) *Sociolinguistique des langues en contact*, Lyon : ÉNS Editions.
- LE GALL, Emmeline (2009) : La lexiculture dans le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (1992) de Jean-Claude Boulanger : étude des lettres A et B. In : *Ela. Études de linguistique appliquée*, 2009/2 (n^o 154).
- LORIMIER de, Maya (2007) : Survol de la lexicographie au Canada ; In : JOLICCEUR, Luis : *Traduction et enjeux identitaires dans le contexte des Amériques*, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- MARÉCHAL, Geneviève (1991) : Etude typologique et comparative de l'anglicisation et des anglicismes dans quatre aires de la francophonie. In : *Actes du colloque sur les anglicismes et leur traitement lexicographique*, Magog.
- MATORÉ, Georges (1973) : *La méthode en lexicologie*. Paris : Didier.
- MEJRI, Salah (1998) : Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique. In : *L'Information Grammaticale*, N. 76, en ligne, consulté le 20 juillet 2018 sur : <https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1998_num_76_1_2893>.
- MEJRI, Salah (2000) : Figement et dénomination. In : Méta 454, Erudit, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

- MERCIER, Louis (2002) : Le français, une langue qui varie selon les contextes. In : VERRAULT, Claude, MERCIER, Louis et Thomas LAVOIE (dirs.) *Le français, une langue à apprivoiser : textes des conférences prononcées au Musée de la civilisation (Québec, 2000-2001) dans le cadre de l'exposition « Une grande langue : le français dans tous ses états »*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Office québécois de la langue française (depuis 1981) : *Le grand dictionnaire terminologique*. En ligne, consulté le 11 juillet 2018 sur : <http://www.granddictionnaire.com/Gdt_en_bref.aspx>.
- PAPEN, Robert et Davy BIGOT (2016) : *Formation en linguistique variationniste*. Université Concordia. En ligne, consulté le 13 octobre 2014 sur : <<http://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module1/co/module1.html>>.
- PAQUOT, Annette (1988) : *Les Québécois et leurs mots: étude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- PODHORNÁ-POLICKÁ, Alena et Anne-Caroline FIÉVET (2010) : Le questionnaire comme moyen de circonscrire l'emploi d'un « mot identitaire » pour les jeunes. In : BOYER, Henri (dir.) *Pour une épistémologie de la sociolinguistique. Actes du colloque international de Montpellier 10-12 décembre 2009*. Limoges : Lambert Lucas.
- POIRIER, Claude (1990) : Description et affirmation des variétés non hexagonales du français : Le cas du français québécois. In : CLAS, André et Benoît OUBA (dirs.) *Visages du français : Variétés lexicales de l'espace francophone*. Paris-Londres : AUPELF : UREF.
- POIRIER, Claude (1995) : Les variantes topolectales du lexique français : Propositions de classement à partir d'exemples québécois. In: FRANCARD, Michel et Danièle LATIN : *Le régionalisme lexical*. No. 35 vol. 3. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- POIRIER, Claude (1998) : De la défense à la codification du français québécois : plaidoyer pour une action concertée. In : *Revue québécoise de linguistique*, vol. 26, N° 2. Université du Québec à Montréal.
- POIRIER, Claude (2014) : *USITO : Un pas en avant, un pas en arrière : Analyse du dictionnaire de l'Équipe Franqus un an après sa mise en ligne*. En ligne, consulté le 8 décembre 2014 sur : <<http://www.tlfq.ulaval.ca/usito.asp>>.
- POIRIER, Claude et Michel FRANCARD (2001–2014) : *Base de données lexicographiques panfrancophone*. En ligne, consulté le 5 avril 2016 sur : <<http://www.bdlp.org/default.asp>>.
- PRIKHODKINE, Alexei (2012) : Autonomisation du français en usage en Suisse romande : quels indicateurs? In : *Journal of French Language Studies*, 22(3) : 395-417. En ligne, consulté le 20 novembre 2013 sur : <<http://search.proquest.com/docview/1289855010?accountid=16730>>.
- PRUVOST, Jean (2006) : *Les dictionnaires français ; outils d'une langue et d'une culture*. Paris : Ophrys.
- PRUVOST, Jean (2007) : *Dictionnaires, encyclopédies, lexicographie – analyses et comptes rendus, Alain Rey : Parcours biographique et bibliographique*. En ligne, consulté le 20 novembre 2013 sur : <http://www.dicorevue.fr/comptes_rendus/07-07_rey_parcours.html>.

- PRUVOST, Jean (2008) : *Musée virtuel des dictionnaires*. En ligne, consulté le 10 juin 2019 sur : <https://dictionnaires.u-cergy.fr/histoire_dico/mvd._histoire0_dico.html>.
- RAEMDONCK VAN, Dan ; DETAILLE, Marie et Lionel MEINERTZHAGEN (2011) : *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*. Bruxelles : Peter Lang.
- REMYSEN, Wim (2013) : *Le français et la variation linguistique*. En ligne, consulté le 8 décembre 2018 sur : <<https://www.researchgate.net/publication/272175543>>.
- REMYSEN, Wim (2018) : *De la prescription à la description : l'évolution de la production lexicographique et des discours sur la norme au Québec*. Journée d'étude : Diversité linguistique et culturelle de la langue française en contexte québécois présentée à l'Université Laval, le 5 octobre.
- REY, Alain (1995) : L'exemple dans le dictionnaire de langue Histoire, typologie, problématique. In : *Langue Français*, No. 106. Paris : Armand Colin.
- REY, Alain et DIZIZ la peste (2007) : *Lexik des cités*. Paris : Fleuve noir.
- REY-DEBOVE, Josette (1971) : *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. Paris : Mouton.
- RHEAULT, Amélie-Hélène et CHARRIN, Aude (2018) : Évoluer en milieu anglophone, un moyen sûr de se réconcilier avec les anglicismes? Exposé au colloque : *A-t-on encore peur des anglicismes ? Colloque sur la perception actuelle des anglicismes au Québec et dans l'espace francophone*. Sherbrooke, le 24 et 25 mai.
- ROSSARI, Corinne (2010) : Note sur quelques expressions voulant dire « coûter cher ». In : *La Parataxe*. Berne : Peter Lang.
- RŮŽIČKA, Martin (2018) : Analyse quantitative des usages familial et populaire du français de France et du Québec : un aperçu à travers les dictionnaires. *Langues et linguistique* - volume 36, 2016, département de Langues, linguistique et traduction de l'Université Laval. En ligne, sur : <<http://www.lli.ulaval.ca/recherche/revues/revue-langues-et-linguistique/index-des-numeros-et-articles/vol-36-2016/>>.
- SAUSSURE, Ferdinand de (1916) : *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot. [1916 ; édition de Tullio de Mauro ; texte d'abord édité par Charles Bally et Albert Sechehaye].
- SVENSSON, Maria Helena (2004) : *Critères de figement. L'identification des expressions figées en français contemporain*. Umea : Print & Media.
- TAMBA-MECZ, Irène (1981) : Alain Rey, Sophie Chantreau, *Dictionnaire des expressions et locutions figurées*, Les usuels du Robert, 1979. In : *L'Information Grammaticale*, N° 8. En ligne, sur : <www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_8_1_2454_t1_0045_0000_1>.
- TAYLOR, Kym (2016) : Is it the end? A variationist perspective on the pronunciation of [the] among native English speakers. In : *Les XXX^{es} Journées de linguistique*. Université Laval, Québec.
- THIBALUT, André (1998) : Légitimité linguistique des Français nationaux hors de France : le français de Suisse romande. Dans : *Revue québécoise de linguistique*, Vol. 26, n° 2. Université du Québec à Montréal.
- THIBAUT, André et Pierre KNECHT (2004) : *Dictionnaire suisse romand*. Genève : Zoé.
- THIBAUT, André (2007) : Lexicographie et variation diatopique : le cas du français. In : COLOMBO, Maria et Monica BARSÌ (dir.) *Lexicographie et lexicologie historiques. Bilan et perspectives*. Monza : Polimetrica.

- THIBAUT, André (2015–2018) : *Francophonie et variétés des français*. En ligne, consulté le 15 juillet 2019 sur : <<http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/FrancophLicenceSemaine1.pdf>>.
- THIBAUT, André (2017) : Suisse. In : *Manuel des francophonies*, REUTNER, Ursula (dir.). Berlin : De Gruyter Mouton.
- VALDMAN, Albert ; AUGER, Julie et Deborah PISTON-HALTEN (2005) : *Le français en Amérique du Nord Etat présent*. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- YOUTUBE : *DES EXPRESSIONS WTF !! (Suisse/Belgique)*. En ligne, consulté le 3 juin 2019 sur : <<https://www.youtube.com/watch?v=6BBv2MYIGUg>>.
- YOUTUBE : *Expressions belges VS françaises*. En ligne, consulté le 3 juin 2019 sur : <https://www.youtube.com/watch?v=Joj-aeY_FVg>.
- YOUTUBE : *Québécois pour les nuls, solangeteparle*. En ligne, consulté le 3 juin 2019 sur : <<https://www.youtube.com/watch?v=qYm83H5TOMM&t=82s>>.

Anotace

Jméno a příjmení autora	Mgr. Martin Růžička
Název katedry a fakulty	Katedra romanistiky, Filozofická fakulta
Název práce	Différences et similarités lexicales des expressions de registres substandards en francophonie du Nord : Analyse lexicographique et sociolinguistique
Title of the thesis	Lexical differences and similarities of fixed expressions in selected French speaking territories: Lexicographic and sociolinguistic analysis
Vedoucí práce	X – Toho času oficiálně nepřidělen
Rozsah práce (úvod, vlastní text práce, závěr)	156 stran, tzn. 399 812 znaků (včetně mezer)
Celkový počet stran	183
Počet příloh	X
Počet titulů použité literatury	100 (včetně tištěných publikací, odborných článků a elektronických zdrojů)

Charakteristika práce

Disertační práce se zabývá neformální (hovorovou / nespisovnou) stránkou francouzského jazyka, kterou v našem případě reprezentují hovorová slovní spojení spadající do neformální sféry francouzského jazyka v Belgii, Francii, Quebecu a Švýcarsku. Naše metoda spočívá v lexikografické analýze vybraného vzorku slovních spojení, jež je doplněna o sociolingvistickou analýzu. Ta je zprostředkována elektronickým dotazníkem přístupným online. Dotazník slouží k mapování existujících rodilých mluvčích francouzštiny týkajících se vybraných ustálených slovních spojení, které jsou porovnány s informacemi z vybraných slovníků a z projektu BFQS (Belgie – Francie – Quebec – Švýcarsko), který se zabývá ustálenými slovními spojeními z oblasti severních frankofonních území, tedy ze stejných území, jež jsou předmětem našeho výzkumu. Projekt BFQS nám slouží jako zdroj ustálených slovních spojení pro naši analýzu. Nasbírané informace slouží jako podklad pro sociolingvisticko-lexikografické panorama týkající se znalosti a použití vybraných slovních spojení.

Klíčová slova	francouzština, Belgie, Francie, Quebec, Švýcarsko, lexikální variace, lexikologie, lexikografie, sociolingvistika, dotazník, slovníky, geografická variace, sociální variace, situační variace, ustálená slovní spojení, BFQS
---------------	---

Abstract

The doctoral thesis deals with the informal part of the French language which is in our case represented by informal fixed expressions related to substandard French in Belgium, in France, in Quebec, and in Switzerland. Our method consists of lexicographic analysis of a selected sample of fixed expressions completed by sociolinguistic analysis. It means an electronic online questionnaire which helps us to collect the attitudes of the native speakers of French language concerning the selected fixed expressions. The attitudes of our participants of the research are compared to the information of selected dictionaries and to the information extracted from the BFQS project (Belgium – France – Quebec – Switzerland) which focuses the fixed expressions from the same Northern French-speaking territories as we aim in our research. This means the BFQS project is our source of fixed expressions. The collected data are used as a base for our lexicographic-sociolinguistic overview concerning the knowledge and use of selected fixed expressions.

Key words

French language, Belgium, France, Quebec, Switzerland, lexical variation, lexicology, lexicography, sociolinguistics, questionnaire, dictionaries, geographical variation, social variation, situational variation, fixed expressions, BFQS